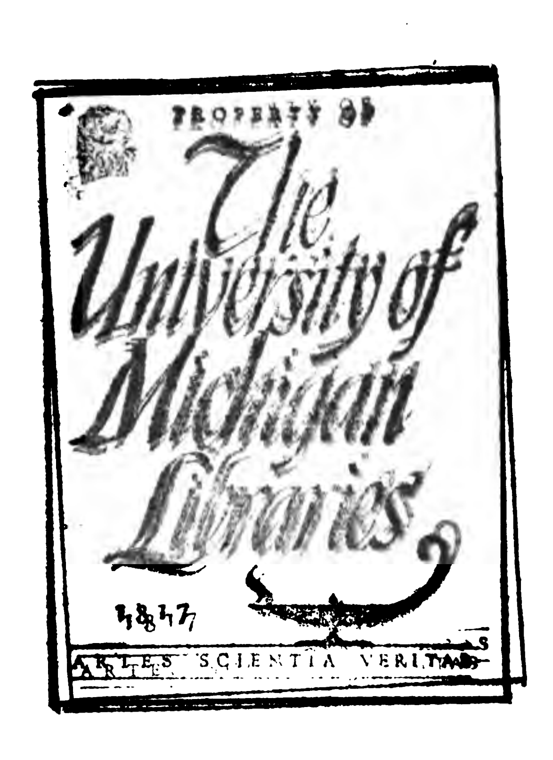
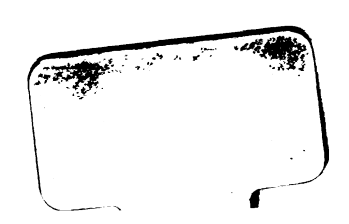

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME VIII.

IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS,

1364.—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET DES ACADÉMIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE TURIN.

Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

QUINTILIEN.

CINQUIÈME ÉDITION.



PARIS.

DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS S. G. 17.

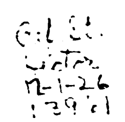
M DCCC XXXVII.

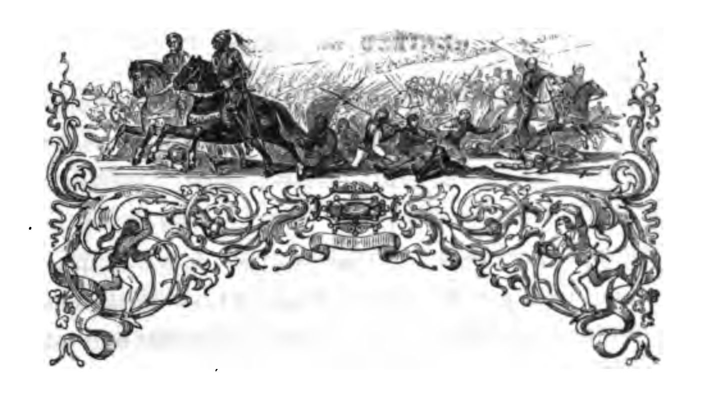
PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE ONZIÈME.

SOMMAIRE.

Entrée du roi à Paris. — Faste du Duc. — Commencemens du gouvernement de Louis XI. — Voyage du comte de Charolais auprès du roi. — Maladie du Duc. — Complot contre le comte de Charolais. — Ambassade du sire de Chimay. — Expédition en Catalogne. — Secours donnés à la reine d'Angleterre. — Entrevue de Louis XI et du roi de Castille. — Procès du comte de Dammartin. — Rachat des villes de la Somme. — Le comte d'Étampes accusé de sortilége. — Entrevue du roi et du Duc à Hesdin. — Voyage du roi en Picardie et en Flandre. — Lettre du Pape au Duc. — Nouveaux projets de croisades. — Réconciliation du Duc et de son fils. — Départ de la croisade. — Le roi fait saisir le comte de Bresse. — Traité du roi et du duc de Milan. — Querelles du roi et du duc de Bretagne. — Nouvelle entrevue du roi et du Duc. — Ambassade d'Angleterre. — La reine vient voir le Duc. — Entrevue du Duc et du roi de Chypre. — Entrevue du Duc et du duc de Savoie. — Mauvais succès de la croisade. — Succession du prince d'Orange. — Succession du comte de Nevers. — Suite des différens du roi et du duc de Bretagne. — Mariage de l'héritier de Dours. — Arrestation du bâtard de Rubempré. — Le Duc part pour Hesdin. — Ambassade du roi au Duc. — Réponse du comte de Charolais. — Réponse du Duc.





PHILIPPE-LE-BON.

1461 — 1465.

Le duc de Bourgogne avait fait d'avance préparer son hôtel d'Artois, et arriva le 30 août à Paris, où il n'était pas venu depuis vingt-six ans. Le roi avait couché ce jour-là à Saint-Denis, et il y avait fait célébrer un service pour la mémoire de son père; puis il se rendit à l'hôtel des Porcherons, bâti

par Jean Bureau, près de la porte Saint-Honoré. Ce fut de là qu'il partit avec son cortége pour entrer dans la ville. Le duc Philippe, monsieur de Charolais, le comte de Nevers, son frère le comte d'Étampes, le seigneur Adolphe de Ravenstein et tous les seigneurs de la cour de Bourgogne, au nombre de deux cent quarante, étaient venus au-devant de lui.

Les magistrats et les corps de la ville lui apportèrent les clefs de la ville à la porte Saint-Denis, par où il devait faire son entrée. Cœur Loyal, héraut de la bonne ville de Paris, lui présenta cinq dames richement vêtues, montées sur de beaux chevaux; elles représentaient les cinq lettres qui forment le nom Paris [1].

Le cortége du roi était nombreux; on disait qu'il avait avec lui douze mille chevaux. Il était vêtu d'une robe blanche de satin, d'un pourpoint cramoisi et d'un chaperon découpé. Il était monté sur un cheval blanc, en signe de souveraineté; les échevins portaient un dais au-dessus de sa tête. A dix pieds derrière le roi, marchait le duc de Bourgogne, éclatant entre tous par la magnificence de son vêtement et du harnachement de

[1] De Troy.

son cheval. La selle de son cheval et le chanfrein étaient ornés de diamans; ses habits en étaient brodés. On remarquait surtout la bourse qui pendait à sa ceinture, et qui semblait toute tissue de pierreries; enfin on estima qu'il avait sur lui pour un million de joyaux.

Auprès de lui, à gauche, étaient son neveu le duc de Bourbon et son fils le comte de Charolais, puis le duc de Clèves; enfin, tout ce qu'il y avait de princes et de grands seigneurs en France, ceux qui craignaient d'être trop mal dans l'esprit du roi, tels que le comte du Maine, le comte de Foix, et Antoine, comte de Dammartin. Parmi ceux qui étaient présens, beaucoup étaient inquiets, ne sachant pas ce qui allait leur arriver, comment le roi les traiterait, et s'il les conserverait dans leurs offices. Le vieux duc d'Orléans n'aurait pu suivre à cheval; il était à une fenêtre, pour voir passer le cortége; à une autre, étaient la duchesse d'Alençon et son jeune fils.

Il y eut dans toutes les rues de belles représentations et des mystères; on remarqua surtout les sirènes de la rue du Ponceau; c'étaient des jeunes filles toutes nues, plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture, et qu'on avait eu soin de choisir charmantes.

En un autre lieu on avait représenté la prise de la bastille de Dieppe, pour rappeler au roi son plus beau fait d'armes.

Lorsqu'on passa devant les halles, on entendit un boucher s'écrier à haute voix : « O franc et « noble duc de Bourgogne, soyez le bienvenu « dans la ville de Paris; il y a long-temps que « vous n'y étiez venu, bien que vous y fussiez fort « désiré. »

Le roi se rendit à Notre-Dame, il y descendit pour adorer les reliques et prêter le serment accoutumé entre les mains de l'évêque, fit quelques chevaliers, puis alla dîner au Palais, où il tint cour plénière. Le lendemain après dîner, il s'en vint dans son hôtel des Tournelles, et comme il passait dans la rue Saint-Antoine, ayant près de lui le duc de Bourgogne, il y eut encore un boucher qui cria : « Noble duc de Bourgogne, nous « devons vous aimer beaucoup, car vous nous « avez bien gardé notre roi [1]. »

Jamais en aucun temps on n'avait vu une telle affluence de monde à Paris. Des provinces les plus éloignées, arrivaient une foule de gens pour demander des faveurs et des emplois; il régnait

[1] Amelgard.

alors une grande avarice, et chacun voulait avoir sa part de tout l'argent qui se levait sur le royaume. Ceux qui avaient obtenu des offices sous le feu roi, accouraient pour qu'on ne les leur ôtât point; il en venait encore bien plus pour solliciter auprès du roi nouveau, se plaindre qu'on leur avait fait injustice, en demander réparation, et accuser les conseillers du règne précédent d'autant plus fort qu'ils étaient maintenant en disgrâce. Enfin la multitude des demandeurs et des curieux était si grande, que, selon le bruit public, il y avait à Paris cinq cent mille étrangers. On ne savait où se loger; lorsqu'on avait trouvé place dans une maison, il arrivait souvent qu'on en était délogé par les fourriers du roi ou des princes. Les villages voisins étaient remplis. De peur d'une trop grande cherté, on avait fait publier une taxe pour les vivres, les vins et la nourriture des chevaux.

Au milieu de cette foule de princes et de seigneurs, le duc Philippe tenait en son hôtel d'Artois un état qui émerveillait tout le monde. Quand il allait visiter les églises, sa suite n'était jamais de moins que quatre-vingts ou cent chevaliers, parmi lesquels étaient des princes, des ducs, des grands seigneurs. Ses archers étaient richement

équipés. Pour lui, il mettait chaque jour quelques joyaux différens; tantôt une ceinture de diamans, tantôt un rosaire de pierres précieuses, d'autres fois un bonnet ou une aumusse qui en étaient tout brodés. Le peuple de Paris, qui avait vu bien des princes et qui ne se dérangeait pas toujours pour les voir passer[1], courait dans les rues pour regarder le duc de Bourgogne chaque fois qu'il sortait.

Son hôtel n'était pas une moindre curiosité; on y venait de toutes parts pour en admirer les magnificences; il avait fait venir les plus belles tapisseries d'Arras, rehaussées de soie, d'argent et d'or. On admirait surtout celle qui représentait l'histoire de Gédéon; il l'avait fait faire en l'honneur de la Toison-d'Or; car il disait parfois que c'était de Gédéon qu'il avait pris l'idée de son ordre, et non de Jason qui n'avait point gardé sa foi.

Son buffet était une merveille; les gradins en étaient couverts de la plus riche vaisselle d'or et d'argent qu'il y eût au monde; à chaque coin était une corne de licorne; on n'en connaissait qu'une en France, qu'un roi avait donnée au

[1] Duclercq.



Le Duc de Bourgogne bon compagnon.

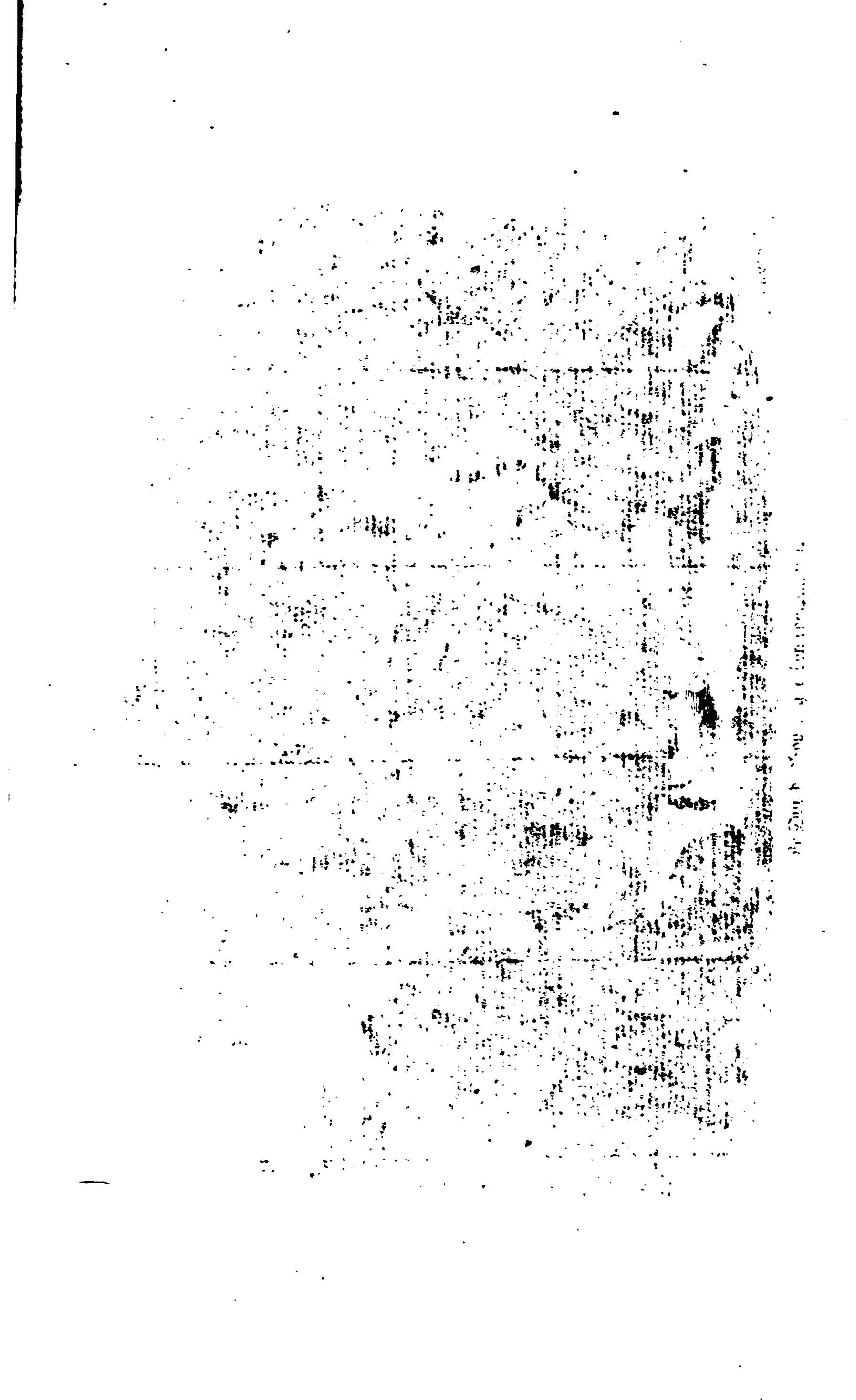
trésor de Saint-Denis, [illegible]

Il avait fait dresser dans sur [illegible] un pavillon qui était en velours, doublé de [illegible] partout de feuill[illegible] armoiries de toutes ses [illegible] Il [illegible] de grands festins aux princes, aux princesses, aux seigneurs et aux dames; il [illegible] parfois les plus notables bourgeois [illegible]

En une telle occasion, on n'avait garde d'oublier les joutes; il y en eut de fort belles à l'hôtel des Tournelles. Le comte de [illegible], Adolphe de Clèves, le bâtard [illegible] les sires de la Gruthuse, d'Esquerdes [illegible] en tinrent une contre tous venants. Le duc de Bourgogne y vint ce jour là [illegible] la duchesse d'Orléans, et devant lui, sur le cou de son cheval, une jeune fille de quinze ans, la plus belle de Paris, disait-on, que la duchesse avait prise avec elle pour sa beauté. Ce jour-là il y avait encore plus de foule pour le regarder passer, tant on trouvait curieux de voir un si grand prince se montrer ainsi aimable compagnon.

Le roi Louis n'imitait en rien les façons du duc de Bourgogne; il aimait la simplicité [illegible]

[illegible] de La [illegible]



trésor de Saint-Denis, encore était-elle fort petite.

Il avait fait dresser dans son jardin un pavillon qui était en velours doublé de soie, brodé partout de feuilles et d'étincelles d'or, avec les armoiries de toutes ses seigneuries. Il y donna de grands festins aux princes, aux princesses, aux seigneurs et aux dames; il y invita même parfois les plus notables bourgeoises de la ville[1].

En une telle occasion, on n'avait garde d'oublier les joûtes; il y en eut de fort belles à l'hôtel des Tournelles. Le comte de Charolais, Adolphe de Clèves, le bâtard de Bourgogne, les sires de la Gruthuse, d'Esquerdes de Miraumont, en soutinrent une contre tous venans. Le duc de Bourgogne y vint ce jour-là ayant en croupe sa nièce la duchesse d'Orléans, et devant lui, sur le cou de son cheval, une jeune fille de quinze ans, la plus belle de Paris, disait-on, que la duchesse avait prise avec elle pour sa beauté. Ce jour-là il y avait encore plus de foule pour le regarder passer, tant on trouvait curieux de voir un si grand prince se montrer ainsi aimable compagnon.

Le roi Louis n'imitait en rien les façons du duc de Bourgogne; il aimait la simplicité dans les ha-

[1] Olivier de La Marche.

billemens. En ce moment, son plus grand favori était Antoine de Châteauneuf, sire du Lau; pour faire voir quelle amitié il lui portait, il se plaisait à se vêtir d'un habit pareil au sien. D'ailleurs le roi ne semblait pas homme à dépenser ainsi de l'argent en fêtes et réjouissances; hormis la chasse, pour laquelle il n'épargnait rien, et les fantaisies qu'il avait parfois pour telle ou telle femme ou fille qui lui plaisait, il réservait les finances pour ses affaires, et surtout pour gagner des gens qui le servissent bien dans ses volontés[1].

Du reste, il avait besoin de se montrer habile pour sortir de tous les embarras où il semblait empressé de se jeter. Sans écouter les conseils du duc Philippe, il continuait à changer tout ce qu'avait fait son père, et surtout à renouveler tous les offices. Ce n'était pas une besogne facile. Lui sachant cette volonté, les demandeurs se présentaient de tous côtés. C'étaient des gens à qui il avait promis; d'autres à qui même il avait signé des cédules du temps de ses disgrâces; puis la foule de ceux qui voulaient le prix de leurs services et de leur dévouement vrais ou faux. Il en

[1] Duclercq.

arrivait de Dauphiné et de Bourgogne. Le roi ne savait auquel entendre ; il donnait aux uns, refusait aux autres, promettait un jour, et le lendemain nommait tel à qui il n'avait pas promis ; enfin tâchait de s'en tirer de son mieux. Il avait même voulu changer tout le Parlement, et pour complaire au duc de Bourgogne, qui croyait avoir tant à s'en plaindre, il lui demanda avis et sembla lui donner charge de faire cette réformation. Le Duc s'en souciait peu ; cependant, pressé par le roi, il présenta une liste de vingt-quatre noms de gens qui lui paraissaient bons et sages. Il advint que le roi n'en prit pas un seul de ceux-là ; se montrant ainsi chaque jour léger à se donner des embarras et habile ensuite pour s'en tirer[1].

Il destitua messire Juvénal de l'office de chancelier, et y mit Pierre de Morvilliers ; Hélie de Tourette fut nommé premier président au lieu de Yves de Scépaux qui devint simple président ; Jean de Saint-Romain fut procureur général au lieu de Jean Dauvet. Enfin, il écarta une grande quantité de gens loyaux et habiles, qu'il eut, par la suite et après un peu d'expérience, la sagesse

[1] Chatelain, nouvelle édition donnée par M. Buchon.

de rappeler preque tous. Sa confiance la plus entière semblait accordée au sire de Montauban, qui ne tarda guère à se rendre odieux à tout le royaume par sa merveilleuse avarice et son iniquité.

Ce ne fut pas tout; le roi accorda abolition entière au duc d'Alençon, et lui rendit tous ses biens; il fit de même grâce pleine et entière au comte d'Armagnac, et le reçut avec une publique bienveillance. Bien plus, il entama aussitôt des négociations avec le pape, lui promettant d'abolir la pragmatique sanction que le feu roi avait pris tant de soin d'établir, d'accord avec le clergé de France, et qu'il avait toujours défendue contre les entreprises du saint-siége. Le roi Louis avait même souffert qu'en sa présence, au service qu'il avait fait célébrer à Saint-Denis pour son père, le légat relevât sa mémoire d'une excommunication prononcée de son vivant contre lui, à cause de la pragmatique. C'était l'évêque d'Arras, ambassadeur de Bourgogne à Rome, et légat du pape en France, qui conduisait cette négociation à Rome; le pape l'avait gagné en lui promettant de le faire cardinal.

Outre tant de changemens, le nouveau roi ne se refusa pas non plus à contenter sa vengeance.

Pierre de Brezé, grand sénéchal de Normandie, malgré la grâce qui avait été comme accordée pour lui au sire de Croy, fut dépouillé de ses charges, mis au ban, appelé en justice et obligé de se cacher. Le Parlement commença aussi des poursuites contre le comte de Dammartin. Tanneguy Duchâtel se retira en Bretagne; Guillaume Cousinot fut emprisonné.

Le peuple n'était pas plus satisfait que les princes et les seigneurs des commencemens du nouveau règne. Lorsque le roi avait été sacré à Rheims, les gens de la commune étaient venus le supplier de diminuer les tailles, les gabelles et autres impôts, non pas seulement dans leur ville, mais dans tout le royaume. C'était en effet la coutume des rois d'en agir ainsi à leur avènement, ou du moins de le promettre, afin de gagner le cœur de leurs sujets[1]. « Je vous remercie, mes « bons et chers amis, leur dit le roi, de me faire « de telles remontrances; je n'ai rien plus à cœur « que de faire cesser toutes sortes d'exactions, « et de remettre le royaume dans ses anciennes « libertés. Je viens de passer cinq ans dans les « pays de mon oncle de Bourgogne. Là, j'ai vu

[1] Amelgard.

« de bonnes villes bien riches, pleines d'habi-
« tans, des gens bien vêtus, bien logés, bien meu-
« blés, ne manquant de rien; le commerce y est
« grand, les communes y ont de beaux priviléges.
« Quand je suis entré dans mon royaume, j'ai
« vu, au contraire, des maisons en ruines, des
« champs sans labourage, des hommes et des
« femmes en guenilles, des visages maigres et
« pâles. C'est une grande pitié, et j'en ai l'âme
« remplie de chagrin. Tout mon désir est d'y por-
« ter remède, et, avec l'aide de Dieu, nous en
« viendrons à bout. » C'était avec ces bonnes paroles qu'il les avait renvoyés contens; mais il ne leur avait rien promis. Le Duc le pressait aussi de donner cette satisfaction à ses peuples; mais le roi Louis n'était pas homme à se laisser conseiller. Jamais on n'avait vu en France prince d'un génie si actif et d'un esprit si subtil; jamais aucun qui comprît mieux et plus vite toutes choses; mais aussi avait-il trop de présomption en son propre sens et trop de méfiance et de dédain du sens d'autrui. D'ailleurs il embrassait tant d'affaires, il se résolvait si hâtivement, il prenait des voies si diverses et parfois si détournées, qu'il commença bientôt à tenir tout le monde en inquiétude, à se donner une renommée peu convenable

à sa royale dignité ; enfin à inspirer au peuple un grand regret pour son père.

Il avait intention de ménager son oncle de Bourgogne, et sans cesse il le mettait en méfiance et en mécontentement ; il lui promettait satisfaction des griefs qui avaient pris naissance sous le gouvernement du feu roi, et puis les maintenait ou les aggravait ; il n'écoutait aucun de ses avis ; il se mettait en secrète intelligence avec les Liégeois mécontens et rebelles ; il voulait forcer le Duc à rompre ses trèves avec le roi Édouard d'Angleterre et à quitter le parti d'York pour favoriser le roi Henri et la branche de Lancastre ; il disgraciait le duc de Bourbon son neveu, et lui ôtait le gouvernement de Guyenne ; il montrait au comte de Charolais une extrême amitié, et semblait se vouloir unir à lui à part de son père ; il avait pris pour intime favori, pour compagnon et serviteur de ses fantaisies amoureuses, Guyot Biche, cet ancien écuyer du comte de Charolais, et que le Duc ne pouvait souffrir ; il se mêlait des affaires de la cour de Bourgogne, réconciliant les deux factions des Croy et du comte de Saint-Pol ; il traversait de toutes façons la volonté, d'ailleurs assez chimérique, que témoignait le vieux Duc d'illustrer ses derniers jours en se faisant chef de la croisade.

Enfin le Duc, tout calme et patient qu'il fût, malgré le respect toujours profond et cérémonieux qu'il montrait à son roi et au chef de sa maison, encore que le séjour de Paris lui plût beaucoup, fut mainte fois prêt à s'en aller. Alors le roi le comblait de flatteries et de caresses pour le retenir et se remettre en bonne intelligence. Au moment de se quitter, lorsque le roi voulut partir pour Amboise, où était sa mère qu'il n'avait pas encore revue, il songea à apaiser tous les mécontentemens de son oncle, et à se séparer de lui en de bons termes. Il s'en vint à cheval lui faire une visite à son hôtel d'Artois. Le Duc en fut prévenu et accourut vite au-devant du roi jusqu'au cimetière des Innocens; puis arrivés dans la cour de l'hôtel, il descendit le premier de cheval et mit un genou en terre devant son royal seigneur, puis ils entrèrent et eurent un long entretien.

Cependant les gens du conseil du roi, de l'Université et de l'évêché de Paris avaient été mandés. « Messieurs, dit le roi, voici mon oncle, le seul « du monde à qui je dois le plus de reconnais« sance; je tiens de lui ma vie et ma couronne. « Il va retourner chez lui, et moi je vais en Tou« raine. Je vous prie et vous commande de faire

« une procession générale où vous prierez pour « lui, pour moi et pour le salut du royaume, « qu'il tient en grande part dans sa main. Il est « mon père, mon sauveur; je veux que vous le « disiez ainsi dans vos prières et vos sermons. « Vous n'en pouvez faire envers lui plus que « vous ne devez, et moi je lui dois plus que vous « tous. »

Le Duc était respectueusement confus d'être ainsi traité. Il s'excusait, et s'humiliait devant une si grande bonté du roi; mais le roi, avec son beau et facile langage, s'étendait de plus en plus sur les louanges du Duc et sur sa reconnaissance. Les Bourguignons disaient bien entre eux que c'était eau bénite de cour et rien de plus, mais il fallait s'en montrer satisfaits et glorifiés.

Le lendemain la procession se fit, comme il avait été prescrit; puis le jour d'après, 24 septembre, le roi se mit en route; le Duc alla le conduire hors de la ville en grande pompe. Leurs adieux montrèrent tant d'affection et de confiance que le peuple en était tout attendri.

Six jours après, le duc de Bourgogne quitta Paris, après avoir été solennellement harangué par l'Université et les gens de la ville. En sortant

par la porte Saint-Antoine, il trouva le capitaine de la Bastille, qui, de la part du roi, lui en présenta les clefs, lui disant d'y mettre garnison de ses gens en tel nombre qu'il voudrait. Le Duc le remercia de cette preuve nouvelle de la courtoisie du roi. Il s'arrêta un jour à Saint-Denis pour y faire célébrer un service en l'honneur du roi Charles et des autres souverains ses prédécesseurs, ancêtres de la maison de Bourgogne; puis il continua sa route par Compiègne et par les domaines du comte de Saint-Pol, qui le reçut et le fêta. Ce seigneur était pour lors dans la bonne grâce du Duc; le roi l'avait aussi réconcilié, du moins en apparence, avec le sire de Croy.

Le comte de Charolais était allé en Bourgogne; il était né dans cette province, mais n'y était jamais venu depuis son enfance. Son séjour fut de courte durée. Il alla en pèlerinage à Saint-Claude, puis se hâta d'aller rejoindre le roi à Tours. Il y reçut l'accueil le plus honorable: tous les seigneurs de la cour allèrent au-devant de lui; le roi descendit dans la cour pour le recevoir. Il logeait dans son hôtel. C'était chaque jour nouvelles preuves d'amitié. Il fut fait gouverneur de Normandie, avec une pension de

trente-six mille francs[1]. Un jour qu'il était à la chasse, le comte du Maine, qui avait fait sa paix avec le roi, revint sans le ramener. Le roi, voyant que monsieur de Charolais était égaré dans la campagne, entra dans une vive colère contre le comte du Maine. Jamais il ne se montra plus troublé. On sonna les cloches dans les villages et on alluma des torches dans les clochers; on courait de tous les côtés pour retrouver le comte. Le roi était d'une impatience toujours plus grande, et rongeait de colère le bâton qu'il avait à la main. Il fit vœu de ne boire ni manger avant d'avoir des nouvelles. Enfin, à onze heures du soir, arriva le sire de Crèvecœur, portant une lettre de monsieur de Charolais. Il avait trouvé un bon gîte, et il écrivait au roi pour prévenir son inquiétude.

Toute cette tendresse n'empêchait pas le roi de conduire les affaires avec sa méfiance accoutumée. Le duc de Bretagne avait envoyé pour ambassadeur le sire Tanneguy Duchâtel[2], qui était entré à son service, et il annonçait sa prochaine arrivée pour faire hommage de ses seigneuries. Le

[1] Duclercq.

[2] Histoire de Bourgogne.

roi sut que le comte de Charolais s'était entretenu en particulier avec le sire Duchâtel. Tout son soin fut alors d'empêcher les deux princes de se voir. Il voulut d'abord s'en aller lui-même en Bretagne, à Saint-Sauveur-de-Redon, pour acquitter, disait-il, un vœu qu'il avait fait. Mais le duc arrivait; alors le roi se hâta de faire ses adieux au comte de Charolais, et de le faire repartir. Ils se quittèrent grands amis. Cependant, au même moment, le roi, malgré la promesse qu'il avait faite au duc de Bourgogne, avait renouvelé une alliance avec les Liégeois et fait grand accueil à leurs ambassadeurs.

Pour les affaires d'Angleterre, il semblait de plus en plus incliner à prendre un parti opposé à celui que favorisait le duc de Bourgogne. La reine Marguerite, chassée par Édouard, fils du duc d'York, qui s'était fait couronner roi, était toujours en Écosse. Le duc de Somerset avait été envoyé de sa part au roi Charles pour en obtenir quelque secours. Arrivé en France après la mort de ce prince[1], il avait été pris par les serviteurs du roi Louis, mais conduit à Tours, où il fut honorablement reçu.

[1] Duclercq.

Parmi les motifs qui divisaient le duc de Bourgogne et son fils, un des principaux était leur diversité d'opinion sur l'Angleterre. Monsieur de Charolais souhaitait hautement la prospérité de la maison de Lancastre, d'où sa mère était sortie. Le Duc, plus par politique que par affection[1], favorisait la maison d'York, et s'était hâté de reconnaître Édouard IV. Le roi de France parut céder aux instances de monsieur de Charolais. En faisant bon accueil au duc de Somerset, il lui donna de l'argent et lui promit de recevoir en France la reine Marguerite. Le duc de Somerset, en retournant en Angleterre, passa par la Flandre et séjourna quelque temps à Bruges sans y être inquiété; car le Duc, non plus que le roi, quel que fût le penchant de chacun d'eux, ne se regardaient point comme alliés avec York ni avec Lancastre.

On commença à s'apercevoir bientôt que le roi ne gouvernait point de façon à maintenir le repos aussi bien que son père. A peine avait-il quitté Paris, qu'une forte sédition éclata à Rheims. Les habitans, d'après les paroles du roi, avaient conçu l'espérance de voir les aides abolies, ou du moins

[1] Comines.

fort diminuées. Quand il fallut renouveler le bail, le peuple s'y opposa. Des fermiers et des maltôtiers furent mis à mort. Tous les papiers furent brûlés en pleine rue. Le roi y envoya le maréchal Rohaut; il usa d'adresse. Afin de ne point éprouver de résistance ouverte, il fit déguiser un grand nombre de ses gens en laboureurs ou en artisans. Étant ainsi entrés dans la ville, ils étaient les maîtres avant que le peuple eût songé à se défendre. Les chefs de la rébellion furent écartelés, et environ cent personnes. décapitées ou pendues. L'intercession du duc de Bourgogne épargna à la commune de plus grandes rigueurs.

Il y eut de pareilles émeutes et de pareils châtimens dans plusieurs autres villes, à Angers, à Alençon, à Aurillac.

Bientôt après, le roi se trouva en grande contradiction avec le Parlement, au sujet de la pragmatique. Ce qui l'avait surtout porté à abolir cette sage ordonnance, c'était le désir de disposer des évêchés et des abbayes pour se faire des créatures et accroître son pouvoir. On alléguait, à la vérité, que l'élection par le chapitre ou les religieux donnait lieu à beaucoup de cabales; mais les hommes sensés y voyaient encore moins d'abus que dans les choix qui allaient se faire par la fa-

veur du roi ou la protection de ses conseillers. Du reste, le roi, en accordant au pape une abolition que ce pontife désirait bien plus vivement encore que lui, avait espéré en obtenir l'investiture du royaume de Naples pour la maison d'Anjou. L'évêque d'Arras, qui ne cherchait dans cette affaire que son propre avantage, se fit faire cardinal, ne se mit pas en peine des intérêts du roi René, et le pape demeura favorable au parti d'Aragon. Ainsi le roi se laissa tromper et sacrifia la liberté du clergé de France, contre l'avis de son Parlement, sans réussir à ce qu'il avait espéré. Ce fut une grande joie à Rome que cette abolition de la pragmatique; il y eut des processions, des feux de joie; on fit une figure représentant la pragmatique, et elle fut brûlée publiquement. Le roi eut quelque confusion d'avoir été ainsi trompé; selon son caractère, il en fut quitte pour laisser le Parlement agir en toute liberté et maintenir la pragmatique. Ce fut pendant tout son règne et pendant long-temps encore une querelle non terminée entre la France et le pape.

Le roi reçut l'hommage du duc de Bretagne, et se mit fort en peine pour que ce prince ne gagnât aucun de ses serviteurs. Il voyait bien qu'avant peu on tramerait quelque chose contre sa puis-

sance. Le duc de Bretagne avait apporté de riches présens pour distribuer à la cour. Le roi défendit aux seigneurs de les accepter; il n'y eut guère que le comte de Dunois et l'amiral à qui il fut permis d'offrir une fête au duc. Le roi s'en alla ensuite faire son pèlerinage à Redon, non sans donner beaucoup d'inquiétude au duc de Bretagne, car on craignait toujours qu'il n'eût quelque dessein en tête, et chacun commençait à ne se guère fier à ce qu'il disait.

En partant de Bretagne, le roi, toujours vêtu d'une robe de pèlerin en bure grise, avec un gros chapelet au cou, en très-petite compagnie, lui sixième, mais suivi à quelque distance d'une garde de cent vingt hommes, s'en alla, en traversant le Poitou, jusqu'à Bordeaux. C'était en cette ville qu'était mort, peu auparavant, Pothon de Saintraille, maréchal de France. Il avait été un des plus vaillans capitaines du roi Charles VII. Toujours il avait tenu loyalement son parti, sans qu'on eût de reproches à lui faire. De tous ceux qui avaient combattu avec tant de courage dans le temps où tout semblait perdu, aucun n'était demeuré si célèbre que Saintraille. On disait communément que, si le royaume n'avait pas été perdu, c'était grâce à lui et à la Hire.

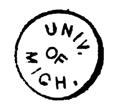


[illegible] porté de [illegible] pour discerner la [illegible] Le [illegible] aux seigneurs [illegible] que le [illegible] [illegible] au Duc de B[illegible] qu'il [illegible] [illegible] encourageait à ne [illegible]

[illegible] d'une robe de [illegible] grosse, avec un gros [illegible] petite compagnie, lui [illegible] face d'un [illegible] [illegible] en traversant le [illegible] [illegible] auparavant [illegible] de France, il avait été un des [illegible] capitaines du roi Charles VII [illegible] son parti [illegible] lui faire. De [illegible] [illegible] perdre aucun [illegible] [illegible] mitraille. On disait [illegible] royaume n'avait [illegible] à la [illegible]



Pothon de Saintrailles.


UNIV.
OF
MICH.

Pendant que le roi visitait ainsi son royaume, le duc de Bourgogne tomba grièvement malade à Bruxelles, au mois de février 1462.

On désespéra de sa vie; les médecins regardaient sa mort comme certaine. Son fils, qui était au Quesnoy, accourut en grande hâte; il ordonna des processions et des prières publiques dans toutes les villes des États de Bourgogne, et le peuple les faisait de grand cœur, tant on craignait de perdre un si digne seigneur [1]. Son fils lui montra une extrême tendresse; il le veillait jour et nuit, et passa quatre jours sans se coucher. « Mon « fils, lui disait le Duc, car il avait sa connais- « sance, ne vous mettez point tant en peine pour « moi; vous pourriez en tomber malade, et j'en « serais bien affligé. Puisqu'il plaît à Dieu que je « le sois, il vaut mieux que ce soit moi seul. » Mais son fils ne le voulait point quitter, et même, lorsque pour contenter son père il feignait de s'aller reposer, il était toujours là auprès du lit. La Duchesse était sortie de son ermitage de Nieppe et lui donnait tous ses soins.

Pendant que le Duc était malade, on apprit que le chancelier de Bourgogne venait d'être frappé

[1] Duclercq.

de paralysie à Autun, sans nulle espérance de le conserver. Il y avait plus de quarante ans que messire Nicolas Raulin remplissait ce haut office. C'était le plus ancien conseiller du Duc. Il l'avait assisté et servi fidèlement, en homme docte et habile, dans toutes ses affaires. Jamais le Duc n'avait eu à s'en plaindre, sinon que parfois il l'avait trouvé grandement avide d'argent et bien âpre à se faire riche. En plus d'une occasion, apprenant quelque nouveau trait d'avare rapacité de son chancelier, le Duc s'était écrié : « Ah! « Raulin, c'est trop. » Mais comme du reste il était de bon conseil, toujours sage, dévoué, entendant bien les intérêts de son maître, jamais il n'était tombé dans sa disgrâce. Par progrès du temps, il était devenu un bien grand personnage : ses fils étaient des plus importans à la cour de Bourgogne, et il en avait un évêque d'Autun et cardinal. Ce fut lui qui assista son père en son dernier moment. Il laissa de grands dons aux églises d'Autun et fonda un bel hôpital à Beaune; « ce qui était justice, disait le peuple; car il ne « devait pas moins aux pauvres, lui qui en avait « tant faits par son avarice. »

Le Duc aimait tellement son chancelier, qu'il fallut de grands ménagemens pour lui apprendre

cette mort : elle lui frappa l'esprit; il lui parut que c'était un présage et un avertissement; qu'il devait peu tarder à suivre ce vieux compagnon de ses travaux, et que son gouvernement était fini, puisque celui qui en scellait tous les actes lui était retiré[2]. Cependant le Duc en réchappa pour cette fois; sa convalescence fut longue, et jamais il ne retrouva toutes ses forces ni sa santé.

Les médecins ordonnèrent qu'il se fît raser la tête, et comme il ne voulait pas être le seul, il ordonna que tous les gens de sa cour, et même toute la noblesse, se fissent aussi couper les cheveux[3]. Il y eut plus de cinq cents gentilshommes qui s'empressèrent de lui obéir tout aussitôt. Messire Pierre de Hagenbach et quelques autres de ses serviteurs furent préposés à l'exécution de cette ordonnance; dès qu'ils voyaient un homme noble avec des cheveux longs, ils les lui faisaient couper au plus vite.

Vers le mois de juillet de cette année, un pauvre gentilhomme de Bourgogne, nommé Jean d'Igny, s'en vint trouver le comte de Charolais, et lui ra-

[1] 1442, v. st. L'année commença le 18 avril.

[2] Chatelain. — Loisel : Dialogue des avocats. — Bayle, article *la Vacquerie*.

[3] La Marche.

conta qu'il avait, quelque temps auparavant, été chargé d'aller en Lombardie chercher du poison pour le faire mourir ; cette commission, disait-il, lui avait été donnée par Coustain, premier valet de chambre du Duc. Il remit plusieurs lettres de Coustain, où il était question de ce complot. Coustain refusait maintenant de lui payer la somme d'argent qu'il lui avait promise, et ils étaient en furieuse querelle [1]. D'Igny se porta formellement accusateur, et le comte lui ordonna d'aller tenir prison à Rupelmonde. Ensuite il se rendit chez le Duc, et lui dit : « Je viens, non comme votre fils « légitime et unique, mais comme le plus pauvre « homme de vos États, vous demander justice d'un « homme de votre hôtel. » Il raconta ce qu'il venait d'apprendre, et montra les lettres, qui étaient en effet de l'écriture de Coustain. Le Duc lui promit que justice serait faite. Or, il n'avait point de serviteur qui lui fût plus cher que Coustain ; il se fiait pleinement à lui, et lui accordait toute faveur. Il y avait bien peu d'offices qui ne fussent donnés à sa recommandation, et sur lesquels il n'eût quelque chose. Le Duc l'avait fait chevalier [2] ; il

[1] Duclercq. — Meyer. — Histoire de Bourgogne.

[2] Histoire de Bourgogne.

était riche de cent mille florins, et ses gages étaient de dix mille par an : lui, qui était arrivé dans l'hôtel vêtu d'une méchante robe de toile, mandé par un de ses parens, garde des joyaux.

Le lendemain, le Duc était à sa fenêtre avec la Duchesse, regardant dans le parc; il vit Coustain qui, selon sa coutume, s'amusait à chasser, car tout lui était permis. Le Duc l'appela; l'autre croyait que c'était pour rire et plaisanter ainsi qu'à l'ordinaire. « Coustain, lui dit le Duc, il y « a un homme à Rupelmonde qui charge grande« ment ton honneur; je te commande d'y aller « avec le sire d'Auxy; va mettre tes houseaulx, et « pars tout de suite. » Coustain alla s'habiller richement, monta un beau cheval, se fit suivre de quatre hommes à lui, et s'en alla à l'hôtel du ber d'Auxy. On se mit en route avec une escorte d'archers, ce qui commença à étonner Coustain. Lorsqu'on fut hors de la ville, le sire d'Auxy lui commanda de quitter son destrier et de monter sur une petite haquenée, car il était prisonnier.

Le comte de Charolais arriva à Rupelmonde aussitôt qu'eux; il voulut interroger lui-même Coustain; le bâtard de Bourgogne, l'évêque de

Tournai et le sire de Croy furent présens. D'Igny fut amené et renouvela sa déclaration. Il y eut de vives paroles entre l'accusé et lui; cependant, sur les menaces de la torture, Coustain avoua tout, dit-on; seulement il commença par dire que cette drogue était, non point pour faire périr le comte, mais pour gagner sa bonne grâce. On lui fit ensuite confesser que c'était un poison qui ne devait laisser vivre monsieur de Charolais qu'un an après qu'il l'aurait pris. Après tous ces aveux, qui furent tenus fort secrets, le prisonnier fut traduit devant le conseil du Duc et condamné. Il demanda à parler au comte avant de mourir, et l'on ignora ce qu'il lui avait dit. On vit de loin que, presque à chaque parole, monsieur de Charolais faisait le signe de la croix, comme s'il eût appris quelque chose de grave et de merveilleux. D'Igny fut aussi exécuté pour n'avoir révélé le complot que parce que l'autre lui avait refusé son paiement. Il ne voulait point croire que Coustain eût péri, et l'on fut obligé de lui montrer sa tête pour le persuader. On saisit aussi un chanoine d'Arras, grand ami de Coustain; celui-là se sauva de prison, et au bout de quelque temps revint à Arras, où on le laissa paisible. Les biens de Coustain avaient été confisqués; le Duc les rendit à sa veuve. Le

bruit se répandit aussi que c'était lui qui avait empoisonné madame de Ravenstein, morte quelque temps auparavant, parce qu'elle avait trouvé mauvais que sa femme tînt un plus grand état qu'une princesse. Toute cette affaire parut fort singulière; on en parla beaucoup, mais on en savait peu de chose.

Cependant la reine d'Angleterre était arrivée en France; le roi l'avait fort bien reçue; il avait tenu avec elle sur les fonts de baptême le fils que venait d'avoir la duchesse d'Orléans, et qui depuis fut le roi Louis XII. Il lui faisait espérer des secours contre le roi Édouard. Dans le même moment, le duc de Bourgogne négociait pour le renouvellement des trèves. Le roi lui envoya une ambassade à ce sujet, et l'on devait en outre lui demander son consentement pour établir la gabelle du sel en Bourgogne. Jamais elle n'y avait été reçue, et le traité d'Arras s'y opposait expressément; le Duc s'y refusa, comme on peut croire. Quant aux affaires d'Angleterre, il répondit qu'il avait conclu, non une alliance, mais des trèves avec le roi Édouard, ainsi qu'il en avait le droit. Le roi de France n'en fit pas moins publier une défense générale à tous ses sujets de donner aide ou renfort aux Anglais, et même de commercer

avec eux. Le duc de Bourgogne envoya Jean de Croy, sire de Chimay, en ambassade, pour se plaindre de la manière dont on en usait envers lui[1]. Le sire de Chimay eut à grand'peine une audience du roi; encore ne fut-elle pas solennelle; le roi permit seulement que l'ambassadeur du Duc lui parlât, comme il sortait de sa chambre; et, sans presque l'écouter, il dit: « Quel homme est-ce « donc que le duc de Bourgogne? est-il donc d'une « nature ou d'un autre métal que les autres prin- « ces et seigneurs du royaume? » Le sire de Chimay se sentit offensé d'entendre ainsi parler de son maître. « Oui, Sire, répliqua-t-il, il est d'un « autre métal, car il vous a gardé et soutenu con- « tre la volonté du roi Charles votre père, et « contre l'opinion de tous ceux qui vous étaient « opposés dans le royaume, et nul autre prince « ou seigneur ne l'eût osé faire. » Le roi ne répondit rien, et rentra dans sa chambre. Chacun demeura surpris de la témérité du sire de Chimay. « Comment avez-vous osé parler ainsi au roi? » lui dit le comte de Dunois. « Quand j'aurais été « à cinquante lieues d'ici, répliqua le seigneur « bourguignon, si j'avais cru que le roi eût seule-

[1] Duclercq.

« ment la pensée de m'adresser de telles paroles, « je serais revenu exprès pour lui parler comme « j'ai fait. »

Cependant il n'en résulta pour le moment aucune brouillerie ouverte entre les deux princes. Le roi était occupé à d'autres soins; il s'était rendu dans les provinces du midi pour y traiter une affaire où l'engageait le comte de Foix. Ce seigneur, après avoir été un des plus puissans conseillers du feu roi Charles, venait de conclure son arrangement avec le roi Louis, et avait obtenu en mariage, pour son fils le vicomte de Castelbon, madame Madeleine de France. Il travaillait à obtenir des secours du roi pour le roi d'Aragon son beau-père.

Jean II, roi d'Aragon, avait épousé l'héritière de Navarre; il en avait eu un fils et deux filles. Lorsque son fils, qu'on nommait le prince de Viane, eut atteint sa majorité, il réclama la couronne de Navarre, à laquelle il avait droit, car sa mère était morte. Le roi, gouverné par sa seconde femme, fit emprisonner le prince de Viane. La révolte d'une portion de ses sujets le contraignit à mettre son fils en liberté, mais il ne sortit de prison que pour mourir peu après, non sans soupçon de poison. Pour se procurer un appui

contre le parti qui lui était opposé, le roi d'Aragon s'engagea à laisser la Navarre après sa mort au comte de Foix son gendre; pour mieux l'assurer de cet héritage, il lui livra même son autre fille Blanche, que le roi de Castille, Henri-l'Impuissant, avait répudiée. Elle mourut en prison, et y fut, disait-on, assassinée.

Tous ces crimes ne firent qu'exciter plus vivement à la révolte la Catalogne et le Roussillon. La reine d'Aragon était assiégée dans Gironne, et cette forteresse était vivement pressée. Ce fut alors que le roi Louis, après avoir eu une entrevue avec le roi d'Aragon, lui prêta une somme d'environ sept cent quatre-vingt mille livres, destinée à solder onze cents lances françaises, que le comte de Foix emmena tout aussitôt en Catalogne. Le maréchal de Cominges, le sire d'Albret, Geoffroy de Saint-Belin, Jean et Gaspard Bureau, enfin les meilleurs capitaines de France, faisaient partie de cette entreprise. Le prix que le roi avait mis à ce secours était de retenir en ses mains le comté de Roussillon et la Cerdagne jusqu'à parfait remboursement.

Ce fut après avoir terminé ce traité que le roi revint en Touraine, et qu'il commença à s'occuper des intérêts de la reine d'Angleterre; mais

il ne voyait pas grand'chose à gagner de ce côté, et ne se portait à aucune grande entreprise pour la secourir. Il recevait en même temps les ambassadeurs du roi Édouard. Enfin madame Marguerite signa un traité où elle s'engageait à rendre Calais à la France, si le roi Henri était remis sur le trône; le roi de France lui prêta une somme de vingt mille livres, et envoya environ deux mille combattans sous les ordres du sire de Brezé; cet ancien favori du roi Charles, après avoir été tenu quelques mois en dure prison à Loches, venait de se réconcilier avec le roi. Toutefois, s'il lui confiait une entreprise si hasardeuse, c'était bien dans l'espoir, disait-on, qu'il n'en reviendrait pas[1].

Cette expédition ne fut pas heureuse, mais le sire de Brezé s'y fit grand honneur et n'y périt point. Le vaisseau qui portait la reine fut d'abord séparé par les vents du reste de la flotte. Le sire de Brezé fut contraint de débarquer dans une petite île près de la côte. Il y fut assailli par des forces considérables, perdit presque tout son monde, et parvint cependant, dans une barque, jusqu'à Berwick, où il amena à la reine ce qui lui

[1] Duclercq. — Hollinshed.

restait de compagnons. Tout manquait en même temps à cette malheureuse princesse. Le duc de Somerset et les autres seigneurs d'Angleterre qui avaient toujours tenu son parti venaient de se soumettre et l'abandonnaient. Elle ne perdit point courage; le roi son mari vint la rejoindre. Ils s'avancèrent, presque sans nulles forces, dans le comté de Northumberland. Peu à peu leur parti reprit de l'espérance et de l'ardeur. Le duc de Somerset et ceux qui avaient fait serment au roi Édouard revinrent à leurs premiers sentimens. La reine eut, bientôt après, une armée considérable; mais la fortune lui fut contraire. Elle perdit une grande bataille à Exham; toute son armée fut dispersée. Les principaux seigneurs de son parti furent faits prisonniers et mis à mort. Le roi son mari, errant et fugitif, eut peine à s'échapper.

Pour la reine, au milieu de la déroute, elle se jeta dans une forêt avec son jeune fils. Des voleurs la rencontrèrent, la dépouillèrent de ses riches joyaux, et l'auraient peut-être mise à mort, si une querelle ne s'était émue entre eux pour le partage du butin. Pendant qu'ils se battaient, elle s'enfonça plus avant dans le bois; elle y rencontra un autre brigand. Abattue par la fatigue et ne sa-



[illegible] rité d'Anjou après le [illegible]

[illegible] manquait en même [illegible] Le duc de [illegible] d'Angleterre [illegible] tout son parti venaient de [illegible] Elle ne perdit [illegible] mari vint la rejoindre. [illegible] ur. Le duc de So- [illegible] que [illegible] fait serment au roi [illegible] premiers sentimens. [illegible] armée considé- [illegible] lui fut contraire. Elle perdit [illegible] toute son armée [illegible] seigneurs de son parti furent faits prisonniers et mis à mort. [illegible] errant et fugitif, eut peine à [illegible]

[illegible] déroute, elle se [illegible] son jeune fils. Des voleu[illegible] [illegible] la dépouillèrent de ses riches[illegible] [illegible] auraient peut-être mise à mort, si [illegible] s'était [illegible] entre eux pour le [illegible] Pendant qu'ils se battaient, elle [illegible] dans le bois [illegible] Abattue par la fatigue et ne sa-



Marguerite d'Anjou apres la bataille d'Exham.

manquait de même

de

d'Angleterre

tenu son parti

Elle ne perdit

point mari vint la rejoindre.

le parti

Le duc de So-

serment au roi

premiers sentimens.

armée considé-

Elle perdit

son armée

seigneurs de son

parti prisonniers et mis à mort.

errant et fugitif, eut peine à

défaite, elle se

son jeune fils. Des voleurs

ses riches

peut-être mise à mort.

s'était pour le

dans le bois

abattue par la fatigue et ne



Marguerite d'Anjou apres la bataille d'Exham.

chant que devenir, elle résolut de se confier à cet homme. « Sauve le fils de ton roi, » lui dit-elle. Il ne la trahit point, l'aida dans sa fuite et lui servit de guide. Elle gagna la côte, se mit dans un bateau de pêcheur, et arriva à l'Écluse dans les États du duc de Bourgogne. Le sire de Brezé était resté enfermé dans la forteresse d'Alnewick. Les Anglais l'y assiégèrent; il refusa de se rendre, et attendit le secours des Écossais, qui en effet vinrent le délivrer. Il se hâta alors d'aller rejoindre la reine.

Elle s'était rendue au port de l'Écluse, où, par les ordres du duc de Bourgogne, elle avait reçu un honorable accueil. Ce prince n'avait jamais semblé favorable à son parti. Lorsqu'elle avait été triomphante, les fils de son adversaire le duc d'York, s'étant réfugiés à Calais, avaient été secourus par le duc Philippe; en ce moment même, il traitait avec le roi Édouard. Toutefois il n'avait aucun désir de prendre sa querelle, ni de se mettre pour cela en guerre avec le roi de France, qui, de son côté, n'avait pas non plus un grand zèle pour l'autre faction. D'ailleurs nul prince ne savait, en toute occasion, se conduire plus noblement que le duc Philippe. Madame Marguerite était reine d'un grand royaume, de la maison de

France comme lui, femme d'un prince de Lancastre, dont il était aussi proche parent; c'en était assez pour qu'il ne songeât qu'à lui faire honneur. Elle fut partout défrayée aux dépens du Duc. Lorsqu'elle passa à Lille, le comte de Charolais vint au-devant d'elle, loin hors de la ville. Il lui envoya ses archers pour l'escorter, de crainte des coureurs de la garnison de Calais. Elle voulait aller le voir à Hesdin; il la prévint, et arriva jusqu'à Saint-Pol, où il lui donna de grandes fêtes. Comme elle manquait d'argent, il lui remit deux mille écus d'or, et cent à chacune des femmes qui l'accompagnaient. Il fit aussi un riche présent au sire de Brezé, en récompense des bons soins qu'il avait eus pour la reine. Enfin les archers de Bourgogne la conduisirent jusque dans le duché de Bar, chez son frère le duc de Calabre.

Madame Marguerite fut bien surprise et contente d'une telle réception. Elle avait regardé le duc Philippe comme un de ses plus grands ennemis, et elle avait dit souvent que, si elle le tenait, elle lui ferait passer une hache entre la tête et les épaules. Maintenant elle répétait que c'était un grand malheur pour elle d'avoir connu si tard le bon Duc, et que, si elle avait eu plus tôt recours à lui, elle ne serait pas ainsi chassée de son

royaume. Il ne fut pas moins généreux pour les seigneurs de sa faction qui vinrent chercher refuge en ses États. D'abord ils ne s'y montraient point, craignant d'être livrés au roi Édouard. On vit pour lors un duc d'Exeter s'en aller de maison en maison pour trouver sa vie, sans même avoir de chausses à ses jambes. Il était pourtant proche parent de la royale maison de Lancastre, et il avait épousé la sœur du roi Édouard. Le duc de Somerset, frère de celui qui venait d'être décapité, se trouvait tout aussi pauvre et malheureux. Le Duc les découvrit, et leur fit donner une petite pension [1]. Leur misère était un merveilleux exemple des voies de la Providence. C'étaient les fils de ces seigneurs anglais qui, trente ans auparavant, avaient conquis le royaume de France et s'y gouvernaient avec tant d'orgueil; maintenant ils recevaient la charité d'un prince de France. « Voyez, disaient les hommes sages, si Dieu, « comme le croit le vulgaire, ne punit pas les « gens, et s'il endure long-temps les mauvais prin- « ces et les seigneurs de méchante conduite. »

Le roi Louis ne s'obstina point dans les projets contre l'Angleterre. Il était retourné dans les pro-

[1] Comines.

vinces du midi pour terminer l'affaire du Roussillon, que le roi d'Aragon eût bien voulu conserver après l'avoir vendu. Il avait même excité une sédition à Perpignan, et le roi fut obligé d'y envoyer Jacques d'Armagnac, fils du comte de la Marche, et petit-fils du connétable, qui avait alors la plus grande faveur du roi. Il venait d'être fait duc de Nemours et pair du royaume. Ce fut lui qui eut ordre d'aller réduire la ville de Perpignan ; ce qui présenta peu de difficultés.

Le roi d'Aragon avait aussi voulu employer contre le roi de Castille le secours qui lui avait été accordé contre la Catalogne seulement. Mais les Français s'étaient refusés à le servir contre le plus ancien et plus fidèle allié du royaume. Le roi, craignant cependant que Henri IV, roi de Castille, n'eût conçu quelque mauvaise volonté contre lui, proposa une entrevue, et vint à Bayonne pour y régler les différens de la Castille et de l'Aragon, dont il avait désiré être le médiateur et l'arbitre. Il espérait bien y gagner quelque chose, et voulait faire valoir les droits qu'il prétendait sur la Biscaye. Après plusieurs conférences tenues à Bayonne, il conclut enfin un traité, dont aucune des parties ne fut contente, pas même lui, qui n'eut point ce qu'il désirait. Il

avait cependant gagné à ses intérêts le connétable d'Aragon, en lui faisant une pension de vingt mille livres.

L'entrevue des deux rois se fit ensuite au bord de la Bidassoa[1]. Le roi et les seigneurs de Castille s'y montrèrent avec grande magnificence; le roi Louis avec sa simplicité accoutumée, qu'imitaient, pour lui plaire, tous les gens de sa cour. Il avait un habit court de gros drap et un chapeau tout uni, avec une image en plomb. Les Espagnols se moquaient de son avarice. De leur côté les Français se raillaient du roi de Castille, qui était laid et de mauvaise façon, qui ne montrait ni esprit ni volonté, et se laissait conduire absolument par ses conseillers, surtout par son favori Bertrand de la Cueva, comte de Lodesma. C'était un homme de petite condition, qui était devenu riche et puissant en gouvernant le roi de Castille et en gagnant aussi la faveur de la reine sa femme. Il étala une magnificence qui donna aussi beaucoup à parler. La voile du bateau dans lequel il passa la rivière était en drap d'or; il portait des brodequins brodés en pierres précieuses.

Les deux rois allèrent ensemble au château

[1] Comines.

d'Ustaritz, où était venue la reine d'Aragon, et se quittèrent, après deux jours, avec moins de bonne volonté l'un pour l'autre qu'ils n'en avaient auparavant.

Lorsqu'à son retour le roi passa à Bordeaux, le comte de Dammartin, ennuyé de vivre dans la crainte et dans la retraite, vint se présenter. Le sire de Bort, écuyer du roi, voulut bien l'introduire. « Demandez-vous justice ou miséricorde? « lui dit le roi. — Justice, répondit le comte de « Dammartin. — Hé bien! je vous bannis pour « toujours du royaume. » Aussitôt il lui fit donner une forte somme et des archers pour le conduire jusqu'en Allemagne. Le sire de Bort fut ensuite condamné, par le parlement de Toulouse, à demander pardon à genoux au roi, pour avoir follement et indiscrètement introduit en son hôtel le comte de Dammartin [1].

Le parlement de Paris continuait cependant sa procédure; les biens du comte de Dammartin avaient été mis sous la main du roi. Le sire Charles de Melun, maître d'hôtel du roi, capitaine de Vincennes, gendre du baron de Montmorency, s'en était fait donner la garde, et comptait bien en

[1] Arrêt du parlement de Toulouse : Legrand.

avoir la possession. Pour plus de précaution, il voulut d'abord s'assurer les meubles; avec son frère, le sire de Nantouillet, il s'en alla à Saint-Fargeau, à Dammartin, à Rochefort, au superbe hôtel Beautreillis à Paris, enfin à tous les logis du comte, enlevant la vaisselle d'argent, les tapisseries, les lits, les papiers, et jusqu'aux grilles de fer qui fermaient les cours. Puis il n'eut plus d'autre soin que de faire condamner le comte de Dammartin, et de solliciter contre lui, au nom du roi, les juges du Parlement. Il alla même jusqu'à supprimer une déclaration écrite qu'il avait été chargé par le roi de remettre au procureur général, quand il sut qu'elle serait plutôt favorable que contraire à l'accusé [1].

Le sire de Melun se réunit ensuite avec les héritiers de Jacques Cœur, qui, munis de lettres du roi, appelaient du jugement rendu contre leur père par des commissaires intéressés, et demandaient la restitution de leurs biens.

Le comte de Dammartin crut que sa présence lui serait plus favorable que nuisible; il se remit aux mains du bailli de Mâcon, et fut conduit en prison à Paris. Enfin intervint, sur la poursuite

[1] Ordonnances. — Continuateurs de Monstrelet.

du sire de Melun, un arrêt qui déclara Antoine de Chabanne, comte de Dammartin, convaincu des crimes qu'on lui imputait, le condamna au bannissement perpétuel dans l'île de Rhodes, et confisqua tous ses biens. Une part fut rendue aux enfans de Jacques Cœur, dont il avait été le juge, et qu'il avait frauduleusement dépouillé. La déposition qu'il avait jadis faite contre le Dauphin, lorsque ce prince avait quitté la cour de son père, fut déclarée calomnieuse. Comme ensuite il ne put fournir caution qu'il garderait son ban, il fut enfermé à la Bastille.

Le roi venait encore de terminer une affaire de grande importance, et qui avait occupé longtemps les conseillers de son père. Par le traité d'Arras, les villes de la Somme avaient été engagées au duc de Bourgogne pour une somme de quatre cent mille francs, afin de le payer des dommages qu'il pourrait souffrir en se mettant en guerre avec les Anglais. Du moment que le Duc concluait à lui seul des trèves avec l'Angleterre, ce gage ne lui était plus nécessaire. Sous le feu roi, le conseil de France avait prétendu qu'il existait une promesse secrète du duc de Bourgogne, par laquelle il s'engageait à restituer ces villes sans recevoir aucun paie-

ment[1]; mais on ne produisit pas cette promesse, et l'enquête qui fut faite à ce sujet ne donna pas de preuves suffisantes. Le roi Louis pensa que, même en acquittant les quatre cent mille francs, il ferait une chose utile à sa puissance et au royaume. Déjà il avait traité de ce rachat avec le comte de Charolais; le trouvant peu favorable, il lui avait laissé espérer que l'affaire serait différée jusqu'à la mort du duc Philippe.

Cependant le roi avait un autre moyen, et plus efficace encore, d'en venir à ses fins auprès de la cour de Bourgogne. Il avait de plus en plus mis dans ses intérêts les sires de Croy, et surtout Antoine, qui était même son serviteur comme grand maître de France. Il avait confié à lui et au sire de Lannoy, son neveu, des pouvoirs pour traiter, aussi bien pour la France que pour la Bourgogne, avec les ambassadeurs du roi Édouard d'Angleterre, et pour conclure une trêve. Il venait de lui donner le comté de Guise avec la baronie d'Ardes et les châtellenies de Saint-Omer, déclarant en même temps qu'il prenait sous sa protection et défendrait envers et contre tous la maison de

[1] Legrand. — Duclercq. — Comines. — La Marche. — Amelgard. — Meyer.

Croy. C'était une sorte de profession d'inimitié contre le comte de Charolais, adversaire public de messieurs de Croy.

Ce prince venait de se faire encore un autre ennemi puissant auprès de son père. Sur quelques soupçons, ou d'après de secrets avis, il fit arrêter un apothicaire de Bruxelles. Après l'avoir interrogé, il demanda au comte d'Étampes de lui remettre entre les mains un de ses serviteurs nommé Charles de Noyers, et Jean des Bruyères, son médecin. Ces trois hommes et quelques autres ayant été soumis à une enquête, le comte de Charolais envoya le sire de Moui vers le roi, pour porter plainte contre le comte d'Étampes. Le chancelier de France, et maître Adam Roland, président du Parlement, furent commis pour entendre cette déclaration. Elle portait, d'après l'aveu de Noyers et de des Bruyères, que le comte d'Étampes et un moine noir avaient fait fabriquer des figures de cire d'un pied de hauteur, les avaient baptisées de l'eau courante d'un moulin; puis, que les noms de Louis, Philippe et Charles avaient été écrits au front de trois de ces figures; au dos était le mot de Bélial; sur l'estomac le nom de Jean, comte d'Étampes. Le sortilége avait pour but d'obtenir les bonnes grâces de Louis, roi de

France, et de Philippe, duc de Bourgogne; les maléfices opérés sur la troisième figure devaient faire tomber en langueur Charles, comte de Charolais.

Le roi fut surpris d'un tel récit, et en écrivit au sire de Croy, qui répondit qu'il n'avait nulle connaissance de cette affaire. Les chevaliers de la Toison d'Or avaient cependant été convoqués par le Duc pour entendre la plainte de son fils. Aucune suite ne fut donnée à la procédure. Le comte d'Étampes se retira en France, mécontent du comte de Charolais; et celui-ci, ne trouvant point qu'on lui fît justice, murmura plus que jamais contre le gouvernement de son père. Le comte de Saint-Pol l'excitait de tout son pouvoir; on savait depuis long-temps que c'était lui surtout qui avait inspiré tant de haine à monsieur de Charolais contre les Croy et le comte d'Étampes.

Dès que le comte de Charolais sut que l'on traitait du rachat des villes de la Somme, il envoya à son père le sire d'Himbercourt et le sire de Contay, afin de lui représenter combien il serait dommageable pour la puissance de la maison de Bourgogne de perdre des villes aussi importantes qu'Amiens, Abbeville et Saint-Quentin, et comment l'Artois allait se trouver sans défense. Il

ajoutait que les peuples de cette province, se désolant d'une telle pensée, l'avaient conjuré de s'y opposer. D'ailleurs, le comte pensait bien que le prix du rachat serait promptement dissipé par les favoris de son père; tandis que si l'affaire se traitait lorsqu'il aurait recueilli son héritage, cette somme viendrait emplir son trésor. Il écrivit aussi au roi, lui rappelant ses promesses.

Le roi n'en continua pas moins à suivre cette affaire. Le Duc était vieux; son esprit et sa volonté commençaient à s'affaiblir un peu. Le sire de Croy s'était emparé de toute sa confiance; grâce à lui, la négociation fut bientôt conclue. Afin que rien ne pût la retarder, le roi emprunta aux riches marchands, aux abbayes, aux évêchés; ne pouvant rassembler quatre cent mille écus, il prit l'argent des dépôts et consignations, la solde des troupes et les gages des officiers. Lorsque la somme fut complète, maître Chevalier, trésorier de France, escorté de cent lances et de deux cents archers, se rendit auprès du comte d'Eu, et la déposa entre ses mains. De là il vint à la cour de Bourgogne; le Duc, de son côté, remit les villes de la Somme à la garde du comte d'Étampes.

Le roi, après avoir convoqué, non les États-Généraux du royaume, mais les États de chaque

province, afin de leur demander les subsides nécessaires pour rembourser les sommes qu'il venait d'emprunter, se mit en route pour Hesdin, où se tenait le duc de Bourgogne, dans le beau château que le duc Jean son père y avait fait construire, et qu'il avait embelli durant toute sa vie. Il fit, comme on peut croire, grand honneur au roi. Comme il n'était pas encore bien rétabli de sa maladie, le roi lui avait écrit de ne pas se fatiguer à venir au-devant de lui. Il n'alla donc qu'à la porte de la ville. Les deux princes s'embrassèrent, puis chevauchèrent à côté l'un de l'autre, parlant familièrement et riant ensemble. Le roi n'était pas plus pompeux en ses vêtemens qu'à la coutume; il portait son gros pourpoint de futaine et son vieux chapeau noir.

Il passa près d'un mois avec son oncle de Bourgogne. Son séjour lui servit encore à traiter lui-même avec les ambassadeurs anglais du roi Édouard, qui venaient de conclure à Saint-Omer une trève avec la France et la Bourgogne; ils se refusèrent d'abord à venir trouver le roi. Comme il ne croyait jamais ses affaires bien faites quand il ne s'en mêlait pas en personne, tant il était méfiant et rempli d'impatience, il employa le duc Philippe, et les ambassadeurs finirent par

se rendre à Hesdin. Le roi leur fit grand accueil, et leur parla beaucoup de l'avantage qu'auraient la France et l'Angleterre de rester en paix. Selon son usage, il sut bien leur faire accepter de l'argent; sous prétexte de réparer le dommage causé pendant la trève à des habitans de Calais, sir Thomas Vaughan toucha une somme considérable.

Pendant que le roi se trouvait en si grand crédit auprès du duc de Bourgogne, il voulait encore traiter du rachat des villes de Douai, Lille et Orchies, jadis engagées au comte de Flandre. Cette fois, il ne put rien obtenir; on lui répondit par la concession perpétuelle et héréditaire faite depuis au duc Philippe-le-Hardi.

Le comte de Charolais, qui était pour lors retiré à Gorcum, en Hollande, se refusa obstinément aux instances de son père, et ne voulut point venir à Hesdin tant que le comte d'Étampes et le seigneur de Croy, ses mortels ennemis, seraient auprès du roi et du Duc. Son inimitié avec le roi était maintenant déclarée, et ils ne gardaient plus de ménagemens l'un envers l'autre. Le roi avait découvert de secrètes intelligences entre le comte de Charolais et le duc de Bretagne. Des messagers avaient été arrêtés, des

lettres saisies; le Parlement avait pris connaissance des projets formés en Bretagne contre le roi. Le comte de Saint-Pol et le sire de Genlis, favoris du comte de Charolais, avaient été ajournés pour avoir pris part à ces complots. Le roi avait déjà, depuis quelque temps, retiré au comte sa pension et le gouvernement de Normandie. En reprenant possession des villes de la Somme, il avait tout aussitôt renvoyé de leurs offices les sires de Saveuse, de Crèvecœur, de Hautbourdin, qui étaient dans le parti du comte, et les avait remplacés par des parens et des amis de la famille de Croy. Il offrit même au vieux Duc de l'aider à remettre son fils dans l'obéissance; mais ce prince avait trop de sagesse pour accepter un tel secours. Le comte de Nevers, frère aîné du comte d'Étampes, s'était mis dans les intérêts du comte de Charolais, et traitait même avec lui de la vente du comté de Rethel; le roi lui fit signifier d'avoir à se rendre sur-le-champ auprès de lui.

Ainsi occupé de la prise de possession des villes de la Somme, de ses négociations avec les Anglais, et surtout du soin de se conserver, en dépit des efforts du comte de Charolais, toute l'amitié du duc Philippe, le roi passa l'hiver sur les marches de Flandre et de Picardie, à Abbeville, à Arras,

à Tournai; toujours voyageant avec un fort petit train, sans nulle pompe, sans rien d'auguste ni de royal. Il ne pouvait souffrir le grand appareil, les solennelles entrées, les harangues des magistrats ou bourgeois, tâchant toujours d'arriver dans les villes à l'improviste, sans être ennuyé de cérémonies et de fêtes : tellement qu'à Abbeville, où il était attendu par la foule des habitans réunis sur la grande place et dans les rues adjacentes, il entra le premier de son cortége, seul, à pied, comme un voyageur. Dans le faubourg, on lui demanda s'il avait vu le roi sur la route, et quand il allait arriver. Il répondit que c'était lui qui était le roi. Le voyant si mal vêtu, avec son habit de gros draps et son petit manteau, qui descendait à peine au bas des reins, son vieux chapeau, et en outre sa mine railleuse, qui semblait d'un bouffon plus que d'un roi ou d'un seigneur, ces gens se prirent à rire, à se moquer de lui et à le traiter injurieusement jusqu'à ce que son cortége le fît reconnaître. Souvent il prenait quelque méchante rue détournée pour éviter celles où il était attendu. Si bien que les bourgeois finirent par barricader toutes les issues des villes pour le contraindre à arriver par la grande rue [1]. Il se lo-

[1] Amelgard.

geait de préférence dans de simples maisons de chanoines, d'échevins ou de bourgeois, fuyant les beaux hôtels et les vastes demeures; séjournant même dans les bourgs ou les villages. Il aimait à se familiariser avec gens de tous états, et s'amusait à rire et à se gausser avec eux; bien différent en cela de son père le feu roi Charles, dont les façons étaient faciles et douces, mais graves; qui parfois se familiarisait, mais noblement, avec gens de son amitié et de haute condition. Au contraire, le roi Louis se plaisait à une gaieté toute populaire, contant ou se faisant conter de joyeuses histoires; parlant de toutes personnes et de toutes choses, sans nulle contrainte ni réserve, mettant en oubli sa royale dignité. D'ailleurs, toujours occupé de ses affaires, lorsqu'il lui venait quelque idée dans la tête, ou qu'il imaginait quelque ordre à donner, il n'avait aucun répit que ce ne fût fait. Comme il voyageait souvent sans avoir de secrétaire, soit à cause de la petitesse de son cortége, soit parce que les gens en qui il avait pris de la confiance étaient presque toujours employés à des messages, il fallait se servir du premier venu pour dicter ses lettres. Si bien qu'un jour, dans un village, il avisa, au milieu des gens qui étaient venus sur son passage,

un homme qui portait une écritoire à sa ceinture. Il l'appela et lui ordonna de se mettre aussitôt en besogne. Ce clerc de village débouche aussitôt l'étui de son écritoire pour en tirer une plume; mais voilà qu'il en sort deux dés qui roulent par terre. « Quelles dragées sont celles-ci? dit le roi. « —*Remedium contra pestem*, reprit le scribe sans « se troubler. — Tu m'as l'air d'un gentil paillard, « continua le roi, charmé de sa réponse et de sa « contenance; tu es à moi. » Et en effet il le prit à son service [1].

Pendant son séjour à Hesdin, le roi avait essayé de détourner le duc Philippe de son entreprise de la croisade. Elle tenait plus que jamais à cœur au bon Duc. L'accomplissement de ses promesses lui semblait un devoir auquel il ne pouvait manquer. Naguère encore, durant la cruelle maladie dont il avait pensé mourir, le jour même où était arrivé l'évêque de Ferrare, chargé par le pape de venir lui rappeler son vœu, sa guérison avait commencé, et c'était un nouvel avis du ciel. Le roi lui représentait comment il était vieux et infirme; comment il ne serait pas sage d'abandonner le gouvernement de ses États; comment il

[1] Brantôme.

était en discorde avec son fils; comment tout était périlleux et troublé en Angleterre. Il parvint à lui donner enfin quelque hésitation. Le pape en fut informé par l'évêque de Ferrare, et alors il écrivit au Duc une lettre bien éloquente, comme il savait les écrire mieux que personne; elle était conçue à peu près en ces termes:

« Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre fils bien-aimé et noble homme Philippe, duc de Bourgogne, salut et apostolique bénédiction. Le bruit nous est venu que Votre Noblesse, qui, avec un si haut courage, avait promis de passer en Italie à la tête d'une puissante armée, pour de là aller en voyage contre les Turcs et contre cette cruelle bête Mahomet, tant altérée de sang humain, a maintenant changé d'opinion. Nous ne savons si nous devons croire un tel bruit. Il n'est pas vraisemblable que vous, que nous connaissons ferme et persévérant, qui avez coutume de ne vous résoudre qu'après avoir longuement consulté, puissiez maintenant changer. Nous savons bien que plusieurs grands personnages se sont mis en devoir d'empêcher votre départ. Votre très-noble et chère sœur, votre fils bien-aimé vous ont parlé avec véhémence, entremêlant leurs tendres prières de larmes et de soupirs. Toutefois ils n'ont pu vous

fléchir; il n'est donc pas croyable que votre persévérance ait maintenant succombé. Votre vœu, fait publiquement, est inviolable, car il est dû à Dieu. « Vouez et acquittez-vous », dit l'Écriture. La puissance divine ne doit pas être trompée. Vous qui avez accoutumé de garder votre parole et de ne point décevoir les hommes, voulez-vous, contre votre naturel, manquer à un vœu saint et solennel? N'avez-vous point dit à l'évêque de Ferrare que son arrivée vous apportait la santé? Vos ambassadeurs ne sont-ils pas venus nous trouver à Tivoli, et nous demander si nous nous trouverions en personne à ce voyage; et quand nous avons dit que oui, n'ont-ils pas affirmé que Votre Excellence viendrait ici ou mourrait en chemin? La renommée a répandu par tout l'univers que le très-noble et très-puissant duc de Bourgogne a délibéré de faire la guerre aux Turcs avec le pape de Rome; toute la chrétienté a entendu votre promesse. Les Vénitiens ont relevé leur courage et se sont animés contre les Turcs; les gens de Hongrie ont conçu l'espérance de se venger de leurs cruels ennemis; toute la Grèce, toute l'Esclavonie commencent de penser à leur liberté; les Turcs sont en crainte à cause de la gloire de votre nom. Qui pourrait donc croire

que maintenant Votre Noblesse voulût changer de dessein, après tant de promesses et d'espérances données? Voulez-vous rendre tristes et déconfortés les peuples fidèles à Dieu, et joyeux les ennemis de la croix? Il ne vous est survenu aucun empêchement; vous-même n'avez jamais pensé que votre vieillesse dût vous arrêter. Où sera votre honneur? que deviendra votre renommée? que dira le peuple? Toute la chrétienté ne se croira-t-elle pas trahie? La noble maison de France n'a-t-elle pas toujours préféré l'honneur à toutes choses? Ne vous êtes-vous pas souvent jeté dans de plus grands périls pour défendre votre honneur? Étant jeune, rien vous fut-il plus cher? et maintenant, dans l'âge de la sagesse, avez-vous votre honneur en mépris? Vous avez assez de prudence pour savoir quel péril et quel dommage adviendraient de votre séjour en la maison. L'ennemi de la foi reprendrait force et courage; en apprenant que vous ne bougez pas, il deviendrait plus féroce contre l'Évangile. Nous avions déjà conçu l'espérance d'obtenir victoire assurée; si vous manquez à votre promesse, tout devient incertain et douteux. Nos alliés, suivant votre exemple, perdront courage et traiteront avec les ennemis.

« Le secours que vous pourriez envoyer n'aurait pas le même effet que votre personne : il n'y a pas d'armée si grande que votre grandeur. Rien n'est si important à la guerre que l'autorité; et la seule opinion a souvent donné la victoire. Si vous nous manquez, voyez quelle plaie vous nous ferez, vous dont le nom est si terrible aux ennemis de la foi, et en si grand honneur chez les chrétiens. Vous n'avez point de cause pour différer. Si vous partez, votre vie sera prolongée, les forces de votre corps augmentées; vous reviendrez victorieux, plein de gloire et d'honneur. Au contraire, la colère de Dieu est à craindre si vous demeurez en la maison. Les maladies sont déjà venues vous assaillir, et vous-même avez dit qu'elles étaient un avertissement.

« Quant à nous, nous vous désirons et vous attendons; nous irons avec vous, et toute l'Italie nous accompagnera. Les Florentins, qui sont gens puissans, riches et prudens, encore qu'on ait douté d'eux, nous fourniront aide et secours. Noble homme, François Sforce, duc de Milan, enverra son fils avec grand nombre de gens de pied et de cheval. Vous venant, toutes choses succéderont heureusement.

« Si, pour nos péchés, votre voyage est arrêté,

nonobstant nous ne différerons notre départ, et nous ne frauderons pas le peuple chrétien de ses espérances. Nous accomplirons notre promesse, et plus que notre promesse, afin que personne ne puisse dire : « Le pape Pie a promis cela et ne l'a « point fait ; il a dit qu'il irait et n'y est point « allé ; il s'est vanté en paroles magnifiques et « n'a rien exécuté. » Nous partirons avec l'aide du Seigneur. Notre vieillesse appesantie, nos membres affaiblis, la goutte et nos autres infirmités, l'épargne des biens de l'Église, les périls de la mer, la crainte de la mort ne nous retiendront pas. Il faut bien une fois mourir, et nous ne pourrons avoir une plus honorable fin qu'en une armée guerroyant pour le nom du Christ. Ce n'est pas que je veuille marcher au combat ; la faiblesse de mon corps, le sacerdoce auquel il ne convient point de manier le fer, m'interdisent d'imiter les hommes d'armes. J'imiterai le saint patriarche Moïse, qui priait sur la montagne, tandis qu'Israël combattait les Amalécites. A genoux sur la poupe élevée d'un navire ou le sommet d'une montagne, je placerai devant mes yeux la sainte Eucharistie, et avec un cœur contrit et humilié, je demanderai au Seigneur la victoire pour nos soldats. Nous avons parfaite confiance que

lui, pour la querelle de qui nous combattons, ne s'absentera point de nous. La bonté divine n'a pas accoutumé d'abandonner ceux qui espèrent en elle ; il lui est aussi aisé de vaincre avec un petit nombre qu'avec un grand, et le secours divin commence justement lorsque les secours humains sont désespérés. S'il lui plaît d'en disposer autrement, ce nous sera assez d'avoir fait notre devoir pour la défense de la religion. Le Seigneur est juste ; il n'exige point des humains plus qu'ils ne peuvent. Gardons-nous de contrevenir à la volonté divine ; ne faisons point dire que nous nous moquons du monde. Puisque notre voyage est publié, efforçons-nous de satisfaire à Dieu et à l'opinion des hommes. Nous vous supplions, par la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, et au nom de la charité, de faire de même, et de ne point faillir aux promesses qui vous ont engagé à Dieu et à nous. Ayez souvenance de Dieu et des biens que vous avez reçus de lui ; ne vous montrez pas ingrat ; ne portez pas plus d'attention à des discours humains qu'aux commandemens divins ; prenez garde à votre âme et à votre honneur ; donnez cette consolation à nous et à tout le peuple chrétien, afin que Dieu vous console et vous secoure dans vos adversités. »

Il n'en fallait pas tant pour rendre au bon duc Philippe la ferme volonté d'accomplir sa pieuse entreprise. Il manda à Bruges, au 25 décembre 1463, tous les chevaliers qui avaient fait vœu avec lui, les principaux seigneurs et gentilshommes de ses États, les prélats et les députés des bonnes villes. Là, il leur déclara son intention d'aller combattre les ennemis de la foi, et de partir du port d'Aigues-Mortes, au mois de mai prochain. Tous furent avertis de se tenir prêts à partir sur de nouveaux ordres.

Le Duc avait aussi convoqué pour le 10 janvier les États de Flandre, afin de régler le gouvernement pour le temps de son absence. Le comte de Charolais, qui continuait à se tenir en Hollande, écrivit au même moment à tous les membres des États qu'il les priait de se trouver avant le 3 janvier à Anvers, afin d'aviser avec eux aux moyens de se remettre dans les bonnes grâces de son père, dont le courroux lui causait tant de déplaisir. Dès que le Duc fut informé de ce que son fils avait écrit aux États, il s'en montra fort troublé, et défendit à tous de se rendre à l'invitation qu'ils avaient reçue; mais il était trop tard : déjà quelques uns des députés étaient auprès du comte [1].

[1] Duclercq. — Paradin.

Cependant, au jour désigné, l'assemblée des États fut ouverte à Bruges. Après que l'évêque de Tournai les eut remerciés de leur diligence à se rendre aux ordres de leur seigneur, il leur parla du chagrin que lui donnait la conduite de son fils. Le Duc prit alors la parole. « Oui, dit-il, ce qui « m'afflige, c'est que mon fils se laisse gouverner « par des gens que je n'aime point, et qui l'em- « pêchent d'obéir à ma volonté. Au reste, vous « allez entendre ce qu'il a écrit, et les plaintes « qu'il fait. » Un secrétaire fit lecture du papier que lui remit le Duc.

Le comte de Charolais s'excusait d'abord humblement de ne s'être point rendu auprès de son père, malgré le commandement exprès qu'il en avait reçu; mais son intention était, disait-il, de ne pas venir tant qu'il y trouverait ceux qui avaient voulu l'empoisonner et qui avaient résolu sa mort. — Le Duc n'avait d'autres reproches à lui faire que de ne point aimer le sire de Croy; et, certes, il avait moins que jamais cause de l'aimer, puisqu'il venait encore de procurer le rachat des villes de la Somme. — On imputait encore au comte d'avoir mis dans son hôtel l'archidiacre d'Avallon, ancien serviteur du comte d'Étampes, après qu'il eut quitté ce prince. A cet

égard, le comte promettait de donner à son père des motifs suffisans. Il se défendait aussi d'avoir fait délivrer par ses archers maître Antoine Michel, son conseiller, lorsque récemment il avait été saisi en Hollande par ordre du Duc. Ce serviteur du comte de Charolais avait été soupçonné de porter son maître à se rendre indépendant et à se déclarer comte de Hollande. Monsieur de Charolais niait absolument que jamais il eût connu un semblable projet.

Après cette lecture, le Duc ajouta qu'il ne pouvait, quant à présent, déclarer ses intentions, mais que bientôt il assemblerait encore ses États pour leur faire connaître ce qu'il jugerait à propos de faire. Cependant il garda quelques uns des plus sages députés, et entre autres l'abbé de Citeaux, pour lui servir de conseils dans cette triste affaire.

Le comte était venu à Gand; l'évêque de Tournai, le sire de Goux, le sire Simon de Lalaing, l'abbé de Citeaux et quelques autres se rendirent auprès de lui. Ce fut le dernier qui porta la parole, et fit un discours bien docte et fort éloquent. Lorsqu'il eut pris sa conclusion, l'évêque

[1] 1463, v. st. L'année commença le 1er avril.

de Tournai se jeta à genoux devant le prince, et fit aussi de belles remontrances. Le comte, qui ne l'aimait guère, le laissait agenouillé, et lui montrait assez mauvais visage. « Monseigneur, « disait le prélat, je ne suis pas seulement venu « comme serviteur de monseigneur votre père, « mais comme évêque, et tenu, en cette qualité, « de prêcher la paix et de calmer la haine. — « Ah! lui repartit le comte, si vous n'aviez ja- « mais été serviteur de mon père, vous n'auriez « pas tant gagné. »

Ce qui offensait le plus monsieur de Charolais, c'est qu'on lui parlait de renvoyer ceux de ses serviteurs qui déplaisaient au Duc. Il ne pouvait croire que les États voulussent lui proposer une condition si dure. L'abbé de Citeaux lui déclara que cependant c'était au nom des États qu'il avait parlé, et qu'il avait eu charge de s'exprimer ainsi. Pour lors le comte ôta son bonnet, les salua gracieusement, les remercia de la peine qu'ils avaient prise et de l'amour qu'ils lui montraient. « Je veux, mes loyaux amis, dit-il, vous « montrer confiance, ne vous rien cacher de ma « pensée, et vous dire les maux et maléfices que « m'ont faits le sire de Croy et ses alliés.

« Dernièrement, lorsque je suis revenu de

« France, il a dit à la comtesse de Charolais, qui « était malade, que, s'il n'eût craint d'affliger « d'autres que moi, il m'eût fait mettre en pri- « son en tel lieu, que je ne ferais jamais de mal « à lui ni à personne. Il disait encore : — Ah ! « voilà ce grand diable de retour; tant qu'il vi- « vra, on n'aura jamais de paix à la cour..... Ce « sire de Croy ose bien se comparer à moi; il dit « que ma puissance n'est rien devant la sienne, « qu'il a le serment de neuf cents chevaliers et « écuyers, qui ont juré de le servir jusqu'à la « mort, et que l'Artois et les pays d'alentour « sont à son obéissance..... A quoi pense mon- « sieur de Charolais, ajoute-t-il, de se fier à tous « ses Flamands et ses Brabançons, qui l'aban- « donneront dans le péril, comme ils font tou- « jours?.... N'est-il pas, mes amis, que c'est mé- « chamment parler? Les gens de Flandre et de « Brabant ne me sont-ils pas loyaux amis? Je « me fie à eux, et je n'ai rien à craindre non plus « de l'Artois et de la Picardie.

« L'orgueil du sire de Croy va si loin, qu'a- « près ma retraite en Hollande, il assurait que je « m'en étais allé par peur de lui, et que, lors- « qu'il le voudrait, il m'écraserait comme une « gaufre entre deux fers..... Il a envoyé l'heure

« de ma naissance au prevôt de Wasternes, cet « habile astrologue, puis a dit à mon père qu'une « dure fortune m'était prédite, et qu'il m'arrive- « rait de grands malheurs. Il a aussi consulté « ce prevôt sur le moyen d'entretenir toujours « mon père en haine contre moi. »

Puis le comte de Charolais raconta aux députés l'aventure des figures de cire, et du sortilége par lequel le comte d'Étampes avait voulu le faire mourir.

« Messieurs et amis, dit-il pour achever, vous « voyez si je me fie à vous, et si je vous ai tout « dit. Consultez entre vous, et conseillez-moi; « certes j'en ai besoin. Vous ne voudriez pas me « mettre aux mains de mes ennemis; il en mésa- « viendrait, et vous en seriez fâchés. Je ne par- « tirai point d'ici sans avoir eu votre réponse; « que Dieu vous l'inspire bonne et sage! »

Après avoir conféré une heure, les députés revinrent auprès de monsieur de Charolais. L'abbé de Citeaux lui conseilla de se réconcilier avec son père, de mettre un peu sa grandeur à l'écart, de montrer quelque humilité, de se fier à la bonté de Dieu et aux prières de ses fidèles serviteurs, qui le préserveraient de tout péril. « Monseigneur votre père aura, disait-il, si

« grande joie de vous voir, que c'est lui plus que « tout autre qui vous gardera contre vos enne- « mis; quant à vos serviteurs, ne leur donnez « pas congé, mais ne les amenez pas avec vous. « Prenez patience; vous pourrez ensuite faire « leur paix avec monseigneur. »

Le comte les écouta doucement, et se résolut à suivre leurs bons avis. Trois jours après il partit pour Bruges, accompagné d'un grand et noble cortége. Son père envoya au-devant de lui le sire de Ravenstein, le bâtard de Bourgogne, une foule d'autres seigneurs et les magistrats de la ville. Le sire de Croy s'était éloigné, et était allé trouver le roi de France à Tournai. Monsieur de Charolais monta vers la chambre de son père, mit par trois fois les genoux en terre : « Mon « très-redouté seigneur et père, dit-il, j'ai ap- « pris que vous étiez mécontent de moi; si je « vous ai aucunement troublé ou courroucé, je « vous en crie merci. »

« — De toutes vos excuses, répondit le Duc, je « sais bien ce qui en est; mais, puisque vous « êtes venu à merci, soyez-moi bon fils, et je « vous serai bon père. » Puis il lui prit la main et lui pardonna tout. Les États furent ajournés au mois de mars. Cette réconciliation de leur sei-

gneur avec son fils leur fut un grand sujet de joie. De là le Duc s'en vint à Lille retrouver le roi, qui n'avait pas quitté les marches de Flandre. Ils parlèrent encore de la croisade, et le roi recommença ses instances pour en détourner le Duc. Pour y mieux réussir, il lui promit que s'il voulait remettre son départ jusqu'au moment où l'on serait en paix avec l'Angleterre, il lui donnerait une armée de dix mille combattans. De la sorte, il décida le Duc à différer d'une année. Seulement, pour ne point manquer aux promesses qu'il avait faites au pape, il résolut de faire partir tout aussitôt une armée de deux mille hommes, sous les ordres d'Antoine, bâtard de Bourgogne. Ce dessein fut déclaré aux États de Bruges, et le Duc renouvela en leur présence le vœu d'être sur les marches de Turquie à la Saint-Jean 1465. Il y avait tant de bonne volonté contre les infidèles, que les excuses du Duc ne parurent pas suffisantes à beaucoup de gens. On disait que le démon s'était servi du roi Louis pour dissuader son oncle de Bourgogne de ce saint voyage, et pour le faire manquer à son honneur. Quant aux seigneurs et aux chevaliers du vœu du Faisan, ils étaient bien contens que le Duc dispensât eux et

lui de ce saint engagement[1]. Mais les jeunes gens ne demandaient qu'à partir pour aller chercher les aventures. Beaucoup d'entre eux prirent joyeusement la croix et s'embarquèrent à l'Écluse avec Antoine et Baudouin, bâtards de Bourgogne, le sire Simon de Lalaing, le sire de Bossut, le sire de Cohen et d'autres vaillans chevaliers. En outre, une foule de gens s'en allaient par troupes, sans armes, sans argent, sans capitaines, se dirigeant vers l'Italie, afin de se mettre dans l'armée du pape.

Le roi était retourné en France. Sa mère, la reine douairière de France, était morte à Poitiers en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle; c'était d'elle en effet que le roi tenait le goût des pèlerinages, des vœux et autres dévotions singulières. Elle fut regrettée dans le royaume. Toujours elle s'était montrée bonne et sage. C'était, en grande partie, pour l'amour d'elle que son fils avait jadis troublé la cour du feu roi Charles et tout le royaume; néanmoins ce n'avait été ni à sa suggestion ni par sa volonté. Au contraire, elle avait toujours cherché, dans ce temps-là, à calmer son fils. Encore à présent,

[1] Duclercq.

on avait quelque espoir en elle pour l'apaiser et le détourner de tant de projets qu'il semblait avoir contre les princes de sa famille et de son royaume.

En effet, tout était déjà en mouvement et en inquiétude autour de lui. Il s'entremettait dans les embarras des princes ses voisins. Partout où il y avait quelque discorde ou sédition, on était sûr qu'il s'en mêlerait et qu'il les aggraverait. Chacun commençait à s'apercevoir qu'on ne pouvait se fier à sa parole. D'autre part, nul n'était aussi léger dans ses propos; il n'avait pas un plus grand plaisir que de se laisser aller à parler des gens, à dire ce qu'il en pensait et le mal qu'il leur voulait, à moins cependant qu'il n'en eût peur, ou qu'il n'eût conçu quelque dessein sur eux. De sorte que ses discours imprudens et sa dissimulation tenaient tout le monde, les princes surtout, en continuelle crainte [1].

Il arriva, au commencement de cette année 1464, un fait qui ne contribua pas peu à le décrier. Son beau-père, le duc Louis de Savoie, était un prince faible qui se laissait toujours gouverner par les uns, sans se faire craindre par

[1] Chatelain. — Comines. — Amelgard.

les autres. En ce moment, les nobles de ses États murmuraient de ce que, par le crédit de la duchesse, les principaux offices étaient conférés à des seigneurs de l'île de Chypre; car elle était fille de Janus de Lusignan, roi de Chypre. Philippe, comte de Bresse, son cinquième fils, se mit à la tête des mécontens, et bientôt procéda par la violence[1]. En présence de sa mère, pendant la messe et dans la chapelle de Thonon, il poignarda Jean de Varaz, maître d'hôtel du duc; en même temps il fit saisir Jacques de Valperga, chancelier de Savoie, et, après une sorte de procès, ordonna qu'on le jetât dans le lac, ce qui heureusement ne fut pas exécuté.

Le duc et la duchesse de Savoie, effrayés, s'enfuirent à Genève. Cette ville se gouvernait elle-même, sous le pouvoir de son évêque. Seulement elle avait toujours reconnu pour avoué et vidame les anciens comtes de Genevois; puis les ducs de Savoie, lorsqu'ils avaient possédé ce comté, où la ville est enclavée : ainsi le duc de Savoie y avait une portion d'autorité et juridiction, sans nulle souveraineté; il tenait un châtelain et une garnison dans le fort de l'île sur le Rhône.

[1] Guichenon.

Le comte de Bresse avait su se rendre les Genevois favorables; un des quatre syndics de la bourgeoisie lui ouvrit la porte de la ville; il arriva jusqu'en la chambre de son père, renouvela ses plaintes et accusations contre les conseillers et favoris, et pour prouver leurs malversations coupables, il jeta aux pieds du duc des sacs d'argent qu'il venait de faire saisir dans leurs bagages.

La duchesse ne céda point; elle fit pendre le syndic qui avait livré la porte, emmena son mari hors de la ville, qui fut déclarée ennemie et rebelle. Ne pouvant employer contre elle la force des armes, le duc, après s'être entendu avec le roi de France, supprima quatre grandes foires qui se tenaient chaque année à Genève. Les marchands de Lyon et de Bourgogne, les Savoisiens, les Suisses, et même les Allemands y venaient en grand nombre. C'était la richesse de Genève. Le roi et le duc de Savoie défendirent à leurs sujets de se rendre à ces foires, et pour les remplacer, il en fut institué quatre à Lyon. Le commerce en devait être fort dérangé et gêné.

Peu après la duchesse mourut à Chambéry, conduite au tombeau, disait-on, par le chagrin que lui donnaient la rebellion de son fils et la faiblesse de son mari.

Le roi était alors à Bayonne. Son beau-père et toute la famille de Savoie implorèrent son secours contre les violences du comte de Bresse. Il promit de le mettre à la raison, et engagea le duc à se rendre à Lyon avec son fils, promettant d'y passer en revenant de Bayonne. Mais ses affaires le forcèrent à aller sur-le-champ en Flandre. Le duc de Savoie, le prince de Piémont son fils aîné[1], et sa femme, Louis, roi de Chypre, son second fils, et ses autres enfans, pressés de se mettre sous la protection du roi, continuèrent leur route. Le duc de Savoie s'arrêta à Paris, où il fut solennellement reçu. Le prince de Piémont vint jusqu'à Lille chercher son royal beau-frère.

Le comte de Bresse n'avait point voulu céder aux instances de son père, et s'était refusé à ce voyage. Dès que le roi fut de retour en France, il lui envoya le sire de Crussol, sénéchal de Poitou, et le sire de Garguesalle, son premier écuyer, avec un sauf-conduit. Le comte de Bresse était à Lyon, incertain et méfiant; la parole du roi le décida, il prit sa route par le Berri. Dès qu'il fut arrivé à Vierzon, on lui déclara qu'il était prisonnier, et on le conduisit au château de Loches.

[1] Châtelain.

Ce qui avait enhardi le roi à cet acte de violence, c'est qu'il venait de retirer au comte de Bresse son principal appui, en traitant avec le duc de Milan. Il avait ainsi changé toutes les alliances que feu le roi Charles son père avait en Italie. Le duc François Sforce était l'adversaire le plus puissant de la maison d'Anjou; il favorisait de tout son pouvoir les prétentions du roi d'Aragon sur le royaume de Naples. Mais les revers des Français en Italie avaient détourné le roi de porter ses projets par-delà les monts. Le duc Jean de Calabre, fils du roi René, allait être forcé de quitter Naples; Gênes avait repris sa liberté; il ne restait plus de garnison française qu'à Savone. Le roi fit offrir cette ville au duc de Milan, ainsi que les droits qu'il pouvait avoir sur la seigneurie de Gênes; enfin il n'épargna rien pour mettre de ses amis cet habile et puissant prince, avec lequel il avait déjà traité lorsqu'il avait voulu se défendre contre le roi Charles dans son apanage du Dauphiné. Il y réussit pleinement. Le duc François Sforce se montra content et glorieux de l'alliance du roi de France. Il lui dépêcha le comte Alberic Malatesta, en le chargeant de lettres pour le duc de Bourgogne, pour le chancelier et pour les principaux conseil-

lers de France, qu'il suppliait, dans les termes les plus humbles, de lui concilier la bonne volonté du roi. Enfin, le 22 décembre 1463, à Novion près Amiens, un traité avait été signé. Gênes et Savone avaient été donnés au duc de Milan; les droits du duc d'Orléans sur le comté d'Asti, dot de madame Valentine, avaient été abandonnés moyennant deux cent mille écus d'or; les alliances contractées entre le duc François Sforce et le roi, lorsqu'il n'était encore que Dauphin, avaient été renouvelées. La seule condition favorable à la maison d'Anjou, était que le duc de Milan ne donnerait point passage aux Aragonais et à leurs alliés à travers la seigneurie de Gênes; il s'était aussi engagé à ne point secourir le comte de Bresse contre son père, le duc de Savoie[1].

Mais ce qui en ce moment occupait le roi plus que toute autre affaire, c'était sa querelle avec le duc de Bretagne. Avant son voyage de Flandre, il avait nommé plusieurs commissaires pour régler, d'accord avec ceux qu'enverrait le duc de Bretagne, les différens, qui devenaient toujours plus âpres et plus nombreux : c'étaient le droit de régale, la juridiction, la collation à divers

[1] Legrand. — Sismondi.

bénéfices, la prétention à la souveraineté, la formule « par la grâce de Dieu », le pouvoir de mettre des taxes, la couronne substituée au chapeau ducal, la volonté manifestée d'avoir relation directe avec le pape; enfin tous les sujets de querelle qui, à quelque époque que ce fût, avaient existé entre la Bretagne et la France. Le roi voyait surtout avec chagrin que le duc de Bourgogne étant redevenu vassal depuis la mort du feu roi, le duc de Bretagne se regardât encore comme libre de l'hommage lige[1]. Tout s'aigrissait chaque jour davantage. Le duc d'Alençon avait renoué ses intelligences avec les Anglais; Fortin, un des témoins qui avaient déposé dans son procès, avait été assassiné d'après ses ordres. Il avait fabriqué de la fausse monnaie, puis avait voulu faire périr l'orfévre qu'il avait employé à cette fraude. Lorsque le roi, instruit de ces violences, avait envoyé Tristan-l'Hermite pour se saisir du duc d'Alençon, ce prince s'était enfui en Bretagne et s'y tenait sous la protection du duc. Les commissaires qui devaient venir conférer avec ceux du roi, ou ne se trouvaient pas au terme et au lieu fixés, ou n'avaient pas les pou-

[1] Argentré. — Amelgard. — Legrand. — Chatelain.

voirs suffisans. Le vieux duc d'Orléans se rendit en Bretagne, et sa médiation ne fut pas acceptée. Pour une entrevue avec le duc de Bretagne en personne, il n'y fallait pas songer, après ce qui venait d'arriver au comte de Bresse. Les messages continuels envoyés au comte de Charolais et en Angleterre n'étaient pas non plus un médiocre sujet d'inquiétude pour le roi.

De son côté, le duc de Bretagne se plaignait vivement. Il disait que le roi répandait l'esprit de désobéissance parmi ses barons, les prenait à son service, les mariait en France, se les attachait par tous moyens, et même exigeait d'eux des sentimens sans réserve de l'obéissance due à leur seigneur; il s'effrayait surtout de la grande faveur du sire de Montauban, de la maison de Rohan, né son sujet, qui était son grand ennemi. Ce seigneur passait pour le principal auteur de la mort criminelle de Gilles de Bretagne, et c'était pour ce motif qu'il avait quitté le pays. Tout montrait donc au duc de Bretagne la mauvaise volonté et les desseins ambitieux du roi. On rapportait, comme à la coutume, beaucoup de propos de lui; il avait dit, assurait-on, qu'un duc de Bretagne n'avait pas encore le bras si puissant qu'un duc de Bourgogne, qui pourtant n'était plus

qu'un humble sujet, et qu'il saurait bien mettre en servage les deux ou trois grands seigneurs de France, dût-il appeler les Anglais à son aide. En effet, si la Bretagne négociait avec l'Angleterre, le roi de France n'en faisait pas moins. Il avait vu les ambassadeurs anglais à Hesdin; il donnait ses pouvoirs pour traiter au sire de Lannoy et aux serviteurs du duc de Bourgogne; il se flattait d'avoir pour grand ami le comte de Warwick, et semblait n'avoir pas un plus grand désir que de contracter alliance avec le roi Édouard, tout adversaire qu'il était de madame Marguerite.

C'était seulement au moyen du duc Philippe que le roi pouvait conclure un traité avec les Anglais; aussi le ménageait-il toujours beaucoup. Après être venu jusqu'à Chartres pour s'occuper des affaires de Bretagne et de l'arrestation du comte de Bresse, et avoir passé quelque temps à Nogent-le-Roi, auprès de Dreux, il fit demander une nouvelle entrevue au Duc, et vint encore le trouver à Hesdin au mois de juillet 1464[1]. Cette fois, sa suite était nombreuse; il avait avec lui son jeune frère le duc de Berri, le

[1] Chatelain. — Duclercq.

prince de Navarre, fils du comte de Foix, le comte du Perche, fils du duc d'Alençon, le comte d'Eu, les deux jeunes princes de Savoie, frères de la reine, et une foule de seigneurs et de conseillers. La duchesse de Bourbon, ses deux filles, et une grande compagnie de nobles dames se trouvaient aussi à cette réunion. On se divertissait beaucoup, et durant que la jeunesse dansait, le roi et son oncle de Bourgogne, retirés à l'écart, tantôt devisaient tout à loisir d'affaires sérieuses, tantôt tenaient de joyeux propos.

Le Duc, qui maintenant avait rendu sa tendresse au comte de Charolais, essaya de le réconcilier avec le roi; ce fut chose impossible; le roi était trop irrité. Il répondit qu'il y avait secrète alliance entre le comte et le duc de Bretagne; que Jacques de Luxembourg, frère de la duchesse de Bretagne et gouverneur de Rennes, ne quittait plus le comte; qu'Antoine de Lameth, son écuyer, allait et venait sans cesse de Hollande en Bretagne; qu'il y avait aussi des cabales faites contre lui en Angleterre. Enfin, si le roi excitait de grandes méfiances, il n'en ressentait pas moins.

Le Duc avait aussi quelques plaintes à porter. Le roi avait exigé de plusieurs seigneurs, vassaux

à la fois en France et dans les États de Bourgogne, serment de ne jamais servir d'autre que lui; tandis que leur devoir de fief était seulement de ne jamais servir contre lui.

Un autre grief plus considérable, c'était la conduite des Liégeois, qui ne s'étaient jamais montrés plus rebelles à leur évêque ni plus ennemis de la Bourgogne, que depuis le moment où le roi leur avait accordé sa protection; ils commettaient sans cesse des voies de fait, prenaient les armes et levaient leurs bannières.

Enfin, il y avait encore des articles du traité d'Arras qui n'étaient pas exécutés; entre autres, la fondation des chapelles pour l'expiation du meurtre de Montereau.

A cet égard, le roi promit tout ce que voulut le Duc. Il ne s'expliqua point sur le serment des seigneurs. Quant aux Liégeois, il leur envoya son prevôt, Tristan-l'Hermite, qui, dans le temps du feu roi, était déjà venu les encourager à ne point obéir au Duc, et nouer avec eux de secrètes intelligences. Ce prevôt passait pour n'avoir jamais été favorable aux Bourguignons, et le choix d'un tel envoyé sembla peu loyal [1]. Les Lié-

[1] Chatelain.

geois quittèrent les armes, mais continuèrent à braver leur évêque et le Duc par leurs discours téméraires.

C'était surtout pour employer le pouvoir du duc de Bourgogne sur les Anglais que le roi était venu le trouver. Il attendait l'arrivée d'une grande ambassade, et il espérait qu'elle serait conduite par le comte de Warwick. Bientôt on apprit que des envoyés du roi d'Angleterre venaient de débarquer à Calais. Le sire de Lannoy, qui peu de jours auparavant avait signé à Londres une prolongation de trêve, et qui en avait apporté la nouvelle, fut aussitôt envoyé à Calais pour amener les ambassadeurs anglais. Rien n'égalait l'impatience du roi; il les attendait d'heure en heure, et s'informait à chaque instant du moment de leur arrivée. Le comte de Warwick, qui soutenait pour ainsi dire à lui tout seul la cause du roi Édouard, et venait de la faire triompher, n'avait pu passer la mer; l'ambassade était seulement composée de sir Jean Wenloch et de sir Thomas Vaughan. Ce fut déjà un grand sujet de dépit pour le roi; cependant, à peine étaient-ils arrivés qu'il lui fallut les voir, tant il était uniquement occupé de ce qu'il avait en tête. Son attente fut trompée de tous points; ces envoyés

n'avaient nuls pouvoirs pour traiter; ils venaient assurer le roi de la bonne volonté du roi Édouard, et rien de plus. Comme les affaires de leur maître étaient en grande prospérité, que le roi Henri, tombé entre ses mains, était enfermé à la tour de Londres, il n'avait pas grande crainte de la France, et ne se pressait pas de conclure la paix.

Le roi croyait toujours tirer meilleur parti des gens lorsqu'il les tenait à lui tout seul et qu'il avait tout loisir pour leur parler; alors il s'y prenait de mille manières, il les tournait de tous les côtés, il revenait sans cesse à l'idée qui le possédait, au risque de leur paraître ennuyeux. Il n'eut donc point de repos qu'il n'eût emmené les ambassadeurs anglais au château de Dampierre, à une lieue d'Hesdin, où était pour lors la reine sa femme. Là il leur fit grande fête, leur donna de beaux présens, épargnant encore moins les promesses. Son idée était surtout de les rendre favorables au dessein qu'il avait conçu de marier le roi Édouard avec une des princesses de Savoie, ses belles-sœurs; elles étaient à Dampierre; il les montra aux ambassadeurs. Elles leur semblèrent fort belles et dignes d'une royale alliance; mais comme ils n'avaient pas

commission pour une si grande affaire, ils ne pouvaient rien répondre à toutes les avances du roi, sinon qu'ils souhaitaient un tel mariage. Après deux jours passés à Dampierre, ils revinrent à Hesdin, et l'on pouvait bien voir que, malgré toutes ses caresses, le roi n'avait pas leur confiance autant que le bon duc Philippe.

Aussi le roi le conjura-t-il de ne point retourner dans son pays de Flandre, et d'attendre le mois d'octobre. Une nouvelle ambassade devait venir à cette époque pour traiter des trêves qui expiraient le 10 de ce mois. Le Duc y consentit, et le roi s'en alla à Rouen, au château de Mauni, chez le sire de Brezé, à Dieppe et d'autres lieux voisins, ne s'éloignant guère des marches de Normandie et de Picardie.

Pour continuer à cultiver la bonne volonté du Duc, il ordonna à la reine de rendre visite à ce prince[1]. Elle y vint avec la princesse de Piémont, avec ses deux sœurs les princesses de Savoie, et toute une suite brillante des plus belles dames du royaume. On peut juger de l'accueil plein de respect et de courtoisie que le duc Philippe fit à la reine de France. Il lui donna une fête superbe;

[1] Chatelain.

les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit. La princesse de Piémont et toutes les jeunes et nobles dames étaient charmées d'une journée passée si joyeusement. Ne connaissant que la vie triste et contrainte que le roi faisait mener à toute sa cour; toujours mal logées et entassées dans des châteaux[1] ou de méchantes bourgades, loin des bonnes et grandes villes; sans autre passe-temps que les fatigues de la chasse; sans nulle liberté dans leurs propos; toujours en route et allant d'un lieu à l'autre, elles ne pouvaient se lasser d'admirer la magnificence et la douce liberté de cette cour de Bourgogne. Elles disaient qu'il leur serait trop cruel d'en partir et de retourner à la tristesse de leur train accoutumé. La reine elle-même, que son mari traitait avec si peu de soins qu'il venait de lui laisser faire ses couches dans un village à Nogent-le-Roi, ne pouvait s'empêcher de dire que de sa vie elle ne s'était trouvée si contente, mais qu'elle paierait cher cette joie par les regrets qu'elle en aurait. « J'en ai pour sept « ans à m'en souvenir et à comparer », disait-elle.

Le lendemain, les danses et les divertissemens

[1] Seyssel.

continuèrent. Quand la soirée commença à s'avancer, la reine se mit à parler de son départ. « Il faut « se retirer, dit-elle; mon seigneur m'a commandé de ne passer ici que deux jours; je veux « partir demain de bon matin. — Ah! madame, « dit le Duc, ce n'est pas le moment de parler de « départ, ce sont paroles qui attristeraient la fête. « Vous dînerez demain avec nous, puis vous par- « tirez si le temps est beau. — Ah! mon oncle, le « roi l'a ordonné; pour rien dans le monde je « n'oserais lui désobéir. — C'est monseigneur lui- « même, madame, qui vous a envoyée ici et m'a « fait cet honneur; assurément il se fie bien à « moi; et un jour ou deux que vous m'accorde- « rez ne me brouilleront pas avec lui. » Le sire de Crussol s'était approché et avait entendu ce discours. « Monseigneur, dit-il, cela ne se peut, « force est bien que la reine parte; il n'y a nulle « excuse; c'est moi que le roi a chargé d'y veiller; « jamais il ne me le pardonnerait. » Et parlant ainsi, il tremblait de peur et se mettait à genoux devant le Duc, tant il connaissait bien son maître. Cependant le comte d'Eu fut plus téméraire. « Monsieur, dit-il, nous vous avons amené la reine « par ordre du roi, vous en savez plus que nous, « et elle partira comme vous l'entendrez. » Il fut

donc réglé qu'elle dînerait encore le lendemain chez son oncle. Chacun se réjouissait de passer un jour de plus en si bonne compagnie. Mais la pauvre reine ne prenait point part à ce contentement; elle était bien plutôt prête à pleurer en songeant au courroux de son mari; sa belle-sœur, la princesse de Piémont, ne faisait que rire de sa peur et de son chagrin, tant elle était enchantée de demeurer.

Le jour d'après, ce fut nouveau débat. La reine et le sire de Crussol voulaient partir après dîner; le lendemain était la fête des saints Innocens; et, si l'on ne se mettait pas en route le soir, il fallait encore passer un jour de plus. Le bon Duc, encouragé par la princesse de Piémont, s'amusait des peurs de la reine; il chargea son neveu, Adolphe de Ravenstein, de prendre la garde des portes, et de ne laisser sortir personne. Ni prières, ni larmes ne purent le toucher. Enfin, après en avoir raillé un moment, il finit par dire : « Je « suis le doyen des pairs de France, et le premier « du royaume après le roi. Mon pouvoir est bien « assez grand pour vous garder ici et vous y « rendre honneur et respect. Monseigneur saura « bien que je n'ai nul autre dessein. » A ces mots, ni homme ni femme n'osa répliquer, et chacun

recommença à se divertir de son mieux. Ce fut le surlendemain seulement que la reine se remit en route. Le duc Philippe la conduisit pendant une part du chemin, et il écrivit[1] une lettre au roi pour prendre sur lui le retard du voyage, disant bien que la reine avait voulu absolument partir, et qu'il l'avait retenue à cause du mauvais temps.

Peu après le Duc reçut encore une autre illustre visite; car le roi, pour le retenir à Hesdin, s'étudiait à lui faire passer le temps, selon son goût, en fêtes et en cérémonies. Louis, second fils du duc de Savoie, avait épousé sa cousine Charlotte de Lusignan, héritière du royaume de Chypre, et avait pris le titre de roi[2]; mais il avait peu joui de sa grandeur. Jacques, bâtard de Lusignan, avait une puissante faction dans l'île; avec les secours du soudan d'Égypte, il s'empara de tout le royaume. Louis de Savoie et Charlotte sa femme ne conservèrent que la forteresse de Cerines, où ils furent assiégés; puis ils se réfugièrent à Rhodes, sous la protection des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. De là ils faisaient passer

[1] Pièces de Comines.

[2] Chatelain. — Guichenon. — Sismondi. — Cont. de Monstrelet.

des vivres et des secours à la garnison de Cerines; ensuite ils traversèrent les mers pour venir demander l'appui des princes de la chrétienté. Il n'y avait pas de seigneur plus pauvre, plus délaissé, plus humble, que ce roi de Chypre. Déjà le duc de Bourgogne lui avait rendu un bon office en donnant ordre à sa flotte d'envoyer des vivres à Cerines; il venait l'en remercier et implorer l'aide de sa haute puissance. Le Duc envoya au-devant de lui les gens de son hôtel, qui le conduisirent à Hesdin. Sans se prévaloir en rien de son titre de roi, le prince voulait aller le premier rendre visite au Duc; mais le sire de Croy lui représenta que son maître s'en tiendrait pour offensé, et quitterait plutôt la ville que de le souffrir. « Ah! disait le prince de Savoie, il n'appar-« tient pas à un pauvre roi comme je suis, de « recevoir la première visite d'un si grand duc.— « Sire, lui répondait-on, un roi ne doit pas s'hu-« milier ainsi. Nous rapporterons à monseigneur « quelle est votre bonne volonté, et cela lui suf-« fira bien; il ne veut pas les honneurs qui ne lui « sont point dus. » Le lendemain, dès que le roi sut que le duc Philippe se mettait en devoir de venir chez lui, il réprimanda ses gens de ne pas l'avoir averti plus tôt, et monta aussitôt à cheval.

L'entrevue des deux princes se passa donc sur la place publique; ils s'embrassèrent tendrement, et se rendirent ensemble au château. Le roi de Chypre lui montra toute sa reconnaissance; il lui dit que, de tous les princes de la chrétienté, il n'avait eu secours que de lui, et qu'il ne mettait espérance en aucun autre. Il le conjura de destiner la flotte qu'il avait envoyée dans l'Orient, à délivrer son royaume des infidèles d'Égypte et des rebelles qui les y avaient appelés.

Le Duc répondit qu'il avait mis sa flotte et ses gens aux ordres du pape, mais que si le Saint-Père voulait les envoyer faire la guerre en Chypre et ne leur destinait pas d'autre emploi, il s'en tiendrait satisfait.

On ne pouvait répondre d'une façon plus loyale et plus courtoise. Le roi de Chypre en fut content, et après deux jours passés à Hesdin, il retourna auprès du duc de Savoie et du roi de France, qui se tenait toujours aux environs de Dieppe, de Rouen ou d'Abbeville.

Le Duc fit encore un plus grand accueil au duc de Savoie, lorsqu'il vint, peu de jours après, le visiter. Ce prince n'était pas roi, mais c'était le père de la reine de France; d'ailleurs ils étaient alliés de fort près. Louis, duc de Savoie, était fils

de madame Marie de Bourgogne, et de ce fameux Amé VIII, qui le premier avait porté le titre de duc; qui s'était conduit toujours avec prudence pendant les discordes de la France; qui avait acquis bien plus de puissance que ses prédécesseurs, et qui, après avoir abdiqué pour vivre dans la solitude, avait été choisi pour pape au concile de Bâle[1]. Son fils était loin de l'avoir imité. Jamais on n'avait vu un prince si faible et de si pauvre caractère. Dès sa jeunesse, la débauche et le goût des femmes avaient détruit sa santé, sa force et sa volonté. Sa femme, qui était une des plus belles et des plus habiles princesses de la chrétienté, avait pour lui le plus grand mépris; elle disait qu'il n'était bon à rien qu'à dévider des fuseaux quand ses maîtresses filaient. Souvent la duchesse l'avait gouverné absolument; mais il avait si peu de sens et de dignité, que chacun pouvait s'emparer de lui et en disposer selon l'occasion. Maintenant il était devenu gros, lourd, rongé de goutte, ne pouvait mettre un pied devant l'autre, et passait sa vie, couché ou assis, à boire, manger et dormir. Le roi Louis le tenait alors en complète tutelle, le gardait en France, et le pro-

[1] Chatelain. — Guichenon.

menait d'un lieu à l'autre. Il avait éloigné de lui tous ses serviteurs, et le faisait gouverner par le marquis de Saluces et par deux gentilshommes de Savoie qu'il avait pris à ses gages, le sire de Montmayeur et le sire Aymard d'Alinge, dit Capdorat. La Savoie était si bien devenue en ce moment comme une province du royaume, que c'était, non point le duc, mais bien le roi que tous les Savoisiens et les Suisses sollicitaient de rétablir les fameuses foires de Genève. Quelques mois auparavant il avait reçu une solennelle ambassade des ligues suisses, pour le prier de remettre le négoce sur l'ancien pied, et le supplier en faveur du comte de Bresse qui n'était pas encore prisonnier.

Le roi avait bien reçu les Suisses et plusieurs fois s'était entretenu avec eux, ce qu'il faisait volontiers en toute occasion. « Mes amis, leur disait-« il, soyez les très-bien venus. Vous dites n'avoir « pu me faire cette visite plus tôt à cause de vos « guerres; je ne tiens pas votre excuse pour suf-« fisante. Plus les amis se visitent tôt, plus ils en-« tretiennent leurs bonnes amitiés. Mais néan-« moins je vous tiens pour mes bons amis. En ma « jeunesse je fus envoyé en Allemagne contre « vous; mais il ne tarda guère que bon accord

« fût fait entre nous, et depuis vous ai toujours « trouvés bons et loyaux. En ma pauvreté, vous « ne m'avez pas fait de déplaisir comme d'autres: « ainsi je vous parlerai moins rudement que n'ont « fait les gens de mon conseil. Je veux tenir « et observer les intelligences que vous aviez « avec feu monseigneur mon père, et j'entends « même les avoir plus amples; dites-m'en votre « vouloir.

« Quant à ceux de Genève, pendant ma pau- « vreté, ils m'ont fait beaucoup de déplaisir et de « résistance, et j'aurais cause de les punir. Ils ont « grandement offensé mon beau-père le duc de « Savoie, et aussi moi et la reine. Pourtant je suis « en bon vouloir de vous faire plaisir, et quand « lesdits Genevois viendront à mon beau-père, re- « connaissant leur offense, faisant digne répara- « tion, promettant de lui être obéissans comme à « leur prince et seigneur, de l'honorer et de le ser- « vir comme tel; alors je pourrai permettre à mes « sujets de hanter les foires de Genève, encore « que lesdites foires n'aient été établies que « pour ruiner les foires de Lyon et les autres « du royaume.

« En ce qui touche Philippe de Savoie mon « frère, je suis très-mal content de lui; il a chassé

« le chancelier de Savoie qui était mon serviteur « et qui allait me faire avoir Gênes par un traité « maintenant rompu. Il veut avoir tout le gouver- « nement de la maison de Savoie et en débouter « son père, quand ce n'est pas lui qui doit suc- « céder, mais mon neveu Charles que j'aime « comme un fils. Je ne le souffrirai pas; Philippe « se porte à beaucoup de violences et voies de fait « qui ne sont pas à tolérer. » Il parla encore long-temps des torts du comte de Bresse. « Non- « obstant, je ne cherche pas à le tuer; c'est affaire « à Dieu : qu'il se départe de ses entreprises, « qu'il pense que son pouvoir est bien petit pour « résister contre moi, qu'il obéisse en toute ma- « nière à son père, qu'il me montre le respect qui « m'appartient, et pour l'honneur de Dieu et de « vous qui m'en requérez, il me trouvera son « bon frère. »

Puis il se reprit à parler de la maison de Savoie, du mauvais gouvernement qui s'y tenait depuis long-temps; de la méchante justice qui y régnait; des partialités et divisions entre les nobles et les barons. Il ajouta que par sa grande consanguinité et affinité avec ladite maison, il lui appartenait de mettre remède à toutes ces choses; que pour ce faire il enverrait ses gens par-delà

les monts, du consentement de son beau-père; qu'il serait content si ses bons amis et alliés y envoyaient quelqu'un d'entre eux pour voir comment les choses se passeraient et pour donner aussi leurs bons avis. « S'il leur semble que cela ne se « conduit pas en bonne foi et pour le bien et « l'honneur de la maison de Savoie, ils s'oppo- « seront, et vous pourrez ne vous plus jamais fier « à moi. Mais je n'ai aucune autre intention ni « vouloir. J'en jure sur la damnation de mon « âme, et je n'en ai qu'une, dit-il en mettant la « main sur son cœur. On dit que je veux prendre « la seigneurie de Savoie; ce n'est point. Je n'y « ai jamais pensé; je n'en veux pas faire un fief, « ni en avoir l'hommage ou la seigneurie d'une « manière quelconque. Ce n'est pas que ce ne me « fût chose facile; j'ai à moi les principaux ba- « rons de Savoie (et il les nommait par leurs « noms), mais je n'y vais qu'en bonne foi et sin- « cère intention. »

Les envoyés des ligues suisses n'avaient obtenu rien de plus que ces paroles ou d'autres semblables, tant pour les foires de Genève que pour leurs prières en faveur du comte de Bresse; depuis lors, les affaires de Savoie avaient de plus en plus continué à être gouvernées à la seule volonté

du roi[1]. S'il permit au duc de Savoie d'aller voir le duc de Bourgogne, ce n'était pas assurément avec le désir ou la crainte que de grandes affaires fussent traitées dans cette entrevue des deux princes. Ne sachant que faire de son beau-père et ne se méfiant en rien de son peu de sens, il le laissait aller à cette visite uniquement pour passer le temps.

Le duc de Savoie fit son entrée à Hesdin dans un fauteuil de velours bleu, surmonté d'un dais de même étoffe, que quatre hommes portaient sur leurs épaules; il était vêtu d'une robe longue fourrée de martre. On n'avait jamais vu un prince en un tel équipage; il semblait que ce fût quelque étranger des nations lointaines, et chacun s'empressait curieusement à le regarder. Il revint après quelques jours. Malgré son indifférence à toutes choses, on supposa qu'il avait prié le Duc d'intercéder pour son fils le comte de Bresse, qui était toujours retenu en prison à Loches. C'était bien lui qui en avait été la première cause, mais il commençait à s'inquiéter et à s'affliger de cette rigueur du roi, après l'avoir provoquée. Le Duc était parrain du comte de Bresse, qui se

[1] Manuscrit des archives de Genève.

nommait Philippe comme lui; il avait déjà parlé au roi en sa faveur, mais n'avait rien obtenu.

En ce moment, rien ne préoccupait le Duc et ses conseillers autant que les nouvelles de la croisade et du bâtard de Bourgogne. La flotte, après avoir été dispersée par la tempête, avait cependant fini par être rassemblée tout entière dans le port de Marseille. Là, les chefs attendaient les ordres du pape. Pendant ce temps, les apprêts de cette sainte entreprise étaient en grande confusion en Italie[1]; les croisés y arrivaient en foule, mais il n'y avait pas de vaisseaux pour les embarquer. Les Vénitiens, qui en avaient promis, ne voulaient les fournir que moyennant de fortes sommes, et semblaient, disait-on, ne chercher en tout cela que leur profit. Ils empêchaient même toutes ces troupes de pèlerins armés de traverser leurs États; aussi murmurait-on beaucoup contre eux. Mais les hommes sages qui les gouvernaient donnaient des réponses bien raisonnables. « A « quoi bon, disaient-ils, embarquer toute cette « multitude mal équipée, sans armes, sans con- « naissance de la guerre, sans chefs, sans ar- « gent? elle serait la dérision des infidèles, et ne

[1] Chatelain.

« pourrait pas même paraître en bataille devant « eux. Il n'en adviendrait que honte et accroisse- « ment de péril pour la chrétienté. Il ne suffit « pas de mettre une croix sur la poitrine pour « devenir un vaillant défenseur de la foi. »

C'était à Ancône que le pape avait donné rendez-vous aux croisés. Ils y arrivaient, et ne trouvant là ni vaisseaux, ni vivres, ni paie, ni secours d'aucune sorte, ils s'emportaient en violens murmures. Le saint Père, qui avait mis ainsi toute la chrétienté en mouvement, s'était laissé emporter à son zèle pieux, se fiant trop à la Providence. Tout lui manquait à la fois. Les croisés, voyant qu'il n'avait à leur donner que des indulgences et non du pain, voulaient s'en retourner; à peine ce saint pontife, qui, vieux et malade, s'en allait comme un saint martyr dans une si périlleuse entreprise, pouvait-il les retenir par ses instances.

La famine, les maladies ravageaient toute cette foule, diminuée chaque jour par les désertions. A Marseille, les Bourguignons n'étaient pas en meilleure situation; l'épidémie s'était aussi mise parmi eux, et les plus vaillans chevaliers mouraient, non point les armes à la main combattant les infidèles, mais tristement, loin de leur

pays et de leur famille, sans que leur trépas profitât en rien à leur honneur ni à la foi chrétienne. La saison s'avançait; la mer devenait d'une navigation moins facile; l'argent que le Duc avait donné pour cette entreprise était dépensé, et le Bâtard ne savait plus comment fournir aux besoins de ses gens. Le pape ne donnait aucun commandement, ne faisait point savoir sa volonté. La flotte aurait pu s'en aller secourir ou le roi de Chypre, ou le roi de Portugal, qui faisait la guerre sur les côtes de la Barbarie; mais le Bâtard n'aurait pas osé s'écarter de la volonté de son père, et ne devait rien résoudre que d'accord avec le pape. Il envoya message sur message, pour apprendre ces tristes nouvelles au duc de Bourgogne, lui demander un secours d'argent, et s'enquérir de ses intentions.

En même temps le sire de Toulongeon revint d'Italie avec l'ambassade que le Duc avait envoyée pour s'excuser d'avoir retardé son propre départ. Le saint Père le remerciait d'avoir fait partir sa flotte, mais ne le tenait nullement pour dispensé de ses promesses. Ainsi il lui enjoignait de se mettre en route avant le 1er mars 1465, en quelque état qu'il pût être, et dût-il n'en pas revenir. Cette volonté du pape semblait dure aux

serviteurs du duc de Bourgogne ; d'autant que le sire de Toulongeon faisait de tristes récits de tout ce qu'il venait de voir en Italie, de la misère des croisés, de leur mécontentement et de l'embarras du pape, qui n'avait pas encore pu se pourvoir de plus de deux galères.

Tout cela n'ébranlait point la volonté du vieux Duc. Il avait fait un vœu; le pape lui commandait de l'accomplir ; l'honneur et la foi chrétienne ne lui permettaient point d'y manquer ; sur cela, il n'écoutait nuls conseillers. Au milieu du chagrin et du trouble que cette affaire répandait autour de lui, on apprit que le saint pape Pie II venait de mourir à Ancône, le 14 août 1464. La douleur et le tourment de voir la croisade si mal réussir avaient abrégé sa vie. Le jour même qu'il mourut, on annonça que les Vénitiens lui envoyaient enfin douze galères. Il se fit porter sur le rivage pour les voir entrer dans le port. « Ah! « dit-il, jusqu'ici les navires m'avaient manqué; « maintenant, c'est moi qui vais manquer aux « navires. » Puis il appela les cardinaux, leur donna le baiser de paix, et leur demanda de prier pour lui. Peu d'heures après il mourut.

Lorsque de nouveaux messagers du Bâtard eurent apporté cette nouvelle au Duc, il se trouva

dans une grande perplexité. Le vénérable chef de l'entreprise, celui qui avait reçu ses promesses, ne vivait plus. Se regarderait-il comme dégagé, ou persisterait-il dans son dessein? — L'honneur et la conscience lui permettaient-ils de manquer au service de Dieu, de reculer devant un voyage qui ne serait peut-être qu'une affaire de six mois? Serait-il arrêté par une dépense de cent mille florins? — D'autre part, cet argent, qu'il faudrait tirer de ses sujets, serait sans doute dépensé en pure perte; ces braves chevaliers qu'il emmènerait avec lui périraient peut-être sans pouvoir venger la vraie religion, et feraient ensuite grand'faute pour défendre ses États. Déjà beaucoup étaient morts de la peste à Marseille. — Puis le bon Duc songeait que ceux-là n'étaient pas à plaindre, qu'ils avaient offert à Dieu le sacrifice de leur vie, et que lui-même n'avait pas un désir plus ardent que de finir chrétiennement comme eux.

Dans ce tourment d'esprit, le Duc assembla son conseil et mit l'affaire en délibération. L'évêque de Tournai fut d'avis que rien ne devait détourner le Duc de l'accomplissement de son vœu; qu'il n'y avait pas à considérer s'il y perdrait ou gagnerait de l'argent, s'il en ramènerait

ses hommes ou s'il les y laisserait; que, s'il manquait à une telle promesse, on ne se fierait plus à sa parole, et que son honneur en serait flétri par tout le monde et dans tous les siècles. Enfin, il parla comme aurait pu faire le saint pape qui venait de mourir.

Les chevaliers et conseillers laïques trouvèrent une telle remontrance aigre et absolue. Ils disaient entre eux qu'il était facile à un prêtre, qui ne connaissait pas de telles affaires, de parler ainsi; que tous ces grands théologiens et ces dévots n'entendaient rien aux choses de ce monde; qu'ils raisonnaient d'une façon étroite, sans regarder aux circonstances, aux possibilités, ni aux convenances humaines. De tels conseillers, disait-on, ne sont point profitables dans les conseils des princes : leur jugement se forme toujours en l'air, parce qu'ils n'ont pas pied sur la terre. Ils n'ont point la pratique ni le maniement des publiques nécessités, et pourtant il n'y a nulle loi divine qui ne soit contrainte d'y céder et de s'y plier.

« Comment l'entendez-vous, monsieur de « Tournai? lui répliqua le sire de Croy; je crains « que vous n'ayez regardé cette affaire que d'un « œil, lorsque douze bons yeux ne seraient pas

« de trop. Certes, vous voulez que ce que mon-
« seigneur a intention de faire, avec tant d'em-
« barras et de dépense, soit profitable et non pas
« inutile. Voyez-vous qu'aucune nation s'apprête
« et lève une armée? A-t-on seulement nouvelles
« du duc de Milan? Le pape est mort, nous dit-
« on; peut-être celui qui viendra après sera-t-il
« d'un autre avis? Monseigneur a fait jusqu'ici
« son devoir, selon le temps; ce sont les autres
« qui lui ont manqué et n'ont point tenu leur
« promesse. En faire davantage maintenant, se-
« rait un sujet de honte et de blâme. Il ne doit
« point volontairement et sciemment envoyer ses
« gens battre l'eau et le vent, ni se ruiner d'ar-
« gent et de puissance pour rien. Quant à son
« honneur, il est d'assez grand poids pour n'avoir
« rien à craindre des gens qui disent : « Il ne
« convient pas de faire ainsi. » Monseigneur a
« fait tout ce qu'il devait faire, et je voudrais
« qu'il en eût moins fait, puisque la chose tourne
« si mal. Ainsi je suis d'avis que monseigneur
« rappelle ses gens et monsieur le Bâtard, en
« laissant le reste à la volonté de Dieu. »

Philippe Pot, seigneur de la Roche-Nolay, ouvrit un autre conseil : « Je ne pense point, dit-il,
« qu'il soit à propos, ni de faire revenir si hâti-

« vement monsieur le Bâtard, ni de l'abandonner « follement aux périls. Il faut qu'il attende pour « voir comment les choses tourneront, et ne tire « nulle part plus avant, sans savoir si ce serait « avec fruit et honneur. Voici un nouveau pape, « ce sera un nouveau monde, un nouveau des- « sein; et, selon le nouveau temps, il convien- « dra peut-être que nous ayons un nouvel avis. « Monsieur le Bâtard est un chevalier de grand « courage. Il lui serait dur de revenir sans que « son voyage ait aucun effet; il aimerait sans « doute mieux braver tous les périls de la mer « que rompre son entreprise. Toutefois l'hon- « neur de monseigneur lui est plus cher encore « que le sien, et il ne fera assurément nulle folie. »

Les gens qui gouvernaient les finances du Duc faisaient d'autres remarques sur cette affaire. Le principal d'entre eux était maître Pierre Bladelin, maître-d'hôtel et trésorier de la Toison-d'Or. Il avait, depuis environ quatre ans, toute la confiance du Duc, et avait réparé le désordre de ses affaires. Aussi n'était-il guère aimé des nobles ni des receveurs de deniers. Il taillait hardiment sur eux, et il écrivait si exactement toutes choses, qu'on ne pouvait rien arracher de lui qui ne fût légitimement dû. Maintenant tout était payé

comptant; les marchands n'avaient plus à se plaindre. Il avait ainsi sauvé les finances et rétabli l'honneur du Duc, qui ne pouvait plus se passer de lui, et comptait bien l'emmener à la croisade. C'était un homme de nobles façons et fort honorable, qui était plus diligent que personne à faire ce dont il avait la charge; en outre, riche d'environ six mille écus de rente, sans parler de l'argent qu'il prêtait à intérêt, ni de la somme qu'il recevait du Duc, qui pouvait bien aller encore à six mille écus. Le sire Pierre de Goux, un des plus habiles du conseil, s'entendait fort bien avec lui. Ils réglaient à eux deux toute la finance.

A de tels conseillers, la croisade devait déplaire plus encore qu'aux autres. Ils disaient, mais pas trop haut, car sur ce sujet il fallait ménager la volonté du Duc, que le Bâtard et le sire de Lalaing avaient, en partant, estimé les dépenses à cent mille écus pour une année; qu'après y avoir bien pensé, ils n'avaient pas demandé davantage; qu'on avait tiré cette somme de la citadelle de Lille, et qu'on la leur avait donnée. Or, l'année n'était pas finie, et déjà ils redemandaient de l'argent; cela venait sans doute d'avoir mal gouverné les affaires de la croisade, et ils en devaient porter la peine.

Un tel argument n'avait pas beaucoup de cours devant un si noble chevalier que le duc Philippe; d'autant que le Bâtard avait écrit généreusement que, si l'on était en peine pour lui envoyer de l'argent, il fallait mettre en vente tous ses biens et ses domaines. Ainsi les motifs de finance n'étaient pas écoutés. Mais les périls où l'on pourrait jeter la maison de Bourgogne, l'inutilité de l'entreprise, les grandes affaires dont on était pour lors occupé, et qui promettaient des embarras prochains, étaient des choses à considérer de près. Enfin, on s'arrêta à l'avis du sire de la Roche; il fut décidé que l'armée et l'artillerie seraient amenées à Avignon et y attendraient de nouveaux ordres. Le Duc prétendait bien y aller lui-même au mois de mars; néanmoins personne ne croyait la chose possible, et chacun se réjouissait de la détermination qu'on avait prise. Elle changea bientôt après; le Bâtard, ayant écrit à son père qu'il avait reçu du nouveau pape l'ordre de se rendre à Venise, il lui fut mandé d'obéir. Toutefois il n'en fut rien. Les Vénitiens et le pape ne se mirent point d'accord sur les préparatifs de la croisade, et peu de mois après l'armée des Bourguignons n'eut d'autre parti à prendre que de revenir par terre.

Le duc Philippe eut encore à régler en ce moment des affaires d'un bien moindre intérêt, mais qui étaient pourtant des motifs de division parmi les serviteurs de sa cour. Le prince d'Orange avait laissé deux fils. L'un, le sire d'Arguel, avait épousé une sœur du duc de Bretagne. C'était lui qui avait commandé l'armée du duc d'Orléans en Italie, lorsqu'en 1450 ce prince avait voulu prendre possession du comté d'Asti. Il était revenu ruiné de cette entreprise malheureuse. Son père, qui s'était remarié avec une fille du comte d'Armagnac, en avait eu deux autres fils, les sires Louis et Hugues de Château-Guyon. Mécontent du sire d'Arguel, et trouvant qu'il lui avait déjà donné beaucoup en avancement d'hoirie, il le déshérita presque entièrement en faveur du fils aîné du second lit. Le sire d'Arguel, devenu prince d'Orange, prétendit qu'un tel testament était contraire aux lois du pays et à la coutume des fiefs. Ainsi il se mit de vive force en possession des biens, et se les fit allouer par provision en vertu de lettres du duc de Bourgogne, seigneur suzerain.

Le duc de Bretagne recommandait vivement le sire d'Arguel, et avait envoyé le sire Jacques de Luxembourg solliciter pour lui. La maison

d'Armagnac était encore puissante, et si la branche aînée avait été ruinée et diffamée par ses crimes et ses rebellions, le duc de Nemours, chef de la branche cadette, n'en était pas moins à ménager. Le Duc fit plaider devant lui par des avocats les raisons des deux parties. Il arriva que dans la chaleur de sa plaidoirie, un des avocats du sire de Château-Guyon, parlant de l'approbation donnée par le Duc à la prise de possession des fiefs, nomma cette volonté un acte de faveur et une violation de justice. En vain ajouta-t-il que l'on avait surpris la religion du prince, qui avait ignoré ce qu'on lui faisait signer, le bon Duc changea de visage, et il fut visible que son courroux était grand. Cependant il savait se contenir, il laissa parler l'avocat du sire d'Arguel; mais lorsque le second avocat de la partie adverse se fut agenouillé pour demander la permission de répliquer : « Est-ce vous, lui « dit le prince, qui avez parlé pour mon cousin « de Château-Guyon? — Non, monseigneur, c'est « maître Jean, mon confrère ici présent. — Oui, « monseigneur, c'est moi, dit l'autre tout trem- « blant et se précipitant à genoux. — D'où êtes- « vous? — Mon redouté seigneur, je suis de votre « comté de Bourgogne, vous êtes mon souverain.

« — Puisque vous me reconnaissez pour souve-« rain, comment venez-vous ici m'injurier en « face, et dire que j'ai interdit la voie de justice « à mes officiers? Vous pouvez bien être un « grand clerc, mais vous êtes un fou, et il tient « à peu que je ne vous fasse payer cher votre « folie. J'ai été toute ma vie un prince de justice, « et avec l'aide de Dieu je ne cesserai jamais de « l'être, quoi que vous puissiez dire. » Le Duc s'était animé et troublé; il se leva sans vouloir rien entendre de plus. « Je ne suis ni clerc ni « homme de parlement pour prêter l'oreille à « toutes ces plaidoiries. »

Le lendemain le sire de la Roche et d'autres sages conseillers réussirent à le calmer et à lui persuader que cet avocat n'avait pas voulu l'offenser. On termina l'affaire, non pas au fond; mais en attendant qu'elle fût jugée, le Duc régla que le sire d'Arguel garderait les fiefs et ferait sept mille francs de pension à son frère.

L'autre affaire se rapportait aussi à une succession. Charles, comte de Nevers, cousin germain du Duc, venait de mourir sans laisser d'enfant légitime. Sa veuve, Marie d'Albret, se plaignait de ce que Jean, comte d'Étampes, frère et unique héritier de son mari, usait de son droit

avec trop de rigueur et ne lui laissait pas un état conforme à son rang. Le duc Philippe fit engager le comte d'Étampes à venir le trouver[1]. Il l'avait nourri dans sa maison, l'avait toujours traité comme son propre fils, et l'avait comblé de biens. Maintenant le comte d'Étampes, après avoir pris part dans les discordes de sa cour, et les avoir même excitées, était le plus cruel ennemi de monsieur de Charolais. Sans se souvenir des bienfaits du noble parent qui lui avait toujours servi de père, il venait de se dévouer au service du roi, et conséquemment de se ranger parmi les ennemis secrets ou déclarés de la puissance de Bourgogne. Aussi n'était-ce pas sans embarras qu'il revenait dans cette maison, où jadis il avait reçu tant de faveur et d'affection. Bien peu de serviteurs du Duc vinrent au-devant de lui. Chacun le regardait froidement et semblait lui reprocher son ingratitude. Cependant le Duc lui fit le même accueil que de coutume, et ne témoigna en rien son mécontentement. Alors le comte de Nevers, car il portait maintenant ce nom, prit courage et redemanda si sa pension continuerait à lui être payée. Déjà, sans lui en donner aucun

[1] Chatelain.

motif, les trésoriers ne lui avaient pas compté le dernier terme : « Mon cousin, lui répliqua le Duc, « je vous ai traité le mieux que j'ai pu, tant que « vous vous êtes tenu avec moi ; maintenant vous « avez pension de monseigneur le roi, et vous « êtes à lui. Je ne puis fournir à tout; j'ai de « grandes charges. — A votre plaisir, monsieur, « reprit le comte de Nevers; je vous remercie « humblement de tous les biens que j'ai reçus de « vous. C'est à moi de me pourvoir à présent « comme je le pourrai. » Sur ce, il quitta le duc de Bourgogne, et dans son dépit, il disait à un de ses serviteurs en s'en retournant : « Or çà, « puisque le fils a voulu mon déshonneur, et que « le père me met hors de sa maison, qu'ai-je à « faire maintenant? car encore faut-il vivre. Il « en arrivera ce qui pourra, mais certes rien de « pis que ce qui se passe aujourd'hui. » Il revint auprès du roi, qui tarda peu à le faire son lieutenant, et capitaine général des villes rachetées et de tout le pays jusqu'à la Loire.

Cependant le roi attendait le moment où il devait encore venir trouver le Duc à Hesdin, afin de conclure avec les Anglais ce traité qui semblait l'occuper uniquement. Mais plus il allait, plus il inspirait de méfiance et de crainte à tout

le monde; personne ne savait où il en voulait venir. Tout en traitant avec le roi Édouard et la faction d'York, il n'avait pas encore rompu toute relation avec la faction de Lancastre et la reine Marguerite. C'était aussi de continuels messages entre lui et le comte de Warwick. Sans cesse quelque homme de petit état[1], quelque receveur de grenier à sel, quelque marchand s'en allait en Angleterre ou ailleurs, chargés bien secrètement des commissions du roi, à l'insu même de ceux de ses conseillers qui semblaient avoir toute sa confiance. En même temps il fortifiait ses villes sur les marches de la Bretagne et de la Normandie, et il y plaçait des garnisons; il rappelait les belles ordonnances de son père sur les compagnies de gens de guerre; en un mot, il semblait se préparer à une guerre.

Le duc de Bretagne se croyait surtout menacé par tous ces apprêts; il cherchait aussi à prendre ses précautions, et envoyait des messagers en Angleterre, soit pour tenter une alliance, soit pour contrecarrer les projets du roi et augmenter la méfiance naturelle qu'il inspirait. Enfin, de

[1] Legrand. — Comines. — Chatelain. — Amelgard. — La Marche. — Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

l'avis de ses conseillers, il résolut d'écrire au roi une lettre pour le prier d'expliquer ses intentions, et pour lui rendre compte de tout ce que la voix publique lui imputait. Le conseil de Bretagne pensa que ce serait un moyen d'embarrasser le roi et de tirer de lui quelque réponse, d'après laquelle on aviserait ce qu'il était à propos de faire.

Les lettres du duc de Bretagne étaient d'un langage hautain; il demandait raison au roi de choses fort étranges, s'enquérant entre autres s'il était vrai que les Anglais dussent, pour prix de leur alliance, recevoir la Guyenne et une partie de la Normandie. Le roi fut offensé de recevoir une telle lettre, qui semblait donner créance à des bruits suscités pour lui ôter l'amour de tous les loyaux Français. A ce moment arriva à Novion, près Abbeville, où était alors la cour, le sire de Croy, qui allait et venait sans cesse d'Hesdin chez le roi, et avait plus que jamais toute sa faveur. Après avoir, selon sa coutume, tenu quelques propos plaisans et familiers, le roi montra au sire de Croy les lettres du duc de Bretagne. Celui-ci fit son possible pour les interpréter à bien, mais ce n'était pas chose facile. « Emportez ces « lettres, dit le roi, pour les montrer à mon oncle

« de Bourgogne; il ne m'en écrirait jamais de « pareilles. »

Le Duc vit les lettres et ne trouva pas en lui-même qu'elles fussent si fort à blâmer. Il voyait bien que le roi travaillait à détruire le duc de Bretagne, et il lui semblait juste que ce prince cherchât à se défendre. Aussi lorsque, peu de jours après, l'amiral de Montauban vint demander de la part du roi si, dans le cas où il serait contraint à faire la guerre en Bretagne, il pourrait compter sur l'aide et le service du duc de Bourgogne, on lui répondit que les choses n'en étaient pas encore à ce point; que le Duc connaissait son devoir de vassal et s'en acquitterait en temps et lieu; et que s'il plaisait au roi qu'il s'employât à apaiser ce différent, il s'en occuperait volontiers. Telle était la sagesse du bon Duc; il ne voulait pas rallumer la guerre dans le royaume; d'ailleurs il connaissait le roi mieux que personne, et savait que si le duc de Bretagne était détruit, autant lui en arriverait le lendemain; à moins pourtant que la paix ne se fît à ses dépens entre le roi et le duc de Bretagne, qui ne demanderait pas mieux que de se réconcilier à ce prix.

En outre, le roi, tout en cherchant à obtenir

les bons offices du Duc, soit pour la paix, soit pour la guerre, ne pouvait se contraindre jusqu'à lui accorder une seule des choses qu'il demandait, jusqu'à pourvoir à un seul des griefs dont il se plaignait. Ses réponses n'étaient jamais que des promesses pour l'avenir et de bonnes paroles pour faire prendre patience. Gagner tout et ne rien céder semblait sa volonté unique. Il lui aurait déplu de se conduire d'autre sorte. Il en donna pour lors une preuve étrange [1]. Jean de la Tremoille, seigneur de Dours, avait laissé une fille unique qui était riche héritière. Elle habitait à Arras, dans les États du duc de Bourgogne; mais depuis le rachat des villes de la Somme, ses seigneuries étaient du royaume de France. Philippe [2] de Bourbon, frère du duc de Bourbon, voulait l'épouser; elle y consentait, ainsi que toute sa famille. Le Duc aimait beaucoup ce jeune écuyer, qui était comme lui du sang royal de France et avait été élevé dans sa maison. Par courtoisie pour le roi, et bien qu'il pût avoir le droit de conclure ce mariage, puisque la demoiselle de Dours était sa sujette, il envoya un de ses écuyers afin d'obtenir

[1] Chatelain.

[2] Histoire généalogique.

l'agrément royal. La demande était petite; le roi en ce moment même avait le désir et le besoin de complaire à son oncle de Bourgogne; cependant on ne put avoir de lui une parole de consentement. Il répondit que le sire de l'Isle-Adam, prevôt de Paris, lui avait déjà parlé de marier son fils à l'héritière de Dours, et qu'il avait promis de favoriser ce mariage. « D'ailleurs, dit-il, je « connais Bourbon; il est tout à mon beau-frère « de Charolais. Je les ai vus souvent tirer de l'arc « ensemble; il est de son parti.... Bien, bien; j'en « parlerai à mon oncle. »

Lorsqu'on rapporta cette réponse au bon Duc, il se mordit les lèvres de dépit : « Je crois, dit-il, « qu'on n'a jamais tant promené personne avec « de belles paroles. On me promet monts et mer- « veilles, et nul effet ne s'ensuit. De tout ce que « j'ai pu demander à Rheims, à Paris ou ailleurs, « pas une chose ne m'a été accordée; voyez quelle « confiance je dois avoir en lui! En advienne que « pourra, je me passerai du roi. »

Les choses en étaient là, et le moment approchait où le roi devait venir à Hesdin, lorsque le sire Olivier de la Marche, écuyer du comte de Charolais, arriva en toute hâte. Il était chargé de raconter au Duc un fait bien grave qui venait de

se passer en Hollande, à Gorcum, où se tenait pour lors le comte [1]. Peu de jours auparavant, on était venu lui annoncer qu'un inconnu, se trouvant dans une taverne de la ville, s'était curieusement enquis de sa façon de vivre, à quelles heures il sortait; s'il faisait des promenades sur mer et dans quelle sorte de navires; s'il était toujours bien accompagné. Puis cet homme s'était promené sur les murs de la ville, regardant tout avec attention; il avait de même visité avec soin les fortifications du château. Sur cet avis, le comte fit chercher cet inconnu, qui, se doutant qu'on avait remarqué ses discours et ses allures, avait déjà pris son asile en une église. Les soupçons n'en devinrent que plus grands. L'homme fut arrêté et amené devant le comte. Il se trouva que c'était le bâtard de Rubempré, frère du sire de Rubempré, long-temps serviteur du duc de Bourgogne, mais depuis une année environ capitaine du Crotoy pour le roi de France. Au premier bruit de son arrestation, quarante hommes, qui formaient l'équipage d'une barque arrivée depuis peu de jours dans le port d'Her-

[1] Chatelain. — Amelgard. — Duclercq. — Olivier de la Marche. — Legrand.

mue, prirent la fuite et se dispersèrent çà et là, laissant leur bateau.

Le bâtard de Rubempré varia beaucoup dans ses réponses, tantôt disant qu'il venait d'Écosse, tantôt qu'il y voulait aller, et donnant pour but de son voyage une visite à la dame de Montfort, fille du sire de Croy et cousine germaine du sire de Rubempré; car ce sire de Rubempré était propre fils d'une sœur de monsieur de Croy.

Le comte de Charolais s'était conduit dans cette affaire avec un grand sens, et n'avait fait paraître nul emportement. Le bâtard n'avait pas été mis à la question, aucune procédure n'avait été commencée. Le vulgaire ne savait rien de ses réponses. Mais ce fut bientôt une merveilleuse rumeur; personne en Hollande et en Flandre ne douta que ce ne fût un complot du roi de France, et chacun répétait que le bâtard avait ordre de lui amener monsieur de Charolais mort ou vif.

Lorsque cette nouvelle arriva à la cour du duc Philippe, le trouble et la colère se mirent dans tous les esprits. Les discours les plus injurieux se tenaient publiquement contre le roi de France. On le disait capable de tous les crimes, plein de déloyauté et de perfidie. On rappelait sa haine

pour son père; le désordre qu'il avait apporté dans la maison de Bourgogne; la trahison qu'il avait accomplie sur le comte de Bresse; la captivité où il semblait retenir le comte de Savoie. On ne s'indignait pas seulement du dessein criminel qu'on lui imputait contre monsieur de Charolais, les serviteurs du Duc étaient émus de crainte pour leur vieux maître. Ils s'inquiétaient de le voir si près d'une frontière où le roi avait assemblé ses troupes, tandis qu'il n'y avait qu'une faible garde à Hesdin; ils ne voyaient dans l'entrevue prochaine qu'une trame pour enlever le Duc. D'autres disaient que le roi avait su, par la consultation des astres, dont il s'occupait toujours beaucoup, le jour et l'heure de la mort de son oncle, et se tenait préparé à saisir tout aussitôt ses trésors et ses forteresses.

Tels étaient les discours qui se tenaient autour du duc de Bourgogne, et presque tous ses loyaux serviteurs auraient voulu qu'il partît sans délai pour retourner dans l'intérieur de son pays et s'y mettre en sûreté contre les perfidies du roi de France. Mais le Duc ne se départit point de sa prudence accoutumée; il ne fit paraître ni frayeur ni colère, et renvoya le sire de la Marche à son fils, en lui ordonnant que le procès du bâtard fût

suivi selon les coutumes de Hollande et selon les sages lois que ce pays avait établies depuis long-temps pour juger les méfaits commis sur la mer.

Le sire de Lannoy, neveu du sire de Croy, alla aussitôt à Abbeville pour annoncer au roi cette nouvelle et tout ce qui se passait. Le roi commença par répondre d'un air surpris : « Je ne sais qui « est ce bâtard, ni ce que l'on veut dire. Il n'est « pas à moi ; je ne l'ai jamais vu, je ne lui ai ja- « mais parlé, j'ignore ce qu'il a entrepris et qui « l'a mis en œuvre. » Toutefois il commença à se relâcher sur beaucoup de points des refus qu'il faisait au duc de Bourgogne, et à le satisfaire sur plusieurs de ses griefs ; ayant grand soin en même temps d'attribuer sa complaisance au crédit que le sire de Lannoy et toute la maison de Croy avaient sur lui, afin de les mettre dans les bonnes grâces du Duc.

Mais c'était trop entreprendre. Le sire de Croy était maintenant en butte à la haine et à la méfiance de toute la cour de Bourgogne. Il avait de plus en plus été comblé des faveurs du roi ; encore récemment, il avait reçu la baronnie de Rozai. Si l'office de sénéchal de Normandie avait été, après la mort récente du sire d'Estouteville, rendu au

sire de Brezé, c'était sur le refus d'Antoine de Croy. Il n'avait pas voulu accepter non plus la charge de capitaine des pays entre la Loire et la Saône, qui venait d'être confiée au comte de Nevers. En un mot, il semblait que ce fût un serviteur dévoué du roi placé près du duc de Bourgogne pour le gouverner dans les intérêts de la France. Ce qui allumait surtout un courroux universel, c'est que le sire de Rubempré, qui, avec son frère bâtard, avait ourdi toute la trame, était neveu du sire de Croy et fort avant dans son amitié. Dans le vulgaire, et même parmi les serviteurs du Duc, on ne doutait pas que les Croy n'eussent comploté avec le roi de France contre la vie, ou du moins contre la liberté du comte de Charolais. C'était mal connaître la subtilité du roi; il avait des secrets pour tout le monde; souvent il laissait dans l'embarras les gens qu'il chargeait de sa confiance et de ses affaires, en exécutant soudainement quelque projet dont il avait eu soin de leur dérober toute communication. Aussi le sire de Croy, lorsque l'amiral de Montauban lui écrivit par un messager pour le prier, de la part du roi, d'arranger l'affaire et de faire renvoyer le bâtard, ne voulut pas seulement recevoir la lettre. « Mon ami, dit-il avec humeur, reporte-

« la à ton maître, et dis-lui que je ne m'en mêle-
« rai plus ; que ceux qui ont brassé ceci le boivent ;
« c'est trop juste. »

Le Duc continua de montrer en cette occasion le calme qu'il avait toujours. Sans s'émouvoir des craintes qu'on voulait lui donner, sans se fier nullement aux assurances du roi, il ne changea rien à son train accoutumé, annonçant qu'il attendrait le jour prochain de l'entrevue, et même encore dix jours après. Il devait, disait-il, cet honneur au roi, et voulait lui en donner tout son soûl.

Cette entrevue avait pour objet de négocier avec les Anglais, et cependant tout avait changé en Angleterre. Au moment où le comte de Warwick conseillait au roi Édouard d'épouser une princesse de Savoie, lorsque, par plusieurs messages, il avait presque donné l'assurance au roi de France que cette alliance se ferait, le roi Édouard devint amoureux d'Élisabeth Woodville, fille de sir Richard Woodville et de Jacqueline de Luxembourg, qui avait été duchesse de Bedford. Élisabeth Woodville avait eu pour premier mari un simple gentilhomme, sir Jean Gray. Le roi voulut l'épouser. Ce mariage inégal ne lui donnait nul appui ; il en avait pourtant un besoin évi-

dent au milieu des discordes du royaume, tandis que la couronne lui était encore si mal assurée. Ce mariage, que blâmaient tous ses plus sages conseillers, et qui offensait le comte de Warwick, son plus puissant défenseur, n'en fut pas moins résolu.

Un tel projet dérangeait toutes les négociations. En outre, l'affaire du bâtard de Rubempré venant s'ajouter à l'emprisonnement du comte de Bresse et à l'espèce de captivité du duc de Savoie, achevait de répandre partout la croyance qu'on ne pouvait traiter sûrement avec le roi Louis, ni se fier à nulle de ses promesses. Le duc de Bourgogne l'envoya avertir qu'il ne fallait pas compter sur l'arrivée des ambassadeurs d'Angleterre.

Ce fut un grand dépit pour le roi, qui était si vif et si obstiné dans ses volontés. Il se courrouçait contre les Anglais, qui l'avaient trompé par de fausses espérances; il se méfiait de son oncle de Bourgogne, qui n'avait pas voulu l'aider loyalement dans son projet. « J'y veux réussir, disait« il, dût-il m'en coûter un million d'or à distri« buer çà et là aux uns et aux autres. » Et selon sa coutume et son peu de prudence, c'était presque en public qu'il tenait ce langage, ce qui ne rendait pas les affaires plus faciles.

La plupart de ses serviteurs, et surtout les loyaux Français, qui, pendant toute la vie du feu roi, avaient regardé les Anglais comme les anciens et éternels ennemis du royaume, qui les avaient si glorieusement combattus, qui les avaient chassés de France, ne pouvaient concevoir pourquoi le roi était si acharné à l'idée de s'allier avec eux. Ils s'inquiétaient de tous ces pourparlers, où parfois on laissait croire aux Anglais qu'on pourrait leur céder quelqu'une des provinces dont le recouvrement avait coûté tant de batailles et de sang. Le roi ne comptait sûrement pas leur en rendre une seule; son espérance était de s'en tirer à force d'argent, en gagnant des ambassadeurs et des conseillers; mais ceux qui ne savaient pas son secret le blâmaient beaucoup.

« Sire, lui disait Pierre de Brezé, le sénéchal « de Normandie, si vous voulez être bien aimé des « Français, vos sujets et vassaux, ne cherchez nul« lement l'amitié des Anglais. Plus vous la gagne« rez, plus vous serez haï en France; faites-vous « aimer des princes de votre royaume, vos pa« rens, et de vos sujets. Alors personne ne vous « pourra nuire, Anglais ni autres; là gît votre « salut, voilà l'amitié que vous devez quérir. »

Malgré l'avis qu'il recevait sur les ambassadeurs de l'Angleterre, le roi n'en voulut pas moins aller voir le duc de Bourgogne. Il lui envoya maître Georges Havart, son maître d'hôtel, le priant de l'attendre le surlendemain à dîner. Le Duc répondit qu'il ne savait point s'il resterait encore à Hesdin, mais qu'il le ferait connaître au roi. La rumeur fut plus grande que jamais parmi la cour de Bourgogne. On ne parlait que du danger où s'exposait le Duc; on le conjurait de s'y dérober; on assurait que de nouveaux avertissemens avaient été envoyés par le comte de Charolais. Lui, toujours froid et réfléchi, ne faisait paraître nulle inquiétude. Cependant, durant la nuit, sans prendre conseil de personne, il fit donner par son valet de chambre les ordres du départ, et le lendemain ses chevaux et ses bêtes de somme furent prêts, à la grande surprise du sire de Croy et de ses partisans, qui demeurèrent confondus. Tous les autres serviteurs du Duc étaient au contraire dans la joie.

Les magistrats de la ville, troublés de ce départ et de tous les discours qui se tenaient, se présentèrent à lui comme il partait; ils lui demandèrent s'il fallait fermer les portes et garder la ville. « Nous ne sommes point en guerre, dit-il; gardez

« la ville selon votre coutume, et n'ayez nulle « crainte. Si mon seigneur le roi, ou quelques « uns de ses gens veulent venir, recevez-les et « honorez-les comme si j'étais ici; ne refusez l'en- « trée à personne, ni fort ni faible. »

Ce fut ainsi qu'il partit, assez à la hâte, il est vrai, mais en ayant grand soin de ne montrer nulle crainte. Le bâtard de la Thieullaye, son page favori, ayant pris les devans pour faire préparer son logis à Lille, se répandit sur la route en propos assez légers, et parla des périls que le Duc avait courus. Il en fut fortement tancé. Sous les yeux du Duc, tout demeurait calme et comme à la coutume.

Le sire de Croy, qui s'était cru perdu, reprit courage, et, tout en cheminant, il se mit à dire: « Ah! quel fâcheux départ! monseigneur. — Et « pourquoi? repartit le Duc. — Parce qu'aujour- « d'hui vous venez de conclure la paix et l'al- « liance de tous les princes de France avec le « roi. Avec leur aide, il va courir sur vous. — « Plût à Dieu, répliqua le Duc, qu'avant ma « mort cet honneur me fût accordé, et qu'à cause « de moi les princes de France fussent en amitié « et en union! j'en mourrais plus content. Quant « à courir sur moi, Dieu merci, je me suis tou-

« jours bien gardé et défendu, et je n'ai pas en-
« core peur. »

Cependant le sire de Lannoy s'était tout aussitôt rendu à Abbeville pour annoncer cette résolution soudaine du duc de Bourgogne au roi, qui en demeura confondu. Il commença alors à donner une explication de l'entreprise du bâtard de Rubempré. Il assura que le duc de Bretagne, ayant récemment envoyé maître Romillé, son vice-chancelier, en Angleterre, pour quelque négociation secrète, il avait voulu faire saisir les preuves écrites des complots qu'on tramait contre lui. Telle était, selon lui, la commission dont le bâtard avait été chargé; pour y réussir, il avait fallu user de ruse et de secret, tout aussi bien que ce vice-chancelier de Bretagne qui voyageait travesti en moine, dérobant soigneusement sa trace. C'était pour s'enquérir si on l'avait vu en Hollande, et s'il était venu auprès du comte de Charolais, que le bâtard était venu à Gorcum.

Il était bien possible que la chose fût comme le roi le disait; car le comte de Charolais était fort emporté et fort léger dans ses soupçons. Il croyait facilement qu'on formait contre lui des projets et des complots. D'ailleurs le procès du bâtard ne se faisait point. On ne produisait aucune déclara-

tion, aucun interrogatoire de lui; le roi pouvait nier, comme monsieur de Charolais pouvait affirmer.

Le sire de Lannoy retourna sans tarder auprès du Duc, et y trouva les même rumeurs; elles occupaient aussi tous les esprits à Calais et en Angleterre. « Sire, écrivait le sire de Lannoy au roi, « j'ai reçu hier de Wenloch des lettres que je « vous envoie. Vous y verrez toutes les impos« tures qu'on débite dans ce pays-là. On dit ici « que monsieur de Charolais viendra dès qu'on « aura fait le procès au bâtard. Je ne sais ce qui « en sera; mais Dieu sait comme on parle chez « lui de mon oncle de Croy et de moi. Quelque « chose qu'on dise, il faut avoir patience; autre« ment, on gâterait tout. Le temps fera connaître « la vérité[1]. »

Le sire de Croy donnait les mêmes conseils au roi, lui recommandant de ne s'émouvoir en rien de ce qui pouvait lui être rapporté, et de croire que le duc de Bourgogne voulait demeurer son très-humble et très-obéissant, comme il l'avait toujours été. Son départ d'Hesdin n'avait pas une autre cause, disait le sire de Croy, que l'em-

[1] Legrand.

barras où il eût été, soit de refuser, soit d'accorder ce que le roi aurait pu avoir à lui demander.

Le roi s'appliqua donc à chasser de l'esprit des Anglais toutes les fâcheuses idées qu'ils avaient prises de lui. Il y avait surtout un homme que la garnison anglaise de Guines avait arrêté, qui faisait, disait-on, les plus étranges relations sur les volontés et les projets du roi. Il demanda que cet homme lui fût amené. Sir Robert Nevil, secrétaire du comte de Warwick, s'était rendu à Rouen, auprès du roi, et comme il n'avait pas conduit le prisonnier, le roi l'envoya chercher sur-le-champ par Josselin du Bois-Bailli, son maréchal des logis, qui était son serviteur le plus actif, le plus subtil, le plus zélé, le plus capable de tout. A peine arrivé, ce maréchal des logis et plusieurs conseillers interrogèrent cet homme en présence de sir Robert Nevil, ainsi que l'avait exigé le roi. C'était un nommé maître Puissant, bourgeois de Bruges; il fut convaincu de mensonge, et désavoua pleinement tout ce qu'il avait dit.

Le roi montra aussi à sir Robert Nevil des lettres du duc de Bretagne, qui prouvaient invinciblement qu'il avait négocié avec lui en

même temps qu'avec les Anglais, et avait offert son alliance contre eux; prouvant ainsi qu'il n'y avait nulle confiance à mettre en ce prince.

Du reste, le roi fit grand accueil à sir Robert; mais celui-ci se méfiait de tout dans cette cour, où il y avait tant de gens rusés, dévoués entièrement à la volonté de leur maître et empressés à le servir.

Quant au duc de Bourgogne, le roi lui envoya une solennelle ambassade, composée du comte d'Eu, de Pierre de Morvilliers et de l'archevêque de Narbonne. La veille on avait vu arriver à Lille le comte de Charolais, accompagné de quatre-vingts chevaliers et de six cents chevaux. Les ambassadeurs de France eurent, dès le jour suivant, leur audience du duc Philippe. Ce fut le chancelier qui porta la parole[1]. Il commença par se plaindre hautement, au nom du roi, de tout ce qui avait été dit contre l'honneur et la renommée de Sa Majesté; il expliqua la commission donnée au bâtard de Rubempré contre le vice-chancelier de Bretagne, et comment on avait dû aller l'attendre en Hollande, puisqu'il devait venir y rendre compte à monsieur de Cha-

[1] Chatelain. — Amelgard. — Comines.

rolais de sa négociation en Angleterre. Puis le chancelier remontra quelle offense c'était d'avoir fait saisir ainsi, sans nulle cause, un serviteur du roi, venu pour accomplir son office et pour prendre un homme suspect de s'employer à des projets qui étaient crime de lèse-majesté. Il s'attacha à faire voir comment le bâtard n'ayant amené à Gorcum que trois hommes de son équipage, on ne pouvait croire qu'il voulût rien tenter contre monsieur de Charolais.

A ces mots, le comte de Charolais mit un genou en terre devant son père. « Très-redouté seigneur « et père, dit-il, je vous prie qu'il vous plaise que « je puisse répondre aux paroles proférées qui « touchent votre honneur et le mien. Avec l'aide « de Dieu, je répondrai tellement, que je défen- « drai bien vous et moi. Pourvu que je me croie « en la grâce de Dieu, je ne crains homme qui « vive sous le ciel, que vous, mon seigneur et « père; et c'est pour moi grande merveille que « le roi de France me poursuive ainsi, moi qui « suis son humble parent. » Le chancelier lui coupa alors la parole, et, sans s'adresser à lui : « Mon- « seigneur, dit-il au Duc, nous n'avons point « charge du roi de répondre ni de bouche ni par « écrit à monsieur de Charolais. » Le Duc ordonna

à son fils de se taire. Il obéit, non sans trouble, et le chancelier continua[1].

« Cela n'a pas suffi à monsieur de Charolais; il a fait courir aussitôt le bruit dans le pays que ce bâtard était venu, de la part du roi, appréhender sa personne et lui faire violence en son corps. Puis il envoya par devers vous Olivier de la Marche, pour vous faire un tel récit, que cet Olivier a répandu sur toute sa route. De plus, monsieur de Charolais a fait publier cette nouvelle à Bruges, dans une ville où s'assemblent des gens de toute nation; il l'a fait prêcher dans les églises du haut de la chaire de vérité. Et comme la renommée du mal va plus vite que celle du bien, l'honneur du roi a été promptement atteint par cet esclandre dans tous les pays voisins; il le serait bientôt dans tout l'univers, si l'on ne trouvait pas manière de contredire auprès de tous les princes et dans tous les royaumes un mensonge si amer pour un roi de France, pour un ròi qui porte le nom de très-chrétien. »

Cependant monsieur de Charolais ne pouvait contenir sa colère, et il voulut encore interrompre

[1] Duclercq.

le chancelier. « Monseigneur de Charolais, je ne « suis pas venu parler à vous », reprit Morvilliers. Et comme le comte pria encore son père de le laisser parler, le bon Duc lui dit : « Je répondrai « pour toi comme il me semble qu'un père doit « répondre pour son fils. Toutefois, puisque tu « en as si grande envie, penses-y aujourd'hui, et « demain dis ce que tu voudras. »

Le chancelier poursuivit : « En outre, vous aviez promis à maître Jean Havart de ne pas quitter Hesdin sans avertir le roi, et dès le lendemain vous êtes parti. Alors la renommée a publié que, comme monsieur de Charolais, vous aviez eu peur que le roi ne vous fît prendre, ce dont il n'a jamais eu la pensée. Et certes il est bien émerveillé que vous ayez eu un tel soupçon, vous qu'il aime et honore plus que tous les vivans, vous à qui il l'a si libéralement montré et voudrait le prouver encore. Il avait assurément de grandes affaires dans les autres quartiers de son royaume ; cependant il s'est tenu près du lieu de votre séjour par amour pour vous, et afin de conclure la paix avec les Anglais par votre moyen ; ce qui n'est pas signe qu'il voulût vous donner le moindre sujet de crainte.

« Le roi requiert donc trois choses : la pre-

mière, que le bâtard, ses compagnons et sa barque soient rendus avec dommages et intérêts; la seconde, que vous lui remettiez Olivier de la Marche, afin d'en faire punition comme il convient et comme bon lui semblera; la troisième, de lui livrer celui ou ceux qui, en leurs sermons, l'ont diffamé à Bruges. »

Le comte d'Eu ajouta : « Monsieur, vous êtes « bon et sage; vous avez entendu ce que le roi « demande, vous pouvez l'accorder maintenant « et sans plus attendre. Ce sera lui faire plaisir; « la chose dépend de vous seul, et vous n'avez pas « besoin de conseil. »

— « Oh, oh! mon frère, répondit le Duc, vous « ne faites qu'arriver. On ne peut pas demander « et obtenir en une heure; j'ai espérance de faire « et de répondre en telle sorte que mon seigneur « le roi sera content. »

— « Monsieur, répliqua aigrement le comte « d'Eu, vous répondrez à votre loisir; mais je « vous conseille de renvoyer aussitôt au roi le bâ- « tard son serviteur, ou il en pourra advenir des « maux irréparables. »

Sur ce, le Duc se leva. « J'ai d'autres fois, « dit-il, entendu des paroles hautaines et mena- « çantes, et ne m'en suis jamais ému. Je ne le suis

« pas davantage aujourd'hui ; soyez le bienvenu, « mon frère ; à demain. »

Pour lors Jacques de Luxembourg s'avança vers le Duc, et se jeta à ses pieds : « Monseigneur, « dit-il, j'ai entendu que messieurs les ambassa- « deurs du roi ont imputé charge de trahison et « de lèse-majesté à monsieur de Bretagne, dont « je suis parent et serviteur. Je dois, comme che- « valier, répondre pour mon maître absent, et je « m'offre, sauf le respect pour la majesté royale, « à répondre en effet pour lui en tout lieu et à « toute heure. Je maintiens qu'il ne fit jamais « chose qui pût donner lieu à charge contre son « honneur, et je prends à témoin vous et mes- « sieurs les ambassadeurs que je m'acquitte de « mon devoir. »

— « Mon cousin, répondit le Duc, vous dites « bien, et votre offre est à recevoir ; mon cousin « de Bretagne est un noble prince, un bon che- « valier en qui je me fie. »

— « Messire Jacques, reprit le comte d'Eu, « nous sommes venus ici en ambassade, et non « en bataille, pour exposer ce que le roi nous a « chargés de dire. C'est au roi et à monsieur de « Bretagne à s'entendre là-dessus, et point à « nous de nous en débattre. »

Alors chacun se retira, songeant à la grande audience du lendemain ; surtout le comte de Charolais, qui passa la nuit entière à bien préparer ce qu'il avait à dire, sans même se faire aider d'aucun secrétaire, écrivant de sa propre main tout ce qu'il voulait répliquer.

L'audience fut remise au surlendemain. Le comte de Charolais s'y présenta avec une suite de plus de cent vingt chevaliers. Il était vêtu d'une robe de drap d'or, et magnifiquement paré. Le Duc son père siégeait entouré des princes de son sang, des chevaliers de son ordre, des serviteurs de sa maison.

Son fils mit un genou en terre sur un carreau de velours, et, par un long discours, demanda à répondre pour venger son honneur et celui de sa noble maison. « Il me plaît : parlez », lui répondit le Duc.

Commençant par le crime de lèse-majesté dont on avait qualifié ses relations avec le duc de Bretagne, et répondant à l'imputation qu'on lui faisait d'avoir su et approuvé les traités conclus contre le roi par ce duc avec les Anglais et le roi Édouard, anciens ennemis du royaume, il protesta qu'il ignorait complètement le voyage en Angleterre de maître Jean Romillé.

« Hélas! mon très-redouté seigneur, ajoutait-il, la chose que j'ai le plus désirée en ce monde, après le salut de mon âme, c'est de suivre les vertueuses et louables traces de vous et de vos nobles prédécesseurs, qui, par leur vertu, leur sens, leur vaillance et leurs œuvres, ont élevé si haut cette maison. Je ne pourrai jamais rendre assez de grâces à mon Créateur, de m'avoir fait naître et sortir de tous côtés de tant de vertueux et nobles princes. Si tout ce qu'on m'impute était véritable, je serais donc bien loin de ce que je désire, et je me serais grandement fourvoyé des devoirs que je dois suivre. Je serais non seulement à blâmer, mais à fuir par tout le monde, et il vaudrait mieux pour moi être mort au sortir des fonts du baptême. »

Passant aux traités d'alliance contre le roi, qu'on lui imputait d'avoir lui-même conclus avec le duc de Bretagne, il les nia de même, avouant seulement le grand amour qu'il avait pour son cousin de Bretagne, à cause des grandes vertus qu'il lui connaissait. « Le roi ne peut trouver mauvaises, disait-il, la concorde et l'union des princes de son royaume. Ils n'en seront que plus soumis au roi, lorsqu'il lui plaira de les traiter comme il le doit, et de ne pas faire contre eux

des alliances avec les étrangers et les ennemis. Ses nobles prédécesseurs tâchaient, au contraire, de tenir les princes dans la paix. Maintenant, sans que mon seigneur le roi s'en soit mis en peine, ils sont, grâce à Dieu, tous en bonne intelligence, plus que cela ne s'est vu depuis que le royaume a reçu la foi chrétienne. Maudit soit celui qui travaillerait à les désunir! »

Il se justifia ensuite de l'emprisonnement du bâtard de Rubempré, dont il ignorait la commission, aussi bien que le voyage du vice-chancelier de Bretagne. Il pouvait donc soupçonner tout autre motif à sa secrète entreprise. D'ailleurs il en avait fait rendre compte tout aussitôt à son père par Olivier de La Marche.

« On m'impute, continua-t-il, d'avoir enjoint à cet Olivier de semer sur sa route de méchans discours contre le roi; on parle de sermons prêchés à Bruges; certes, monseigneur, je ne crois pas qu'il soit besoin de chercher aucun moyen pour émouvoir votre peuple contre le roi; vous savez ce qui en est. »

Si ce bâtard avait encore été retenu après s'être réclamé du roi et avoir exposé de quelle commission il était chargé, c'est que ses paroles et ses réponses s'étaient contredites plus d'une

fois, et qu'il expliquait mal pourquoi il avait pris tant d'informations sur monsieur de Charolais.

Enfin les ambassadeurs avaient parlé de sa haine contre le roi, et cherché quels en pouvaient être les motifs; ils avaient dit que c'était sans doute la perte de sa pension.

« Quand il lui plut de me la donner, j'avais reçu si largement des biens de vous, que je n'en avais nul besoin. Je ne la demandais ni ne la désirais, et ne l'acceptai que pour ne pas sembler mépriser ses bienfaits. Il lui a plu ensuite de me l'ôter; il était en son pouvoir de le faire, et je n'en ai pas eu si grand déplaisir que les ambassadeurs le croient, tant vous m'enrichissez chaque jour.

« Mais ce que chacun n'ignore pas, c'est que le roi, depuis un temps, m'a pris en courroux et en imagination contraire, sans que je l'aie mérité. Il a publiquement dit qu'il me tenait pour son ennemi, ce que je ne fus et ne serai jamais. Mainte fois, parlant au sire de Ligne et à plusieurs autres auxquels il faisait mauvais accueil, il leur a donné pour motifs qu'ils étaient mes serviteurs et qu'ils en porteraient la peine.

« Il s'est vanté souvent, vous le savez comme moi, de se procurer, et Dieu sait par quels

moyens, plusieurs places de vos États. Il a dit qu'au moyen des Liégeois il me débouterait du duché de Brabant, pour le donner à mon cousin de Nevers, et lui a promis mille lances pour cette entreprise. Cela serait contre la justice, car la Chambre que vous avez en Brabant a jugé que j'en devais être l'héritier, et non pas monsieur de Nevers. Si le roi, qui se dit le très-chrétien, veut, contre la droiture, me déposséder, force me sera d'y remédier, puisque je ne peux laisser perdre mon État. »

Le comte de Charolais termina en disant que le roi, ayant la volonté de faire publier ses griefs parmi tous les rois et les royaumes chrétiens, il demandait congé et grâce pour y répondre partout où besoin serait.

Chacun, et le Duc tout le premier, admira le sens, la prudence et la force de monsieur de Charolais; mais on jugeait bien que si son père n'eût pas été présent, il n'aurait pas eu tant de sagesse et aurait parlé plus âprement.

Le Duc prit aussitôt la parole; il déclara que le bâtard de Rubempré ne serait point rendu. « Il a été saisi, dit-il, au pays de Hollande, où je suis seigneur de la terre et de la mer, sans reconnaître nul souverain que Dieu; le roi n'a rien

à y voir ni à y connaître, puisque c'est hors de sa seigneurie. Le bâtard a été mis en justice, et elle lui sera faite selon son démérite ou son innocence. C'est d'ailleurs chose notoire, dans tous mes pays, que ce bâtard ne vaut rien, qu'il est homicide et mauvais garçon.

« Quant à l'écuyer qu'on veut me faire livrer, il est de l'hôtel de mon fils, et je ne pense point qu'il ait rien fait ni dit que ce qu'il devait. S'il en est autrement, je m'en informerai, et justice sera faite comme il appartiendra.

« Pour les prédicateurs, je suis prince de la terre, et ne puis connaître que des séculiers, non des gens de l'Église, auxquels je ne veux toucher. C'est, il est vrai, chose certaine que beaucoup de prêcheurs sont peu sages, disent des paroles sans avis ni commandement, puis vont où bon leur semble, et l'on ne sait plus ce qu'ils deviennent. D'ailleurs, je ne crois point qu'on ait prêché contre le roi.

« Vous reprochez à mon fils d'être soupçonneux et méfiant; certes, ce n'est pas de moi qu'il tiendrait ce défaut. C'est peut-être de sa mère, ajouta-t-il en souriant, car elle est bien la plus méfiante et la plus soupçonneuse dame que j'aie connue; toujours elle croyait que j'aimais quel-

que autre femme qu'elle. Pour moi, je n'ai jamais craint ni homme ni prince, et pas plus maintenant que jadis. Toutefois mon fils avait grande raison de se méfier, et, à sa place, sur le rapport qu'on faisait des allures de ce bâtard, je l'aurais fait saisir tout comme lui. »

Puis il passa au reproche que le roi lui faisait à lui-même d'avoir quitté tout à coup la ville d'Hesdin, et de ne pas lui avoir tenu parole. Sur ce sujet il s'anima un peu, et, élevant la voix, il dit : « Je veux bien qu'on sache que ma bouche n'a jamais rien promis à homme qui vive, sans le lui avoir tenu à ma possibilité. » Puis il se remit, et reprenant son langage facile et gracieux : « Je n'ai jamais failli à personne qu'aux dames; je vous prie donc de rappeler à monseigneur le roi que, lorsque je pris congé de lui, je lui dis que, s'il ne me survenait pas quelque affaire nouvelle qui commandât mon retour, je ne partirais point d'Hesdin sans le voir et lui parler. Je ne lui ai point promis autre chose. Or, à l'heure où je partis, il m'était advenu tout à coup de grosses affaires, comme, par exemple, celle de ce bâtard. »

Le chancelier insista encore, fit remarquer la solennité d'une telle ambassade, la plus grande

que le roi pût envoyer, et demanda qu'elle ne retournât point sans rien obtenir d'un prince à qui le roi avait montré tant d'amitié et fait tant de bien.

Le Duc l'interrompit, et rappela qu'au contraire c'était lui qui avait rendu au roi honneurs, services et biens : qu'il ne s'en repentait point, mais que le roi ne lui avait rien accordé encore de ce qu'il lui avait promis.

Alors Pierre de Goux, sur l'ordre du Duc, prit la parole : « Messieurs, dit-il, afin que chacun l'entende, monseigneur le Duc ici présent ne tient pas tout ce qu'il a du roi de France. Il est vrai que le duché de Bourgogne, le comté de Flandre et le comté d'Artois sont du royaume; mais il a, hors de France, de belles seigneuries, telles que les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, de Louvain, les comtés de Bourgogne, de Hainaut, de Hollande, de Zélande, de Namur, et autres pays qu'il tient de Dieu seulement. »

Le chancelier de France, qui était un homme aigre et emporté, entendant ce discours, répliqua : « Il n'est pourtant pas roi. » A cette parole, le Duc éleva la voix : « Je veux bien que tout le « monde sache que, si j'eusse voulu, j'aurais été

« roi. » Puis il termina l'audience, fit apporter le vin et les épices, et déclara aux ambassadeurs qu'avant trois jours ils auraient leur réponse par écrit.

Quant à monsieur de Charolais, il s'approcha, en sortant, de l'archevêque de Narbonne, et lui dit : « Recommandez-moi très-humblement à la « bonne grâce du roi, et dites-lui qu'il m'a bien « fait laver la tête par le chancelier, mais qu'a-« vant qu'il soit un an il s'en repentira. »



PHILIPPE-LE-BON.

LIVRE DOUZIÈME.

SOMMAIRE.

Discordes de Bourgogne. — Disgrâce de la maison de Croy. — Mécontentemens en France. — Le roi assemble les princes à Tours. — Ligue du bien public. — Guerre contre le duc de Bourbon. — Les Bourguignons devant Paris. — Bataille de Montlhéry. — Arrivée de l'armée de Bretagne. — Le roi rentre à Paris. — Arrivée de l'armée de Lorraine. — Négociations avec les princes. — M. de Charolais retourne en Flandre. — Le roi reprend la Normandie. — Griefs de Monsieur Charles, frère du roi. — Changement dans la situation du royaume. — Plaintes du comte de Charolais. — Destruction de Dinant. — Nouveaux projets contre le roi. — Mort du duc Philippe.



PHILIPPE-LE-BON.

1465 — 1467.

L'AMBASSADE que le roi venait d'envoyer, et les discours hautains du chancelier de France, avaient allumé les esprits contre le sire de Croy plus encore qu'auparavant. On lui imputait d'avoir conseillé au roi tout ce qui venait de se faire et de se dire. On

assurait que les ambassadeurs s'étaient comportés entièrement d'après son avis. La présence du comte de Charolais, de ses serviteurs et de ses partisans à la cour de Bourgogne n'augmentait pas peu cette rumeur.

D'ailleurs il n'y avait, disait-on, rien de si orgueilleux et de si absolu que tous ces Croy. Jamais simples gentilshommes n'avaient fait si rapidement une si haute fortune[1] : richesses, pouvoirs, seigneuries, tout s'amassait dans leur maison. Ils étaient maintenant unis par alliance avec les maisons de Luxembourg, de Lorraine et de Bavière, et semblaient se regarder comme des princes ou plus que des princes. Leur faste passait toute croyance. C'était un train infini de serviteurs, de parens et d'amis, qui leur formaient comme une cour. Le plus sage de tous les Croy était encore le sire Antoine. Son frère Jean, sire de Chimay, gouverneur de Luxembourg et du comté de Namur, qui d'ordinaire ne se tenait pas auprès du Duc, était bien plus rempli d'orgueil et de hauteur. On eût dit qu'il possédait en propre les États dont il n'avait que le gouvernement. Il y régnait comme en sa seigneurie, et le comte

[1] Chatelain.

de Charolais pouvait craindre qu'il ne songeât à se les faire donner par le Duc, ou à s'y maintenir après sa mort avec l'appui du roi de France.

Toutefois le plus exigeant, le plus âpre dans sa convoitise d'argent et de pouvoir, le plus dur dans son langage, le plus fier de tous les Croy, c'était Philippe, sire de Quievrain, fils du sire de Chimay, premier chambellan du Duc et grand-bailli du Hainaut. Cette grandeur dont il avait joui dès sa jeunesse, sans même avoir la peine de la gagner par son mérite, comme avaient fait son père et son oncle, l'avait enivré de présomption; il était déplaisant et même odieux à tous. C'était lui qui, du temps qu'il portait le nom de sire de Sempy, avait commencé les querelles entre le Duc et son fils, par sa concurrence avec le sire d'Emeries, fils du chancelier de Bourgogne, lorsque tous les deux, en leur première jeunesse, étaient chambellans de monsieur de Charolais.

Le sire de Lannoy, fils d'une sœur de messieurs de Croy, était aussi devenu un grand personnage et fort envié. Il s'était merveilleusement enrichi dans son gouvernement de Hollande. De sa seigneurie, où l'on ne voyait jadis qu'un mé-

chant village et une vieille tourelle, il avait fait une bonne ville close et fortifiée. Du reste, il était le bras droit de son oncle Antoine, et grand ami du roi de France; sachant leurs secrets, allant sans cesse de l'un à l'autre, chargé de messages et d'ambassades en Angleterre; ce qui n'excitait pas peu les méfiances et les murmures.

Le comte de Charolais ne pouvait voir sans chagrin et sans alarmes son père tombé en de telles mains; il craignait que toute la puissance de Bourgogne ne fût ainsi vendue au roi, et que son héritage ne fût partagé. Il lui semblait surtout important de ne pas être éloigné au moment où le duc Philippe viendrait à mourir. Sa volonté était donc de ne pas retourner en Hollande.

Le Duc désirait aussi garder son fils auprès de lui. Il avait pour lui une tendresse paternelle, mais ne voulait point le laisser gouverner; il lui aurait déplu d'être tenu en tutelle et traité comme un vieillard sans raison et sans volonté. Il fit un grand accueil à monsieur de Charolais, surtout en public. Le duc de Bourbon, la duchesse douairière sa mère, le duc de Gueldre, étaient pour lors à Lille, et il y eut beaucoup de fêtes et de banquets, où la meilleure intelligence semblait régner entre

le père et le fils. Néanmoins ils ne se parlaient pas du fond du cœur.

Enfin un jour monsieur de Charolais vint trouver le Duc dans son oratoire, et commença à lui confier tous ses chagrins, à lui exposer, en grande franchise et tendresse, toute l'amertume de sa vie, à se plaindre des soupçons qu'on avait contre lui, de l'éloignement où il était tenu. Peu à peu, en racontant sa tristesse, il s'attendrit, et les larmes lui vinrent aux yeux. Le bon Duc, voyant son fils en cet état, s'émut aussi, et s'efforça de le calmer, de le consoler, en l'assurant de son amitié. « Charles, lui dit-il, vous êtes mon seul « fils, et j'ai pour vous le cœur d'un père. Ceux « qui sont à l'entour de moi ne sont que mes ser- « viteurs; ils me sont étrangers : vous, vous êtes « ma chair et mon sang. Si tels ou tels vous dé- « plaisent et vous contrarient, s'ils vous haïssent « et machinent contre vous, croyez que j'en ai le « cœur blessé. Mais considérez combien la for- « tune des princes et des royaumes est variable. « Il faut mener les affaires doucement, avec pru- « dence, mesure et patience. Il faut savoir dissi- « muler bien des choses pour arriver glorieuse- « ment à ses fins. Je suis aujourd'hui sur mes « vieux jours; j'ai pris mon pli. Toujours j'ai

« maintenu la paix en ma maison; j'en ai chassé « la discorde, et j'y ai étouffé les cabales, éteint « les scandales. Quand il y a eu deux partis, j'ai « écouté l'un comme l'autre, sans croire rien lé- « gèrement, et sans renvoyer de mon service les « gens de bien, encore que je leur aie su des torts. « Je voudrais que vous en fissiez autant, Charles, « pour l'amour de moi et aussi pour votre avan- « tage. Voyez, au moment présent, dans quel « train s'est mis le roi, et s'il n'importe pas d'aller « avec un grand sens, de ne rien précipiter, de « ne faire aucune esclandre. En de telles affaires, « il me faut des gens sages, et nuls emportemens. « Je vous ai écouté avec miséricorde; mais je ne « puis vous croire, et il m'est amer d'entendre « imputer tant de blâme à ceux que je n'ai jamais « trouvés en faute. Sans l'amitié qui doit être « entre nous, à peine pourrais-je croire que vous « pensez sincèrement ce que vous dites. Croyez, « Charles, que vos ennemis sont les miens; qu'on « ne fera rien contre vous sans m'offenser, et « que, si vous voulez être ici et demeurer avec « moi, je vous serai bon père autant que vous « me serez bon fils. »

Monsieur de Charolais fut touché d'un si aimable langage, et se sentit tout réconforté. Il pro-

mit humblement d'être toujours rempli de modération et d'obéissance, continuant pourtant à maintenir d'un ton plus doux, mais avec la même persuasion, que les Croy travaillaient à ruiner la maison de Bourgogne.

Dans de telles circonstances, plusieurs hommes sages et fidèles serviteurs, surtout le sire de la Roche, s'entremirent pour réconcilier le comte de Charolais et le sire de Croy; mais ce fut chose impossible. Il y avait, d'une part, trop d'orgueil; de l'autre, une volonté trop absolue et trop emportée. Le sire de Croy n'endurait point qu'on lui remontrât comment il était trop altier, trop fastueux, comment il étalait trop sa richesse et montrait trop son pouvoir. Le comte de Charolais, de son côté, ne voulait avoir nul égard pour des gens si importans, qui conduisaient de si grandes affaires, et avaient rendu tant de services à son père. D'ailleurs il était difficile de s'entendre sur le principal article proposé. Monsieur de Charolais voulait que les Croy renonçassent aux pensions et aux offices qu'ils avaient en France, et à l'amitié du roi. Le sire de Croy, qui ne cachait rien de ses méfiances, ne voulait point abandonner ce qu'il regardait comme le fondement de sa fortune et le garant de sa sûreté après la mort du Duc.

En effet, la santé du duc Philippe semblait s'affaiblir de jour en jour; il était venu de Lille à Bruxelles, et, au mois de mars, il tomba si gravement malade, qu'on crut qu'il allait mourir. Le comte de Charolais prit alors toutes ses mesures; il avait avec lui ses principaux partisans, le sire Jean de Luxembourg, le sire de Fiennes, le sire de Hautbourdin, le sire de Roussy, le prince d'Orange, le sire de Château-Guyon et une multitude de nobles et de chevaliers. Le sire de Croy était absent, et l'on n'avait affaire qu'à son neveu de Quievrain. Les ordres furent envoyés dans les villes et pays dont les Croy étaient gouverneurs, Luxembourg, Namur, Beaumont, Boulogne, pour recevoir de nouveaux capitaines. Comme deux ou trois jours après le Duc recouvra quelque santé, et qu'on vit qu'il en pourrait revenir, monsieur de Charolais, profitant de sa faiblesse, le fit consentir à lui confier tout le gouvernement de ses États.

Le sire de Quievrain ne perdit pas courage; le plus grand nombre des conseillers était de son parti. Dès le lendemain, il fit assembler le conseil, et le Duc révoqua ce qu'il avait réglé la veille. Pour lors le comte de Charolais éclata; il réunit tous ses partisans, déclara qu'il tenait le sire de

Croy, ses parens et ses alliés, pour ennemis de lui et de l'État, et fit publier et envoyer des lettres à toutes les bonnes villes pour exposer les causes de sa conduite. En même temps deux ou trois de ses chevaliers se rendirent de sa part auprès du sire de Quievrain, et lui signifièrent de quitter tout aussitôt la cour et le service du Duc, sans quoi il lui mésarriverait[2].

Le sire de Quievrain n'était pas en mesure de résister à force ouverte; son embarras était grand; il ne savait que résoudre pour sauver son honneur, et sa vie qui était en péril. Enfin il alla trouver le Duc, se jeta à ses pieds, le remercia de tous les biens qu'il en avait reçus, lui et sa famille, expliqua comment il était en haine à monsieur de Charolais, et demanda avec chagrin et frayeur la permission de se retirer.

Le vieux Duc fut jeté dans un grand trouble par ce discours; il défendit au sieur de Quievrain de s'en aller; peu à peu la colère s'empara de lui; il s'emporta en paroles violentes, finit par saisir un épieu, sortit de sa chambre, descendit jusqu'à la porte de l'hôtel, criant qu'il verrait si son fils

[1] L'année commença le 14 avril.

[2] Duclercq. — Comines.

voudrait assassiner ses serviteurs. Sa sœur la duchesse de Bourbon, les autres dames de sa maison et le bâtard de Bourgogne s'empressaient autour de lui pour le calmer et le ramener dans son appartement. Ils y réussirent enfin. Le Duc était faible et malade; personne ne le craignait plus, et on ne pouvait plus s'assurer sur sa volonté. Le sire de Quievrain vit bien que le danger était grand. Sans dire adieu à son maître, sans prendre congé de lui, il partit secrètement, et emporta ses bagages les plus précieux.

Après un mois environ de conseils et de pourparlers, et tandis que les seigneurs de Croy, réfugiés en France, s'armaient de concert avec le comte de Nevers, capitaine de la Picardie, on parvint à réconcilier le Duc avec son fils. Ce fut pendant la Semaine-Sainte, et à la suite d'un beau sermon où le prédicateur s'était efforcé d'émouvoir la tendresse et la miséricorde du duc Philippe, que les chevaliers de la Toison-d'Or lui amenèrent son fils. « Mon très-redouté père, dit-il « en se jetant à genoux, en l'honneur de la pas« sion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si j'ai mé« fait envers vous, je vous prie de me pardonner; « ce que j'ai fait, c'est pour me préserver de la « mort, et pour sauver vous et vos sujets. » Le

vieux Duc tenait son fils par le bras, et avait les yeux fixés sur lui. Enfin il lui dit : « Mon fils, je « vous pardonne. » En prononçant ces paroles, il se mit à pleurer ; ce qui attendrit toute l'assemblée. De ce moment son règne fut fini, et tout le gouvernement tomba aux mains du comte de Charolais.

C'était pour commencer de grandes affaires et pour jeter la Bourgogne et la France dans un trouble et une calamité qu'elles avaient oubliés depuis long-temps, que monsieur de Charolais se montrait si pressé d'être le maître. Il voulait mettre en exécution les résolutions qu'il avait prises et l'entreprise pour laquelle il préparait tout depuis plusieurs mois.

Le roi, aussitôt après le retour de ses ambassadeurs, avait bien vu ce qui le menaçait. L'amitié et l'appui du duc de Bourgogne venant à lui manquer, rien ne pouvait plus le préserver de la haine qu'il avait excitée parmi tous les princes. Le duc de Bretagne était devenu son mortel ennemi ; il avait sacrifié les intérêts de la maison d'Anjou en Italie ; le duc de Bourbon, neveu du duc Philippe, était plus bourguignon que français. Son jeune frère le duc de Berri vivait dans la contrainte, et se tenait pour offensé du peu d'égards qu'on lui

témoignait. En outre, les façons du roi, ses discours absolus et railleurs, son penchant à s'entourer de gens de bas étage, donnaient un continuel sujet de murmures aux grands seigneurs et à la noblesse. Par ses promesses, par son argent, par la subtilité de son esprit, par l'adresse de son langage, il s'était fait une quantité de serviteurs de toute condition, que l'on savait prêts à lui obéir en tout, à exécuter ses volontés sans ménager personne, et à ne connaître ni bien ni mal, ni juste ni injuste[1], lorsqu'il s'agissait d'accomplir un commandement du roi. C'était un grand motif de crainte et de méfiance; chacun tremblait pour soi, et se trouvait contraint de ménager humblement des gens de rien, qu'au fond on détestait et méprisait.

Les bonnes villes et la bourgeoisie n'étaient pas en meilleure affection pour le roi. Il avait augmenté les impôts sans assembler les États et sans se soucier des vieilles libertés du royaume. Son père en avait fait autant; mais il avait été mieux excusé, aux yeux des peuples, par la nécessité de remédier au désordre des gens de guerre et de former des compagnies d'ordon-

[1] Chatelain.

nance. Maintenant on voyait moins que jamais où passait l'argent des taxes et subsides. Les entreprises sur l'Espagne avaient peu profité. Les secours donnés à la reine Marguerite ne lui avaient servi de rien. La division semée entre les princes, les sommes données à leurs serviteurs pour les gagner secrètement, les cabales excitées et entretenues de tous côtés, ne procuraient aucun avantage au royaume.

Une autre cause de mécontentement, c'était la tyrannie que le roi faisait exercer, afin de satisfaire le furieux goût qu'il avait pour la chasse. Dans les provinces où il se tenait d'habitude, il l'avait interdite à tous ses sujets, nobles ou autres, sans aucun égard pour les droits de seigneurie. Les chiens et les oiseaux de vol étaient interdits; les filets, les piéges, tous les ustensiles de chasse étaient partout saisis et brûlés. Les moindres violations de ces ordonnances étaient cruellement punies, et il lui arriva une fois de faire couper les oreilles à deux gentilshommes pour avoir tué un lièvre sur leur propre domaine : aussi disait-on communément que tuer un homme était un cas plus graciable que de tuer un cerf ou un sanglier[1].

[1] Chatelain. — Duclercq. — Seyssel.

Voilà en quel état le roi Louis avait mis, dans l'espace de moins de quatre années, un royaume que son père lui avait laissé tranquille, heureux, obéissant, respecté des pays voisins, ne leur inspirant nulle méfiance, se reposant sur l'autorité royale et sur la concorde des princes, dont les jalousies avaient enfin été apaisées par la force, la justice et la douceur. Le roi, jugeant le danger, se mit en peine de le prévenir. Il assembla à Tours les princes de son royaume. Monsieur Charles son frère, le roi René, le comte du Maine, le vieux duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Penthièvre; les plus grands seigneurs s'y trouvaient aussi : le comte de Saint-Pol, le comte de Dunois, le comte de Foix, le duc de Nemours. L'évêque de Tournai et le sire de Crequi y étaient venus comme ambassadeurs du duc de Bourgogne. Le motif du roi pour convoquer cette assemblée était d'exposer ses griefs contre le duc de Bretagne, et de rendre compte du refus que ce prince faisait de se soumettre à la sentence de la commission présidée par le comte du Maine, qui, l'année précédente, avait réglé toutes les difficultés.

Après avoir fait expliquer la conduite du duc de Bretagne par le chancelier et par maître Jean

Dauvet, ancien procureur général, et maintenant premier président du Parlement de Toulouse, le roi vint lui-même à l'assemblée et prit la parole. Il parla long-temps avec une force et une vivacité qui émurent beaucoup tous les assistans, racontant les misères de toute sa vie, ce qu'il avait eu à endurer dans sa jeunesse, la haine des conseillers de son père, son exil en Dauphiné, sa fuite hors du royaume, la grande reconnaissance qu'il devait au duc de Bourgogne, auquel il donna de belles louanges. Puis il passa à la situation pauvre et déplorable où, disait-il, il avait trouvé le royaume, et à ses efforts pour y remédier. Ce n'était chose possible, ajoutait-il, qu'avec l'amour et la fidélité des princes de son sang et des autres seigneurs. Ils étaient les piliers de l'État; sans leur aide, un homme seul ne pouvait supporter le fardeau d'une couronne. Un roi, sans le cœur de ses peuples, était peu de chose. Les sujets sont tenus sans doute de le respecter, de le servir, de lui obéir; mais lui, il est obligé de les aimer, de les protéger, de leur rendre justice; lui et eux doivent concourir également, chacun selon son état, au bien public. Avec la concorde entre les chefs et les membres, le roi ne craignait point de défier ses ennemis, s'il en avait quelqu'un. Il

n'oubliait point les obligations qu'il avait promises et jurées à son sacre, et avait toujours tâché de s'en acquitter. Il avait visité toutes ses provinces, afin de connaître par lui-même leurs nécessités et y porter remède. Il avait acquis le Roussillon et la Cerdagne pour mieux couvrir les marches de son royaume. Il avait retiré les villes de Picardie engagées depuis tant d'années. Tel avait été, depuis qu'il régnait, l'emploi de ses soins et de l'argent du royaume. Il savait bien que ses bons succès étaient dus, en grande partie, à l'affection des seigneurs de son sang; aussi voulait-il toujours leur être bon parent et bon roi, et il ne doutait point qu'ils ne lui fussent bons et loyaux sujets.

Passant au duc de Bretagne, il parla des torts de ce prince, mais sans emportement, avec de grands égards. « J'aurais conquis toute sa terre, « dit-il, et je la tiendrais en ma main jusqu'au « dernier château, que, s'il voulait venir à misé« ricorde, je me comporterais de telle façon que « chacun connaîtrait que je ne veux pas détruire « la noble maison de Bretagne; je ne demande « que raison et justice. »

Le roi René se chargea de répondre pour les princes. « Vous êtes notre roi, dit-il, notre sou-

« verain seigneur ; nous n'en connaissons point
« d'autre. Nous sommes vos très-humbles sujets
« et serviteurs. Nous vous remercions des bon-
« nes, gracieuses et honnêtes paroles que vous
« venez de nous dire. Je vous dis, de par tous
« nos seigneurs qui sont ici, que nous vous ser-
« virons envers et contre tous, comme il vous
« plaira nous l'ordonner et commander. Une par-
« tie d'entre nous avons été prisonniers pour
« conserver nos loyautés envers la couronne ;
« nous avons souffert largement des pertes et
« dommages ; nous sommes encore prêts à nous
« employer, sans crainte de la prison ou de nul
« autre péril, et sans y rien épargner. Nous vous
« supplions d'ôter l'imagination que nous vous
« réputions tel que l'ont dit les lettres du duc de
« Bretagne ; nous savons que ce n'est que men-
« songes. Nous désirons bien qu'il se gouverne
« envers vous tellement que vous soyez content,
« et qu'il vous obéisse, ainsi qu'il appartient. Si
« c'était votre plaisir, nous irions tous le trouver
« pour ce sujet, ou du moins quelques uns de
« nous. »

Les autres princes l'avouèrent de ce qu'il venait de dire, et assurèrent le roi qu'ils voulaient vivre et mourir pour lui. Il les remercia, mais

refusa l'offre que le roi René venait de faire, d'aller tous trouver le duc de Bretagne. Seulement il pria chacun des princes de faire savoir en particulier au Duc ce qu'ils pensaient de sa conduite. Alors le duc d'Orléans [1] entreprit d'excuser son neveu le duc de Bretagne; mais le roi, qui jusqu'alors s'était contenu, s'emporta si vivement, traita avec tant de dureté ce vieux et vénérable prince, qu'il rentra chez lui tout troublé, et mourut trois jours après.

Le roi recommença alors ses négociations avec le duc de Bretagne. Il envoya des commissaires pour veiller à l'exécution de la sentence rendue l'année d'auparavant, et que l'assemblée des princes venait d'approuver. En même temps le sire de Pont-l'Abbé se rendit auprès du duc de Bretagne comme ambassadeur, et lui fit les plus instantes remontrances sur sa conduite envers le roi, spécialement sur ses négociations avec le roi Édouard, qui venait même d'envoyer des ambassadeurs à Nantes. Toutefois aucun discours offensant ne fut adressé au duc de Bretagne, et le sire de Pont-l'Abbé s'employa plus à le calmer qu'à l'irriter. Telle était en ce moment la volonté

[1] Mathieu. — Legrand. — Seyssel.

du roi. Il eût donné beaucoup pour éviter l'orage qui se formait. De riches présens furent distribués aux serviteurs du duc de Bretagne. Une pension fut payée à Antoinette de Maignelais, sa maîtresse; rien ne fut omis de ce qui pouvait le ramener à la douceur et à la patience.

Mais il était trop tard : le mécontentement des princes et des grands seigneurs ne pouvait plus se contenir. Dès long-temps ils étaient en secrète intelligence, et s'adressaient les uns aux autres des messages par des serviteurs de confiance.

Le retour du comte de Charolais à la cour de son père avait été le vrai signal des entreprises qui allaient se former contre le roi. Déjà le duc de Bourbon était venu à Lille avant de se rendre à l'assemblée de Tours, et s'était engagé avec son cousin de Charolais. Enfin, vers la fin de décembre, il y eut à Notre-Dame de Paris une réunion des envoyés de tous les princes et principaux seigneurs qui apportèrent le consentement scellé de chacun d'eux à une ligue formée pour le bien public du royaume. Le chef principal devait être, du moins en apparence, le jeune frère du roi, Charles, duc de Berri; mais tout était encore secret : les envoyés se reconnurent les uns les autres à une aiguillette de soie rouge. Quelle que

fût l'habileté du roi à tout savoir, il ignora ce qui se passait. Plus de cinq cents personnes étaient pourtant dans la confidence, et même plusieurs dames et demoiselles [1].

Rien n'éclatait encore en Flandre, où le vieux duc Philippe ignorait de tels projets [2], qui, sans doute, lui eussent déplu; mais le duc de Bretagne ne gardait plus nul ménagement. Le comte de Dunois s'était rendu auprès de lui; le duc d'Alençon y était depuis long-temps; les anciens serviteurs du roi Charles, qui vivaient dans la disgrâce du roi, Loheac, Chaumont, de Beuil, s'étaient réfugiés à la cour de Bretagne. Ce prince répondit à peine au sire de Pont-l'Abbé, puis envoya successivement au roi deux ambassades, dont le langage fut plein de hauteur et de fermeté, et qui ne dissimulèrent rien des justes griefs du duc. Le roi reçut la dernière à Poitiers, vers le commencement du mois de mars, et continua à écouter sans emportement les vives remontrances qui lui étaient faites.

Lorsque les ambassadeurs eurent pris congé, il se mit en route pour aller en pèlerinage à Saint-

[1] La Marche.

[2] Comines.

Junien, en Limousin; telle était son habitude lorsqu'il se trouvait dans quelqué péril ou embarras. A peine était-il à une journée, qu'on lui écrivit de Poitiers, en toute hâte, que son frère le duc de Berri s'était enfui secrètement pour aller rejoindre Odet d'Aydie, ambassadeur de Bretagne, qui l'attendait à quatre lieues de là, et qui avait conduit toute cette affaire.

C'était précisément dans la même semaine que le duc Philippe tombait dangereusement malade, et que le comte de Charolais s'emparait du gouvernement des États de Bourgogne. En même temps le comte de Dammartin trouva moyen de s'échapper de la Bastille, et se réfugia près du duc de Bourbon. Tout commença pour lors à se manifester, et le roi s'aperçut à quelle ligue puissante il allait avoir affaire. Le duc Jean de Calabre, fils du roi René, le duc de Bourbon, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Dunois et beaucoup d'autres seigneurs avaient signé l'alliance avec le comte de Charolais et le duc de Bretagne. Le frère du roi se mettait à leur tête; les meilleurs capitaines du royaume, Dammartin, de Beuil, le maréchal de Loheac, se joignaient à eux. Le roi ne conservait dans son parti que le roi René, le comte du

Maine, le comte de Nevers, le comte d'Eu et le comte de Vendôme; encore ne se fiait-il pas beaucoup à aucun d'eux. Le royaume allait se trouver plus divisé et plus malheureux que jamais. On prévoyait les plus grandes calamités; chacun s'épouvantait de ce qui allait arriver. Les astrologues augmentaient encore de si justes alarmes, en annonçant que Mars, Jupiter et Saturne se trouvaient en conjonction; ce qui n'arrivait jamais sans présager les plus tristes effets de la colère céleste[1].

Ce fut le duc de Bourbon qui commença les voies de fait. Il fit saisir, à Cosne, le sire de Crussol, écuyer du roi, et à Moulins, Guillaume Juvénal, l'ancien chancelier, avec maître Pierre Doriole, général des finances, et les envoya en prison. En même temps le sire de Beaujeu, le comte de Dammartin et quelques autres s'étaient jetés dans la ville de Bourges, s'y étaient enfermés, et avaient donné mandement, au nom du duc de Berri, à tous les nobles tenant fief de se rendre auprès d'eux.

Le roi envoya partout des ambassadeurs; il chargea le roi René de négocier avec le duc de

[1] Duclercq.

Bretagne, et de tenter de ramener le duc de Berri à de plus sages résolutions. La réponse du duc de Bourbon, qui se tenait en Bourbonnais, ne tarda pas à arriver. Le roi, feignant d'ignorer tout ce qui se passait, lui avait annoncé le départ du duc de Berri, et l'avait prié en peu de mots de monter à cheval pour venir le trouver sur-le-champ. Le duc de Bourbon le remercia de sa confiance et de son bon vouloir. « Je puis vous avertir et vous faire savoir tout à plein, écrivait-il, les motifs, tant du départ secret de monsieur de Berri que des autres choses qui sont, je crois, divulguées à cette heure en plusieurs parties de votre royaume et au dehors. Les seigneurs princes de votre sang, qui ont terres et seigneuries en votre royaume, et qui y ont bonne part, ont considéré depuis long-temps les façons de la justice, police et gouvernement, et les grandes extrémités et excessives charges du pauvre peuple. Outre nous, princes et seigneurs, nous avons vu chacun en ce qui le touche se plaindre et souffrir des vexations insupportables, au-delà de l'ordre dû et accoutumé. Mainte fois, depuis votre avènement à la couronne, plusieurs d'entre nous et de vos sujets vous ont fait des remontrances, ainsi qu'à ceux qu'il vous a plu

d'approcher de vous et d'élever au maniement des affaires. Ces remontrances et ces plaintes étaient dignes d'être entendues, soit pour le bien de la chose publique, soit par égard pour les princes de votre sang; et cependant jusqu'ici votre plaisir n'a pas été d'y prêter l'oreille, ni d'y pourvoir en rien. Tout a été fait à votre volonté au moyen de quelques uns qui sont autour de vous, et qui ne connaissent guère, comme on peut voir, l'état de votre royaume, auparavant si prospère par la bonne justice, tranquillité et police ordinaire. C'est pourquoi, mon très-redouté sieur, lesdits princes et seigneurs, tous ensemble et d'une commune voix, par pitié du pauvre peuple, dont la clameur et l'oppression sont parvenues à leurs oreilles, considérant que, nonobstant toutes remontrances, vous n'avez pas voulu apporter remèdes convenables, ont conclu, par signatures et scellés authentiques, de se joindre pour vous donner à connaître par une voie que Dieu, la raison et l'équité leur enseignent, que vous devez dorénavant mettre en France un meilleur ordre que vous n'avez fait depuis que la couronne est en vos mains. Nous espérons, avec l'aide de Dieu, faire une œuvre qui sera profitable à vous et à la chose publique, et en même

temps très-honorable pour les princes de votre sang.

« Quant à ce que vous m'écrivez d'aller vers vous, il me semble, par la teneur de votre lettre, que vous n'êtes pas encore averti de ce que je vous déclare ; ainsi je n'y puis aller. Le cas ne le requiert point. Certes, il déplaît aux seigneurs de votre sang que le royaume en soit venu à cette commotion et nécessité, après que vous l'avez pris en si grande prospérité. Mais peut-être n'êtes-vous pas informé de tout ce qui se fait de mal autour de vous et dans vos provinces par puissance, force et violence. Nous vous en informerons donc tellement et si dûment, que vous devrez dire que ce que nous faisons a une bonne et juste cause, et que ceux qui s'en mêlent ne peuvent avoir nul blâme envers Dieu, votre couronne ni la justice. Je vous assure, mon très-redouté et souverain seigneur, que cette besogne n'est pas entreprise contre votre personne, mais seulement pour votre honneur, pour le bien de vous et de vos sujets, pour remettre tout en ordre, pour soulager et consoler le pauvre peuple ; choses conformes à la raison et dignes de recommandation, qui requièrent prompte et convenable provision, telle que votre bonne discrétion saura y aviser. »

Le duc de Berri, en arrivant à Nantes, s'était hâté d'écrire une longue lettre à son oncle de Bourgogne, et de publier un manifeste pour expliquer les motifs de sa soudaine retraite. Il se plaignait aussi du mauvais gouvernement du roi et des méfaits de ses conseillers. « Ils ont mis Monseigneur en soupçon et en haine contre vous, disait-il au duc de Bourgogne, contre moi, contre tous les seigneurs du royaume, contre les rois de Castille et d'Écosse, ces anciens alliés de la France. Chacun sait aussi comment ont été gardées l'autorité et les libertés de l'Église; comment la justice a été faite et administrée; comment les droits des nobles ont été maintenus; comment le pauvre peuple a été préservé d'oppression. Moi, déplaisant des choses susdites, ainsi que je le dois être, comme celui qu'elles touchent de si près, j'ai désiré y pourvoir avec le conseil de vous, des seigneurs mes parens et autres nobles hommes. J'ai voulu aussi sauver ma personne que je savais en danger, car incessamment mondit seigneur le roi et ceux d'autour de lui parlaient de moi en telle sorte, que je devais me croire en péril. »

Le duc de Berri ajoutait de grandes louanges pour son oncle de Bourgogne, le conjurait de

l'aider de ses conseils et de sa puissance, et dans le cas où il ne pourrait venir lui-même, d'envoyer, pour l'assister en de si louables desseins, monsieur de Charolais avec un nombre de gens suffisant, ainsi que plusieurs des sages et féaux hommes de son conseil.

Le roi ne tarda pas non plus à faire publier son manifeste dans les bonnes villes et dans tout son royaume; il s'y exprimait à peu près de la sorte :

« Aucuns, mus de mauvais espoir et damnable dessein, sans égard à Dieu ni au serment juré à nous et à la couronne de France, ont conspiré et machiné plusieurs choses préjudiciables à nous, à nos sujets et à la chose publique. Ils se sont efforcés de troubler le bon état du royaume, qui était si paisible, où la marchandise allait librement partout, où chacun vivait tranquillement en sa maison, gens d'église, nobles, bourgeois, marchands et laboureurs; où les étrangers pouvaient entrer et sortir sans danger avec leur argent et leurs denrées. Néanmoins ces séducteurs, sans égard aux maux qui peuvent advenir de leur damnable conspiration, ont séduit et suborné notre frère de Berri, jeune d'âge et ne sachant point voir la mauvaise intention de ceux qui

l'ont séparé de nous. Ils ont, par plusieurs langages controuvés, trouvé moyen de l'allier à eux. Pour émouvoir le peuple contre nous, ils ont fait semer dans le royaume qu'on voulait emprisonner notredit frère et attenter à sa personne. Oncques, certes, nous n'y pensâmes; et si nous eussions connu quelqu'un qui eût voulu accomplir une telle action, nous en eussions fait punition exemplaire. Nous pensions, au contraire, que notre frère était content de nous, et nous nous en tenions pour assuré. Lui-même, de sa bouche, nous l'avait ainsi affirmé avec tant de belles et honnêtes paroles, qu'il était vraisemblable que cela était. Nous croyons fermement que telle était sa volonté, n'étaient ces mauvais séducteurs qui l'ont détourné de la bienveillance qu'il avait pour nous. »

Le roi parlait ensuite des gens de tous états, qui, croyant bien faire et séduits par la fausse couleur du bien public, avaient pu consentir à se joindre au prince. Il montrait quels inconvéniens irréparables pouvaient s'ensuivre, rappelait l'exemple du passé, et comment les Anglais, ces anciens ennemis, pourraient descendre ou même être appelés dans le royaume comme autrefois. Il disait que si les princes, gens d'église, nobles

ou autres, qui avaient consenti à ladite ligue, s'étaient souvenus des horribles calamités du royaume, certes ils n'auraient pas agi de la sorte. Puis il leur déclarait que la crainte de sa vengeance ne devait pas les retenir dans ce mauvais parti; qu'il ne voulait point les traiter en criminels de lèse-majesté, mais qu'à l'exemple de Notre Sauveur Jésus-Christ qui lui avait donné la couronne, et ne voulait point la perdition de son peuple, il promettait grâce entière à ceux qui voudraient revenir à leur devoir. Il leur donnait, à cet égard, entière assurance, et commandait à tous ses officiers d'accorder pleine abolition à ceux qui viendraient leur faire serment.

Il s'efforçait enfin de montrer la fausseté du langage des factieux et le peu de fondement de leurs promesses. « Ils publient, disent-ils, qu'ils aboliront les impôts. C'est ce qu'ont toujours annoncé tous les séditieux et rebelles; et au lieu de soulager le pauvre peuple, ils le ruinent; ils portent partout le fer et le feu, désolent la campagne, interrompent le commerce, pillent, violent, emprisonnent les gens, les mettent à rançon. Si le roi avait voulu augmenter leur pension et leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé,

ils n'auraient jamais pensé au bien public. Ils prétendent vouloir mettre l'ordre partout, et ne peuvent le souffrir nulle part; au lieu que le roi, sans tirer de son peuple plus que ne faisait le feu roi, paie bien ses gens d'armes et les tient en bonne discipline. »

Ces publications eurent un bon effet. L'Auvergne, qui était prête à prendre parti avec le duc de Bourbon, se maintint dans l'obéissance après que le comte de Boulogne y eut porté le manifeste du roi et donné courage aux sujets fidèles. Le Dauphiné, Lyon, le Languedoc ne donnèrent aucun accès aux envoyés des princes, et n'écoutèrent point leurs séductions. Bordeaux représenta que le duc de Berri avait un trop petit apanage; mais, du reste, protesta de la fidélité de ses habitans.

Pendant ce temps, le roi tâchait, par des négociations, de ramener son frère et de conserver dans le devoir ceux des princes et des seigneurs qui ne s'étaient pas encore déclarés. Le duc de Calabre, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours continuèrent encore pendant quelque temps à le tromper par de fausses apparences; toutefois il ne s'y fiait guère. Il avait aussi envoyé demander du secours à son puissant allié, le duc

de Milan. Pierre Gruel, premier président du parlement de Dauphiné, fut chargé d'aller à Rome demander au pape de renouveler les anciennes excommunications contre les rebelles. Mais comme il avait en même temps commission de faire des remontrances sur l'abolition de la pragmatique et sur les abus de pouvoir du saint-siége qui en étaient résultés, il se montra si emporté sur ce sujet qui tenait tant à cœur aux gens de Parlement, que son ambassade nuisit plus qu'elle ne servit.

Le comte de Charolais, de son côté, n'avait rien omis pour l'accomplissement de ses desseins. Ce qui lui importait le plus, ce qui devait décider les princes encore incertains à prendre parti pour lui, c'était l'alliance du roi d'Angleterre. L'occasion était favorable; ce roi était occupé de son mariage avec madame Élisabeth Woodville, par lequel il venait de rompre les projets d'alliance avec la France. Le comte de Charolais envoya, pour assister aux noces, une solennelle ambassade, que présidait le sire Jacques de Luxembourg, cousin de madame Élisabeth. C'était flatter beaucoup le roi Édouard que de témoigner ainsi en Angleterre à quelle grande maison tenait sa nouvelle femme, tandis qu'on lui reprochait de s'être mésallié en l'épousant.

Déjà la guerre était presque commencée sur les marches de Picardie. Le comte de Nevers avait, tout aussitôt après la fuite du duc de Berri, publié un mandement aux gentilshommes tenant fief dans les provinces qu'il commandait, pour se préparer et se pourvoir d'armes et de chevaux. Le comte de Charolais avait en conséquence donné un mandement pareil aux gentilshommes de l'Artois et des châtellenies de Lille, Douai et Orchies. Non seulement ils lui obéirent volontiers, mais une partie des gentilshommes de Picardie, au lieu de se rendre aux ordres du comte de Nevers, prirent parti pour la Bourgogne. La plupart de ses serviteurs, le sire de Crèvecœur, le sire de Miraumont, le sire de Beauvoir, le quittèrent même pour aller joindre le comte de Charolais. Le comte de Saint-Pol employait tout le pouvoir qu'il avait sur la noblesse de ces pays pour la faire déclarer contre le roi. Le comte de Nevers, se voyant en si mauvaise situation, voulut faire sa paix avec monsieur de Charolais, et fit offrir par le vieux sire de Saveuse de rester neutre, pourvu qu'on lui laissât les seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, que lui avait données autrefois le duc Philippe. Le comte de Charolais voulait, au contraire, les ravoir; il assurait qu'elles n'avaient

été cédées au comte d'Étampes qu'en attendant qu'il fût pourvu de meilleures seigneuries, et que, puisqu'il avait maintenant les comtés de Nevers et de Réthel, le duc de Bourgogne devait rentrer en possession de Péronne. Lorsque le comte de Nevers vit qu'on avait le projet de lui tenir ainsi rigueur, il mit de vive force garnison à Péronne, et la négociation fut rompue[1].

Ce fut à ce moment que le comte de Charolais obtint le pardon de son père, et s'empara pleinement du gouvernement. Les États de Flandre furent convoqués à Bruxelles. Il leur fut donné lecture des lettres du duc de Berri. Puis l'évêque de Tournai leur déclara que le Duc était résolu d'envoyer en France monsieur de Charolais, son fils, avec une forte armée pour assister le frère du roi; les États accordèrent les subsides. Les États de la province d'Artois en consentirent aussi; et vers le 15 de mai, le comte prit congé de son père. « Va, lui dit ce vieux prince, maintiens bien ton « honneur, et s'il te faut cent mille hommes de « plus pour te tirer de peine, je veux moi-même « te les conduire. »

Hormis la guerre de Gand et quelques troubles

[1] Duclercq.

de la Flandre, il y avait, depuis la paix d'Arras, trente ans que l'on vivait en repos et en prospérité. La Flandre semblait une terre de promission, tant elle était riche et heureuse. Nul pays de la chrétienté ne connaissait un tel luxe, une si grande dépense. Les habillemens étaient magnifiques pour les riches, commodes pour les pauvres; les fêtes et les banquets continuels et splendides. Les maisons de baigneurs et toutes sortes de désordres avec les femmes étaient un public objet de scandale. L'orgueil des Flamands était aussi porté au plus haut. Il semblait qu'aucun prince ne fût assez bon pour eux. C'était un grand sujet de réflexion pour les gens sages que de voir ainsi troubler, sans beaucoup de motifs, la tranquillité et le bonheur d'un si beau pays. On tremblait que l'heure ne fût arrivée où l'on allait payer bien cher l'oubli des bontés de Dieu, qu'on n'avait reconnues qu'en se plongeant dans le péché [1].

L'armée du comte de Charolais était belle; il avait environ quatorze cents hommes d'armes et huit mille archers. Le chef principal de cette entreprise était le comte de Saint-Pol. Le sire

[1] Comines.

Adolphe de Ravenstein et le bâtard de Bourgogne avaient aussi sous leur commandement des troupes considérables.

Parmi cette foule de chevaliers, il en restait bien peu qui eussent vu les anciennes guerres du temps du roi Henri d'Angleterre, lorsque le duc Philippe combattait le roi de France et ses vaillans capitaines, la Hire, Saintraille, Dunois et la Pucelle. Ceux qui avaient appris le métier des armes dans ces fameuses batailles étaient grandement écoutés. Il y avait surtout deux vieux chevaliers qui avaient toute la confiance de monsieur de Charolais. C'étaient le sire de Hautbourdin, bâtard de Saint-Pol, et le sire de Contay, fils de ce Robert-le-Josne, bailli d'Amiens, qui jadis avait eu si grande renommée de rudesse et de cruauté. On les consultait sur toutes choses, et l'armée était conduite d'après leurs avis. Sans ce respect pour les chefs expérimentés, le succès de la guerre aurait couru de grands hasards; car on voyait bien que tous ces hommes d'armes, et surtout ces archers, qu'on avait réunis à la hâte, n'avaient nulle idée de la guerre; ils portaient leurs armes comme gens qui n'en avaient nulle habitude, et semblaient embarrassés et maladroits. Du reste, il ne manquait point de

jeunes chevaliers pleins d'ardeur et de courage [1].

Le comte de Nevers et le maréchal Rouault n'avaient en aucune façon le moyen d'arrêter la marche du comte de Charolais; ils s'enfermèrent d'abord à Péronne. Puis, lorsqu'ils virent que les ennemis, ayant soumis Nesle, Roye, Montdidier et Bray, venaient de passer la Somme, le maréchal craignit de se trouver enfermé, et se retira sur Noyon, où il entra contre le gré des habitans. Suivant toujours sa route sur la droite des Bourguignons, sans jamais rien tenter contre eux, il entra à Paris pendant qu'ils arrivaient à Saint-Denis [2], le 30 juin 1465.

C'était devant cette ville que devaient se trouver les autres princes qui avaient signé la ligue du bien public. Aucun n'était encore arrivé. Le duc de Bretagne avait envoyé son vice-chancelier Romillé, homme très-subtil, à qui il avait confié des blancs-seings pour les remplir selon l'occasion. Il annonça que le duc de Bretagne et le duc de Berri allaient incessamment venir. Monsieur de Charolais fut étonné et affligé de ce mécompte.

[1] Comines.

[2] Duclercq. — Comines. — La Marche. — De Troy. — Mathieu. — Legrand.

L'armée du duché de Bourgogne n'était pas même arrivée. Il devenait embarrassant de savoir ce qu'on entreprendrait. Quelques uns étaient d'opinion qu'il fallait attaquer Paris; c'était assez l'avis du sire de Hautbourdin, qui connaissait la ville, où autrefois il avait beaucoup vécu. Toutefois il était vraisemblable qu'on ne pourrait réussir. Les fortifications étaient en bon état. Le peuple était tranquille et obéissant; le bon ordre semblait régner dans la ville. Il fut résolu de ne point céder au désir des hommes d'armes qui méprisaient les gens de Paris et croyaient entrer facilement dans une si grande et forte cité; on se détermina à attendre et à soumettre tout le pays d'alentour. Dammartin, Nantouillet, Villemonble, Lagni furent pris. Partout on abolissait les aides, on brûlait les registres, et le sel se vendait sans gabelle.

Le roi cependant avait été trompé dans son attente, et les affaires avaient marché plus vite qu'il ne l'avait compté. Après avoir laissé le comte du Maine en Anjou pour s'opposer à monsieur Charles son frère et au duc de Bretagne, il avait cru qu'il aurait le temps de conquérir le Berri et de soumettre le duc de Bourbon avant que les Bourguignons se fussent mis en mouvement. Le comte d'Armagnac et son oncle le duc de Nemours

avaient reçu l'ordre de venir avec leurs gens rejoindre le roi; il ne savait pas, ou feignait d'ignorer qu'ils étaient engagés dans la ligue des princes. Il partit de Tours, passa à Saint-Aignan, n'essaya point de prendre Bourges, où les rebelles avaient mis garnison, et, se hâtant toujours d'arriver en Bourbonnais, il emporta, sans nulle résistance, Saint-Amand, le fort château de Monrond et Montluçon. Partout il faisait de bonnes conditions aux garnisons, n'exerçait nulle rigueur ni vengeance, traitait doucement les habitans, maintenait une exacte discipline dans ses compagnies de gens d'armes, les payait régulièrement, et ne prenait rien dans le pays sans l'acheter. Si bien que, vers le milieu de mai, il fut maître de tout le Berri, hormis la ville de Bourges, et d'une grande partie du Bourbonnais.

Mais pour lors arriva le duc de Nemours, qui, au lieu de venir joindre le roi à Montluçon, s'arrêta à Montaigu, et envoya le sire de Langeac demander des sûretés; disant que, si elles ne lui étaient pas accordées, il ne pourrait aller plus loin. On vit bien alors qu'il était du parti des princes, ou que du moins il entendait profiter de la situation du roi pour lui faire la loi. Des négociations commencèrent; le roi ne se fâchait point,

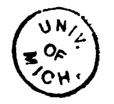
[illegible] CON[illegible] E [illegible]

[illegible] dans la ligne de [illegible] Thomas [illegible] à Sa[illegible] [illegible] partout il [illegible] le [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible]

[illegible]



Jacques d'Armagnac, duc de Nemours.



écoutait toutes les demandes qu'on lui faisait de la part du duc de Nemours. C'étaient de grosses pensions pour tous les princes et seigneurs, une augmentation d'apanage pour le duc de Berri, le gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France pour le duc de Nemours, de la Normandie pour le comte de Dunois, de la Champagne pour le duc de Calabre, du Cotentin pour le comte de Saint-Pol, du Lyonnais et du Forez pour le duc de Bourbon; l'épée de connétable pour le comte d'Armagnac; le conseil du roi renouvelé; le chancelier destitué.

Le sire du Lau et quelques autres serviteurs du roi, chargés d'entendre ces propositions, semblaient les trouver assez justes et raisonnables. Les princes, supposant toujours, d'après le langage qu'on leur tenait, que chacun était de leur avis, et que tous les seigneurs étaient comme eux mécontens du roi, ou même prêts à le trahir, se montraient de plus en plus exigeans. Ils se flattaient surtout que le comte du Maine finirait par se déclarer pour eux, et supposaient, d'après les réponses des amis et des serviteurs de ce prince, qu'il était aussi fort opposé au gouvernement du roi. Soit que chacun de ceux qui avaient signé la ligue cherchât à pourvoir le mieux possible à ses

propres intérêts, soit qu'ils eussent tous le dessein formé de se tromper les uns les autres, il semblait qu'il n'y eût de part ni d'autre à se fier à personne. Des complots contre la personne du roi furent même formés, et auraient été faciles à exécuter, car il prenait peu de précautions; mais ils ne vinrent pas plus à conclusion que le reste.

Le roi perdit ainsi plus de vingt jours à traiter avec le duc de Nemours, et aussi avec sa sœur madame Jeanne de France, duchesse de Bourbon, qui était venue le trouver à Saint-Pourçain. Tout à coup les conférences furent rompues; le sire de Montaigu et le sire de Conches venaient d'arriver de Bourgogne, avec deux cents lances, au secours du duc de Bourbon. Le roi envoya tout aussitôt le capitaine Sallazar et le sire de Giresme garder les passages de la Loire pour que la retraite ne lui fût pas coupée. En même temps il se porta sur la rive droite de l'Allier, en laissant garnison à Saint-Pourçain et dans les forteresses qu'il avait soumises. La Palisse, Vichi, Cusset et toute cette portion du Bourbonnais rentrèrent sous son obéissance. Il connaissait bien ce pays, où, dans sa jeunesse, il avait fait la guerre à son père, comme maintenant les princes la lui faisaient. Tout en guerroyant, il prêtait toujours l'oreille à

toutes les propositions, et les princes aussi auraient mieux aimé obtenir ce qu'ils demandaient par crainte que par combat. Un nouveau renfort leur arriva ; le comte d'Armagnac amena pour eux les troupes que le roi lui avait demandées ; ils se réunirent tous à Riom.

Le roi avait d'abord craint que le comte d'Armagnac ne se dirigeât sur le Berri, et ne lui fermât les passages pour revenir vers Paris ou vers la Touraine. Il avait envoyé le maréchal de Comminges à Montluçon. Voyant que les ennemis étaient tous à Riom, il rappela en diligence les troupes qu'il avait de divers côtés. Le maréchal de Comminges, Sallazar, Giresme, et Guillaume Cousinot, qui en ce moment avait la principale part dans sa confiance, attaquèrent Gannat sous ses yeux. La ville fut emportée d'assaut en quatre heures. Le château ne put résister ; et le roi, sans se donner le temps de manger, avala un œuf pour tout repas, et s'en vint coucher à Aigueperse. Le lendemain son armée campa devant Riom, dans les villages de Mosat et de Marsat.

Une telle promptitude abattit toute la présomption des princes. Le duc de Bourbon se retira à Moulins, mais de sa personne seulement. Le duc de Nemours vint trouver le roi, et bientôt une

trève fut conclue. Le roi, ayant égard aux plaintes des princes, promit qu'à la Notre-Dame d'août il y aurait une assemblée à Paris pour entendre leurs remontrances, et aviser au bon gouvernement du royaume. De leur côté, les princes déclarèrent qu'ils serviraient le roi envers et contre tous, comme leur souverain seigneur.

La trève comprenait l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berri et même les marches de la Bourgogne, sous la condition que les Bourguignons s'abstiendraient d'hostilité.

C'était avec une armée de douze ou quatorze mille hommes seulement que le roi venait de terminer cette guerre. Mais jamais on n'avait vu de meilleures compagnies, ni des archers mieux exercés. Leur courage était grand, et le bon ordre était admirable. Le pays était grevé le moins possible de leur présence. Les habitans étaient partout plus favorables au roi qu'aux princes, dont les troupes étaient sans discipline et sans solde. D'ailleurs jamais chef d'armée n'avait mieux su encourager ses gens, n'avait montré tant d'activité et de savoir-faire.

Il avait grand intérêt à se hâter. Cette guerre, entreprise contre le duc de Bourbon, avait présenté plus de difficultés et duré bien plus long-

temps qu'il ne l'avait pensé. Pendant ce temps-là, le comte de Charolais s'était avancé sans résistance jusque devant Paris. Le roi savait qu'en perdant cette ville il pouvait perdre tout son royaume; et cependant il s'en trouvait éloigné de plus de cent lieues. Elle était restée presque sans défense, exposée aux attaques et aux suggestions de l'ennemi. Les Parisiens pouvaient se laisser entraîner à quelque révolte; le trouble pouvait se mettre parmi le peuple; de fausses nouvelles pouvaient se répandre et conduire à quelque funeste résolution.

Aussi, malgré son éloignement, le roi n'avait-il rien omis pour maintenir Paris en bonne et fidèle disposition; et il avait surtout chargé de ce soin le sire Charles de Melun, son lieutenant dans l'Isle-de-France, et un homme fort habile, qui commençait à avoir toute sa faveur, maître Jean Balue, récemment nommé évêque d'Évreux. On publia les anciennes ordonnances sur la garde de la ville; le guet fut remis sur pied; les chaînes des rues furent réparées et mises en état. En même temps le roi, dans tous ses messages, s'exprimait avec affection pour ses bons bourgeois et habitans, les remerciait de leur loyauté et de leur bon vouloir, en les exhortant à continuer. Il leur promettait qu'il allait confier à leur garde

la reine, et l'envoyer accoucher dans la ville qu'il aimait le mieux au monde. Les prédicateurs faisaient de beaux sermons pour le roi; on célébrait des processions pour le succès de sa cause. Enfin tout était employé pour conserver le bon ordre, sans toutefois avoir recours à la rigueur.

Ce ne fut pas chose fort difficile. Si le gouvernement du roi excitait beaucoup de plaintes et de murmures, les princes n'avaient pas pour cela plus de partisans. Chacun savait bien qu'ils ne demandaient que de l'argent et des domaines. Il ne fallait pas grande sagesse pour voir qu'ils avaient peu de souci du bien public dont ils parlaient tant, et que, quel que fût l'événement, ce serait le peuple qui en porterait la peine. C'est ce que disait une ballade qui courut alors dans la ville, et dont le refrain était « les trois États de France. » On y disait que, puisqu'ils devaient payer les frais, c'était à eux de pourvoir aux embarras. La ballade finissait ainsi :

Qui peut donner bon conseil maintenant?
Qui? vraiment qui? les trois États de France.

Lorsque les Bourguignons approchèrent, les chaînes furent placées au travers des rues, prêtes

à être relevées au premier signal. Les portes Saint-Martin, du Temple, Montmartre, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Michel, Saint-Victor, furent murées. Le guet faisait toutes les nuits le tour des murs, et parfois l'évêque d'Évreux chevauchait à sa tête. De la sorte il n'y eut aucun mouvement dans la ville; personne ne se déclara pour les princes. Une fois les Bourguignons se présentèrent à la porte Saint-Denis, demandèrent des vivres, et voulurent entrer en pourparler. Maître Jean de Popincourt, seigneur de Sarcelles, et maître Pierre l'Orfèvre, seigneur d'Ermenonville, étaient ce jour-là capitaines de la porte. C'était un serviteur de ce dernier qui, peu de temps auparavant, avait vendu à monsieur de Charolais le poste de Pont-Sainte-Maxence. Cependant il n'y eut ni trahison ni surprise. Les bourgeois n'écoutèrent nulle proposition, et combattirent vaillamment devant la porte Saint-Denis et la porte Saint-Lazare. Tout demeura aussi tranquille dans l'intérieur de la ville. Seulement un sergent du Châtelet voulut répandre l'alarme dans les rues, en criant que les Bourguignons étaient entrés. Il fut arrêté, et tout demeura tranquille.

Le comte de Charolais et le comte de Saint-Pol

étaient toujours à Saint-Denis et aux environs, attendant que les autres princes vinssent les rejoindre. Une lettre que leur écrivit une dame de la cour, gagnée à leurs intérêts, leur apprit que le roi venait de traiter avec le duc de Bourbon, et allait se mettre en route tout aussitôt pour venir les combattre. Bientôt Guillaume Cousinot en apporta la nouvelle aux Parisiens. Une grande assemblée fut réunie à l'Hôtel-de-Ville pour publier la victoire du roi et sa prompte arrivée.

Monsieur de Charolais se résolut alors à passer la Seine au pont de Saint-Cloud, dont il s'était emparé, afin de se placer au-devant du roi et de l'empêcher d'entrer à Paris. Il voulait aussi rendre plus facile sa jonction avec le duc de Bretagne et le duc de Berri. Ces deux princes avaient marché à travers l'Anjou. Le comte du Maine n'avait pas une assez forte armée pour s'opposer à eux. Il avait suivi leur mouvement, comme le maréchal Rouault avait fait pour les Bourguignons. Beaucoup de gens supposaient qu'il aurait pu mieux faire, et répétaient qu'au fond il était assez favorable au parti des princes, qu'il les ménageait et avait de secrètes intelligences avec eux. Lorsqu'il fut du côté de Vendôme, il laissa les Bretons suivre leur route par Chartres, et

s'en alla avec ses gens rejoindre le roi à Beaugenci.

Il y avait pour lors deux résolutions à prendre, soit de marcher contre les Bretons avant qu'ils fussent joints au comte de Charolais, soit de continuer la route vers Paris, au risque de trouver sur son passage l'armée de Bourgogne. Le roi en délibéra avec ses capitaines. Son avis et son espérance étaient d'entrer à Paris, en évitant de combattre; mais cela était peu vraisemblable. Le sire de Brezé lui représenta que les Bourguignons étaient nombreux, aguerris et fidèles jusqu'à la mort au comte de Charolais. Selon lui, il valait mieux commencer par combattre les Bretons, parmi lesquels se trouvaient tant de gens des compagnies françaises, anciens serviteurs du roi Charles, comme le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le comte de Dunois, qui peut-être n'oseraient pas en venir à combattre contre la personne du roi. Sur ce, le roi lui rappela que lui aussi avait signé cette ligue du bien public. « Oui, « Sire, répliqua le sénéchal en riant comme c'é« tait sa coutume, ils ont ma signature; mais vous « avez ma personne. » Et comme il insistait toujours sur le danger d'avoir d'abord affaire à monsieur de Charolais, le roi lui demanda s'il avait

peur. « Non, certes, reprit le sénéchal, et je le « ferai bien voir à la première journée de ba- « taille. » Le roi n'en persista pas moins dans son avis, et continua son chemin vers Paris.

Le comte de Charolais était à Longjumeau ; son avant-garde, commandée par le comte de Saint-Pol, était à Montlhéri. Le bâtard de Bourgogne était chef de l'arrière-garde.

Le 16 au matin, le roi se trouvait à Châtres[1] ; il s'était arrêté la veille à Étréchy, et comme le temps pressait, il avait marché toute la nuit. Il donna son avant-garde au sire de Brezé, non pour engager la bataille, mais pour reconnaître la route. Le sénéchal en fit à sa tête, et, de prime abord, se lança dans le village de Montlhéri. « Je « les mettrai si près l'un de l'autre, disait-il à ses « amis, que bien habile sera qui pourra les dé- « mêler. » Il n'était pas en force, et périt bravement tout des premiers. Le roi arriva au plus vite pour appuyer son avant-garde, et ce combat, qu'il ne voulait pas, se trouva entamé.

A son tour, le sire de Saint-Pol se trouva trop faible, et fut poussé jusqu'au prieuré de Longpont. Là, ses archers se retranchèrent derrière

[1] Arpajon.

leurs pieux aiguisés et les chariots de bagages; il fit défoncer quelques barriques de vin pour leur donner bon courage, puis se maintint avec vaillance et fermeté devant les Français, qui n'arrivaient que peu à peu, et n'étaient pas fort nombreux encore. En même temps il envoya avertir le comte de Charolais de lui envoyer du secours; il avait fait mettre pied à terre à ses hommes d'armes, et ne pouvait plus se mettre en retraite.

Monsieur de Charolais fut un moment incertain de ce qu'il devait faire. Il commença par envoyer le bâtard de Bourgogne à l'aide du comte de Saint-Pol, délibérant s'il irait lui-même et s'il engagerait toutes ses forces. On pouvait craindre en effet que le maréchal Rouault ne sortît de Paris, et ne plaçât l'armée entre deux attaques; tout à coup le sire de Contay arriva. Il était allé voir les choses de près. « Si vous voulez gagner la bataille, il faut vous hâter, monseigneur; les « Français arrivent à la file, et seraient déjà déconfits, s'il y avait assez de monde. Ils croissent à vue d'œil; le temps presse. »

Alors le comte de Charolais se mit en marche pour réparer les momens perdus; au lieu de faire faire deux haltes à ses gens pour leur donner le

temps de reprendre haleine, ainsi qu'on en était convenu, il les mena tout d'une traite, à travers les grands blés et les récoltes de fèves. Ils arrivèrent au lieu du combat déjà fatigués, assez peu en ordre, et les uns après les autres. Il s'avança le premier; c'était lui qui tenait la droite; ses gens entrèrent derrière le château, dans le village, et mirent le feu aux maisons. Le vent portait la flamme et la fumée du côté des Français; ils se troublèrent, l'effroi se mit parmi eux, et le comte de Charolais les ayant mis en déroute, se lança à leur poursuite; c'étaient les gens du comte du Maine.

Les choses se passaient de tout autre sorte à la gauche des Bourguignons; les Français s'étaient retranchés au-dessous du château, derrière un grand fossé bordé d'une haie. Le sire de Ravenstein, Jacques de Saint-Pol et les autres chefs bourguignons amenèrent leurs archers; mais ils n'étaient pas en si bel ordre que les francs-archers de France et ceux de la garde du roi, qui étaient formés en compagnie d'ordonnance, et revêtus de leurs hoquetons brodés. Les archers bourguignons étaient, au contraire, comme des volontaires, vaillans, mais mal commandés. Selon la pratique des anciennes guerres et le vieil

usage des Anglais, on ordonna d'abord aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de combattre avec les archers. Philippe de Lalaing, Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et quelques autres chevaliers qui se souvenaient que jadis, du temps du comte de Salisbury et de lord Talbot, le poste d'honneur était parmi les archers, descendirent aussitôt de cheval. Mais le comte de Charolais n'était pas là; on ne savait à qui obéir ni qui devait commander. Tous ces nouveaux hommes d'armes qui n'avaient jamais vu la guerre, dont plus de la moitié n'avait pas même de cuirasse, qui n'étaient point accompagnés de serviteurs armés comme dans les compagnies d'ordonnance, ne mirent pas pied à terre ou remontèrent à cheval un moment après.

De son côté, le roi se mettait en peine de rendre courage à ses gens, et de ne pas les laisser entraîner au mauvais exemple de l'aile gauche. Il voyait la crainte gagner tous les esprits. Le bruit avait couru qu'il avait été tué. « Non, mes « amis, disait-il en ôtant son casque pour se mon- « trer à eux, non, je ne suis pas mort; voici « votre roi, défendez-le de bon cœur. » De la sorte, il les animait et les retenait avec lui.

Quand les archers eurent pendant quelque

temps tiré les uns sur les autres, tout à coup les hommes d'armes du roi passèrent par les deux extrémités de la haie, et se lancèrent vers les Bourguignons. Aussitôt, sans attendre aucun commandement, les hommes d'armes de monsieur de Ravenstein et du sire Jacques de Saint-Pol se jetèrent tout au travers de leurs propres archers, afin de venir à la rencontre des Français. Sur douze cents environ qu'ils étaient, peut-être n'y en avait-il pas cinquante qui eussent jamais couché une lance. Ils furent rompus au premier choc; eux-mêmes avaient mis le désordre parmi leurs archers, et ne pouvaient plus aller se rallier derrière eux. Philippe de Lalaing se fit vaillamment tuer en combattant pour son seigneur, ainsi qu'avaient déjà péri bien des chevaliers de sa noble maison. La peur et le trouble s'emparèrent des Bourguignons. Ils prirent la fuite, poursuivis chaudement par les gentilshommes de Dauphiné et de Savoie, et ne s'arrêtèrent qu'à une demi-lieue de là, derrière leurs bagages et dans la forêt voisine. Le comte de Saint-Pol parvint à se retirer assez bien accompagné et avec moins de désordre.

Cependant le comte de Charolais s'en allait toujours poussant devant lui les gens du comte

du Maine et la gauche de l'armée du roi, sans trouver nulle résistance. Il avait déjà passé à une demi-lieue au-delà du château, et croyait avoir la victoire, lorsqu'un vieux gentilhomme du duché de Luxembourg, nommé Antoine le Breton, vint lui dire que les Français s'étaient ralliés, et qu'il était perdu s'il allait plus loin. Il n'en tint compte; mais à l'instant arriva le sire de Contay, qui lui parla plus ferme et qu'il fallut bien croire. Cent pas de plus, et le comte n'avait plus le temps de rejoindre son armée. Il revint à la hâte. Le village était plein de gens de pied, mais en désordre et courant çà et là. Il passa tout au travers en les culbutant devant lui, bien que sa troupe ne fût pas de cent chevaux. Un de ces hommes se retourna, et lui donna de son épieu dans la poitrine, de façon à fausser sa cuirasse et à le meurtrir. Les gens de sa suite tuèrent cet homme; les autres se sauvèrent. Arrivé devant le château, monsieur de Charolais ne fut pas peu surpris de voir les portes gardées par les archers du roi; il tourna aussitôt à gauche pour gagner la campagne; mais quinze ou seize hommes d'armes se lancèrent à sa poursuite. Déjà une partie de sa troupe s'était dispersée, à peine avait-il trente hommes avec lui. Le choc fut vif. « Mes amis,

« criait le comte, défendez votre prince; ne le « laissez pas en danger. Pour moi, je ne vous « quitterai qu'à la mort. Je suis ici pour vivre et « mourir avec vous. » Son écuyer, Philippe d'Oignies, fut tué près de lui, portant son pennon. Lui-même reçut plusieurs coups, et fut blessé d'une épée qui entra par la jointure de son casque et de sa cuirasse, que ses écuyers avaient mal attachée. On le serrait de si près, qu'un homme d'armes français mit la main sur lui en criant : « Monseigneur, rendez-vous; je vous con« nais bien, ne vous faites pas tuer. » Il était pris si Robert Cottereau, fils de son médecin, homme gros et fort, ne s'était pas jeté entre le Français et lui. Heureusement on vit s'avancer une quarantaine de ses propres archers avec des gens du bâtard de Bourgogne, réunis autour de sa bannière, dont le bâton n'avait plus qu'un pied de long, tant elle avait été dépecée. Les hommes d'armes qui le poursuivaient furent contraints de se retirer derrière le fossé qui, le matin, avait servi de retranchement aux Français. Alors le comte put se retirer avec plus de sûreté. Il prit le cheval d'un de ses pages, et se mit à rallier son monde. Tout était dispersé par troupes de vingt ou trente. Les archers arrivaient blessés par l'en-

nemi, ou écrasés par les gens d'armes bourguignons qui leur avaient passé sur le corps. La hauteur des blés empêchait de voir le nombre des morts. La poussière défigurait ceux qui gisaient sur la route. C'était un désordre complet, et il y eut un intervalle d'une demi-heure où cent hommes auraient achevé la déroute de l'armée de Bourgogne.

Peu à peu il s'assembla des hommes d'armes. Le comte de Saint-Pol, sans se hâter, quelque pressans que fussent les ordres de monsieur de Charolais, vint le rejoindre au pas avec une troupe de quarante chevaux. Le bel ordre où elle était encore rendit courage aux autres; bientôt on se trouva avec huit cents hommes d'armes, mais point d'archers. Cela rendait impossible de reprendre l'attaque, au grand dépit de monsieur de Charolais et du sire de Hautbourdin, qui voyaient les Français fort troublés et peu en état de résister. Toutefois leur retranchement les gardait; la présence du roi et les bonnes paroles qu'il savait dire aux gens d'armes maintenaient chacun dans son devoir. Sans lui, la bataille eût été grandement perdue.

La nuit arrivait; le comte de Saint-Pol et le sire de Hautbourdin ordonnèrent qu'on amenât

les chariots de bagage pour former l'enceinte, et camper au lieu même où se trouvait monsieur de Charolais devant Montlhéri. Du côté des Français, on voyait des feux allumés, et l'on pensait que le roi allait aussi passer la nuit près du champ de bataille. Le comte de Charolais se désarma. On pansa la blessure qu'il avait au cou; il se fit donner à manger, et commanda qu'on lui apportât deux bottes de paille pour s'asseoir. Ce lieu était couvert de cadavres tout dépouillés. Comme on les rangeait pour lui faire place, il y eut un pauvre homme qui, un peu ranimé par le mouvement, reprit quelque connaissance et demanda à boire. Le comte lui fit verser dans la bouche un peu de sa tisane, car il ne buvait jamais de vin. Le cœur revint à ce blessé; c'était un des archers de la garde; on le fit soigner et guérir.

Le comte et ses capitaines, assis sur un tronc d'arbre, le long d'une haie, tinrent conseil sur ce qu'il y avait à résoudre. Le comte de Saint-Pol fut d'avis qu'on était en péril, qu'il fallait, à l'aube du jour, brûler une partie des bagages, ne sauver que l'artillerie, et prendre la route de Bourgogne, car on ne pouvait pas rester ainsi entre le roi et Paris. Ce fut aussi l'opinion du sire de Hautbourdin, sauf ce que pourraient rapporter les gens



Bataille de Montlhery.

qu'on avait envoyés reconnaître la position de l'ennemi. Le sire de Contay pensa autrement. Il dit que, si le bruit venait à se répandre parmi l'armée que le comte voulait se retirer, on croirait tout perdu, et qu'avant d'avoir fait vingt lieues, chacun serait parti de son côté, sans qu'il restât personne avec les chefs. Il conseilla de passer la nuit à se remettre en ordre et en bon état pour reprendre l'attaque dès le lendemain. « Si Dieu, « disait-il, a sauvé monseigneur d'un tel danger, « c'est afin qu'il poursuive son dessein. » Le comte de Charolais adopta cet avis, encouragea tout le monde, donna ses ordres, s'endormit pour deux heures seulement, et commanda qu'on fût prêt dès que sa trompette sonnerait.

Mais au matin, lorsque le jour vint, Olivier de la Marche et les hommes d'armes qui avaient été envoyés du côté de l'ennemi pour reprendre quelques canons abandonnés la veille sous Montlhéri, rencontrèrent un cordelier, qui leur apprit que le roi et son armée s'étaient retirés pendant la nuit à Corbeil, laissant seulement une petite garnison dans le château. On amena aussitôt ce moine à monsieur de Charolais, qui fut bien content et glorieux de savoir que le champ de bataille lui restait. Il s'attribua tout l'honneur de la journée,

et se tint pour pleinement victorieux. De ce moment commença en lui cette grande présomption qui le rendit de tous les princes le plus incapable d'écouter un conseil et d'obéir à rien qu'à sa volonté [1].

Cette victoire, qu'il trouvait si belle, lui coûtait cher cependant, et le laissait, pour le moment, en assez mauvaise position. Une partie de ses gens s'était honteusement enfuie. Le sire d'Émeries, le sire d'Happlincourt et beaucoup d'autres, avaient à la hâte traversé le pont de Saint-Cloud, et, sans regarder derrière eux, avaient couru jusqu'au pont Sainte-Maxence; là, ils étaient tombés entre les mains du seigneur de Moui, capitaine de Compiègne, qui avait rassemblé les garnisons voisines pour leur couper le passage. Pendant ce temps-là, le maréchal Rouault était sorti de Paris, avait repris Saint-Cloud; la milice de la ville, s'étant répandu dans tous les villages de Vanvres, d'Issi, de Vaugirard, tomba sur les traînards et les fugitifs de l'armée de Bourgogne, et fit un immense butin de tous les bagages qui la suivaient.

Tandis que les Bourguignons se raillaient de la fuite du sire d'Émeries et de quelques autres che-

[1] Comines.

valiers, les Français ne faisaient pas de moindres récits de la peur des Angevins et de leur déroute précipitée. On disait que l'un s'était enfui jusqu'à Amboise sans s'arrêter; que tel autre avait couru jusqu'à Parthenai ou à Lusignan. Le comte du Maine et l'amiral de Montauban n'étaient pas épargnés dans les propos. Mais, pour le roi, il ne montrait nulle colère, ne faisait de reproches à personne, accueillait bien tout le monde, ceux qui s'étaient enfuis comme les autres. Il ne songeait qu'à se tirer au plus vite du mauvais pas où il était. Outre le sire de Brezé, il avait perdu, à Montlhéri, de braves et habiles serviteurs, entre autres Geoffroi de Saint-Belin, bailli de Chaumont, un des plus anciens et fameux capitaines de compagnie, qui avait gagné le surnom de la Hire. Il avait épousé la fille du sire de Baudricourt, ce capitaine de Vaucouleurs qui avait autrefois envoyé la Pucelle au feu roi. Jacques Floquet, fils de Robert, dont la renommée avait été grande pendant les anciennes guerres, avait aussi été tué. Le comte de Charolais fit relever leurs corps, et commanda qu'une honorable sépulture leur fût donnée. Il fit aussi prendre soin des blessés, dont le village de Montlhéri était rempli.

Sa résolution fut bientôt prise d'attendre les

Bretons, qui sans doute n'allaient pas tarder à arriver. Pour encourager ses gens, il leur fit raconter par le cordelier la retraite du roi, et il fit dire aussi par ce moine que l'avant-garde du duc de Bretagne était déjà à Chartres. La chose se trouva à peu près véritable ; peu de momens après, maître Romillé, qui s'était enfui dès le commencement de la bataille, revint, amenant deux archers de la garde du duc de Bretagne, et annonça qu'il venait de voir son maître, qui n'était plus qu'à quelques lieues avec tous ses gens. Cette joyeuse nouvelle lui fit pardonner sa peur et sa fuite. Le sire de Contay conseilla de marcher à la rencontre du duc de Bretagne, de réunir toutes les forces, et de former une armée grande et en bon ordre. D'après son avis, le comte vint jusqu'à Étampes. Ce fut là qu'il rencontra le duc de Berri, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le sire de Chaumont, qui arrivaient à la tête de six mille chevaux et d'un bon nombre d'archers. Ils avaient ramassé beaucoup de fuyards, et avaient, pendant quelques instans, cru le roi mort, ou du moins entièrement perdu.

Après la première joie de cette réunion, les princes, leurs principaux serviteurs et les grands

seigneurs tinrent conseil. Chacun avait son intention et ses projets; nul n'avait droit de commander aux autres; c'était une grande diversité d'opinion et de langage. On remarqua combien le duc de Berri semblait déjà ennuyé de cette guerre et rebuté des difficultés. Il disait que la journée de Montlhéri paraissait avoir été sanglante; qu'il voyait beaucoup de blessés; que cela faisait grande pitié, et qu'il aurait aimé que les choses ne fussent pas commencées, plutôt que d'être cause du malheur de tant de gens. « Vous-« même avez une blessure », disait-il à son cousin de Charolais. « N'importe, répondit le comte; « c'est la chance de la guerre. » Il n'en fut pas moins résolu de marcher vers Paris, et d'essayer de réduire la ville. Le roi y avait peu de forces et l'on pouvait espérer que les habitans auraient la volonté de se déclarer pour le bien public, ce qui aurait entraîné tout le royaume.

Mais le comte de Charolais n'était pas content de la disposition où il voyait tous ses alliés. Les paroles du duc de Berri lui revenaient surtout à l'esprit. « Avez-vous entendu, disait-il à ses ser-« viteurs, comme a parlé cet homme-là? Il se « trouve ébahi pour sept ou huit cents hommes « qu'il voit blessés et allant par la ville; gens qui

« ne lui sont rien, qu'il ne connaît pas. Il s'éba-
« hirait bien autrement si la chose le touchait; il
« serait homme à faire facilement son traité, en
« nous laissant dans la fange. Le souvenir des
« anciennes guerres de son père le roi Charles
« et du duc de Bourgogne mon père pourrait lui
» revenir, et les deux partis se tourneraient con-
« tre nous. Il faut donc s'assurer d'autres amis. »
Et il fit sur-le-champ partir messire Guillaume de Clugny pour l'Angleterre, afin de resserrer son alliance avec le roi Édouard.

Le roi n'avait passé qu'un jour à Corbeil, et le 18 juillet il était entré à Paris, bien joyeux d'arriver encore à temps pour défendre la ville et la maintenir dans son parti; s'il l'eût perdue, il n'avait plus qu'à se retirer chez son allié le duc de Milan, ou chez les Suisses [1]. Il descendit chez le sire de Melun, son lieutenant, à qui surtout il devait la conservation de sa bonne ville, et lui demanda à souper. Plusieurs seigneurs, des dames, des bourgeoises soupèrent avec lui; il leur raconta la bataille de Montlhéri et les dangers qu'il avait courus, d'une façon si vive et si touchante, qu'il les fit fondre en larmes. Puis il ajouta que

[1] Comines.

dans trois jours il retournerait combattre les ennemis, pour en finir et vaincre ou mourir. Mais il n'avait pas assez de gens de guerre, et tous en ce moment n'avaient pas aussi bon courage que lui.

Il s'attacha, comme on peut croire, à gagner de son mieux le cœur des Parisiens. Il n'usa point de cruauté, ne fit pas semblant de savoir ni de chercher qui lui avait été plus ou moins fidèle, destitua seulement ceux de ses officiers qui refusèrent de lui prêter de l'argent. Il ne fit punir de mort personne que ceux qui avaient servi de guides aux Bourguignons et les avaient conduits dans les villages voisins pour piller les maisons des bourgeois de Paris, ou bien ceux qu'on avait saisis portant des lettres aux ennemis. L'huissier au Châtelet, qui avait crié dans les rues le jour où les Bourguignons attaquaient la porte Saint-Denis, fut seulement condamné à être un mois en prison, au pain et à l'eau, et à être battu de verges. On le promena par la ville dans un tombereau d'ordures, et le roi, qui rencontra ce cortége, criait au bourreau : « Frappez fort et n'é-« pargnez pas ce paillard, il l'a bien mérité. »

Dès le lendemain de l'arrivée du roi, Guillaume Chartier, évêque de Paris, homme vénérable et

fort aimé dans la ville, vint le trouver, lui fit de grandes remontrances sur la nécessité de bien gouverner et de rétablir la paix, lui proposant de former autour de lui un conseil de gens sages et dignes de confiance. Le roi écouta patiemment, trouva bons tous les avis qu'on lui donnait, et choisit pour ses conseillers six bourgeois, six seigneurs du Parlement et six docteurs de l'Université. Il réduisit de moitié le droit du quart levé sur la vente du vin en détail, et rendit aux nobles, aux ecclésiastiques, aux membres de l'Université et aux officiers royaux leur ancien droit d'en vendre avec exemption totale de droit. Il abolit aussi tous les autres droits d'aide, hormis sur le bois, le pied fourchu, le drap et le poisson de mer. C'était une joie extrême dans toute la ville. Le peuple criait « Noël! » et allumait des feux de joie. Il renonça à prendre un homme sur dix dans la milice et à armer les écoliers de l'Université, comme il en avait eu la volonté, cédant aux remontrances qui lui furent faites à ce sujet. Afin de plaire aux Parisiens, il leur donna pour capitaine un prince du sang royal, le vieux comte d'Eu, à la place du sire de Melun.

Pendant deux semaines environ, le roi s'occupa ainsi à disposer favorablement le peuple et

à préparer les moyens de défendre Paris. Il lui arrivait des hommes d'armes de divers côtés; c'était surtout de Normandie qu'il attendait les plus puissans secours, mais ils ne venaient pas vite au gré de son impatience.

Les princes continuaient à se tenir à Étampes. Ils voulaient, avant de recommencer la guerre, recevoir l'armée que le duc Jean de Calabre leur amenait de Lorraine, et tous les hommes d'armes de Bourgogne qui s'étaient mis en route sous les ordres du maréchal de Blanmont. La fausse nouvelle de la défaite de monsieur de Charolais à Montlhéri les avait retardés et avait répandu quelque hésitation parmi tant de capitaines et de gentilshommes qui songeaient plus à leur intérêt particulier qu'à la cause commune. Toutefois le duc Jean de Calabre se montra loyal dans ses promesses, maintint ses gens dans le devoir, et vécut en bonne et sincère amitié avec le maréchal de Bourgogne.

Lorsque ces deux armées approchèrent, les princes se portèrent du côté de la Seine, et logèrent une partie de leurs troupes à Moret, à Nemours, à Saint-Mathurin-de-Larchant. Le comte de Charolais dressa ses tentes dans une grande prairie au bord de la rivière, et fit travailler à un pont

de bateaux et de futailles, afin d'occuper les deux rives. Le maréchal Rouault et le capitaine Sallazar étaient venus garder les passages de la Seine. Ils avaient même fait prisonnier le sire de Charni, ce vieux et célèbre chevalier bourguignon, qui marchait à la tête d'environ cinquante hommes d'armes, et venait joindre le comte de Charolais. Mais ils ne se trouvaient plus en force suffisante; il leur fallut se retirer. Le pont fut fait, et monsieur de Charolais fut maître du passage. Bientôt arrivèrent les Lorrains et les Bourguignons. Rien n'était si beau ni si bien équipé que l'armée de monsieur de Calabre; il avait des Italiens, nourris au milieu des guerres continuelles de ce pays, qui passaient pour les meilleurs hommes d'armes de la chrétienté; eux et leurs chevaux étaient bardés de fer. Les seigneurs Jacques Galeotto et le comte de Campo-Basso les commandaient. Les Lorrains étaient sous le sire de Baudricourt. Le comte Palatin avait prêté au duc de Calabre quatre cents archers, qui tendaient leur arbalète avec un pied de biche, d'où leur venait le nom de cranequiniers. Enfin il menait à sa solde cinq cents hommes des ligues suisses; c'étaient les premiers qu'on voyait dans le royaume, où ils étaient déjà si fameux.

Le maréchal de Bourgogne arrivait avec la noblesse du duché et de la Comté; il avait avec lui son frère le sire de Montaigu et le marquis de Rothelin, de la maison de Hochberg.

Lorsque cette grande armée fut réunie, les princes consultèrent de nouveau sur ce qu'il y avait à faire. Les uns, surtout les Bretons, étaient d'avis d'attendre encore, de se fortifier et de tirer de Bourgogne les vivres et les munitions nécessaires à tant de monde. Mais le comte de Charolais, fier de sa première victoire, voulait absolument qu'on avançât vers Paris. Il gagna à son opinion le duc de Calabre, avec lequel il semblait se convenir beaucoup. Le vieux comte de Dunois s'y rangea aussi, à la persuasion du sire de Hautbourdin, et la chose fut résolue. D'ailleurs le sire de Beuil disait qu'il connaissait assez bien le roi pour pouvoir répondre qu'il en avait assez pour cette fois, et ne livrerait pas de bataille.

Cette armée n'avait pas moins de cinquante mille hommes. Rien n'empêchait les princes de s'avancer vers Paris. Ils traversèrent la Brie, et vinrent jusqu'à Charenton. Le pont sur la Marne était mal défendu; il fut aussitôt emporté. Le comte de Charolais et le duc de Calabre campèrent le long de la rivière, à Charenton et à Conflans; les

ducs de Berri et de Bretagne à Saint-Maur et au château de Beauté; le reste de l'armée à Saint-Denis.

Pendant que Paris était en un si grand danger, le roi en était parti. Pressé par son impatience accoutumée, croyant toujours que les choses allaient mal où il n'était pas, il s'était rendu à Rouen pour presser les renforts qu'il avait demandés, et pour convoquer le ban et l'arrière-ban de Normandie. Il avait pensé qu'il aurait encore le temps de revenir avant que les princes fussent devant Paris. D'ailleurs il avait confiance dans les Parisiens.

Lorsque toute la ligue du bien public fut ainsi assemblée devant la ville et se fut, après quelques escarmouches, fortifiée dans les lieux où campaient les diverses troupes, le duc de Berri envoya ses hérauts remettre de sa part quatre lettres, à l'évêque et au clergé, aux bourgeois, à l'Université et au Parlement. Il déclarait les bonnes intentions des princes pour le meilleur gouvernement du royaume, et demandait que chaque corps envoyât trois députés pour conférer avec eux. Il y eut une assemblée à l'Hôtel-de-Ville; cette proposition fut agréée; les députés furent nommés, et le lendemain, après avoir ouï une

messe du Saint-Esprit, ils se rendirent au château de Beauté. Le duc de Berri présidait, assis dans un fauteuil; les princes debout autour de lui; monsieur de Charolais était tout armé, car il arrivait de Conflans, et Vincennes tenant encore pour le roi, il lui avait fallu venir en équipage de guerre.

Le comte de Dunois porta la parole. Il exposa tous les griefs qu'on avait contre le gouvernement du roi : ses alliances avec des princes étrangers, ennemis des princes de France, comme le duc de Milan; sa haine contre les maisons de Bourgogne, de Bretagne, d'Orléans et de Bourbon; le refus de convoquer les États du royaume; la tyrannie exercée sur tous, au point qu'il contraignait les familles à marier leurs enfans contre leur gré. En effet, sans parler de ce qui se passait parmi la noblesse, on avait vu, l'année précédente, un grand scandale pour un riche bourgeois de Rouen dont le roi avait voulu donner la fille à un de ses serviteurs [1]. Le comte de Dunois continua ainsi à parler fortement contre le roi, et à dire que les princes voulaient dorénavant que tout fût conduit d'après leurs conseils. Il demanda pour sûreté

[1] Legrand.

que la personne du roi et la ville de Paris leur fussent livrés. Si la ville refusait de recevoir les princes, ceux qui s'opposeraient à cette proposition répondraient des malheurs, pertes et dommages qui en pourraient advenir. Il n'était accordé que deux jours pour en délibérer, et le troisième, Paris serait assailli de tous les côtés.

Les hommes qui conduisaient les affaires des princes comptaient bien moins sur ces menaces et cette publique négociation que sur les intelligences secrètes qu'on pourrait établir avec quelques uns des députés. Lorsqu'ils eurent humblement demandé un peu de délai pour répondre, on engagea avec eux beaucoup de conversations particulières. On espérait en séduire plusieurs; outre qu'il y en avait de bien disposés pour les mécontens et pour le parti bourguignon, on pouvait mettre quelque confiance dans cette avidité pour les offices et les emplois, qui était plus grande à Paris qu'en aucun lieu du monde[1]. Aussi obtint-on d'assez bonnes paroles, sinon de la plus grande part des députés, du moins de quelques uns.

Le lendemain samedi il y eut une nouvelle as-

[1] Comines.

semblée à l'Hôtel-de-Ville. Maître Jean Chouard, lieutenant civil, rendit compte de la conférence de la veille, et n'omit rien pour faire valoir les raisons et les menaces du comte de Dunois. C'était maître Henri de Livres, prevôt des marchands, qui présidait; il vit que les esprits étaient mal disposés, et remit l'assemblée après midi. Elle fut plus nombreuse encore; l'Université, le Parlement, le clergé, le corps de la bourgeoisie y assistaient[1].

Quels que fussent les efforts et la bonne volonté du prevôt et des partisans du roi, les opinions de la bourgeoisie furent en général favorables à la ligue du bien public. On disait que rien n'était plus juste que de convoquer les États du royaume, ainsi que le demandaient les princes; on parlait de les recevoir, sous promesse de payer la dépense de leurs gens, et de ne faire nul esclandre dans la ville. D'autres, plus modérés, proposaient de laisser entrer le duc de Berri, le comte de Charolais, le duc de Calabre et le duc de Bourbon, chacun avec quatre cents hommes seulement pour leur servir de garde. Pour le duc de Bretagne et ses gens, il n'en était pas question, tant

[1] De Troy. — Legrand.

le peuple les redoutait à cause de leur mauvaise discipline.

Le prevôt jugea combien le danger était grand; il dit qu'avant de prendre une telle conclusion on ne pouvait se dispenser de savoir l'avis du comte d'Eu, capitaine de la ville, du sire de Melun et des autres chefs de guerre, qui avaient encore, disait-il, assez de force pour s'opposer au parti qu'on voulait prendre, et pour faire dans les rues un grand carnage.

En effet, les hommes d'armes et les archers étaient en grand nombre à Paris. Depuis quelque temps, il en arrivait chaque jour quelque troupe de Normandie ou de Touraine, et le peuple les regardait passer avec grande joie, comptant sur eux pour le défendre contre les ennemis. La semaine d'auparavant, on avait vu entrer une superbe compagnie d'archers à cheval, commandée par un homme de guerre de grande renommée, qu'on nommait le capitaine Mignon. Elle avait traversé la ville en bel ordre et bien équipée, ne manquant de rien, et suivie même de huit filles de joie, chevauchant, à la suite de la compagnie, avec leur confesseur.

Le menu peuple n'était donc nullement porté en faveur des princes. Il ne voyait, dans ce qu'on

proposait, autre chose que l'entrée des ennemis dans la ville, et faisait cause commune avec les gens de guerre contre une telle résolution. Dès qu'on sut ce qui avait été délibéré à l'Hôtel-de-Ville, les esprit s'allumèrent; on courut aux armes; on ne parlait que de massacrer les députés qui avaient vendu la ville de Paris, et qui voulaient y faire entrer les Bretons. On menaçait de tout mettre à feu et à sang s'il était encore question de livrer les portes. Les femmes et les prêtres couraient dans les églises pour implorer la miséricorde de Dieu contre les malheurs qui menaçaient la ville.

Le comte d'Eu et le sire de Melun se comportèrent avec la plus grande sagesse; ils maintinrent le bon ordre parmi les archers et leurs hommes d'armes, et les firent, pendant une partie de la journée, défiler à travers la ville. Alors il fut résolu que les députés s'en iraient de nouveau vers les princes, et leur diraient que les gens du roi avaient délibéré de ne rendre aucune réponse sans avoir su auparavant son bon plaisir. Les députés n'osaient plus retourner au camp des ennemis, tant ils craignaient d'être soupçonnés par le peuple et accusés de trahison. Cependant ils revinrent au château de Beauté; l'évêque de Paris,

d'une voix tremblante, signifia la réponse qu'il lui avait été ordonné de faire au nom de la ville. Le comte de Dunois, voyant combien les députés étaient interdits et semblaient irrésolus, redoubla ses menaces, et promit l'assaut pour le lendemain. Il n'était plus temps : des nouvelles du roi étaient arrivées à Paris. L'amiral de Montauban était entré à la tête d'une grosse troupe d'hommes d'armes ; il avait annoncé que le roi était à Chartres, et serait à Paris le surlendemain avec une forte armée.

Il fut de retour le mercredi 28 août, onze jours après que les princes eurent passé la Marne, et dix-sept jours depuis son départ. Dès lors il n'y eut plus rien à craindre pour Paris. Le peuple était dans la joie, criait « Noël », et célébrait le retour du roi. Pas une voix maintenant n'eût osé murmurer en faveur des Bourguignons. Le roi fit semblant d'ignorer tout ce qui s'était passé en son absence, et, pour le moment, ne fit mauvais visage à personne. Le lieutenant civil et les trois frères Luillier, riches bourgeois qui avaient fait partie de l'ambassade, furent seulement exilés à Orléans, ainsi qu'un avocat nommé Hallé.

Alors commença aux portes de Paris une forte guerre, mais seulement par escarmouches.

Le roi était trop prudent pour engager une bataille. Il avait bonne espérance de terminer tout par quelque traité, et de demeurer le maître sans courir un si grand péril. On disait que son grand ami le duc de Milan, en lui faisant savoir qu'il envoyait en France, pour le secourir, Galéas son fils avec cinq cents lances, lui avait fortement conseillé de ne songer à autre chose qu'à négocier et à semer la division parmi les princes ligués. C'était par une telle prudence et bonne politique que ce duc François Sforze avait fait une si haute fortune et conquis tant de puissance. Du reste, le roi n'avait pas besoin qu'on lui conseillât d'en user de la sorte; il y était assez porté par son naturel. Toutefois il se gardait de laisser paraître que tel fût son dessein; pour donner courage à ses gens, il alla solennellement prendre l'oriflamme, dont il n'était plus question depuis bien long-temps. Les princes étaient maîtres de Saint-Denis; mais le cardinal d'Albi, abbé du monastère, avait déposé cette sainte bannière à Sainte-Catherine-des-Écoliers. Ce fut en cette église que le roi alla la recevoir avec les cérémonies d'usage. C'est la dernière fois qu'on ait parlé de l'oriflamme.

Il ne dépendait pas des princes de forcer le roi

à une bataille; rien ne pouvait le contraindre à sortir de Paris. D'ailleurs, s'ils avaient plus de gens à pied que lui, leur cavalerie était moins belle et moins nombreuse. Le duc de Bourbon, le sire d'Albret, le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours, nonobstant le traité qu'ils avaient signé en Auvergne, vinrent avec leur troupe se joindre à l'armée des princes; mais leurs hommes étaient mal équipés, sans aucune solde, et il fallut leur donner quelque argent, bien que monsieur de Charolais, le seul qui pût en fournir, commençât à en manquer. Toute fertile et abondante que fût la Brie, ses troupes y vivaient moins facilement que celles du roi, qui trouvaient des ressources faciles à Paris par les arrivages de la rivière.

Après quelques jours, le roi fit sortir quatre mille francs-archers, et les plaça le long de la rivière en face de Conflans, retranchés derrière un fossé et une palissade. La noblesse de Normandie défendait les flancs de cette troupe, et une grosse artillerie, placée en face de Charenton, força les gens du duc de Calabre de se retirer pour se replier vers Conflans. D'autres canons furent ensuite amenés devant Conflans, et pointés précisément sur le logis de monsieur de Charo-

lais. Deux de ses gens furent tués devant la porte; son trompette fut frappé sur l'escalier, comme il portait un plat pour le servir à table. Les boulets vinrent même jusque dans la chambre où se tenait le comte; il s'obstina cependant à ne point quitter ce logis, et s'établit seulement au rez-de-chaussée, en faisant élever un retranchement devant la maison. C'était là, pour l'ordinaire, que s'assemblaient les chefs de l'armée, et qu'on tenait le conseil. L'artillerie fut placée en face de celle du roi, et l'on se tira, de part et d'autre, une infinité de coups de canon sans se faire grand mal, à cause des remparts en terre que chacun avait élevés de son côté.

En une telle situation, on commença bientôt à négocier. Des trèves furent faites. Chaque jour il y avait des conférences à la Grange-aux-Merciers, dans le lieu où est maintenant Berci. Le comte du Maine y venait de la part du roi, avec le sire de Precigny, président de la chambre des comptes, et maître Jean Dauvet, premier président de Toulouse. De la part des seigneurs, c'était le comte de Saint-Pol et quelques autres. Le roi était loin de perdre au train que prenait toute cette affaire; il était bien plus habile que les princes pour se conduire en de pareilles circon-

stances. Nul n'avait moins d'orgueil et ne montrait moins de fierté; il savait gagner les gens, et il n'était personne parmi les serviteurs ou la suite des princes qu'il dédaignât de se rendre favorable. D'ailleurs il était seul à mener ses affaires. Ce que lui rapportaient ses ambassadeurs ne courait pas le risque de se répandre hors de propos, et d'inspirer trop d'abattement ou de présomption autour de lui. Il les écoutait, et ensuite leur disait le langage qu'ils auraient à tenir en public.

En outre, toutes les communications qui s'établissaient d'un camp à l'autre nuisaient au parti des princes et servaient le parti du roi. Comme il arrive toujours lorsqu'une faction semble en déclin, c'était la leur qu'on était porté à quitter pour passer dans la sienne ou pour s'y ménager quelque intelligence. Il avait donc tout à gagner en donnant à chacun le temps de la réflexion ou le loisir de se consulter et de s'enquérir par les conversations. Aussi avait-on fini par dire : le marché de la Grange-aux-Merciers, en parlant du lieu des pourparlers. En même temps le roi prenait grand soin de connaître les gens de Paris qui allaient faire des promenades vers les Bourguignons. Il ne leur faisait aucun mal, mais notait leur nom par écrit.

Du reste, il continuait à se comporter comme il fallait pour se conserver dans la bonne grâce du peuple de Paris. Il se fit recevoir de la grande confrérie des bourgeois, ainsi que son favori l'évêque d'Évreux et ses principaux serviteurs. Ce qui importait le plus, c'était de maintenir une bonne discipline. Des gentilshommes de Normandie, qui avaient été logés à Saint-Marceau près Paris, où ils avaient fait beaucoup de maux et de larcins, se prirent de querelle avec deux bourgeois. Un de ces Normands s'emporta même jusqu'à traiter les Parisiens de traîtres et de Bourguignons, disant qu'il fallait les mettre à la raison, et que les gens de Normandie étaient venus pour les tuer et les piller. Plainte en fut portée; le délinquant, après avoir fait amende honorable, la torche au poing, la tête nue, la ceinture défaite, et demandé pardon à la ville de Paris, fut condamné à avoir la langue percée, puis à être banni.

Les conférences continuèrent pendant quelques jours. Mais les princes étaient si exigeans, ils demandaient une si grande part du royaume pour l'apanage de monsieur de Berri, qu'on ne pouvait conclure à de telles conditions. Le roi voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux réussir que

ses ambassadeurs. Le comte du Maine fut donné en otage, et le comte de Saint-Pol vint devant la porte Saint-Antoine conférer avec le roi. Ils passèrent deux heures ensemble. En rentrant, le roi trouva une foule de bourgeois qui étaient à la porte pour savoir des nouvelles. « Hé bien ! mes « amis, leur dit-il, les Bourguignons ne vous fe« ront plus tant de peine que par le passé. — A la « bonne heure, Sire, répliqua un procureur au « Châtelet ; mais en attendant ils mangent nos rai« sins et vendangent nos vignes sans que rien les « en empêche. — Cela vaut toujours mieux, re« prit le roi, que s'ils venaient à Paris boire le « vin de vos caves. »

Ainsi se passa plus de la moitié de septembre, le roi espérant toujours en finir par les négociations. Néanmoins on ne put en venir à aucune conclusion, et la trêve fut rompue. Pendant qu'elle durait, monsieur de Charolais avait fait construire un pont de bateaux par maître Girault, célèbre canonnier, qu'il avait fait prisonnier à Montlhéri, et qu'il avait engagé à son service. Le jour même que la trêve fut finie, le pont fut placé au lieu nommé le Port-à-l'Anglais ; dans la nuit, le comte de Saint-Pol et le sire de Hautbourdin se disposèrent à passer avec une forte troupe pour

aller déloger les Français dans le retranchement qu'ils avaient élevé le long de la rivière. Ceux-ci n'attendirent pas l'ennemi; ils firent leur retraite en bon ordre, mirent le feu à leurs logis en criant adieu aux Bourguignons, et rentrèrent dans la ville. Les troupes de monsieur de Charolais traversèrent la Seine; Saint-Victor, Saint-Marceau et les Chartreux se trouvèrent alors exposés à des attaques de chaque jour.

Sur l'autre côté de la rivière, il y avait aussi de continuelles escarmouches. Mais le roi s'obstinait à ne point vouloir de bataille, quel que fût le désir des nobles, des gens de guerre et du peuple de Paris, qui se désolait de voir la Brie et toute la banlieue de la ville ravagée par les ennemis. Une fois pourtant les Bourguignons crurent bien qu'il allait y avoir quelque grande journée. Au milieu de la nuit, un page cria à travers la rivière, de la part des bons amis que les princes avaient dans Paris, que le lendemain ils seraient attaqués par toute l'armée du roi. On se tint sur ses gardes, on s'apprêta. En effet, dès la pointe du jour, les archers à cheval de la garde du roi, commandés par les sires du Lau et de la Rivière, parurent devant Vincennes et devant Charenton; ils arrivèrent presque jusque sur l'artillerie. Monsieur de

Charolais et le duc de Calabre furent bientôt armés, car nul n'était aussi diligent aux choses de la guerre que ces deux princes. Tous les chefs furent bientôt sous les armes, même le duc de Berri et le duc de Bretagne, qui se mêlaient peu de la conduite de l'armée, et qu'on n'avait jamais vus avec leur armure. Le temps était obscur; il y avait un grand brouillard. On entendit un fort bruit d'artillerie sur les remparts de Paris. Une portion de la cavalerie sortit du camp, repoussa la cavalerie française, et vint rapporter aux princes qu'au loin, dans la plaine, on apercevait comme une forêt de lances derrière les hommes d'armes ennemis. Le duc de Calabre accourut aussitôt vers son cousin de Charolais: « Or çà, dit-il, nous « sommes à ce que nous avons tous désiré. Voilà « le roi, et tout ce peuple, sortis de la ville et « en marche, à ce que disent les chevaucheurs. « Que chacun de nous ait donc bon vouloir « et bon cœur. Nous allons mesurer les Pari- « siens à l'aune de Paris, qui est la plus grande « aune. »

Alors on s'avança, un peu étonné que ces troupes armées de lances n'eussent pas bougé de place. Cependant le jour se levait, le brouillard se dissipait, et, en marchant un peu plus loin,

l'avant-garde s'aperçut qu'on avait pris pour l'armée du roi un grand champ planté de chardons. Ce furent de grandes risées. Les princes s'en allèrent à la messe, et l'on se trouva un peu honteux d'une alarme si chaude.

Quelle que fût l'obstination du roi dans ses projets et ses espérances, il ne pouvait long-temps demeurer en cet état. Les Parisiens commençaient à se lasser. En vain il avait fait rendre compte, dans une grande assemblée, par le chancelier Morvilliers, des demandes déraisonnables des princes; en vain disait-il qu'il n'avait pas dépendu de lui de faire la paix, les esprits s'aigrissaient, il se tenait de mauvais discours; on faisait courir des ballades contre ses conseillers; l'évêque d'Évreux avait pensé être assassiné un soir. Les gens de guerre et les bourgeois ne pouvaient vivre en paix. C'étaient chaque jour des habitans maltraités, des filles séduites ou enlevées, et l'on ne pouvait pas toujours avoir justice. Puis les méfiances étaient grandes; personne n'était à l'abri du soupçon d'être favorable aux princes. Le comte du Maine, tout le premier, ne semblait pas assuré dans sa foi. Un matin la porte de la Bastille qui donnait sur la campagne fut trouvée ouverte. C'était le vieux sire de Melun qui en était

gouverneur. Malgré les grands et fidèles services que son fils venait de rendre, le roi ne put s'empêcher de concevoir de mauvaises idées sur sa loyauté. En même temps on apprit qu'un lieutenant du maréchal Rouault venait de livrer Pontoise, que le duc de Bourbon s'avançait sur Rouen, et qu'il y avait pour lui un fort parti dans cette ville.

Ce qui donnait patience au roi, c'est qu'il n'ignorait pas que les choses allaient encore plus mal dans le camp des princes; qu'il y régnait encore plus de discordes, de méfiance, de découragement; qu'on y manquait d'argent; que les vivres étaient rares. Il voyait aussi que la pensée du bien public s'était changée en désir du bien particulier, et que chacun des seigneurs ne songeait qu'à tirer pour soi le meilleur parti du traité qui se ferait.

Le comte de Charolais, véritable chef de l'entreprise, le plus riche et le plus puissant de tous ces princes, était celui qu'il importait le plus d'apaiser. Sans lui, il était difficile d'arriver à aucune conclusion. Ce fut de ce côté que le roi dirigea ses efforts. Il connaissait le comte, et son séjour en Flandre les avait rendus familiers. Il se fiait aussi au crédit qu'il savait prendre sur les gens

quand il devisait avec eux; nul n'avait un langage plus adroit, plus facile, plus insinuant et mieux assorti à ceux avec qui il parlait.

Pendant que les pourparlers continuaient à la Grange-aux-Merciers, il voulut donc s'employer lui-même à négocier avec monsieur de Charolais. Se mettant un jour en un petit bateau avec le sire du Lau, l'amiral de Montauban, le sire de Melun et deux autres de ses serviteurs, il s'en alla aborder sur l'autre rive. Monsieur de Charolais l'y attendait avec le comte de Saint-Pol. « Mon frère, « m'assurez-vous? » lui dit le roi en sortant de la barque. « Mon seigneur, oui, comme frère », répondit le comte. Le roi l'embrassa tendrement. « Mon frère, continua-t-il aussitôt, je vois bien « que vous êtes gentilhomme et de la maison « de France. — Pourquoi, mon seigneur? — « Lorsque j'envoyai naguère mes ambassadeurs « à Lille, devers mon oncle votre père et vous, « et que ce fou de Morvilliers vous parla si bien, « vous me fîtes dire par l'archevêque de Nar« bonne (celui-là est gentilhomme et le montra « bien, car chacun fut content de lui), que je me « repentirais des paroles que vous avait dites ce « Morvilliers, et cela avant un an. Pâques-Dieu, « vous m'avez tenu promesse, et même beaucoup

« avant que le bout de l'an soit arrivé. » Et il disait tout cela en riant, avec un visage ouvert, sachant bien que de telles paroles flattaient sensiblement son frère de Charolais. Puis il poursuivait : « J'aime à avoir affaire avec les gens qui tiennent « ce qu'ils promettent. » Ensuite il désavoua pleinement Morvilliers et les termes dont il s'était servi dans son ambassade.

Le roi et le comte se mirent ensuite à converser tous deux ensemble, se promenant au bord de la rivière devant leurs serviteurs et une foule de gens d'armes, qui s'étonnaient de leur voir cet air de confiance et de bonne amitié. Là, furent traitées entre eux les conditions de la paix. Le comte voulait les villes de la Somme avec Péronne, Roye et Montdidier. Dans tout ce qui le concernait, le roi se montrait facile; pour les autres princes, il ne cédait pas si facilement, et surtout ne voulait pas consentir à donner le duché de Normandie à monsieur Charles son frère. Il lui offrait la Brie et la Champagne seulement. De son côté, monsieur de Charolais ne montrait aucune complaisance pour se réconcilier avec la maison de Croy. En se retirant, le roi dit au comte de Saint-Pol qu'à la considération de monsieur de Charolais il le ferait connétable;

puis il prit congé, embrassa de nouveau le comte, et l'invita à venir à Paris, où il lui ferait grande chère. « Monseigneur, répondit monsieur de « Charolais, j'ai fait vœu de n'entrer dans au« cune bonne ville jusqu'à mon retour. » Le roi fit distribuer cinquante écus d'or aux archers du comte, pour aller boire, et remonta dans sa barque.

Cette entrevue commença à donner quelque méfiance aux autres princes; elle s'accrut davantage encore en voyant les messages continuels dont le roi et le comte de Charolais chargeaient Guillaume de Bische et Guillot Dusie, ces deux écuyers autrefois bannis par le duc Philippe lors de sa première brouillerie avec son fils. Bientôt il y eut des conseils où monsieur de Charolais ne fut pas appelé. Il s'en offensa, et aurait peut-être montré sa colère; mais le sire de Contay, son sage conseiller, sut le modérer. « Monseigneur, lui « disait-il, ayez patience; vous êtes le plus fort, « soyez aussi le plus sage. Si vous vous courrou« cez, ils chercheront à traiter avec le roi, et ce « sera à vos dépens. Employez tout votre pouvoir « à les tenir unis; dissimulez ce qui vous irrite. « Mais aussi pourquoi entremettre dans de grandes « affaires d'aussi petits personnages que Bische

« et Dusie, surtout quand il s'agit de traiter avec « un roi si libéral? » Le comte suivit cet avis salutaire, et montra plus d'amitié et de confiance que jamais aux autres princes ou seigneurs, ainsi qu'à leurs principaux serviteurs.

Durant que les négociations traînaient ainsi, et que chacun s'efforçait de tromper l'autre, le roi apprit que la veuve du sire de Brezé venait de livrer Rouen au duc de Bourbon, mettant ainsi en oubli tous les bienfaits qu'elle avait reçus, et malgré son propre fils, qui venait d'être nommé sénéchal de Normandie après la mort de son père.

Le roi jugea qu'il perdait à attendre, et prit sur-le-champ son parti. Il envoya demander une entrevue à monsieur de Charolais, et partit aussitôt avec cent Écossais de sa garde pour aller, près de Conflans, au lieu du rendez-vous. Chacun d'eux laissa ses gens en arrière, et ils se mirent à se promener ensemble.

Le roi commença par raconter que Rouen venait de le trahir, ce que le comte ignorait encore. C'était pour le roi un grand avantage que de lui apprendre une si grande nouvelle, et de convenir du traité avant qu'il eût le temps d'y réfléchir et d'augmenter ses prétentions. « Puisque les Nor-« mands, lui dit-il, se sont d'eux-mêmes portés à

« une telle nouveauté, à la bonne heure! jamais, « de mon gré, je n'eusse donné un tel apanage à « mon frère; mais voilà la chose faite, et j'y con« sens. » Il déclara aussi qu'il agréait toutes les autres conditions.

Le comte de Charolais n'était pas moins content que le roi, car tout allait de plus mal en plus mal dans son armée. Les vivres manquaient, les murmures, le mécontentement, les secrètes divisions augmentaient chaque jour, et l'on pouvait craindre que toute cette ligue du bien public ne fût sur le point de se séparer honteusement.

Ainsi les deux princes étaient également joyeux, chacun croyant être plus habile que l'autre. Le roi entretint aussi le comte du projet qu'il avait de lui donner sa fille madame Anne de France, avec la Champagne et la Brie pour dot. Madame Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, venait en effet de mourir peu de jours avant, et le comte était en grand manteau de deuil.

Tout en devisant avec tant de contentement, de cordialité et de tendresse, le roi et monsieur de Charolais s'avançaient, en se promenant, du côté de Paris; si bien que, sans y prendre garde, ils passèrent l'entrée d'un fort boulevard palis-

sadé que le roi avait fait élever en avant des murs de la ville. Tout à coup ils s'aperçurent du lieu où ils étaient, et demeurèrent ébahis. Le comte n'avait avec lui que quatre ou cinq serviteurs qui le suivaient à quelques pas, et ils se trouvaient au milieu du camp ennemi. Il fit bonne contenance, et ne se troubla nullement. Mais pendant ce temps la nouvelle s'était répandue dans son armée. Le comte de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Contay, le sire de Hautbourdin, s'assemblèrent tout éperdus. Ils formaient les plus tristes imaginations ; le souvenir du pont de Montereau revenait à leur esprit et les jetait dans un trouble extrême. « Si ce jeune « prince, disait le maréchal de Bourgogne, s'est « allé perdre comme un fou et un enragé, ne per« dons pas sa maison, ni la puissance de son père, « ni l'état de chacun de nous. Que chacun se re« tire en son logis et se tienne prêt, sans s'émou« voir de ce qui pourra arriver. En nous tenant « ensemble, nous sommes encore suffisans pour « nous retirer sur les marches de Hainaut, de Pi« cardie ou de Bourgogne. »

Puis il monta à cheval avec monsieur de Saint-Pol, et s'en alla du côté de Paris pour voir si le comte ne revenait pas. Après quelques momens,

ils virent approcher une troupe de quarante ou cinquante chevaux qui s'avançait de leur côté. C'était monsieur de Charolais avec une escorte de la garde du roi; il la renvoya et vint à eux. « Ne me tancez pas, s'écria-t-il au maréchal de « Bourgogne dès qu'il le vit; je reconnais ma « grande folie, mais je m'en suis aperçu trop « tard; j'étais déjà près du boulevard. — On voit « bien que je n'étais pas là, répondit sévèrement « le maréchal; en ma présence, cela n'eût pas été « ainsi. » Le comte baissa la tête sans rien répliquer. Il n'y avait personne qu'il craignît autant que le maréchal de Bourgogne; c'était un vieux et loyal serviteur, âpre dans son langage, et qui parfois savait bien dire à monsieur de Charolais : « Je ne suis à vous que par emprunt, tant que « votre père vivra. »

Tous rentrèrent au camp, heureux de revoir le prince et célébrant la loyauté du roi; monsieur de Charolais bien résolu cependant en lui-même qu'on ne l'y reprendrait plus.

La paix ne tarda guère à être signée; telles en furent à peu près les conditions :

« Afin de pourvoir aux désordres du royaume, aux exactions, charges et dommages du peuple, et aux doléances des seigneurs du sang et autres

sujets, le roi commettra trente-six notables hommes du royaume, savoir : douze prélats, douze chevaliers et douze notables du conseil, se connaissant en justice. Il leur sera donné pouvoir d'informer des fautes commises dans le gouvernement du royaume, et d'y mettre remède convenable. Ils s'assembleront le 15 décembre, et auront terminé leur travail en deux mois au moins, et trois mois et dix jours au plus. Le roi promet, par parole de roi, de tenir ferme et stable ce qu'ils ordonneront.

« Toute division sera mise à néant, et nul ne pourra reprocher à autrui le parti qu'il a tenu. Aucune poursuite n'aura lieu à raison de cette guerre, et les confiscations seront révoquées. »

Puis, après ce semblant de bien public, venaient les conditions accordées à chacun des princes ou seigneurs.

Au duc de Berri, pour apanage, le duché de Normandie en toute souveraineté, comme les anciens ducs de Normandie, avec l'hommage des ducs de Bretagne et d'Alençon, ainsi que dans les temps passés. Cet apanage était héréditaire, transmissible de mâle en mâle.

Au comte de Charolais, les villes de la Somme, Amiens, Saint-Quentin, Corbie, Abbeville, tout

le comté de Ponthieu et le pays de Vimeu, pour en jouir sa vie durant, ainsi que son prochain héritier, sauf ensuite le rachat moyennant deux cent mille écus d'or. En outre, Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier lui étaient abandonnés en toute et perpétuelle propriété.

Au duc de Calabre, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, cent mille écus comptant, et la solde de quinze cents lances pendant six mois. Le roi renonça en sa faveur à l'alliance de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, et des habitans de Metz.

Au duc de Bretagne, Étampes, Montfort, l'abandon du droit de régale et une portion des aides. Antoinette de Maignelais, sa maîtresse, fut confirmée dans la pension de six mille francs qu'elle recevait, et le roi lui donna de plus l'île d'Oléron et la seigneurie de Montmorillon. Il n'avait pas eu cependant à se louer d'elle, elle avait excité le prince à la guerre, et avait vendu ses joyaux et sa vaisselle pour fournir aux frais de l'entreprise.

Au duc de Bourbon, Donchéri, plusieurs seigneuries en Auvergne, cent mille écus comptant et la solde de trois cents lances.

Au duc de Nemours, le gouvernement de Paris

et l'Ile-de-France, avec une pension, la solde de deux cents lances, et la nomination aux offices et bénéfices dans ses seigneuries.

Au comte d'Armagnac, les trois châtellenies du Rouergue qu'il avait perdues sous le feu roi, une portion des aides dans ses domaines, une pension et la solde de cent lances.

Au comte de Dunois, la restitution de ses domaines et de sa pension, une forte somme d'argent comptant et une compagnie de gens d'armes.

Au comte d'Albret, des seigneuries attenant à ses domaines.

En outre, le sire de Loheac devait de nouveau être maréchal de France et avoir deux cents lances; Tannegui Duchâtel, grand écuyer; de Beuil, amiral; le comte de Saint-Pol, connétable, chacun avec cent lances. Dammartin recouvrait tous ses biens, et avait aussi cent lances.

Les premiers jours d'octobre se passèrent à régler toutes ces choses. Le roi continuait à se montrer plein de courtoisie pour monsieur de Charolais. Il lui avait donné le château de Vincennes pour se loger, et cherchait tous les moyens de lui plaire. Il était aussi empressé à faire bon accueil aux autres princes, surtout au duc de Calabre; c'était un vaillant capitaine qui avait acquis

l'expérience des choses de la guerre dans ses entreprises d'Italie; il était fort à ménager. Le roi René, son père, lui avait mainte fois écrit pour le ramener au parti du roi; mais il lui gardait rancune pour son alliance avec le duc de Milan, et pour la perte du royaume de Naples, qu'il attribuait à sa politique. Cependant ils commencèrent à devenir meilleurs amis, et le duc de Calabre s'employa sincèrement à la conclusion de la paix.

Le roi ne se donnait pas moins de peine pour se réconcilier avec les bons et notables serviteurs de son père, qu'il avait d'abord destitués et poursuivis par vengeance. C'étaient en effet de plus sages et plus honorables hommes que ses favoris; peu à peu ils revinrent presque tous à la faveur et à la confiance du roi, autant du moins qu'on pouvait l'avoir.

Chaque jour il avait à se féliciter davantage de la résolution qu'il avait prise. Presque toute la Normandie se soumettait au duc de Bourbon, et ce prince écrivait qu'on se gardât bien de faire la paix et de se fier au roi. Le comte de Nevers, après avoir pendant quelque temps défendu la ville de Péronne, y avait été fait prisonnier, non sans donner lieu de soupçonner qu'il usait

de ce moyen pour traiter avec monsieur de Charolais sans se brouiller avec le roi. En effet, le comte, peu auparavant, l'avait fait sommer de se rendre prisonnier entre ses mains, en lui promettant qu'il ne serait ni maltraité ni mis à rançon. Chacun, de tous côtés, voyant le roi dans l'embarras, s'empressait de saisir l'occasion; et il arriva même des ambassadeurs du roi d'Écosse, réclamant le Poitou en vertu d'un ancien traité passé avec le feu roi Charles VII dans le moment de sa détresse; traité dont les Écossais n'avaient jamais rempli les conditions. En outre, de puissans renforts, commandés par le vieux sire de Saveuse, venaient d'arriver au comte de Charolais, avec un convoi d'argent, d'armes et de munitions.

Le roi était donc déterminé à tout sacrifier pour hâter le moment où la ligue se séparerait, bien assuré qu'aussitôt après il aurait occasion de recouvrer sa puissance. Aucune complaisance, aucune caresse ne lui coûtait, surtout envers monsieur de Charolais. Tandis que les conditions de la paix étaient convenues, et qu'il ne s'agissait plus que d'expédier les actes et lettres patentes nécessaires à l'exécution, les Bourguignons, sans égard pour la trêve, allèrent sommer la ville de

Beauvais. Le roi s'en plaignit à monsieur de Charolais, mais en termes si doux, qu'il lui dit : « Si vous vouliez cette ville, il fallait me la de« mander, je vous l'aurais donnée; mais la paix « est faite, il convient de l'observer. » Le comte désavoua ses gens, et se montra fort en courroux contre une telle témérité.

Pendant tout le mois qui se passa à régler les détails du traité, le roi se rendit souvent à Vincennes, presque toujours sans suite, montrant de plus en plus confiance et familiarité aux princes. Parfois il dînait avec les ambassadeurs des divers seigneurs chez de riches bourgeois avec des dames de la cour et des bourgeoises; enfin, au milieu du faste des autres princes, il gardait sa simplicité accoutumée. Toutefois, le jour de sa première entrevue avec le duc de Bourbon, il vêtit une longue robe de pourpre fourrée d'hermine, et le peuple de Paris, étonné de cette rareté, trouvait que cet habillement lui était bien mieux séant que le pourpoint court de drap grossier qu'il portait d'habitude. Il vint aussi à la grande revue que monsieur de Charolais fit de son armée avant de donner l'ordre de départ pour la guerre du pays de Liége, où sa présence devenait fort nécessaire. Il passa dans les rangs,

chevauchant avec le duc de Calabre, le comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais, parlant gracieusement à tous les capitaines, hormis au maréchal de Bourgogne, qu'il connaissait pour son grand ennemi. En se quittant, le roi et monsieur de Charolais s'embrassèrent devant toute l'armée, et le comte s'écria à haute voix : « Messieurs, vous « et moi, nous sommes au roi, mon souverain « seigneur ici présent, pour le servir toutes les « fois que besoin sera. »

Enfin, le 30 octobre tout fut terminé; le roi se rendit au château de Vincennes pour recevoir l'hommage du nouveau duc de Normandie et faire publier la paix. Après la cérémonie, il voulut coucher au château d'où les princes devaient partir le lendemain, chacun de son côté. Il envoya même querir son lit au palais des Tournelles; mais le peuple de Paris, qui en ce moment aimait tant le roi, auquel il devait la paix et la préservation des malheurs si grands dont on avait été menacé, voyait de jour en jour avec plus de méfiance et d'inquiétude la loyale témérité avec laquelle il s'en allait, sans précautions, se mettre aux mains de ses ennemis. Toute la milice s'arma, prit la garde des portes et des remparts, attendant le retour du roi. Lorsqu'on sut le projet

qu'il avait de coucher à Vincennes, le prevôt des marchands et les échevins se rendirent près de lui pour le conjurer de n'en rien faire, et de rentrer dans sa bonne ville. Il y consentit. Le lendemain, après avoir conduit son frère jusqu'à Pontoise, il s'en vint de là à Villiers-le-Bel dire adieu à monsieur de Charolais. Ils y célébrèrent la fête de la Toussaint, et passèrent encore deux jours ensemble, se témoignant une grande amitié. Toutefois, comme le roi avait mandé deux cents hommes de sa garde pour le ramener à Paris, les serviteurs du comte, entrant en inquiétude, vinrent l'avertir au moment où il se couchait, et l'on prit de grandes résolutions.

Monsieur de Charolais continua ensuite sa route par Compiègne et Noyon. Toutes les villes lui étaient ouvertes, et il y recevait un honorable accueil par ordre du roi. Il passa ensuite à Amiens et prit possession des villes de la Somme.

Il était si pressé de se rendre au pays de Liége, qu'il ne prit pas même le temps d'aller revoir son père. Ce vieux prince s'était de plus en plus affaibli de corps, d'esprit et de volonté. Outre qu'il n'avait jamais su bien nettement les projets de son fils, ni les circonstances qui l'avaient conduit

à faire la guerre au roi, on pouvait maintenant lui cacher les choses les plus importantes, car il n'avait plus assez de suite dans les idées pour s'en apercevoir et s'en enquérir. Ainsi on lui avait épargné la grande inquiétude qu'avait produite le bruit généralement répandu que le comte de Charolais avait été vaincu et fait prisonnier à Montlhéri. Ce fut après quelques jours seulement que des moines apportèrent les nouvelles véritables de la bataille, parce que nul autre messager ne pouvait passer, tant les garnisons françaises couraient le pays.

Pendant l'absence de son fils, le duc Philippe, ou plutôt son conseil, avait eu à pourvoir à la guerre contre les Liégeois. Le roi de France, aussitôt après la ligue du bien public, leur avait envoyé des ambassadeurs, avait contracté avec eux une alliance nouvelle, et en leur promettant son secours, les avait déterminés à attaquer le duc de Bourgogne [1].

Ils l'envoyèrent défier, et bientôt après, déployant leurs bannières, ils entrèrent dans le duché de Limbourg, brûlant et dévastant tout le pays. Le Duc rassembla des gens d'armes, manda

[1] Comines. — Duclercq. — La Marche.

ses neveux les ducs de Clèves et de Gueldre, le comte de Nassau, le comte de Horn, ainsi que plusieurs autres seigneurs des marches d'Allemagne, ses sujets et ses alliés, et voulut lui-même se rendre à Namur. Les Liégeois avaient cru que toutes ses forces étaient en France et que l'occasion était belle; voyant qu'il avait encore une grande armée, ils rentrèrent d'abord chez eux.

Peu après, les habitans d'une autre ville du pays de Liége, de Dinant, se déclarèrent contre le duc de Bourgogne, ou plutôt contre son fils, car c'était envers lui particulièrement que se déclarait une forte haine. Trompés par les fausses nouvelles de la journée de Montlhéri, ils sortirent de leur ville en armes et s'en allèrent piller Bovines, sur le territoire de Namur.

Ils portaient en triomphe l'effigie du comte de Charolais pendue à une potence, et criaient: « Voi-
« là le fils de votre Duc, ce faux traître, que le roi
« de France a fait ou fera pendre; encore n'est-il
« pas fils de votre Duc; c'est un vilain bâtard, fils
« de notre ancien évêque le sire d'Hainsberg.
« Croyait-il donc ruiner le roi de France? »
Enfin il n'y avait sorte d'injures que ce peuple grossier et insensé ne proférât contre monsieur de Charolais.

Cependant on parvint à les apaiser, et leurs magistrats, plus sages qu'eux, traitèrent avec le Duc, qui se contenta d'une somme d'argent, regardant surtout comme essentiel de rompre leur alliance avec les Liégeois. Ceux-ci alors se trouvèrent en grand danger. Le comte de Nassau les défit complètement à Montigni; mais la colère de ce peuple ne pouvait se calmer et l'aveuglait sur ses périls. Monsieur de Charolais, avant de renvoyer son armée, voulut terminer cette guerre. D'Amiens il vint à Mézières avec toutes ses forces. En vain tous les hommes d'armes murmuraient d'être ainsi retenus au-delà du service qui leur avait été demandé, sans avoir rien reçu pour leur solde depuis deux semaines; en vain voulaient-ils retourner chez eux, ils n'osaient quitter l'armée, ni même parler bien haut. Personne n'était aussi violent que monsieur de Charolais. Il eût fait mourir le premier qui eût osé s'en aller, et il n'y avait pas de gentilshommes ni capitaines assez grands pour ne pas recevoir de lui quelques coups de bâton, s'il les eût surpris troublant le bon ordre. Il réunit donc une armée plus nombreuse encore que celle qu'il avait amenée en France, car les troupes envoyées par son père vinrent se joindre à lui.

Les Liégeois voyaient quelles forces avait leur ennemi; ils savaient que le roi de France, contre ses promesses, avait traité sans faire d'eux mention expresse. Néanmoins les gens sages et les bons conseils avaient si peu de crédit sur eux, que la paix fut difficile à conclure, et les négociations plus d'une fois près de se rompre. Le vieux Duc parlait déjà de venir lui-même amener de nouveaux renforts.

Enfin, après avoir passé quinze jours à Saint-Tron, monsieur de Charolais parvint à signer un traité avec les Liégeois. Ils promirent six mille riddes d'or pour les frais de la guerre, et reconnurent le duc Philippe en sa qualité de duc de Brabant, pour leur mainbourg et gouverneur perpétuel.

La paix faite, le comte rassembla toute son armée et la passa en revue. Chevauchant de rang en rang, il remercia chaque capitaine et tous les hommes d'armes de leurs bons services, les pria de l'excuser de leur avoir si mal payé leur solde, et promit qu'une autre fois, avec l'aide de Dieu, il serait plus exact. Il ajouta qu'il allait remettre en la bonne volonté de son père tous ceux qui avaient encouru sa disgrâce, et faire rappeler ceux qui avaient été exilés.

Il se rendit ensuite à Bruxelles auprès du Duc, qui eut une bien grande joie de le revoir. Le comte se jeta à genoux; son père le releva et le serra dans ses bras en pleurant. Après quelques jours, monsieur de Charolais partit pour accomplir un pèlerinage à Notre-Dame-de-Boulogne; puis de là il visita Gand, Bruges et Saint-Omer, où il fit sa paix avec le comte de Nevers.

Pendant ce temps-là, tout ce qui avait été réglé en France par le traité de Conflans était loin de s'accomplir. A peine avait-il été conclu, que le Parlement y avait mis opposition et avait refusé de l'enregistrer, spécialement parce que le roi y reconnaissait l'autorité souveraine du pape, et en cas de difficultés, se soumettait à sa sentence. Cependant le roi apportait toujours le même soin à complaire de tous points aux Parisiens et à faire des choses agréables aux hommes sages. Il confirma les priviléges accordés à la ville, répétant encore qu'il les avait donnés de son plein gré, et non point contraint par la nécessité. Il rendit l'office de chancelier à Guillaume Juvénal; il nomma Jean Dauvet premier président du Parlement de Paris; il remit le sire d'Estouteville dans la prevôté de Paris.

Ce qui lui importait plus, c'était de continuer,

comme il avait si bien commencé pendant les négociations, à diviser entre eux les princes et les grands seigneurs, et à les mettre en mutuelle jalousie et méfiance l'un de l'autre ; c'est à quoi personne ne fut jamais si habile que lui. Les premiers qu'il gagna à ses intérêts furent le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours, le sire d'Albret. Ils étaient restés à Paris ; il leur fit toutes sortes de caresses, et les appelait souvent à son conseil, avec plusieurs présidens et conseillers du Parlement, des docteurs de l'Université et les plus notables bourgeois. Il donna Jeanne, sa fille bâtarde, qu'il avait eue de la dame de Beaumont, à Louis, bâtard de Bourbon, frère du duc de Bourbon.

Le peu de sagesse de monsieur Charles, duc de Normandie, et du duc de Bretagne, tous deux princes simples et faibles de volonté, toujours gouvernés par quelques uns de leurs serviteurs, ne tarda pas à réparer encore mieux les affaires du roi. Le duc de Bretagne, malgré les sages conseils de Tannegui Duchâtel, avait voulu conduire à Rouen le nouveau duc de Normandie. Il se proposait, ou plutôt d'autres sous son nom, de tout gouverner dans ce duché, de disposer des offices, enfin de tenir le duc de Normandie en tutelle.

Alors s'émurent de grandes querelles entre les serviteurs des deux princes, entre les Bretons et les Normands. Jean de Lorraine, sire de Harcourt, voulait être maréchal de Normandie. Le sire de Beuil demandait la charge de capitaine de Rouen. Le comte de Dammartin, qui avait grand crédit sur le duc de Bretagne, s'y opposait. Pendant tous ces débats, on avançait vers Rouen; mais la discorde fut si grande, que rien n'étant réglé, monsieur Charles, au lieu de faire son entrée, s'arrêta à Sainte-Catherine. Les deux princes y passèrent ainsi cinq jours. Tout ce qui les entourait était en méfiance et en trouble. Les uns disaient qu'il y avait un complot pour saisir le duc de Bretagne dans la ville de Rouen, puis pour le livrer au roi; les autres imputaient un projet pareil au duc de Bretagne et au comte de Dammartin. Le sire de Harcourt s'en alla dire à l'Hôtel-de-Ville que monsieur Charles n'était pas en sûreté entre les mains des Bretons et qu'on voulait l'emmener. Toute la ville courut aux armes; une foule de bourgeois, ayant à leur tête le sire de Harcourt, se porta à Sainte-Catherine; on s'empara de monsieur Charles, sans lui donner le temps de prendre un autre vêtement que sa robe noire, on le plaça sur un cheval sans housse, et

on lui fit faire son entrée dans la ville. Le duc de Bretagne se retira chez lui avec ses gens, qui ravagèrent, en se retirant, les marches de Normandie.

Le roi jugea qu'il profiterait facilement d'un tel désordre. Il était allé accomplir à Notre-Dame de Cléri un pèlerinage qu'il avait voué le jour de Montlhéri, puis était venu à Orléans et à Chartres. Le duc de Bourbon lui était maintenant tout dévoué; il commençait à être fort ami du duc de Calabre. Il savait monsieur de Charolais occupé entièrement à sa guerre contre les Liégeois. D'ailleurs, il le leurrait par l'espérance du mariage avec sa fille. Ainsi rien ne pouvait l'empêcher de reprendre cette province de Normandie, qu'il avait abandonnée à son frère avec tant de regret.

Il s'avança par Séez, Argentan et Falaise, et vint s'établir à Caen. Là, il traita avec le duc de Bretagne, ou, pour mieux parler, avec ses serviteurs et ses partisans, encore tout irrités contre le duc de Normandie. Il s'engagea à défendre monsieur de Bretagne envers et contre tous, et reçut dans ses bonnes grâces le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie, sire de Lescun, et même le vice-chancelier Romillé; promettant en même temps

de ne jamais pardonner à tous les gens qui conseillaient monsieur Charles son frère : les sires de Beuil, de Harcourt, de Daillon, de Chaumont, le patriarche de Jérusalem, et tous les autres participans à la conspiration et injure faites à Sainte-Catherine contre le duc de Bretagne.

Le duc de Bourbon avait en même temps pris Évreux et Vernon. Le sire de Melun s'était saisi de Gisors et de Gournay, puis il était entré au pays de Caux. Bientôt le roi fut aux portes de Rouen; son frère n'était pas en état de résister. Il avait envoyé requérir les bons offices de monsieur de Charolais; mais la guerre des Liégeois n'était pas encore finie. D'ailleurs, aux autres motifs qui pouvaient refroidir ce prince et le rendre moins empressé à écouter les plaintes de son ancien allié, venait s'ajouter la discorde qui maintenant régnait entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie. Ainsi toute l'assistance du duc de Bourgogne se réduisit à une ambassade tardive; elle se contenta facilement des réponses du roi, et se borna à solliciter pour les serviteurs du duc de Normandie une amnistie qui leur était déjà offerte.

Monsieur Charles fut donc contraint de quitter Rouen et se réfugia à Honfleur. Le roi se trouva

ainsi maître de presque toute la province. Il y eut bientôt rétabli son autorité. La guerre du bien public lui avait enseigné à ne plus écouter sa colère et à ne pas poursuivre sa vengeance sur ceux qui l'avaient offensé. Maintenant il ne témoignait jamais nulle rancune aux gens dont il pouvait avoir quelque chose à espérer ou à redouter, et ne songeait qu'à les prendre à son service ou à se les rendre favorables. Il fit grâce à ceux qui avaient livré Rouen et les autres villes au parti des princes. Cependant les gens peu considérables et qui n'étaient défendus ni par leur importance ni par de hautes protections, furent traités moins doucement. Plusieurs furent livrés à la justice du prevôt Tristan, et décapités ou jetés à la rivière dans des sacs de cuir.

Quant à son frère, le roi lui avait offert de faire régler son partage par l'arbitrage des ducs de Bretagne et de Bourbon. Il voulut d'abord s'embarquer furtivement pour se rendre en Flandre. Le vent était contraire; il redescendit à terre et se laissa persuader d'attendre ce qui serait jugé par les princes. Il était dans un tel dénûment, qu'il fut forcé de vendre sa vaisselle d'argent, ai-

[1] 1465, v. st. L'année commença le 6 avril.

mant mieux, disait-il, manger dans des plats de terre que de laisser dans le besoin les fidèles serviteurs qui ne l'avaient pas quitté. Peu après, et toujours avant que son sort fût réglé, il se laissa conduire en Bretagne par le duc, qui lui donna pour séjour le château de l'Hermine, auprès de Vannes. Les ambassadeurs de Bourgogne vinrent l'y trouver et lui témoignèrent le regret qu'avait éprouvé le duc Philippe et monsieur de Charolais de ne pouvoir le secourir, à cause de leur guerre contre les Liégeois.

« Je suis satisfait, dit-il, qu'ils en soient venus à leur honneur dans cette entreprise, et je les remercie de la bonne volonté dont ils m'assurent. Mais je les prie de considérer que le roi, en me dépouillant, viole un traité conclu avec eux comme avec moi. Il n'allègue point d'autres raisons, sinon qu'on lui a arraché la Normandie par force, et qu'il a été contraint à beaucoup de promesses qu'il ne veut pas tenir. C'est lui-même cependant qui m'a fait mettre en possession de cette province par un de ses officiers, en présence d'un officier de monsieur de Charolais ; c'est lui qui a fait recevoir mon serment de fidélité par son chancelier ; et, tout de suite après, il m'a chassé à main armée. Puis il a assuré qu'il voulait s'en re-

mettre au jugement des ducs de Bretagne et de Bourbon, et n'a pas consenti qu'on leur adjoignît monsieur de Charolais et le duc de Calabre. Lorsque ces princes ont décidé qu'il fallait me laisser jouir de mon apanage par provision et m'assurer une somme d'argent, il a éludé cette proposition. C'est pendant une suspension d'armes qu'il est entré dans ma ville de Rouen, où je n'avais pu rester à cause des séditions qu'il y excitait. Maintenant me voici abandonné de tout le monde, dénué de tout, et revenu à mon premier asile. Il me fait proposer par l'amiral de Montauban et par l'évêque d'Évreux de me donner pour apanage le Roussillon, en me garantissant un revenu de soixante mille livres. Mais il n'a le Roussillon que comme gage. Le roi d'Aragon réclame ce gage; les habitans prétendent qu'on n'avait pas le droit d'engager le pays; ils se sont donnés à don Pierre de Portugal. C'est donc une guerre et non un apanage qu'on veut me donner. Qu'on me rende le Berri en y joignant le Poitou et la Saintonge, ou bien la Champagne et le Vermandois. Je n'ai manqué ni ne veux manquer en rien à mes alliés. Eux, que font-ils pour moi? que fait mon oncle de Bourgogne? Il désire, dit-il, que je conserve paisiblement mes États; mais

il ne me donne que de belles paroles. Cependant on a envahi mon apanage, on tue mes sujets, on prend mes villes de force. Comment mon exemple ne touche-t-il pas les princes? ne voient-ils pas que le roi, après m'avoir détruit, tournera les armes contre eux? Il allèguera les mêmes raisons, la même contrainte, et reprendra les villes de la Somme comme il a repris la Normandie. Quand nous n'aurions pas signé de traités ensemble, le duc de Bourgogne ne devrait-il pas prendre la défense d'un fils de roi, d'un prince, d'un pair de France? Je dois avoir pour juges entre le roi et moi tous les pairs du royaume. »

Telles furent les plaintes que le duc de Normandie adressa au sire d'Himbercourt et aux autres ambassadeurs de Bourgogne. Mais il ne pouvait rien de plus que s'en remettre à ce que voudrait faire le Duc; tout mécontent qu'il était d'être ainsi abandonné, il était contraint à implorer en toute humilité les secours qu'on voudrait bien lui donner. C'était d'ailleurs un prince de peu d'esprit et de volonté, et sa conduite envers le duc de Bretagne laissait monsieur de Charolais assez incertain de la conduite qu'il devait tenir

Le roi ne négligeait rien cependant de tout ce qui pouvait assurer sa conquête, et le justifier d'avoir ainsi dépouillé son frère de ce qui lui avait été si solennellement promis par le traité de Conflans. Il envoya à la cour de Bourgogne une grande ambassade; c'était Georges de la Tremoille, sire de Craon, gouverneur de Touraine, qui était le principal envoyé. Il expliqua longuement de quelle sorte le roi, depuis son avènement, s'était comporté envers monsieur Charles son frère. Avant que ce prince eût quinze ans, le roi lui avait donné le Berri pour apanage; puis il l'avait assuré que ses richesses et sa puissance seraient portées au moins aussi haut que celles du duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI; il s'était engagé à lui faire faire un grand mariage; et certes, si le roi en eût trouvé l'occasion, il aurait mis une couronne sur sa tête. En attendant, il avait augmenté sa pension. Cependant monsieur Charles s'était retiré en Bretagne, et avait pris parti contre le roi. Devant Paris, il s'était refusé aux offres les plus raisonnables, exigeant toujours la Guyenne ou la Normandie; tellement que les autres princes avaient fini par blâmer son obstination. C'était alors que la Normandie était entrée en révolte, malgré les

trèves. Le roi, pour éviter un plus grand mal, avait donc été contraint de céder. Un si grand dommage fait au royaume était évidemment un motif suffisant de nullité. La Normandie était une des plus grandes provinces, et supportait le tiers des charges du royaume. Elle était une clef de la France, c'est par-là que les Anglais y étaient entrés. Aussi une ordonnance du sage roi Charles V avait statué que jamais cette province ne serait donnée en apanage; et le feu roi Charles VII avait confirmé cette ordonnance par une nouvelle. Le roi ne pouvait donc céder la Normandie sans manquer au serment qu'il avait juré à son sacre. Il n'avait rien fait dont le roi Charles V n'eût donné l'exemple, en forçant son oncle, le premier duc d'Orléans, de restreindre son apanage, d'après l'avis des princes et de plusieurs gens notables qui le trouvaient trop onéreux pour le royaume.

Le sire de Craon ajoutait que c'était, non le roi qui avait conquis la Normandie, mais les habitans qui, volontairement, étaient revenus sous son autorité; il alléguait enfin que monsieur Charles, frère du roi, s'était soumis à prendre pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourbon.

Toutes ces raisons auraient peut-être touché faiblement monsieur de Charolais, s'il se fût trouvé en aussi avantageuse position que l'année précédente; mais, outre qu'il se voyait toujours menacé par la rebellion mal apaisée des gens de Liége et de Dinant, il n'y avait plus moyen de renouer cette ligue de tous les princes du royaume, qui avaient mis le roi si près de sa perte. Tout maintenant était changé : le duc de Bourbon était devenu serviteur dévoué du roi; le duc de Bretagne avait agi de concert avec lui contre son frère, et le retenait comme prisonnier. Le duc de Calabre avait été gagné aux intérêts du roi par tout ce qu'il en avait reçu et par l'espérance de conclure le mariage de Nicolas marquis de Pont, son fils aîné, avec madame Anne de France, la même que le roi feignait aussi d'offrir à monsieur de Charolais. En outre, le roi avait entièrement transporté sa confiance à d'autres conseillers et serviteurs. Le comte du Maine était tombé dans sa disgrâce. Il lui reprochait ses secrètes intelligences avec les princes, sa signature secrètement donnée à la ligue du bien public, sa négligence à arrêter la marche des Bretons, sa fuite à Montlhéri, les discours qu'il avait tenus à Paris pendant les pourparlers de Conflans. Il lui ôta sa

compagnie d'hommes d'armes et le gouvernement de Languedoc, pour le donner au duc de Bourbon. Le sire du Lau, le sire de Melun avaient été compris dans cette brouillerie du roi avec le comte du Maine. Ils furent destitués de leurs offices, suspects, et peu après mis en prison. L'amiral de Montauban venait de mourir, odieux à tout le royaume. C'était maintenant le sire de Dammartin et le maréchal de Loheac qui, avec l'évêque d'Évreux, Guillaume Coussinot et le chancelier Juvénal, avaient le plus de crédit auprès du roi.

Il avait aussi attiré dans son parti un seigneur qui auparavant lui avait été plus nuisible qu'aucun autre. Le comte de Saint-Pol avait obtenu ce qu'il avait désiré toute sa vie, l'office de connétable; mais comme il le devait plus à monsieur de Charolais qu'au roi, peut-être serait-il demeuré fidèle à la faction de Bourgogne, s'il ne fût pas devenu amoureux de madame Jeanne de Bourbon, nièce du duc Philippe et belle-sœur de monsieur de Charolais[1]. C'était une très-belle et très-aimable princesse, élevée à la cour de Bourgogne. Le comte de Saint-Pol était assurément un bien

[1] Chatelain.

grand seigneur, un noble chevalier, un capitaine illustre par sa vaillance et son habileté; en outre, il n'avait jamais eu son pareil pour la richesse et la magnificence des habillemens. Jadis il avait beaucoup plu aux femmes, mais aujourd'hui il avait plus de cinquante ans, et madame Jeanne de Bourbon le trouvait bien vieux. Monsieur de Charolais, craignant peut-être de rendre encore plus riche et plus puissant le comte de Saint-Pol, qui l'était déjà tant, ne voulut point contraindre sa belle-sœur. Le connétable s'en offensa, et ce fut un commencement de division entre eux.

Le roi sut bientôt en tirer parti. Il avait connu en Flandre un homme fort subtil et habile à s'entremettre dans toutes sortes de négociations. C'était un nommé Jean Vanderiesche, natif de Termonde, que le duc Philippe avait autrefois, pour son mérite, nommé président de la chambre de Flandre; il l'avait souvent employé dans ses ambassades, et comblé d'honneurs et de richesses. Vanderiesche fut si enivré de la faveur de son maître, que se croyant tout permis, il se rendit coupable de plusieurs méfaits graves. Le Duc le traduisit devant son conseil; il fut condamné à perdre la tête, et tous ses biens confisqués; mais l'on commua sa peine en un bannissement perpétuel.

C'était le sire de Croy qui avait conduit toute cette affaire; c'en fut assez pour que Vanderiesche trouvât asile et protection chez le comte de Saint-Pol, qui en fit son serviteur. Depuis, le roi, qui savait tout ce que valait Vanderiesche, l'attira à son service, et le fit trésorier de France. Ce fut par son moyen qu'il commença à pratiquer le connétable et à se le rendre favorable, en lui faisant espérer le gouvernement de Normandie et le mariage d'une des princesses de Savoie, sœur de la reine. Le comte de Saint-Pol, qui avait été le principal instigateur de la guerre du bien public, était donc maintenant en toute autre disposition. Il quitta la cour de Bourgogne, se tint quelque temps dans ses terres, puis vint en France prendre possession de son office de connétable.

Il commença par faire publier un ordre du roi portant que tous les gentilshommes tenant fiefs ou arrière-fiefs eussent à se munir de chevaux et d'habillemens de guerre, afin d'être prêts à marcher le 15 de juin. En effet, les trèves qui avaient été successivement renouvelées avec les Anglais étaient sur le point d'expirer, et bien que le roi espérât qu'elles seraient continuées, il voulait se tenir en garde. D'ailleurs il exigeait en ce moment du

duc de Bretagne qu'il cessât d'accorder asile dans ses États à monsieur Charles son frère. Quelle qu'eût été depuis plusieurs mois la complaisance du duc de Bretagne, ce prince croyait son honneur intéressé à ne pas accorder cette dernière demande. Par suite de ce dissentiment, il travaillait à s'assurer l'appui de l'Angleterre, et le roi pouvait craindre que bientôt une nouvelle guerre du bien public n'éclatât contre lui. Ainsi il rassembla son armée, et fit donner pour motif public une prochaine attaque des Anglais, qui devaient, disait-il, descendre encore une fois dans le royaume pour le conquérir et le dévaster.

Monsieur de Charolais ne manqua point de prendre les mêmes précautions et de donner les mêmes prétextes, disant qu'il s'apprêtait à venir avec son armée servir le roi contre les Anglais. Mais la crainte, vraie ou supposée, d'une guerre avec l'Angleterre fut promptement dissipée. Une ambassade fut envoyée par le roi Édouard pour traiter de la continuation des trèves, et le comte de Warwick écrivit au roi de France, dont il était toujours grand ami, pour lui annoncer que lui-même allait venir à Calais afin de travailler à la paix, ou du moins à une longue trève. Il avait

déjà eu de grandes conférences deux mois auparavant avec monsieur de Charolais, et témoignait un désir égal de maintenir l'Angleterre en bonne intelligence avec la Bourgogne et avec la France.

Le roi fit partir sur-le-champ son ambassade, sans même attendre les saufs-conduits. L'évêque de Langres, le bâtard de Bourbon, qui venait d'être fait amiral, Jean de Popincourt, maintenant conseiller au Parlement, et plusieurs autres gens habiles, composaient cette ambassade. Suivant l'ordre du roi, ils passèrent chez monsieur de Charolais pour lui montrer leurs instructions et prendre ses avis. Des trèves furent bientôt conclues. Le comte de Warwick, le comte de Hastings, grand chambellan du roi d'Angleterre, sir Jean Wenloch, lieutenant de Calais, étaient chargés de traiter pour les Anglais, et se montrèrent favorables à la paix et aux désirs du roi de France. Il n'épargnait point l'argent pour en venir à ses fins dans les négociations.

Ce grand crédit, qu'il avait semblé avoir sur les Anglais, donna de vives inquiétudes à monsieur de Charolais. La précaution que le roi avait prise pour le rassurer, en ne lui cachant rien de ce qui s'était traité à Calais, ne put le cal-

mer. D'ailleurs il avait divers griefs; et depuis que les affaires du roi allaient mieux, on avait pour lui moins de ménagemens. Les gentilshommes du pays de Vimeu, qui lui avait été cédé par le traité de Conflans, venaient d'être, nonobstant toute réclamation, compris dans la convocation du ban et de l'arrière-ban. On lui avait en même temps refusé la permission de lever des aides dans cette seigneurie. Il envoya donc une ambassade au roi, qui était alors à Montargis, et lui écrivit à peu près en ces termes : « Monsieur, je me recommande humblement à votre bonne grâce, et vous plaise savoir que depuis quelque temps j'ai été averti d'une chose dont je ne me saurais trop ébahir. Je ne puis guère la mettre en doute, vu le lieu d'où j'en suis informé. C'est à grand regret que je vous le déclare, quand il me souvient des bonnes paroles que toute cette année vous m'avez données tant de bouche que par écrit. Il est certain qu'un parlement a été tenu entre vos gens et ceux du roi d'Angleterre; que vous avez été content de leur bailler le pays de Caux et la ville de Rouen; que vous leur avez promis de leur faire avoir Abbeville et le comté de Ponthieu, et que vous avez conclu avec eux certaines alliances contre moi et mes pays, en leur faisant de grandes

offres à mon préjudice. Ils doivent même se trouver bientôt à Dieppe pour tout terminer. Vous pouvez, monsieur, disposer du vôtre selon votre plaisir; mais il me semble que vous pourriez mieux faire que de vouloir ôter de ma main ce qui est à moi, pour le donner aux Anglais ou à toute autre nation étrangère. Je vous supplie donc, monsieur, si de telles ouvertures ont été faites par vos gens, que vous veuilliez n'y consentir en aucune manière, mais faire cesser le tout, afin que j'aie cause de demeurer toujours votre très-humble serviteur, comme je le désire. Et sur le tout, je vous supplie de m'écrire votre bon plaisir. »

Le roi ne s'offensa point de pareils soupçons, et renvoya les difficultés et griefs du duc de Bourgogne au jugement de cette assemblée de trente-six personnes, réglée par le traité de Conflans, qui devait s'occuper de la réformation du royaume, et qui, après beaucoup de retards, venait de se réunir, sous la présidence du comte de Dunois, dans la ville d'Étampes. Une cruelle épidémie avait empêché qu'elle se tînt à Paris. Le conseil du roi et les commissaires réformateurs furent d'avis d'envoyer une ambassade à monsieur de Charolais pour se plaindre de ses méfiances. Le sire de

Craon, le sire de Rochechouart et Guillaume Compaing, conseiller au Parlement, partirent pour s'acquitter de cette commission.

Ils trouvèrent le duc de Bourgogne et monsieur de Charolais dans de grands embarras, et hors d'état pour le moment de rien tenter contre les intérêts du roi. Les révoltes de Liége et de Dinant s'étaient réveillées avec plus de fureur que jamais. Les gens de Dinant, poussés par quelques Liégeois bannis, avaient fait périr les magistrats qui, l'année d'auparavant, s'étaient entremis pour traiter avec le Duc. Puis ils avaient recommencé leurs courses et leurs ravages dans le comté de Namur. La nouvelle en arriva au duc Philippe, qui se tenait pour lors à Bruxelles, presque toujours malade, s'affaiblissant chaque jour de corps et d'esprit. Son fils était en ce moment sur les marches d'Artois et de Picardie, pour s'occuper des affaires de France, et rassembler son armée en même temps que le roi assemblait la sienne. Le Duc donna aussitôt mandement pour que tous ses vassaux et gens d'armes se trouvassent à Namur le 28 de juillet. Cette affaire le ranima, et lui rendit quelque chose de son ancienne activité; mais il montrait plus d'emportement que de ferme volonté; c'était par

intervalles qu'il se courrouçait pour retomber ensuite dans l'abattement de la vieillesse et de la maladie.

Un jour entre autres, il était assis à table pour dîner, et remarqua qu'on ne lui servait pas les mets auxquels il était accoutumé; il demanda à ses maîtres d'hôtel pourquoi on le servait si mal, et si l'on voulait le tenir en tutelle. Ils répondirent qu'ils avaient agi d'après l'ordonnance des médecins. Au milieu de ce mouvement de colère, le vieux Duc en vint à s'enquérir du rassemblement de ses gens d'armes, et voulut savoir si l'on obéissait à son mandement. On lui dit qu'il y avait encore bien peu de monde; que les gentilshommes se montraient peu empressés; que l'an dernier ils avaient été mal payés; qu'ils redoutaient cette nouvelle dépense; qu'il leur fallait habiller tout à neuf, eux et leurs serviteurs. A ces paroles, le Duc entra dans une extrême fureur: « Qu'est ceci? dit-il en jetant la table par terre; « j'ai tiré de mon trésor deux cent mille écus d'or, « et mes gens d'armes ne sont pas payés! Je ne « puis donc me fier à personne? faut-il que je « les paie moi-même? suis-je donc mis dans un « tel oubli? »

Ce transport était trop grand pour qu'il eût la

force de l'endurer. Il tomba aussitôt dans une nouvelle attaque d'apoplexie. On vit ses yeux s'égarer et sa bouche se tordre convulsivement. On crut qu'il allait mourir sur l'heure même. Monsieur de Charolais était absent. Chacun était troublé, on ne savait que devenir. Cependant les bons soins des médecins réussirent encore à sauver le Duc. Après quelques jours, il se retrouva à peu près comme auparavant.

Monsieur de Charolais arriva vers la fin de juillet. Une partie de son armée s'assemblait déjà à Namur. Ce qu'on avait dit au Duc son père n'était que trop véritable. C'était sans nulle diligence et à contre-cœur que les gentilshommes et les gens de guerre venaient se mettre sous les ordres du comte et guerroyer sous un tel chef. Outre le défaut de solde il était si dur, si emporté, si brutal, que personne ne l'aimait. Il battait tous ceux qui n'obéissaient pas sur-le-champ, menaçait à chaque instant de faire mourir les gens qui lui déplaisaient. On lui avait vu tuer de sa main un archer, parce qu'il n'était pas tenu selon l'ordonnance, et c'était à une revue, hors de la présence de l'ennemi. Le duc Philippe avait, au contraire, conservé l'amour et le respect de ses sujets; et comme il voulait, malgré le triste état

où il se trouvait, venir en personne soumettre les Liégeois, sa présence ne contribua pas peu à mettre l'armée en meilleure disposition. Le connétable de Saint-Pol s'était aussi rendu en personne auprès du duc de Bourgogne, non point en qualité de serviteur du roi de France, mais avec ses vassaux de Picardie.

On commença par faire le siége de Dinant[1]. Les Liégeois y avaient envoyé une garnison de quatre mille hommes, et avaient fait vœu de venir au nombre de quarante mille lui porter secours. Se confiant à cette promesse et à la protection du roi de France, les gens de Dinant résolurent de se bien défendre. Les faubourgs du côté de Bovines furent cependant emportés facilement, et le comte de Charolais se logea en une abbaye de frères mineurs. Alors les assiégés mirent eux-mêmes le feu aux faubourgs de l'autre côté, avant que le comte de Saint-Pol fût venu s'y établir. La ville étant ainsi environnée, fut bientôt battue de tous côtés par une terrible artillerie que dirigeait le sire de Hagenbach. Quel que fût leur danger, les habitans ne montraient ni moins de courage ni moins d'orgueil ; ils répondaient par

[1] Duclercq. — Comines. — La Marche. — Amelgard.

des injures aux hérauts qui les sommaient de se rendre : « Quelle fantaisie, disaient-ils, a donc « pris votre vieille momie de Duc, de venir mou- « rir ici ? N'a-t-il donc tant vécu que pour finir ici « d'une vilaine mort ? Et votre comte Charlotel, « que fait-il ici ? qu'il s'en aille plutôt combattre « à Montlhéri le noble roi de France, qui nous « viendra secourir et ne nous manquera pas ; il « nous l'a bien promis. Pour votre comte, il est « venu chercher son malheur ; il a le bec encore « trop jeune pour nous prendre, et ceux de la « cité de Liége vont bientôt le déloger honteu- « sement. »

Les gens de Bovines, tout ennemis qu'ils étaient de Dinant, voyant que monsieur de Charolais et le vieux Duc étaient résolus, dans leur colère, à détruire la ville, voulurent cependant la sauver. Ce siége, qui tenait une si forte armée autour des murs, était une calamité pour les habitans des campagnes et même pour les villes voisines. D'ailleurs, cette ville de Dinant faisait la richesse du pays par son grand commerce ; ses fabriques de cuivre fournissaient tous les États d'alentour, si bien que les chandeliers, les casseroles et autres ustensiles, portaient alors le nom de dinanderie.

Rien ne put faire entendre raison aux assiégés. Ils firent décapiter le messager des gens de Bovines; une seconde lettre leur fut encore apportée : cette fois on en chargea un pauvre enfant imbécile; mais leur rage était si grande, qu'ils eurent la cruauté de le faire écarteler, et ils continuèrent à crier mille infamies du Duc et de son fils. Irrités de tant d'obstination et d'insultes, les deux princes jurèrent de raser la ville, d'y faire passer la charrue et d'y semer du sel, comme on faisait dans les anciens temps.

Les canons et les bombardes continuèrent à tirer plus fort qu'auparavant; toute la ville était en ruine; plus de sept cents habitans avaient déjà péri; les murailles, qui avaient neuf pieds d'épaisseur, étaient endommagées dans beaucoup d'endroits, et la principale brèche avait soixante pieds de large. Les assiégés commencèrent pourtant à s'épouvanter, mais il n'était plus temps; le Duc refusa d'entendre leurs députés, il ne voulut même pas qu'on donnât l'assaut, et ordonna que l'artillerie foudroyât la ville encore pendant deux jours. La garnison, où se trouvaient beaucoup de Français, parvint à s'échapper, et les habitans n'eurent plus qu'à attendre leur triste sort. A ce moment, Louis de Bourbon, évêque de Liége,

neveu du Duc, lui fit savoir que les Liégeois se mettaient en marche pour secourir Dinant. Après avoir consulté ses principaux capitaines, il résolut de faire donner l'assaut. Tout se prépara; on apporta des fascines; mais sur le soir les habitans se rendirent à discrétion, et remirent leurs clefs sans demander nulle promesse ni garantie. Monsieur de Charolais mit des gardes aux portes, et défendit, sous peine de la hart, que personne osât aller dans la ville avant d'avoir reçu les ordres de son père qui était à Bovines.

Le Duc eut d'abord la pensée d'y entrer; mais on lui représenta que, puisqu'il ne voulait point user de clémence, il ne convenait point de se montrer. Les logemens furent distribués par les fourriers comme si l'on eût voulu occuper tranquillement la ville, et lorsque chacun fut dans son quartier, le signal du pillage fut donné. Il se fit avec une impitoyable cruauté, les gens du duc de Bourgogne étaient excités par le souvenir des injures qu'on avait criées contre leur maître; d'ailleurs les gens de Dinant avaient été, à la sollicitation du Duc, excommuniés par le pape. On prenait tout ce qui était dans les maisons, et chacun faisait son hôte prisonnier, ainsi que les petits enfans, afin d'exiger ensuite de fortes rançons.

On ne voyait que charrettes dans les rues; la Meuse était couverte de bateaux pour y charger le butin. Au milieu de ce désordre, les gens d'armes se pillaient les uns les autres et s'arrachaient les effets les plus précieux. Les sires de Roubais et de Moreuil, qui tenaient une des portes, se firent ainsi une riche part en prenant le butin fait par d'autres.

Le comte de Charolais avait seulement commandé qu'aucune violence ne fût faite aux femmes : il tint sévèrement la main à son ordonnance. Un gibet fut élevé sur la place, et prompte justice fut faite de trois archers qui avaient pris une femme et l'emmenaient, malgré ses cris, dans un bois voisin. Il avait ordonné aussi qu'on ne fît aucun mal aux gens d'église et aux enfans. Lorsqu'on les eut réunis tous, ainsi que les femmes, le comte leur fit donner une escorte pour les conduire sur la route de Liége; rien ne fut si lamentable que de voir cette troupe, quittant leurs maisons au pillage, laissant leurs maris, leurs pères et leurs parens livrés aux fureurs des gens de guerre. Ils poussaient des sanglots qui faisaient horreur et pitié à tout le monde; en s'éloignant de cette ville, qu'ils ne devaient plus revoir, ils la saluèrent de trois cris de détresse dont tous les cœurs furent brisés.

Il y avait quatre jours que le pillage durait, lorsque le feu éclata au logis du sire de Ravenstein, sans qu'on pût savoir s'il avait été mis par hasard, au milieu du désordre, par quelques soldats mécontens de leur part du butin, ou par les habitans de la ville et les partisans des Liégeois. On disait aussi que monsieur de Charolais l'avait secrètement fait allumer afin de finir le pillage et de remettre le bon ordre dans son armée. Mais cela parut peu vraisemblable, tant il s'empressa de donner commandement qu'on éteignît le feu. Ce fut chose impossible parmi un si grand trouble : tandis qu'à grand'peine on arrêtait l'incendie d'un côté, il éclatait soudainement de l'autre. Enfin l'Hôtel-de-Ville fut atteint; c'était là que se trouvait le dépôt de la poudre à canon; l'explosion fut terrible. Le feu gagna l'église Notre-Dame. Le comte, qui avait surtout recommandé qu'on respectât les églises, montra une vive affliction. Tout le premier, et au péril de sa vie, il se jetait à travers les flammes pour sauver les saintes reliques et les joyaux de l'autel. Il ne s'occupait de rien aûtre chose, et laissait brûler sans y pourvoir ses propres bagages dans son quartier. Enfin on réussit à préserver la châsse de sainte Perpétue, qui fut emportée à Bovines.

Ainsi fut saccagée la malheureuse ville de Dinant. Jamais, disait-on, depuis le sac de Jérusalem et la vengeance que Dieu avait prise sur les Juifs pour la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, il ne s'était vu une si horrible cruauté. Mais il y avait tant de haine contre les gens de Dinant, que cette ruine passait généralement pour une punition dure, mais juste, de la Providence, qui avait voulu châtier leur orgueil; d'autant, remarquait-on, que le feu avait pris par hasard.

Lorsque l'incendie eut chassé de la ville les gens de l'armée, le comte fit avertir tous les habitans des pays voisins, et promit à chacun trois patars par jour pour travailler à la démolition. Ils s'y employèrent de grand cœur, car parmi les ruines ils trouvaient un riche butin. Peut-être même y firent-ils plus de profits que les gens de guerre que l'incendie avait privés d'une bonne partie de leur pillage. On disait que les fourneaux des batteurs de cuivre valaient à eux seuls cent mille florins. De la sorte, en quatre jours, murailles, tours, portes, maisons, tout fut rasé. Au lieu de cette ville si riche et si puissante, on ne voyait plus qu'un amas de cendres et de décombres; les pauvres femmes qui, après la retraite des Bourguignons, revenaient tristement

recherchér la place où étaient leurs maisons, ne la pouvaient pas même reconnaître.

Le lendemain de la prise de Dinant, les Liégeois s'étaient armés pour venir secourir leurs alliés. Le comte de Charolais, après avoir réuni son armée, s'avança de leur côté. Le comte de Saint-Pol, qui commandait l'avant-garde, se plaignit que ses gens n'avaient pas eu part au butin de Dinant, et pour lui faire justice, on lui abandonna le pillage d'Huy et de Saint-Tron; mais ces deux villes parvinrent à se racheter en payant une forte rançon et en promettant de démolir leurs portes et leurs murailles.

Le 6 septembre, dix jours après la ruine de Dinant, le comte de Charolais arriva à Montigni et rencontra les Liégeois plus tôt qu'il ne s'y attendait, parce que son avant-garde s'était égarée. Surpris ainsi à l'improviste sans avoir leurs chariots de bagage pour se retrancher, les Bourguignons eurent un moment de trouble et d'hésitation. Le lieu n'était pas favorable pour le combat; on connaissait mal le pays, et les Liégeois avaient un nombre bien plus considérable de gens de pied. Heureusement pour monsieur de Charolais, il régnait parmi les ennemis encore plus d'incertitude et un désordre plus grand. La multitude

voulait combattre; les chefs et les magistrats voulaient traiter. Ceux-ci l'emportèrent et envoyèrent des députés au comte et à son père, qui n'avait pu suivre l'armée, et qui s'était retiré à Namur. Ils offraient de consentir les conditions du dernier traité, de donner trois cents otages au choix de l'évêque, et de payer une somme pour les frais de la guerre.

Le comte agréa ces propositions, et les députés demandèrent jusqu'au lendemain pour les faire accepter à leurs gens. Pendant ce temps-là toute l'armée de Bourgogne se réunit, se mit en bon ordre et s'avança vers l'ennemi. L'heure était arrivée, et l'on ne voyait point revenir les députés ni s'avancer les otages. « Devons-nous courir sur « eux? dit monsieur de Charolais au maréchal de « Bourgogne. — Oui, répondit le sire de Blan« mont; la faute est de leur côté; ils n'ont pas « tenu leur parole, et vous pouvez maintenant les « défaire sans péril. Voyez comme ils sont en « désordre; les uns s'en vont, les autres restent; « tout est troublé dans leur camp, et ils sont sans « défense. » Le sire de Contay fut aussi de cette opinion, trouvant qu'on n'aurait jamais une plus belle occasion; mais le connétable fut d'avis contraire. « Ce ne serait point agir selon l'honneur,

« dit-il, ce ne peut être chose prompte ni facile « que de mettre d'accord tout un peuple, de le « faire consentir à accepter de dures conditions « et à donner un si grand nombre d'otages. Il faut « envoyer vers eux et savoir leur intention. » Le débat fut long et vif entre ces trois capitaines, qui formaient à eux seuls le conseil de monsieur de Charolais, car le vaillant sire de Hautbourdin était mort récemment. Enfin, après grande perplexité, le comte se décida pour la résolution la plus honorable. Il envoya un trompette, qui rencontra en chemin les otages que l'on conduisait. Ainsi fut conclue la paix, au grand dépit des gens de guerre, qui comptaient sur un riche butin, et qui en gardèrent forte rancune contre le connétable.

Le comte revint ensuite à Louvain, où était son père. Les ambassadeurs de France étaient arrivés depuis quelques jours. Lorsque les affaires du pays de Liége furent entièrement réglées et expédiées, il donna audience au sire de Craon, au sire de Rochechouart et aux autres envoyés du roi. Ils se plaignirent de la lettre injurieuse qu'avait écrite monsieur de Charolais, rappelèrent comment la trève signée avec le comte de Warwick avait été négociée de concert avec lui, et sans

lui rien cacher. Le traité et toutes les écritures furent rapportés sous ses yeux, et les ambassadeurs exigèrent que le nom de ceux qui lui avaient fait des rapports si injurieux à l'honneur du roi fût formellement déclaré.

Monsieur de Charolais se trouva quelque peu embarrassé, et répondit que c'étaient des imaginations qui lui étaient venues en tête depuis qu'il avait vu le roi lui tenir rigueur au sujet du pays de Vimeu et des autres seigneuries en-deçà de la Somme, cédées par le traité de Conflans. Il demanda des explications à ce sujet.

Les ambassadeurs répliquèrent que monsieur de Charolais devait bien savoir que le roi lui avait seulement abandonné le domaine utile, mais nullement la souveraineté de ces seigneuries; qu'ainsi il n'y pouvait exercer ni le droit d'aide ni la levée des gens de guerre, tandis que le roi conservait la puissance d'y tenir les sept lances et demie assignées par les ordonnances, et aussi le contingent réglé auparavant pour les francs-archers.

Le comte fit attendre sa réponse, et ne la donna que quelques jours après dans la ville de Gand, où les ambassadeurs l'avaient suivi. Là il leur déclara, en audience solennelle, qu'après avoir bien pesé toutes leurs raisons, il avait trouvé

que le roi et son conseil n'en avaient qu'une véritable à alléguer; c'était : « *Sic volo, sic jubeo.* » Les ambassadeurs ne purent tirer de lui aucune parole plus douce ni plus pacifique.

Il ne montra pas plus de courtoisie en répondant à maître Guillaume Pâris, conseiller au Parlement, que le roi avait envoyé pour un autre message. Il s'agissait du sire de Sainte-Maure, capitaine de la ville de Nesle, qui, pendant la guerre du bien public, avait été pris, et dont monsieur de Charolais retenait encore la personne et les biens, malgré les termes du traité de Conflans. Le comte répliqua que le sire de Sainte-Maure s'étant joint au comte de Nevers, lui avait déclaré la guerre, qu'ainsi ses biens lui appartenaient par droit de conquête, et que, sans le traité de Conflans, il lui aurait fait trancher la tête; seulement, par considération pour le roi, il voulait bien laisser au sire de Sainte-Maure sa liberté sur parole et la jouissance de ses revenus par provision.

Après avoir ainsi répondu sans ménagement aux griefs allégués par le roi, monsieur de Charolais s'occupa uniquement de tout disposer pour pouvoir braver impunément sa puissance. Il se rendit d'abord en Hollande; les querelles du duc

de Gueldre et de son fils Adolphe jetaient un grand trouble en ce pays, parce que chaque parti avait cherché des alliés parmi les puissantes et nobles familles des seigneurs hollandais. Le comte de Charolais s'entremit dans cette affaire, et s'efforça d'apaiser l'horrible haine qui avait éclaté entre le père et le fils; mais elle devait durer long-temps encore, et il n'obtint pas grand succès. Ce n'était pas, au reste, le but principal de son voyage; au défaut des princes de France que le roi avait détachés de lui, il voulait s'assurer l'amitié et l'alliance de tous les princes ses voisins et des grands seigneurs de ses États. Une foule vint se réunir près de lui à La Haye. On y vit Jean de Bade, archevêque de Trèves; son frère George, évêque de Metz; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht; les comtes de Marle, de Brienne et de Roussi, fils du connétable de Saint-Pol; les seigneurs de Juliers, de Horn, de Nassau, de la Gruthuse, de Viane, d'Egmont, de Wassenare, de la Vère, de Borselle, et beaucoup d'autres encore. Les ambassadeurs du duc de Bretagne s'y rendirent; des seigneurs d'Angleterre s'y trouvèrent aussi [1].

[1] Chronique de Hollande.

C'était en effet l'alliance du roi Édouard qui était la plus importante à obtenir. Le roi et monsieur de Charolais redoublaient d'efforts, chacun de son côté, pour se la procurer : l'un par l'amitié du comte de Warwick; l'autre en négociant son mariage avec madame Marguerite, sœur du roi Édouard. Il envoyait ambassade sur ambassade en Angleterre pour conclure cette alliance de puissance et de famille.

De retour à Bruxelles, le comte de Charolais reçut aussi la visite du duc Frédéric de Bavière, comte palatin du Rhin; il fit grand accueil à ce prince et lui montra les belles et riches villes de Flandre, lui donnant partout des fêtes et défrayant toute sa dépense.

Pendant ce temps, le duc Philippe était à Lille, où sa santé allait chaque jour déclinant. Son fils alla le voir et le détermina à venir à Bruges. Les principaux seigneurs de ses États et les princes de sa famille devaient y être rassemblés, afin que les alliances, les promesses et toutes les dispositions que monsieur de Charolais avait faites contre le roi fussent revêtues de l'approbation de son père. Le Duc se fit mettre en un bateau, et se rendit à Bruges par les rivières et les canaux, tant ses forces étaient diminuées.

A Bruges, on continua à tout préparer pour former une puissante ligue contre le roi [1]. Des ambassadeurs du duc de Bretagne, de monsieur Charles, frère du roi, du duc de Calabre, du duc de Bourbon, du connétable, vinrent négocier pour les intérêts de leurs maîtres. Une autre circonstance heureuse pour monsieur de Charolais fut la conclusion d'un traité de paix et d'alliance avec le duc de Savoie [2]. Le vieux duc Louis était mort il y avait un an, après avoir été ramené dans ses États, un peu avant la guerre du bien public. Son fils Amé IX lui avait succédé. Il avait épousé depuis long-temps madame Yolande de France, sœur du roi; le crédit de cette princesse et les partisans que le roi s'était faits à la cour de Savoie, maintinrent, durant les premiers momens, le nouveau duc dans les mêmes alliances que son père. Mais il y avait aussi un fort parti favorable au duc de Bourgogne et contraire au roi. Le mal qu'il avait fait en Savoie, les discordes sanglantes qu'il y avait excitées pendant son séjour en Dauphiné avaient laissé beaucoup de haine contre lui. On persuada au duc de Savoie

[1] Abrégé chronologique. — Preuves de Comines.

[2] Guichenon.

que l'alliance avec le duc de Bourgogne était un moyen plus assuré de conserver la paix à ses États; il consentit à ce traité, sans pourtant qu'il fût dans son intention de s'engager à rien contre le roi son beau-frère.

Tandis que le comte de Charolais s'occupait de tout préparer pour le succès de ses desseins, et se procurait de l'argent dans les villes de Flandre, le Duc fut saisi d'une nouvelle attaque d'apoplexie qui se déclara par des vomissemens, et qui parut bientôt sans remède[1]. On envoya sur-le-champ avertir monsieur de Charolais; il était à Gand. En apprenant cette triste nouvelle, il monta à cheval. Sans s'arrêter un instant, sans regarder si ses serviteurs pouvaient le suivre, il arriva à Bruges vers midi, le 15 juin 1465. En descendant de cheval, il courut aussitôt à la chambre de son père. Déjà le vieux prince avait perdu la parole et la connaissance. Le comte se jeta à genoux en pleurant : « Mon père, disait-il en sanglotant, « donnez-moi votre bénédiction, et si je vous ai « offensé, pardonnez-moi. — Monseigneur, ajou- « tait l'évêque de Béthléem, son confesseur, si « vous nous entendez, témoignez-le par quelque

[1] Duclercq. — Chatelain. — La Marche.

« signe. » Pour lors, le Duc tourna un peu les yeux vers son fils, et sa main, que le comte tenait dans les siennes, sembla se serrer un peu. Ce fut tout le témoignage de connaissance qu'il put donner. Quelque entouré qu'il fût de médecins qui veillaient sur lui nuit et jour, il avait pourtant été tellement surpris par la mort, qu'il n'avait pas même eu le temps de se confesser. Après quelques heures d'agonie, il rendit le dernier soupir entre neuf et dix heures du soir.

Son fils se précipita sur le lit avec un désespoir terrible; il se tordait les mains, il poussait des cris de douleur. Rien ne le pouvait apaiser, et chacun de ses serviteurs s'étonnait qu'un homme dont l'âme avait toujours semblé si dure fût livré à un chagrin si violent[1]. Durant plusieurs jours, il ne pouvait rencontrer un des serviteurs de son père, ni lui parler, sans fondre en larmes.

Le corps resta exposé pendant le premier jour, et il fut permis à tous de venir le voir. La douleur était grande dans la bonne ville de Bruges. Chacun pleurait dans les rues; bientôt on ne vit plus que gens vêtus de deuil. Les chevaliers, les

[1] Chatelain.

écuyers, les nobles, le chancelier et les officiers du Duc portaient la longue robe et le chaperon noirs. Les gens de petite condition avaient revêtu la robe de deuil descendant à mi-jambe. Personne n'osait se montrer s'il n'était ainsi couvert de noir ; il n'y eut nul besoin que les magistrats de la ville en donnassent le commandement, pour que tous les métiers et confréries, même les gens des nations étrangères, prissent le deuil.

Ce fut le dimanche 21 juin que se firent les obsèques; jamais on n'avait rien vu d'aussi riche ni d'aussi pompeux. Le Duc laissait de grands trésors, des pierreries sans nombre, de grosses sommes d'argent, des armes et des vêtemens magnifiques. Tout avait été remis fidèlement à monsieur de Charolais, qui était loin de compter sur tant de richesses. C'était un motif de plus pour qu'il donnât aux funérailles de son père une splendeur de deuil digne de sa mémoire et de sa grandeur.

Seize cents hommes, vêtus de noir, portaient les torches. Il y en avait quatre cents de par le nouveau duc de Bourgogne, autant de la ville, de la commune du Franc, et des métiers de Bruges. Il marchaient par deux files, et au milieu s'avançaient neuf cents gentilshommes ou notables

bourgeois; puis venaient le clergé, les évêques de Béthléem, de Cambrai, de Tournai, d'Amiens, et un prélat anglais, l'évêque de Salisbury, qui se trouvait en ambassade, l'abbé de Saint-Donat de Bruges, et tous les abbés de Flandre; derrière le clergé étaient les hérauts, conduits par les rois d'armes de Brabant, de Flandre, de Hainaut et d'Artois.

Le corps était porté par les sires de Joigni, de Créqui, de Comines, de Bossut, de Bréda, de Grimberghen, Philippe de Bourbon, le marquis de Ferrare, et Philippe, fils du bâtard de Bourgogne, qui pour lors se trouvait en Angleterre, où il était allé donner des joûtes superbes. Au-dessus du cercueil, le poêle était supporté sur quatre lances par le comte de Nassau, le comte de Buchan, Baudouin, bâtard de Bourgogne, et le sire de Châlons.

Le deuil était conduit par Jacques de Bourbon, Adolphe de Clèves, sire de Ravenstein, Jacques de Saint-Pol, les sires de Marle et de Roussi, fils du connétable. Monsieur de Charolais était tellement abîmé dans sa douleur, qu'il ne put suivre le convoi, et n'assista à un service funèbre que le lendemain.

Les ordres mendians marchaient les premiers

dans le cortége du deuil, puis le clergé des paroisses de Bruges, ensuite les chevaliers, et enfin tous les habitans de la ville et des pays voisins, au nombre de plus de trente mille. Ce fut au milieu des larmes de tout ce peuple que chemina le convoi à travers les rues. Il semblait que tout le bonheur, la gloire, le repos des pays de Flandre et de Bourgogne étaient en ce cercueil; on aurait pu croire que le monde était fini. « Ah! disait-on, « nous vous perdons, vous, notre bon Duc, notre « bon père, le meilleur, le plus doux, le plus fa« milier des princes; vous, notre paix et notre « joie! vous qui aviez tant de largesse, d'hon« neur, de vaillance, qui, pendant si longues an« nées, parmi tant de fortunes diverses et de si « grandes affaires, vous êtes comporté d'une fa« çon si sage et si salutaire! Durant de si cruelles « guerres au-dedans et au-dehors, vous nous « avez gardés, de votre épée et de votre corps, « envers et contre tous, vous jetant toujours en « avant pour préserver du péril vos sujets et vos « États. Parmi de si horribles tempêtes, vous « aviez fini par nous ramener la tranquillité, l'u« nion et le bon ordre; vous avez fait siéger la « justice et donné libre cours à la marchandise. « A l'ombre de ce bonheur qui vous a suivi en

« toutes choses, nous avons doucement prospéré, « et il semblait que tout votre soin fût tourné vers « notre félicité. Les nobles hommes et les gens de « toute sorte, qui venaient à vous en confiance, « fussent-ils vos ennemis, étaient reçus avec dou« ceur, retenus à votre cour, et vous leur faisiez « autant de bien qu'il était en votre pouvoir. « Aussi étiez-vous aimé et comme divinisé de vos « sujets; votre seul aspect les comblait de joie.— « Et maintenant, noble Duc, vous êtes mort, et « nous orphelins! » Puis on ajoutait, mais plus bas: « Vous nous laissez à une main nouvelle, dont « le poids nous est inconnu. Nous ne savons en « quels périls peut nous jeter la puissance qui va « nous commander; nous, si bien accoutumés à la « vôtre, sous laquelle, presque tous, nous sommes « nés et nous fûmes nourris. » Tels étaient les discours qui se tenaient parmi le peuple et même parmi les serviteurs de la cour, pendant qu'on portait en terre le corps du duc Philippe de Bourgogne. Le désespoir fut plus grand encore lorsque le cercueil fut descendu dans les caveaux de l'église de Saint-Donat, et que les hérauts jetèrent leur bâton blanc dans la fosse. On n'entendait retentir de toutes parts que sanglots et lamentations.

Sans la crainte que répandait l'avènement de ce duc Charles dont on connaissait déjà l'orgueil, l'obstination et la dureté, et qu'on voyait empressé à faire toutes ses volontés sans écouter les conseils de la prudence, peut-être le vulgaire aurait-il, comme les gens plus doctes et plus sages, mêlé quelque blâme aux regrets et aux louanges qu'inspirait le souvenir du duc Philippe.

Sûrement ce règne de cinquante années avait été noble et glorieux ; le Duc avait été le plus grand souverain de son temps. Aucun roi n'avait eu tant de puissance ni de richesses. Sa cour avait été composée de princes et de souverains qui vivaient sous ses yeux et lui formaient un pompeux cortége. Son nom avait rempli la chrétienté, retenti dans les pays d'outre-mer et jusque chez les infidèles d'Orient. Nul n'avait si bien gouverné ses peuples, avec une telle prudence, avec une si grande modération, avec une habileté qui aurait pu se passer de conseillers, et qui pourtant avait toujours recherché les plus sages. On pouvait dire aussi, à son honneur, qu'après avoir, en sa première jeunesse, cédé à sa vengeance, il avait ensuite épargné et sauvé le royaume de France, et rendu honneur et puissance au chef de sa race. Mais aussi quelle ambition n'avait-il pas montrée !

que de guerres il avait entreprises pour accroître sa grandeur et sa richesse ! Et sur qui avait-il fait toutes ses conquêtes ? Sa famille entière avait été dépouillée. Le Hainaut, la Hollande et la Zélande étaient l'héritage de madame Jacqueline ; ses droits sur le Luxembourg venaient d'un testament surpris à sa tante ; le Brabant n'avait passé en entier dans ses mains qu'en privant de leur part dans la succession ses cousins les comtes de Nevers et d'Étampes. Puis, que ne pouvait-on pas dire de son penchant vers une vaine gloire ! de cette colère si chatouilleuse sur tout ce qui lui semblait toucher à son honneur ! de sa volonté si absolue qui ne respectait jamais les priviléges de ces peuples, et qui avait fini par dépouiller de leurs vieilles libertés les bonnes villes de Flandre ! C'était en répandant des torrens de sang qu'il avait établi son autorité en Hollande. Il y avait aussi à parler de la dissolution qui avait régné dans sa cour et que son exemple avait autorisée. Malgré sa crainte de Dieu et son respect pour tous les devoirs de l'Église, il avait toujours méprisé la foi du mariage, et négligé sa femme, qui avait tant de vertu et d'amour pour lui ; il avait eu une foule de bâtards.

Quoi qu'il en fût, ce qui se passa après lui confirma toujours la renommée de ce bon et grand duc Philippe de Bourgogne. Son règne resta dans la mémoire des peuples comme une époque d'éclat, de puissance, de richesse, et même de bonheur, car jamais la Flandre ne retrouva un temps si prospère. La maison de Bourgogne avait été mise au tombeau avec lui.

Le duc Philippe mourut âgé de plus de soixante-douze ans. Sa taille était élevée, sa démarche noble ; les traits de son visage n'étaient point beaux, ses yeux bleus étaient petits, ses sourcils bruns et avancés, son nez aquilin; son aspect était imposant et sa physionomie toute royale.

Il avait été marié trois fois : à madame Michelle, fille du roi Charles VI; à Bonne d'Artois, fille du comte d'Eu et veuve du comte de Nevers; enfin à Isabelle de Portugal, qui lui survécut de quatre années. Elle lui donna trois enfans, Jodoc et Antoine, qui moururent en bas âge, et le duc Charles, son successeur.

Le nombre de ses bâtards fut grand; les plus connus furent Corneille, fameux sous le nom du grand bâtard de Bourgogne, tué à Rupelmonde; Antoine, qui était parti pour la croisade, et Baudouin; David, évêque d'Utrecht; Philippe, évêque

de Thérouenne, Raphaël, abbé de Saint-Bavon; Jean, prevôt de Bruges; Marie, qui épousa le sire de Charni; Anne, mariée au sire de Borselle, puis à Adolphe de Clèves, sire de Ravenstein; Yolande, mariée à Jean d'Ailli, sire de Pecquigni; Corneille, au sire de Toulongeon; Catherine, au sire de Luxeuil; Madeleine, à un seigneur anglais nommé le sire de l'Aigue. Plusieurs autres filles furent religieuses.



CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Séditions à Gand et en Brabant. — Prétentions du comte de Nevers. — État des affaires en France. — Voyage du comte de Warwick en France. — Ambassade en Angleterre. — Ordonnance concernant la ville de Paris. — Nouvelle abolition de la pragmatique. — Guerre contre les Liégeois. — Siége d'Hui. — Négociation du roi avec les Liégeois. — Le connétable est envoyé près du Duc. — Nouvelle ligue des princes contre le roi. — Bataille de Bruestein. — Soumission de Liége. — Gouvernement du Duc. — Caractère des princes. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Fin de la guerre de Bretagne. — États-Généraux du royaume. — Entrée du connétable à Bruges. — Punition du bâtard de la Hamaide. — Mariage du Duc.



LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

Séditions à Gand et en Brabant. — Prétentions du comte de Nevers. — Affaires en France. — Voyage du comte de Nevers en France. — Ambassade en Angleterre. — Ordonnance concernant la ville de Paris. — Nouvelle abolition de la pragmatique. — Guerre contre les Liégeois. — Siége d'Hui. — Négociation du roi avec les Liégeois. — Le connétable est envoyé près du Duc. — Nouvelle ligue des princes contre le roi. — Traité de Bruestein. — Soumission des Liégeois. — Gouvernement du Duc. — Caractère des princes. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Fin de la guerre de Bretagne. — États-Généraux du royaume. — Entrée du connétable à Bruges. — Punition du bâtard de la Hamaide. — Mariage du Duc.



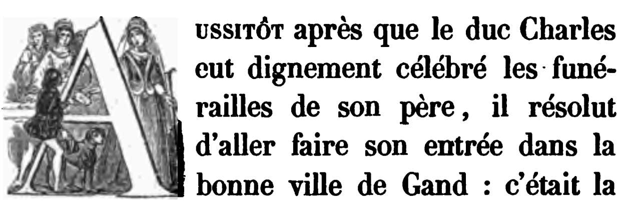
Charles-le-Temeraire.


UNIV.
OF
MICH.



CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE.

1467 — 1468.



AUSSITÔT après que le duc Charles eut dignement célébré les funérailles de son père, il résolut d'aller faire son entrée dans la bonne ville de Gand : c'était la plus grande et la plus riche de tout le pays flamand; et, selon l'usage des temps passés, le comte

de Flandre commençait toujours sa prise de possession en se faisant reconnaître par les Gantois. D'ailleurs ils étaient grands amis du nouveau Duc. Durant les discordes qui avaient si long-temps régné entre son père et lui, il s'était toujours efforcé de mettre dans son parti les gens de cette puissante ville; afin de s'en faire un appui, il avait flatté leurs sentimens et leurs espérances; c'était sur lui, sur son avènement qu'ils comptaient pour le rétablissement de leurs libertés, pour la réparation de leurs maux. A peine l'ancien Duc avait-il eu les yeux fermés, que plusieurs magistrats et hommes puissans de la ville étaient venus conjurer le duc Charles de ne point tarder à faire son entrée[1].

Mais cet empressement pouvait donner au Duc, et surtout à ses conseillers, quelque sujet d'inquiétude. On ne se souvenait que trop combien les Gantois étaient un peuple dangereux et facile à émouvoir; on savait quels regrets ils entretenaient depuis quinze ans pour la perte de leurs priviléges. Plus le Duc les avait caressés, plus il allait devenir difficile de les contenter. L'entrée à Gand fut mise en grande délibération; les sages

[1] Chatelain. — Comines. — Meyer.

conseillers ne voyaient pas sans crainte leur nouveau souverain s'engager dans une position qui pouvait devenir si périlleuse. Cet amour que les gens de Gand lui avaient montré lorsqu'il ne régnait pas encore, ne donnait aucune sûreté pour le présent; car, comme avait coutume de le dire le bon duc Philippe, qui avait aussi été leur grand ami dans sa jeunesse et durant la vie de son père : « Les Gantois aiment toujours le fils de « leur seigneur, mais leur seigneur jamais. »

Le Duc interrogea donc avec grand détail les envoyés de Gand, et demanda s'il pouvait faire son entrée dans leur ville sans nul danger; si le peuple était tranquille; si l'on avait dessein de lui présenter quelques requêtes auxquelles il ne pouvait consentir; si l'on se contenterait de ce qu'il voudrait et pourrait accorder à ses bons amis de Gand.

Les gens qui étaient venus complimenter leur nouveau seigneur et le prier de venir à Gand, étaient des magistrats choisis par son autorité, ou de riches et puissans bourgeois qui avaient vécu dans la bonne grâce des gouverneurs, et avaient su la mettre à profit. Ils ignoraient ce qui se passait dans le peuple; et comme ils étaient contens, ils ne s'imaginaient nullement à quel

point la plupart des habitans étaient mal satisfaits. Ils assurèrent le Duc que le commun peuple pourrait bien faire quelques demandes, mais point trop téméraires, et se montrerait joyeux de ce qu'il pourrait obtenir. « Le danger, di-
« saient-ils avec plusieurs du conseil, serait de
« relever l'orgueil des Gantois en leur accordant
« de trop grandes faveurs. Il faut surtout mainte-
« nir la gabelle recueillie sur le blé et les autres
« denrées et marchandises qui entrent en la ville.
« Ce fut l'occasion des anciennes révoltes, et le
« peuple serait trop fier s'il en venait à l'accom-
« plissement de sa volonté la plus obstinée. »

Ceux qui parlaient de la sorte avaient bien leurs motifs. Ce droit d'entrée, qu'on nommait la cueillotte, avait été établi après la paix de Gavre pour payer les frais de la guerre et les dommages imputés aux Gantois. L'opinion commune était que depuis long-temps les sommes imposées à la ville originairement avaient été payées, et que la cueillotte était continuée par abus, contre toute sorte de raison et justice. Si parmi les habitans il y avait divers partis, les uns plus courroucés de la perte des anciennes libertés, les autres portés à se soumettre plus volontiers; les uns plus enclins au murmure et à la sédition, les autres

plus respectueux pour leur seigneur; du moins ne régnait-il qu'une seule opinion sur la cueillotte; tous disaient qu'elle n'était maintenue que pour enrichir les gouverneurs, les magistrats et leurs amis. On les avait vus faire une prompte fortune, mener un grand train de dépense, acheter des domaines, construire des maisons. On disait que, pendant la vieillesse du bon duc Philippe, plusieurs de ses conseillers avaient eu large part de ces concussions, et que leur protection avait dérobé au prince la connaissance des justes plaintes de la ville de Gand. C'était surtout pour ce motif que l'avènement de son successeur était impatiemment attendu, et qu'on désirait si fort lui voir faire son entrée dans la ville.

Ainsi trompé par les gens qu'enrichissait la cueillotte, et par quelques riches bourgeois d'un esprit sage et tranquille, le Duc partit pour Gand, dix jours après la mort de son père. Bien qu'il n'y ait pas plus d'onze lieues de Bruges à Gand, il s'arrêta à Deynse et y prit gîte, afin de donner aux Gantois le temps d'achever les préparatifs magnifiques qu'ils faisaient. Le lendemain tout n'était pas encore terminé. D'ailleurs le Duc voulait, avant son entrée, finir une importante affaire. Après la victoire de Gavre, le duc Philippe, pour

mieux rétablir son autorité et punir ceux qui lui avaient été le plus opposés, avait banni un nombre considérable d'habitans. Depuis, dès qu'on avait eu des soupçons contre quelqu'un, il avait aussi été chassé de la ville. Tous ces bannis comptaient bien qu'en l'honneur du nouvel avènement ils allaient rentrer chez eux. Ils étaient accourus en foule et demandaient grâce au duc Charles. Il ne voulut point leur répondre sans avoir pris l'avis de son conseil, et l'assembla dans une maison des faubourgs qui appartenait à un riche bourgeois chez qui il s'était logé. La journée se passa à examiner les requêtes de chacun de ces bannis, et nulle réponse ne leur fut encore donnée ce jour-là. Ils étaient en si grande multitude, qu'ils passèrent la nuit en une prairie aux portes de la ville. Le lendemain, ceux à qui grâce était accordée reçurent permission d'entrer avec le Duc. Il fit dire aux autres d'attendre encore, et qu'il s'aviserait.

Enfin, le 28 juin au matin, le Duc fit son entrée dans sa bonne ville. Les rues étaient tendues des plus belles tapisseries; de place en place des échafauds étaient dressés, où l'on représentait des mystères; des carillons se faisaient mélodieusement entendre dans tous les clochers; partout

les habitans ne montraient que respect et allégresse au passage de leur nouveau seigneur. Il alla d'abord prêter son serment à l'abbaye de Saint-Pierre, entouré de toute sa noblesse, puis se rendit à un grand festin qui lui avait été préparé. Tout semblait joie et confiance entre le prince et ses sujets. On ne parlait dans les rues que de l'amour que le duc Charles avait toujours eu pour la ville de Gand; si l'on murmurait encore de la cueillotte, dont il ne publiait pas l'abolition, c'était tout bas et avec douceur, en attribuant la faute aux principaux de la ville, et non pas au Duc lui-même. Ainsi il se retira le soir à son logis, satisfait de sa journée et sans nulle crainte.

Pendant ce temps-là se faisait une autre solennité, qui donnait aux esprits remuans et mécontens une occasion bien favorable pour les projets qu'ils avaient en tête. Parmi toutes les reliques des saints qui reposaient dans les églises de Gand, il n'y en avait aucune plus glorieuse et plus chère au peuple que le corps de saint Liévin, un des premiers évêques de la ville qui avait souffert le martyre vers l'an 633. Depuis les plus anciens temps, jamais on n'avait manqué à faire tous les ans, au jour marqué, la

grande procession de saint Liévin. On allait prendre sa châsse à Saint-Bavon, puis on la portait au village de Holtheim, à trois lieues de Gand, où le saint avait jadis reçu la couronne du martyre. Le lendemain, lorsque la châsse avait passé la nuit dans l'église du lieu, elle était rapportée avec encore plus de cérémonies à Saint-Bavon. Autrefois, disait-on, les meilleurs bourgeois et les premiers de la ville s'étaient fait honneur de porter ou d'accompagner le glorieux corps de saint Liévin; mais peu à peu la fête était devenue plus sainte pour le commun peuple que pour les riches habitans. C'étaient les gens des petits métiers qui suivaient en foule la procession; ils y portaient leurs bannières, y venaient en armes, remplissaient les tavernes, buvant, chantant, dansant et passant joyeusement la soirée et la nuit à Holtheim, où il y avait une grande foire en l'honneur de saint Liévin. D'ordinaire ces deux jours ne se passaient pas sans quelque tumulte et sans qu'il y eût du sang répandu; aussi, depuis la paix de Gavre, était-il défendu de paraître en armes à la procession de saint Liévin, et de s'y couvrir d'un haubergeon de fer.

Le jour de l'entrée du Duc, la célébration de

la fête de saint Liévin fut, plus encore qu'à la coutume, livrée aux gens de petit état, car les riches étaient occupés à bien recevoir leur seigneur. On y voyait les confréries des maçons, des charpentiers, des forgerons, des cordonniers, des tisserands, des foulons, des brasseurs; les apprentis et les jeunes gens s'y étaient portés en foule. Toute cette multitude, que rien ne maintenait dans le bon ordre, se répandit dans les cabarets d'Holtheim, et s'anima peu à peu par le vin ou la bière, moins encore que par les secrètes pratiques de ceux qui la faisaient mouvoir. Les discours les plus hautains et les plus insensés étaient proférés de toutes parts : « On entendra « parler de nous, disaient-ils; nous allons brasser un potage qui sera d'un goût amer, et coû- « tera cher à ceux qui le boiront. » Puis ils allaient acheter, sur les boutiques de la foire, des lames de plomb, que les auteurs de tout ce complot avaient fait fondre, et qui étaient exposées en vente parmi des jouets d'enfans; elles étaient toutes percées et préparées pour être cousues sur les manches et sur les épaules, afin d'en faire une sorte d'haubergeon. « Nous sommes selon l'or- « donnance, criaient les apprentis, nous ne por- « tons point d'haubergeons en fer; le plomb n'est

« point défendu; mais laissez-nous faire, ce plomb « se changera en fer et en acier. Tel qui rit au- « jourd'hui, aura demain mauvaise nuit. Allons, « allons, revenons à Gand; il n'y a rien de fait, « tant que tout n'est pas fini. Délivrons la ville de « ces maudits larrons, qui nous mangent les en- « trailles et s'engraissent de notre bien sous le « nom du prince : il n'en sait rien; mais avant « peu il en sera instruit de reste, et nous lui en « donnerons des nouvelles. »

Ainsi se passa la nuit à boire, à manger, à crier, dans les tavernes d'Holtheim; on en prenait peu de souci dans la ville, tant on avait coutume de voir le menu peuple en désordre ce jour-là; si bien que l'on appelait communément ce cortége les fous de saint Liévin. Pendant ce temps-là, le Duc, sa noblesse et ses conseillers dormaient tranquillement et en toute sécurité. De grand matin, la procession rentra dans la ville; et comme elle traversait le marché au blé, les gens qui portaient la châsse s'en vinrent tout droit devant le bureau qu'on avait bâti au milieu pour percevoir la cueillotte. « Saint Liévin ne se « détourne jamais », crièrent aussitôt les ouvriers. A peine ces paroles étaient-elles dites, qu'ils se jetèrent comme des furieux sur cette

barraque; en un instant elle fut démolie, chacun en voulait avoir un morceau; puis on courait par les rues portant les débris en triomphe, et criant: « Aux armes! aux armes! » Bientôt on vit flotter les bannières de chaque métier, qui en secret avaient été préparées: tout le peuple de Gand se trouva armé et en tumulte sur le marché, autour de la châsse de saint Liévin.

Le Duc s'éveilla à ces cris, troublé et sans savoir précisément ce qui se passait. De moment en moment, ses serviteurs arrivaient des divers quartiers de la ville où étaient leurs logemens, pour se ranger autour de leur maître et le défendre. Les archers de la garde parvinrent aussi à se réunir devant son hôtel. Chacun faisait son récit, chacun donnait son avis sur ce grand et soudain péril. Pour lui, il demeurait confondu que les Gantois, qu'il avait toujours aimés, qu'il venait visiter au premier jour de son avénement, à qui il avait dessein d'accorder toutes les faveurs possibles, lui fissent une réception si étrangement séditieuse, menaçant ainsi sa vie, celle de sa fille unique qu'il avait voulu amener avec lui, et celle de ses plus fidèles serviteurs. Cependant, voyant autour de lui ses chevaliers et ses archers, il reprit courage, et demanda son cheval. « Par saint

« Georges! dit-il, ils me verront de près, et je « saurai leur faire dire ce qu'ils demandent. »

Mais le sire de la Gruthuse, qui connaissait les emportemens de son maître et le caractère obstiné des Gantois, dont il avait été long-temps grand-bailli, trembla de ce qui allait arriver. « Pour « Dieu, monseigneur, dit-il, contenez-vous, et « ne vous échauffez pas; votre vie et la nôtre en « dépendent; en un tour de main, nous pouvons « être tous morts. Il faut ici user de froideur et de « sage conseil; avec de belles paroles, vous ferez « de ce peuple ce que vous voudrez. Du temps du « feu Duc votre père, vous les avez vus plus fu-« rieux encore, mais il savait bien attendre son « moment et les apaiser par douceur quand il « le fallait. Il en a souvent enduré plus que tout « cela. Avant d'en venir à son point, il a beau-« coup pardonné. Envoyez-leur quelqu'un qui « les interroge doucement, et qui leur promette « que vous écouterez bien volontiers toutes leurs « plaintes. »

Le sire de la Gruthuse se rendit auprès d'eux; on ne pouvait leur envoyer un plus sage chevalier, ni qui sût mieux parler : ils avaient confiance en lui. Le sire de la Gruthuse raisonna courtoisement avec eux : « Qu'est ceci, mes bons amis?

« leur disait-il ; vous avez un nouveau prince qui « fera pour vous tout ce que vous voudrez, un « prince débonnaire et de toute justice envers les « petits comme envers les grands ; et après l'avoir « reçu hier en grande solennité, vous venez main- « tenant le saluer l'arme au poing : cela n'est point « honorable. Il faut vous mieux conduire, et que « chacun rentre en sa maison. »

« — Seigneur de la Gruthuse, répondirent-ils, « nous n'avons nulle mauvaise volonté contre « notre prince ni contre ses fidèles serviteurs ; il « est en sûreté parmi nous comme l'enfant dans « le ventre de sa mère ; et, s'il en était besoin, « nous mourrions pour lui. Nous en voulons seu- « lement à ces mauvais larrons qui dérobent nous « et aussi monseigneur, qui l'endorment par des « mensonges, qui sucent notre sang et se raillent « de notre pauvreté. C'est une vraie pitié : il faut « que monseigneur nous en fasse raison et les « châtie. Il ne doit pas souffrir que nous soyons « menés ainsi, nous qui sommes son peuple ; au- « trement, nous, pauvres brebis, nous serons « forcés de devenir pareils à des loups enragés. »

Le chevalier répliqua : « Mes enfans, par la « sainte passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, « apaisez-vous, et tenez-vous en repos, durant

« que je vais retourner vers le Duc pour lui faire « le récit de tous vos bons sentimens, et com- « ment vous avez si noblement parlé de lui. Je « vais lui dire que vous avez plaintes à porter « contre certains hommes de cette ville, et je vous « certifie que monseigneur vous fera justice d'eux « et de toute autre chose ; mais, je vous en con- « jure, ne faites rien de nouveau jusqu'à mon re- « tour : je me mettrai ensuite avec vous. »

Il rapporta au Duc où en étaient les choses. Le prince l'écoutait impatiemment, fronçait le sourcil, mordait sa lèvre, et maugréait de tout son cœur de ce qu'il fallait plier ainsi devant ces vilains et en passer par où ils voudraient. Lui qui était si extrême dans ses volontés, et qui s'était si bien proposé de mener les affaires l'épée haute, de façon à faire trembler le monde devant lui, il était contraint de commencer son règne en s'abaissant devant des bourgeois révoltés. Cependant il monta à cheval pour les venir trouver, et, tout en fureur, il pressait le pas pour arriver à la place du marché. Les rues étaient pleines de gens qui s'en allaient en armes rejoindre leurs bannières. « Messeigneurs, disaient-ils, n'ayez pas « peur, nous vous aimons bien. Allez où il vous « plaît, vous n'êtes point en danger ; nous som-

« mes bien vos serviteurs. » Malgré ces paroles, les chevaliers voyaient que ces gens-là étaient les plus forts, et que le péril était grand. Il n'y en avait pas un qui n'eût voulu être loin de là avec le Duc.

Il arriva sur le marché vêtu de sa robe noire et un bâton à la main; ses serviteurs étaient couverts de leurs armures, les archers avaient l'arc bandé. Le peuple, le voyant venir dans cet appareil guerrier, se serra sous les bannières, criant: « A nos rangs! à nos rangs »! et l'on entendit retentir le bruit des piques retombant sur le pavé. Le Duc, sans s'émouvoir, continua son chemin pour se rendre vers le balcon d'où les comtes de Flandre avaient coutume de haranguer le peuple. La foule s'ouvrait pour lui laisser passage. « Eh « bien, disait-il avec colère, que vous faut-il, mé« chantes gens? que demandez-vous? » Et comme on ne se rangeait pas assez vite, il frappa de son bâton un homme qui se tenait devant lui. Le bourgeois n'endura point patiemment cet outrage; il jura par le sang et les plaies de Notre-Seigneur qu'il en aurait vengeance; sa pique était déjà en arrêt sur le Duc. Chacun de ses serviteurs crut que c'en était fait, que tout était perdu. La moindre rixe pouvait émouvoir toute cette populace, et le

Duc ni pas un de sa suite n'en seraient échappés. « Et que voulez-vous donc faire, lui dit le sire de « la Gruthuse d'une voix ferme et sévère; voulez-« vous donc vous faire tuer, ainsi que nous tous, « par votre emportement? Où comptez-vous « donc être? Ne voyez-vous pas que votre vie « et la nôtre tiennent à un fil? et vous allez ra-« brouer et menacer de telles gens qui sont en « fureur, qui n'ont ni raison ni lumière, et ne « font pas plus compte de vous que du moindre « d'entre nous. Si vous avez envie de mourir, moi « je n'en ai nul désir. Il vous faut agir d'autre « sorte, les apaiser par un doux langage, sauver « votre honneur et votre vie; il n'y a que vous qui « le puissiez faire. Votre courage n'est point de « mise ici. Un mot de vous calmera ce pauvre fou « de peuple, et remettra ces brebis en obéissance. « Çà, descendez de cheval, montez au balcon, « faites-vous honneur par votre bon sens, et tout « ceci finira bien. »

Cependant les cris de l'homme que le Duc avait battu excitaient du tumulte sur la place. Le peuple commençait à s'ébranler; le danger devenait pressant. Par bonheur, les commerçans de rivière, les bouchers et les poissonniers, dont les bannières se trouvaient proche du Duc, étaient

les plus sages d'entre les métiers. Ils s'avancèrent vers leur seigneur pour le défendre. « Rassurez-« vous, Monseigneur, disaient-ils, nous mour-« rons pour vous défendre s'il le faut; nul ne « sera assez hardi pour vous toucher; mais, pour « Dieu, ayez patience et ne vous emportez point. « Il n'est pas l'heure de vous venger des méchan-« tes gens qui peuvent être ici; surtout que per-« sonne de vos serviteurs ne s'avise de lever la « main : nous pouvons bien endurer que vous « nous frappiez, tout autre en serait puni sur-le-« champ. »

Ainsi protégé, le Duc monta au balcon, entouré de ses chevaliers et de son conseil, et se montra entre son chancelier et le sire de la Gruthuse: « Mes enfans, dit-il en langue flamande, Dieu « vous garde : je suis votre prince et votre légi-« time seigneur, je viens vous visiter, vous ré-« jouir de ma présence; je veux vous faire vivre « en paix et en prospérité, et je vous prie de vous « comporter doucement. Tout ce que je pourrai « faire pour vous, sauf mon honneur, je le ferai « et vous accorderai tout ce qui me sera pos-« sible. »

« —Soyez le bienvenu, soyez le bienvenu », s'écria ausitôt tout le peuple, « nous sommes vos

« enfans, et nous vous remercions. » Pour lors le sire de la Gruthusé prit la parole pour expliquer plus en détail les bonnes intentions de son maître, car le Duc pouvait bien dire quelques paroles familières en flamand, mais n'aurait pas su traiter longuement les affaires en cette langue. Quand il eut fini, plusieurs bourgeois s'avancèrent au bas du balcon et commencèrent à exposer les griefs des Gantois. « Grand merci, disaient-ils, vous « êtes notre prince, et nous n'en voulons point « d'autre. Mais faites-nous justice de ces larrons « qui perdent votre bonne ville et nous réduisent « à chercher notre pain. Eux que nous avons « connus sortant de petit lieu et arrivant ici « comme de pauvres galopins, maintenant, avec « votre bien et le nôtre, ils ont acquis des terres « et des seigneuries, et font croire au peuple que « cet argent est pour vous. Nous demandons au« dience pour vous remontrer leurs méfaits, afin « que vous fassiez ce qui est expédient. »

Pendant que le Duc écoutait avec bienveillance ces paroles dites en grand respect, les plus mutins virent bien qu'il leur arriverait malheur si la chose se passait ainsi en douceur. Un grand homme tout armé sortit soudainement de la foule, entra dans l'hôtel, monta l'escalier et parut au

balcon. Là, sans nul égard pour le Duc, se faisant rudement place, il leva sa main revêtue d'un gantelet de fer noir et luisant, et frappa un grand coup sur la balustrade pour imposer silence à tout le monde : « Mes frères qui êtes là-bas, dit-il « au peuple, vous êtes venus pour faire vos do- « léances à notre prince ici présent, et vous en « avez de grandes causes. D'abord, vous voulez « que ceux qui ont le gouvernement de cette « ville, et qui dérobent le prince et vous, reçoi- « vent punition. Ne le voulez-vous pas ainsi? — « Oui, oui, cria le peuple. — Vous voulez que la « cueillotte soit abolie? — Oui, oui. — Vous voulez « que vos portes condamnées soient rouvertes, « et que vos barrières soient autorisées comme « dans tous les temps? — Oui, oui. — Vous vou- « lez ravoir vos châtellenies de la campagne, « porter vos chaperons blancs et reprendre toutes « vos anciennes manières? N'est-ce pas? — Oui, « oui », s'écria tout d'une voix la foule qui remplissait la place. Alors cet homme se retourna vers le Duc : « Monseigneur, vous avez entendu « ce que veulent tous ces gens; j'ai parlé pour « eux, et ils m'ont avoué, ainsi que vous l'avez « entendu. Excusez-moi; maintenant c'est à vous « d'y pourvoir. »

Le Duc et le sire de la Gruthuse se regardaient d'un air confus. Enfin le chevalier s'adressa doucement à cet homme qui venait de braver son prince plus outrageusement que si c'eût été le plus pauvre gentilhomme de la chrétienté. « Mon « ami, lui dit-il, vous n'aviez pas besoin pour « cela de monter ici sur ce balcon, qui est la « place d'honneur de monseigneur et de ses no- « bles; on vous aurait bien entendu de là-bas. « Monseigneur saura bien contenter son peuple « sans qu'un avocat tel que vous soit nécessaire. « Vous vous êtes étrangement comporté : descen- « dez et allez avec vos gens; monseigneur fera ce « qu'il convient. »

Le Duc adressa encore quelques paroles pour calmer la multitude, mais elle ne voulait ni rapporter la châsse de saint Liévin ni quitter le marché avant que toutes les demandes fussent accordées. Alors le Duc, irrésolu et dissimulant sa colère, quitta le balcon, remonta à cheval et retourna à son logis, escorté de ses serviteurs et des bons bourgeois de la ville. Il passa la nuit dans une agitation extrême et sans pouvoir trouver un moment de sommeil. Les mutins restaient en armes sous leurs bannières; les chevaliers et les gentilshommes se tenaient autour de l'hôtel,

prêts à mourir pour défendre leur maître; les hommes sages, les riches, les principaux de la ville tremblaient de ce qui allait arriver, et tous leurs efforts étaient vains pour apaiser la sédition. Le Duc avait apporté avec lui une partie des riches trésors qu'il avait recueillis de la succession de son père; car il avait voulu paraître à Gand revêtu de toute sa magnificence. Il craignait que cet immense butin ne fût un appât de plus pour les révoltés. Ses inquiétudes étaient plus vives encore pour sa fille unique mademoiselle Marie de Bourgogne, qu'il avait amenée. On trouva moyen de faire sortir furtivement, pendant la nuit, une grande partie des joyaux, mais on n'osa point risquer le départ de la princesse. Enfin, après de cruelles hésitations, le Duc se résolut à suivre l'avis de ses conseillers, et à user de subtilité pour se tirer de la position désastreuse où il était retenu. Quelques bourgeois de la ville furent choisis par le peuple pour traiter avec le conseil de Bourgogne, et le troisième jour le Duc revêtit de son consentement et de sa signature les demandes qui lui avaient été si outrageusement présentées sur la place du marché. Ce fut à ce prix seulement que le peuple quitta les armes et rapporta la châsse de saint Liévin. Le premier

juillet, le Duc, plein de honte et de colère, sortit de cette ville, où son avénement venait d'être signalé par de si cruels affronts.

Mais les conséquences de cette sédition des Gantois ne se bornaient pas à celle de Gand : c'était un exemple donné aux autres villes et aux autres domaines du Duc, dont les libertés avaient été fortement restreintes sous le règne précédent[1]. Le duché de Brabant surtout avait un grand penchant à imiter les gens de Gand. Bruxelles, que le duc Philippe avait toujours eu en grande affection, où il avait d'habitude fait son séjour, s'était, par ce motif, trouvé dans la disgrâce du comte de Charolais. Tandis qu'il flattait les Gantois et s'efforçait à les mettre de son parti, il avait souvent maltraité de paroles les Bruxellois, les menaçant de son pouvoir futur : parfois il leur avait dit que son père avait augmenté outre mesure leur richesse et leur orgueil, et qu'ils ne trouveraient pas en lui un maître aussi doux. Son avénement les avait donc jetés dans de grandes craintes, et ils résolurent de se montrer fermes contre leur nouveau seigneur. Bruxelles était loin d'avoir autant de puissance et de richesse que Gand ; aussi

[1] Chatelain. — Meyer. — Comines.

ceux qui menaient toutes ces affaires cherchèrent-ils à ne rien faire que d'accord avec Malines, Anvers et les autres villes du Brabant. A la persuasion des gens de Bruxelles, les États du duché s'assemblèrent à Louvain. Le Duc, dans l'embarras où il se trouvait, n'ayant point réuni son armée, fut contraint d'user encore de politique et de ne point employer la force.

La circonstance était difficile. Jean, comte de Nevers, qui, du temps qu'il se nommait le comte d'Étampes, avait été élevé par les soins de son cousin le duc Philippe, et avait reçu à sa cour son amitié et sa confiance, était, comme on l'a raconté, devenu le mortel ennemi du comte de Charolais. Toutefois, durant la guerre du bien public, s'étant laissé faire prisonnier à Péronne, il avait traité avec lui, s'était réconcilié et avait promis affection et fidélité à la maison de Bourgogne. Cette promesse tarda peu à être démentie. Le comte de Nevers, dans sa jeunesse, avait eu pour serviteurs et pour conseillers de nobles et vaillans chevaliers bourguignons, le sire de Longueval, le sire de Miraumont, et d'autres, que le duc Philippe avait placés près de lui; maintenant il était absolument gouverné par un

nommé Boutillat, son valet de chambre, homme de bas étage. Or, le roi Louis s'entendait mieux que personne avec gens de cette sorte; et ainsi il savait tourner à sa volonté les projets du comte de Nevers; d'ailleurs il avait érigé son comté de Nevers en pairie; il lui avait donné une forte pension, et lui offrait plus d'avantages et de profit qu'il n'aurait pu en espérer en Bourgogne.

Aussi, dès que le duc Philippe fut mort, le comte de Nevers entreprit de faire valoir les droits qu'il pouvait prétendre comme cousin germain du dernier duc de Brabant, mort en 1430, conséquemment héritier à un degré égal avec la branche aînée de la maison de Bourgogne. Son droit et celui de son frère aîné, feu Charles de Bourgogne, comte de Nevers, n'avaient point autrefois paru fondés aux États de Brabant; délibérant sous le pouvoir du duc Philippe, ils avaient reconnu que le duché devait passer en entier à la branche aînée. Les deux princes de la branche de Nevers avaient eux-mêmes acquiescé à cette sentence; c'était comme dédommagement que le duc Philippe avait donné à Jean de Nevers les seigneuries de Roye, Péronne et Montdidier, qu'il lui avait retirées depuis, à la suggestion de

son fils le comte de Charolais[1]. Après la guerre du bien public, le comte de Nevers avait renouvelé sa promesse de renoncer au duché de Brabant; mais ce motif ne l'arrêta point[2]. Le roi le releva de la renonciation qu'il avait faite, et l'envoya solennellement réclamer son héritage pardevant les États. En même temps il écrivit des lettres et envoya des messages à Bruxelles et dans les autres villes. Il y avait beaucoup de partisans; la bourgeoisie lui était partout favorable; elle avait vu par expérience combien il est préjudiciable aux libertés d'un pays d'avoir un seigneur qui tire sa puissance des autres domaines qu'il possède. Les bonnes villes, qui autrefois avaient su défendre leurs priviléges contre les ducs de Brabant, les avaient vus succomber sous le grand pouvoir du duc de Bourgogne, comte de Flandre, d'Artois, de Hainaut, et seigneur de tant d'autres États. Elles pensaient que le comte de Nevers, appelé par les hommes du pays et tenant d'eux toute sa force et sa richesse, ne pourrait avoir des volontés si absolues.

Au contraire, la noblesse et les gens de guerre étaient tous dévoués au duc de Bourgogne, dont

[1] *Chronica ducum Brabentiæ Barlandi*. — Legrand.

[2] Pièces de Comines, édit. de Lenglet-Dufresnoi.

ils attendaient leur avancement et l'augmentation de leur fortune. « Quoi! disait Philippe de Horn, « sire de Gascelbèque, nous avons un noble et ver-« tueux prince qui vient de la plus illustre racine « du monde, le fils de ce bon Duc que nous avons « tous servi depuis notre jeunesse, à qui nous « devons ce que nous sommes; ne serions-nous « donc pas bien insensés et maudits de Dieu de « ne pas lui porter honneur et amour? Laisserons-« nous donc la clarté du ciel pour aller vivre dans « l'obscurité d'une caverne? Nous méritons déjà « reproche de tant tarder et délibérer là-dessus. « Si les villes et les vilains sont d'autre opinion, « il saura bien les remettre dans le devoir, et « nous l'aiderons à faire repentir le peuple de « Brabant d'une si amère folie. Pour parler comme « au jeu d'échecs, il n'y a ni roi ni roc qui les « puisse garder de la justice de leur naturel sei-« gneur. » Tous les gentilshommes et chevaliers applaudissaient grandement à de pareils discours. Néanmoins les conseillers du Duc, tout en les encourageant, conduisaient cette affaire avec grande prudence.

Ce n'est pas qu'il y eût beaucoup à s'effrayer du comte de Nevers, ni des lettres assez hautaines qu'il écrivait aux États et à son cousin de Bour-

gogne; mais il était impossible aux hommes sages de compter pour rien le secret appui du roi de France, comme le faisaient les nobles de Brabant dans leurs vaillans propos. C'était cette protection cachée qui donnait courage aux bourgeois des bonnes villes. Aussi le Duc, tout en laissant les gentilshommes les menacer et les effrayer, leur faisait promettre qu'il n'avait pas de plus grand désir que de vivre amicalement avec eux, de les maintenir en paix, de protéger leur commerce, de reconnaître leurs droits autant et plus que son père, de faire tout ce qui pourrait être jugé utile au bien du pays, et d'entendre libéralement les avis qui lui seraient donnés. En même temps, bien qu'il eût un fort parti à Gand et que les riches bourgeois y eussent presque repris le dessus, il ne confirma pas moins par des lettres signées librement les promesses qu'il avait faites lors de la sédition.

Enfin, l'affaire fut si bien conduite, qu'après douze jours les États de Brabant lui envoyèrent des députés à Malines, où il se tenait en attendant leur délibération. Il se rendit aussitôt à Louvain, fit son entrée solennelle, proclama sa prise de possession du duché de Brabant, et reçut les hommages de la noblesse, des gens des bonnes villes

et de l'université; puis il vint à Bruxelles, où il fut aussi reçu avec grande affection, et montra bienveillance et faveur aux habitans.

Cependant le parti qui lui était contraire et le commun peuple, dont les esprits avaient été mis en mouvement, ne se calmèrent point partout aussi facilement. Bientôt une sédition furieuse éclata à Malines. Le peuple s'assembla en armes sur la place publique, et trois maisons des plus riches bourgeois furent démolies et rasées. Il y eut de semblables émeutes dans la ville d'Anvers. Tous les habitans sages déploraient ces révoltes et tremblaient pour leurs biens et pour leur vie. « Ah! dit le Duc en apprenant ces mauvaises « nouvelles, voilà ce que me valent les Gantois! « Dieu le leur rende! Tous les vilains vont, à leur « exemple, se révolter et voudront être les maî- « tres. Par saint Georges, il y en aura de cruelle- « ment châtiés, et si je vis dix ans, ils verront « bien à qui ils ont affaire. »

Sa situation devenait d'autant plus difficile, qu'il apprenait au même instant que les Liégeois venaient de reprendre les armes. On avait saisi, dans la ville de Chimai, le sire de Villers, gentilhomme du Réthel, qui était envoyé par le comte de Nevers pour exciter les gens de Liége

et pour leur faire espérer les secours du roi de France.

Le Duc n'avait pas de temps à perdre; il résolut de remettre d'abord le bon ordre en Brabant, et manda trois cents lances et des archers de Hainaut pour aller punir les gens de Malines. Mais les nobles de Brabant, apprenant cette résolution du Duc, vinrent le trouver et lui dire qu'ils étaient plus que suffisans pour le conduire en toute sûreté dans Malines, et remettre tous ces vilains à sa pleine et entière vengeance.

Il partit aussitôt avec eux, sans qu'il y eût besoin d'autres préparatifs; car c'était assez la coutume des gentilshommes de Brabant de voyager de ville en ville, couverts de leurs haubergeons, avec des valets portant leur casque de fer et des lances, et suivis de quelques archers. Quant aux serviteurs de la maison du prince, ils mirent une armure sous leur robe. Dans cet équipage, on chevaucha vers Malines. Le petit peuple, qui avait fait tout ce désordre, était sans force et sans nulle prévoyance. Le Duc entra sans que nul essayât de résister, descendit à son hôtel, et fit aussitôt commencer une enquête contre les auteurs et les chefs de la sédition. Il ne manqua pas de gens pour les accuser; les magistrats et les

riches bourgeois, qui la veille n'auraient pas osé dire une parole, maintenant demandaient justice bien haut.

Le Duc ne fut ni cruel ni emporté dans ses vengeances; il voulut que tous les procédés de justice fussent observés. Parmi les accusés, les uns furent condamnés au bannissement, les autres à de fortes amendes, quelques uns à la mort. Après plusieurs exécutions, l'échafaud fut dressé sur le marché devant les fenêtres du Duc. Un des condamnés y monta, on lui banda les yeux, il se mit à genoux les mains jointes; déjà le bourreau avait tiré sa large épée, lorsque le prince parut à son balcon et cria qu'il faisait grâce. Le pauvre condamné s'était cru si près de la mort, qu'il avait comme perdu connaissance, et qu'on eut grand'-peine à le faire revenir à lui. Pendant ce temps, la foule se répandait en bénédictions sur la bonté du Duc, et l'on voyait nombre de gens qui en étaient attendris jusqu'aux larmes.

Anvers ne tarda pas à se remettre dans l'obéissance. Le Duc y fit aussi son entrée, puis revint à Bruxelles aviser aux grandes affaires du moment, et se préparer à la guerre contre les Liégeois, qui n'était pas de peu d'importance. En effet, ils étaient les alliés du roi de France, et

s'il ne les avouait pas dans leurs attaques contre le duc de Bourgogne, du moins les prenait-il sous sa protection.

Tout se retrouvait à peu près au même point qu'avant la guerre du bien public; seulement le roi, qui était devenu plus habile et moins emporté, se tenait mieux sur ses gardes, et sa puissance était maintenant plus à redouter pour le duc Charles [1]. Quant à ce prince, il avait, comme on a vu, employé tous les derniers temps de la vie de son père à s'assurer l'alliance et le secours de tous les princes et seigneurs ses voisins; il avait demandé et obtenu des subsides des divers États de ses domaines. Il entretenait une complète intelligence avec le duc de Bretagne et Monsieur Charles, frère du roi, qui avaient de nouveau réuni leurs intérêts et envoyaient sans cesse en Flandre de secrets messagers, que le roi faisait guetter de son mieux pour qu'ils fussent saisis lorsqu'ils se risquaient à voyager par terre.

Le roi, qui voulait prévenir une rupture, pressait le duc de Bretagne de ne pas favoriser la résistance de son frère, mais n'en pouvait rien obtenir. « Vous savez, écrivait-il, qu'il n'a pas tenu

[1] Legrand. — Mathieu. — Comines. — Amelgard. — De Troy.

« à moi que l'affaire de son apanage fût finie. Con-
« sidérez sa conduite et la mienne. Vous savez qu'il
« m'avait fait toutes sortes d'offres et voulait se
« donner à moi, abandonnant tous ceux qui l'a-
« vaient secouru, et vous particulièrement. Je ne
« l'écoutai point, et je vins vous trouver à Caen,
« où je me livrai entièrement entre vos mains. Je
« vous accordai tout ce que vous demandiez pour
« vous et pour vos amis. Lui, il est un jeune
« homme qui ne cherche qu'à tromper. Il a prié
« le comte de Charolais de lui faire ravoir la Nor-
« mandie, et ne songe qu'à troubler le royaume en
« s'alliant ainsi à la Bourgogne. Le dois-je souf-
« frir? Suivant l'accord que nous avons fait, ne
« suis-je pas en droit de vous sommer de le faire
« sortir de vos États? »

Cette lettre et tous les messages du roi n'avaient pu changer en rien l'obstination du duc de Bretagne, qui se sentait soutenu par toute la puissance de Bourgogne. Le duc d'Alençon était venu de nouveau se joindre à lui. Du reste, tous ces princes, mécontens et ennemis du roi, ne pouvaient plus espérer d'entraîner avec eux un parti dans le royaume. Le traité de Conflans avait trop montré leur peu de souci pour la chose publique; les bonnes villes, et même la noblesse,

voyaient bien qu'on ne pouvait mettre nulle confiance en eux.

De cette sorte, les deux partis ne se trouvant assez forts ni l'un ni l'autre, la fin du règne du duc Philippe s'était passée en ambassades, en cabales, en corruption réciproque des serviteurs de chacun, en promesses faites qui ne trompaient plus de part ni d'autre. Ce qui importait le plus au roi, comme au duc de Bourgogne, c'était l'alliance de l'Angleterre. Ce royaume était encore si divisé, que chacun d'eux y avait ses partisans et y exerçait son influence. Le comte de Rivers, père de la reine, était devenu favori du roi Édouard, et s'efforçait de le déterminer pour la Bourgogne. Le comte de Warwick, entièrement dévoué au roi de France, était depuis longtemps en secrète intelligence avec lui. Gagné à force de dons et de flatteries, il tâchait de mettre l'Angleterre entièrement dans les intérêts de la France. Mais le pouvoir du comte de Warwick diminuait. Il était si hautain et si absolu, il se targuait si fort d'avoir placé la couronne sur la tête du roi Édouard, il s'était opposé si fortement au mariage qui avait appelé madame Élisabeth Woodville sur le trône, que toute la faction de la reine travaillait à le détruire, et y parvenait

peu à peu. « Le seul parti à prendre pour nous, « disait le comte de Warwick au comte d'Exeter « que lord Rivers venait de faire exiler en Irlande, « c'est de faire une bonne alliance avec le roi de « France. Son pouvoir nous soutiendra; mais il « faut que je le voie moi-même et que je passe la « mer. »

Il demanda en effet au roi Édouard de l'envoyer en ambassade en France pour se plaindre des courses que les vaisseaux français faisaient sur les navires commerçans d'Angleterre; sa proposition fut facilement agréée, car ses ennemis ne souhaitaient rien tant que de l'éloigner.

Le roi Louis ressentit une grande joie quand il sut qu'il allait enfin voir son grand ami le comte de Warwick, que depuis si long-temps il désirait entretenir. Il écrivit cet heureux événement aux bonnes villes du royaume, et tout malade qu'il était, partit de Tours, afin de se rendre en Normandie, où l'ambassade anglaise devait débarquer. Arrivé à Rouen, il sut que le comte de Warwick venait d'entrer dans le port de Honfleur; il envoya aussitôt plusieurs de ses serviteurs le recevoir. Partout les ordres étaient donnés de lui faire le même accueil que si c'eût été le roi d'Angleterre. Le roi lui-même vint au-

devant du comte de Warwick jusqu'à la Bouille. Le lendemain, le comte fit une entrée solennelle à Rouen. Il était en bateau et débarqua sur le quai, où l'attendaient le corps de ville avec tout le clergé, en pompeuse procession avec la croix et les bannières. On le conduisit de là à l'église, où il fit ses prières, puis au couvent des Jacobins, dans le logis qui lui avait été préparé.

Le roi prit une maison tout contre le couvent, et son empressement à converser secrètement et sans cesse avec le comte de Warwick était si grand, qu'il fit percer les murailles pour établir une communication commode entre les deux logis. Pendant douze jours ils ne se quittèrent presque pas d'un instant. Lorsque le comte de Warwick s'en allait par la ville pour en voir les curiosités, il n'y avait sorte d'honneurs qui ne lui fussent rendus. Le roi n'épargnait aucune dépense pour complaire en tout à cette ambassade; au point que les fabricans de laine et de soie avaient ordre d'offrir en présent toutes les étoffes que le comte ou les gens de sa suite trouveraient à leur gré. De sorte que ces seigneurs d'Angleterre, qui étaient arrivés en France vêtus de manteaux assez communs, retournèrent chez eux habillés de ces damas, de ces velours, de ces

draps fins de Rouen, qui avaient si grande renommée dans toute la chrétienté [1]. Les bourgeois de la ville se conformèrent si bien aux volontés du roi et prirent tant de soins d'honorer le comte de Warwick, que le roi, pour leur en témoigner toute sa satisfaction, leur accorda le privilége de posséder des fiefs nobles, comme l'avait déjà obtenu souvent la bourgeoisie de Paris.

Le comte de Warwick repartit ensuite pour l'Angleterre, plus serviteur du roi de France, qui le traitait si magnifiquement, que du roi Édouard, près de qui il avait maintenant bien peu de crédit. Le bâtard de Bourbon, comte de Roussillon et amiral de France, Jean de Popincourt, et d'autres ambassadeurs se rendirent en même temps en Angleterre, afin de traiter de l'alliance entre les deux royaumes, pour laquelle le comte de Warwick allait employer ses efforts. On voulait aussi négocier un mariage entre Monsieur Charles, frère du roi, et madame Marguerite, sœur du roi d'Angleterre, la même que le comte de Charolais avait grand désir d'épouser.

Le roi et le comte de Warwick venaient de se quitter, lorsqu'on apprit en France la nouvelle de

[1] Amelgard.

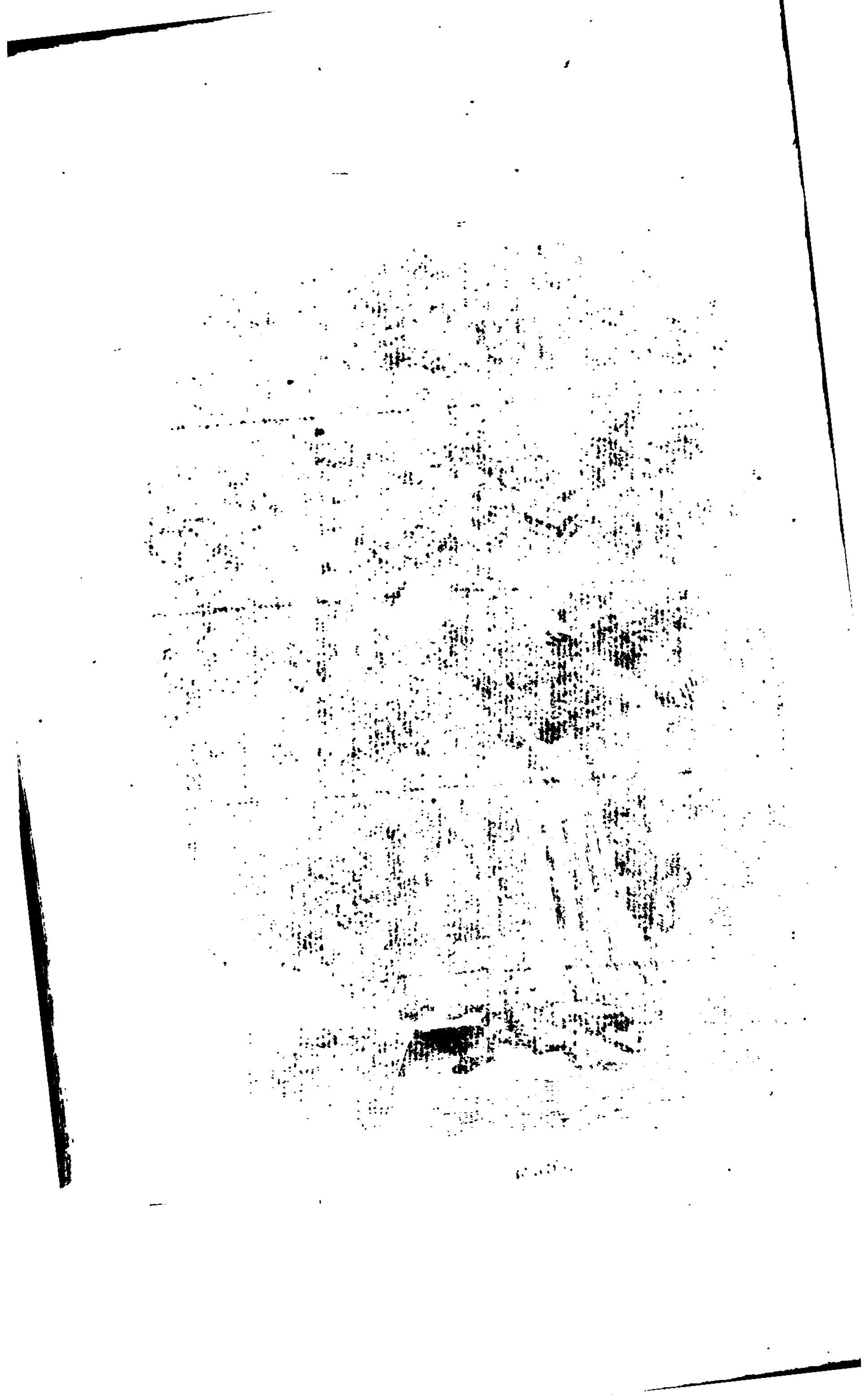




Dammartin.

[illegible] Philippe. [illegible] ne changeait pas [illegible] l'état des affaires; car depuis deux ans tout se faisait [illegible] en Bourgogne. Toutefois, [illegible] orgueil [illegible] des autres [illegible] pour [illegible] Souverain seigneur [illegible] seigneur seulement, dans la lettre où il lui annonça la mort de son père. [illegible] le chancelier de France la fit-il mettre au trésor des chartes, sans qu'aucune réponse [illegible].

[illegible] précautions et préparatifs. [illegible]llerie fut réunie. Les francs archers de Champagne, de Normandie et de Limousin eurent ordre de s'assembler. Le maréchal de [illegible] à Châtellerault, [illegible] la revue de [illegible] noblesse de [illegible] compagnies d'ordonnance des sires de [illegible] du Châtelet, de [illegible]-Lyon, de [illegible], de L[illegible], de C[illegible], furent placées en garnison sur les marches de [illegible] Cunningham furent [illegible] pays de Champagne [illegible] sous les [illegible] était [illegible]



la mort du duc Philippe. L'avénement du comte de Charolais ne changeait pas beaucoup l'état des affaires; car depuis deux ans tout se faisait à sa volonté en Bourgogne. Toutefois, son orgueil et l'obstination des autres ennemis du roi ne pouvaient que s'en accroître. Pour commencer, il ne traita point le roi de souverain seigneur, mais de seigneur seulement, dans la lettre où il lui annonça la mort de son père. Aussi le chancelier de France la fit-il mettre au trésor des chartres, sans qu'aucune réponse y fût faite.

Le roi ne négligea ni précautions ni préparatifs. L'artillerie fut réunie. Les francs-archers de Champagne, de Normandie et de Limousin eurent ordre de s'assembler. Le maréchal de Loheac à Caen, et le comte du Maine à Châtellerault, passèrent la revue du ban de la noblesse de ces provinces. Les compagnies d'ordonnance des sires de Rouault, du Châtelet, de Gaston-du-Lyon, de Saint-Pol, de Loheac, de Comminges, furent placées en garnison sur les marches de Bretagne. Les compagnies de Sallazar, de Stévenot, de Talauresse et les Écossais de Cuningham furent envoyés aux marches des pays de Champagne, de Luxembourg et de Liége, sous les ordres du comte de Dammartin. C'était lui maintenant qui

avait la principale part dans la confiance du roi. Il venait d'être fait grand-maître de sa maison, à la place du sire de Melun, qui était disgracié, suspect et emprisonné. Le sire de Croy, qui au commencement du règne avait été revêtu de cet office, n'était plus en situation d'être utile.

Bien peu de temps après le voyage du comte de Warwick, le roi avait appris combien il devait peu compter sur l'Angleterre [1]. Le comte, en arrivant, avait été reçu avec une extrême froideur; en son absence, le parti de la reine avait encore pris un crédit plus grand. Les ambassadeurs de France amenés avec lui ne recevaient nul accueil; personne n'avait été envoyé à leur rencontre, on ne parlait même pas de leur accorder une audience. La colère du comte de Warwick était grande, et il ne la cachait ni à ses partisans ni aux ambassadeurs. Lui, qui venait de recevoir de si éclatans honneurs, que le roi de France avait traité comme un seigneur souverain, son ami et son égal, le comblant de bienfaits et de louanges, il était contraint de paraître, aux yeux des seigneurs français de l'ambassade, en disgrâce et dédaigné à la cour de son propre roi. Il

[1] Legrand.

ne parlait que de vengeance, et l'amiral de Bourbon ne manquait pas de l'y encourager de son mieux.

Après quelques jours, le roi Édouard admit en sa présence les ambassadeurs. Ils furent frappés des nobles façons de ce roi, le plus beau des princes de son temps, et trouvèrent qu'il surpassait encore ce qu'en publiait la renommée. Ce fut maître Jean de Popincourt qui porta la parole et qui exposa le sujet de l'ambassade. Aucune réponse ne lui fut donnée. Le roi Édouard répliqua seulement qu'il prendrait l'avis de son conseil. On apporta le vin et les épices, puis l'audience se termina. Ils ne purent en obtenir une autre, excepté pour prendre congé. Au lieu de présens magnifiques tels que le comte de Warwick en avait reçu en France, ils eurent pour tout cadeau des trompes de chasse et des bouteilles de cuir, ce qui sembla bien mesquin. S'ils ne rapportèrent pas au roi des nouvelles favorables pour l'alliance qu'il souhaitait, du moins ils l'instruisirent de la haine mortelle que le comte de Warwick avait conçue contre le roi Édouard, des emportemens auxquels il se livrait, des desseins qu'il formait pour le détruire après l'avoir établi, du fort parti qu'il avait en Angleterre, de son

alliance avec le duc de Clarence, qui venait d'épouser sa fille, et à qui il faisait espérer la couronne.

La discorde qui semblait ainsi se renouveler sans cesse en Angleterre, rassurait un peu le roi sur les secours que ses ennemis pourraient tirer de ce royaume. S'il n'avait pu y contracter une alliance, du moins y avait-il un puissant parti, et il pouvait espérer d'y susciter des troubles. Le règne du duc Charles était un plus grand sujet de péril; une telle puissance entre les mains de son plus implacable ennemi ne devait laisser au roi aucun repos. La sédition des Gantois et les troubles du Brabant étaient venus d'abord donner, il est vrai, au duc Charles de suffisantes occupations: le roi s'était efforcé de mettre ce temps à profit pour se garantir des attaques et des complots qu'il prévoyait.

Un de ses premiers soins avait été de s'assurer de plus en plus de la bonne volonté des Parisiens[1]. La ville était encore fort dépeuplée et se ressentait de tant de guerres, de famines, d'épidémies. Des rues entières étaient désertes et les maisons y tombaient en ruines. Le roi manda à

[1] Legrand. — De Troy. — Ordonnance.

Chartres, où il était, maître Jean le Boulanger, président au Parlement, et plusieurs avocats, procureurs et notables bourgeois, pour conférer avec eux dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire dans l'intérêt de sa bonne ville. D'après leur avis, une ordonnance fut d'abord rendue pour établir le même droit d'asile dont jouissaient les villes de Saint-Malo et de Valenciennes ; c'est-à-dire que les gens de toute nation pouvaient venir y habiter, et y jouir de toute franchise, nonobstant tout crime de meurtre, larcin, vol ou escroquerie commis par eux, sauf les cas de lèse-majesté. En même temps on régla que tous les habitans de la ville, de quelque état qu'ils fussent, seraient divisés par métiers et corporations qui auraient leurs bannières. Chaque bannière avait son capitaine et son lieutenant, et tous ceux qui étaient âgés de seize à soixante ans devaient se munir de jaques ou de brigandines, de casques ou salades, de piques ou de haches. Le Parlement avait sa bannière, ainsi que la chambre des comptes ; les nobles et les gens d'église n'étaient pas non plus exempts de cette milice.

Bientôt le roi se rendit lui-même à Paris. La reine, qui tarda peu à le suivre, fut reçue avec

grande allégresse et solennité. Le peuple lui montra un extrême amour. Ce furent partout des feux de joie et des tables placées dans les rues, où pouvaient s'asseoir tous venans. Le roi prit aussi occasion de la noce de maître Nicolas Balue, frère de son favori le cardinal, avec la fille de messire Jean Bureau, maître de l'artillerie et ancien bourgeois de Paris, pour donner et recevoir beaucoup de fêtes. Les seigneurs du Parlement et de la chambre des comptes, ainsi que les principaux bourgeois, étaient sans cesse invités avec leurs femmes à la cour, chez les princes et chez les serviteurs du roi. Le roi, la reine, les princesses de Savoie, s'en allaient familièrement dîner chez le premier président ou chez les élus de la ville; ils y trouvaient tout préparé pour les bien recevoir. Selon l'usage du temps, des bains étaient toujours apprêtés, et les princesses s'y baignaient avec les dames de la bourgeoisie. Le roi fut aussi parrain de l'enfant de Denis Hesselin, son pannetier, un des élus. Il donnait de grandes aumônes, et faisait des vœux et des pèlerinages à pied, à Saint-Denis ou aux diverses églises, se montrant sans cesse au peuple.

Le 14 septembre, il voulut passer la revue de toutes les bannières de la ville. Jamais, disaient

les Parisiens, on n'avait vu une si nombreuse et si belle armée. Il y avait soixante-sept bannières de métiers, sans compter les bannières du Parlement, de la chambre des comptes, des trésoriers, des généraux des aides, des monnaies, du Châtelet et de l'Hôtel-de-Ville. Plus de trente mille hommes portaient la jaque ou la brigandine blanche; les autres n'avaient que le casque pour arme défensive; mais tous tenaient la pique, l'épieu ou la hache. Cette milice était rangée en bataille, sans bruit ni tumulte, depuis la porte du Temple jusqu'à l'abbaye Saint-Antoine; de là à la Grange de Reuilli, et à Conflans; puis la file revenait par la Grange-aux-Merciers, le long de la rivière, jusqu'à la tour de Billi et la Bastille Saint-Antoine[1]. Le roi, avec la reine et tout son cortége, suivit les rangs, et montra son contentement de voir les gens de sa ville de Paris en si belle ordonnance. Par son commandement, des tonneaux de vin avaient été placés de distance en distance, et furent défoncés pour que chacun s'y rafraîchît. Quoi qu'il en pût dire publiquement, il savait à quoi s'en tenir sur la force d'une telle armée de bourgeois, et les seigneurs de sa suite en

[1] De Troy. — Cabinet de Louis XI.

riaient sans trop se gêner. « Ne croyez-vous pas, « Sire, disait le sire de Crussol, qu'il y en a ici « plus de dix mille qui ne feraient pas dix « lieues sans s'arrêter pour manger? — Pâques « Dieu! répliqua le roi en riant, je crois que « leurs femmes chevauchent mieux qu'eux. »

Tout en s'efforçant de plaire au peuple, le roi s'occupait alors d'une affaire qui était loin d'avoir l'approbation des gens sages du Parlement, de l'Université et de la bourgeoisie. Pour se rendre le pape favorable, il venait de promettre encore une fois l'abolition de la pragmatique[1]. C'était maître Jean Balue, évêque d'Évreux, qui avait surtout travaillé l'esprit du roi pour le disposer en faveur des prétentions du Saint-Père; d'ailleurs il y était assez porté par le désir de disposer des bénéfices et des évêchés, au lieu de les laisser à la libre élection des communautés et des chapitres. Il semblait au roi que par-là il accroîtrait grandement son pouvoir. Cependant les promotions dans le clergé se faisaient bien moins par sa propre volonté que par la protection de Balue. Rien n'égalait en ce moment le crédit de cet évêque : non content de l'évêché d'Évreux et des

[1] Legrand.

abbayes de Lagni, de Fécamp, de Saint-Éloi, de Château-Thierri, de Bourgueil, il voulut avoir l'évêché d'Angers. Jean de Beauveau occupait ce siége; il avait été un des premiers bienfaiteurs de Balue, qui avait commencé par être secrétaire de Guillaume Juvénal, évêque de Poitiers et exécucuteur infidèle de ses dernières volontés. L'évêque d'Angers l'avait emmené avec lui à Rome en 1462, et c'était alors que Balue avait commencé à obtenir un grand crédit près du pape. Il en avait profité pour faire commerce public de bénéfices et de canonicats, puis en se faisant nommer, malgré Jean de Beauveau, trésorier de l'église d'Angers. Lorsqu'il eut toute la faveur du roi, il résolut de se venger de son ancien évêque, et de le supplanter sur son siége. Pour cela il persuada au roi qu'il lui importait d'avoir, sur les marches de la Bretagne, dans un si grand diocèse, un évêque tout dévoué à sa personne et à ses intérêts. On demanda à Jean de Beauveau sa démission; il la refusa. Alors le pape l'excommunia et l'interdit, en l'exilant au monastère de la Chaise-Dieu en Auvergne. L'évêque d'Angers en appela au Parlement; mais le roi défendit à la cour de prendre connaissance de l'affaire, disant, par lettre de cachet, que le pape seul était compétent, et que

le roi très-chrétien, fils aîné de l'Église, devait seulement procurer l'obéissance au saint-siége. Un tel ordre était contraire à toutes les coutumes et libertés de l'Église de France, et même à un édit du roi, qui, quatre ans auparavant, avait prescrit au Parlement de connaître de la possession des bénéfices.

Lorsqu'à la persuasion de maître Jean Balue, que, pour prix de ses bons offices, le pape venait de nommer cardinal, le roi abolit encore une fois la pragmatique, le Parlement n'oublia pas non plus son devoir. Balue[1] y était venu en personne pour faire enregistrer les lettres du roi. C'était durant les vacances; mais il trouva au parquet maître Jean de Saint-Romain, procureur général, qui s'opposa formellement à la publication et à l'exécution desdites lettres. L'évêque s'emporta en menaces, et finit par dire au procureur général que le roi le désappointerait de son office; maître Jean de Saint-Romain ne s'en émut guère. « Le roi, répondit-il, m'a baillé cet « office; je le tiendrai et exercerai tant que ce « sera son bon plaisir. Il peut me l'ôter; mais je « suis bien résolu de tout perdre avant de faire

[1] De Troy.

« une chose contraire à ma conscience, dommageable au royaume de France et à la chose publique, et dont il vous est, certes, bien honteux de poursuivre l'expédition. »

L'Université ne fut pas moins ferme contre un tel abus, en appela au futur concile, et fit enregistrer son opposition au Châtelet. C'était le seul corps qui eût consenti à la publication des lettres du roi.

Ainsi le roi se trouva une seconde fois en division avec le Parlement, et encore pour avoir été trompé par un évêque qui avait voulu devenir cardinal, comme cela lui était déjà arrivé, six ans auparavant, avec l'évêque d'Arras. Mais Balue avait si bien su plaire au roi, en se montrant zélé serviteur, prêt à tout faire et à obéir à tout, qu'on ne pouvait ébranler la confiance qu'il mettait en lui. Lorsqu'on semblait vouloir donner quelque soupçon au roi, ou qu'il craignait qu'on s'étonnât de tant de faveurs dont il l'accablait : « C'est un bon diable d'évêque, disait-il, du moins pour le moment ; je ne sais pas ce qu'il sera à l'avenir, mais quant à présent il est continuellement occupé de mon service[1]. »

[1] Lettre de Louis XI au sire de Bressuire.

Il lui confia alors une commission importante. Le duc de Bourgogne, après avoir heureusement apaisé les troubles de Brabant, assemblait son armée pour soumettre les Liégeois. Le roi, qui les avait en secret excités, ne voulait pas prendre ouvertement parti pour eux, mais cherchait à profiter des embarras du Duc pour obtenir de lui, ou qu'il ne ferait pas la guerre aux Liégeois ses alliés, ou qu'il ne s'opposerait point à ce que, par un juste retour, le roi attaquât le duc de Bretagne, allié du Duc. Le cardinal Balue et maître Vanderiesche furent envoyés à Bruxelles afin de traiter sur conditions.

Par malheur pour le roi, il n'y avait pas de peuple plus difficile à gouverner et entendant si mal la raison que ces gens de Liége. Ils conduisaient toutes leurs affaires avec désordre et imprudence, et dérangeaient sans cesse les mesures qu'il voulait prendre. C'était un grand sujet d'embarras et d'incertitude pour le comte de Dammartin, qui commandait l'armée à Mézières, à Mouzon et dans le pays des Ardennes. Tout habile qu'il pût être, il lui était difficile de ménager des choses opposées, comme le voulait son maître, qui désirait à la fois ne pas donner de griefs évidens au duc de Bourgogne et maintenir les Lié-

geois dans leur résistance [1]. Les méchantes gens de cette ville s'étaient répandues dans les bois au bord de la Meuse, et y commettaient mille ravages. Les laboureurs n'osaient plus semer ni recueillir. Les marchands n'osaient plus faire voyager leurs marchandises ni par eau ni par terre. Les sujets de la France, aussi bien que les habitans du Luxembourg sujets de Bourgogne, se plaignaient hautement, et demandaient qu'on fît cesser de tels désordres. Parfois les mauvais sujets des villes françaises, et même quelques gens d'armes des compagnies, se laissaient tenter par l'exemple des Liégeois, et couraient la campagne avec eux comme des brigands. Alors le duc de Bourgogne demandait justice, et le roi écrivait d'une façon authentique au comte de Dammartin de faire châtiment exemplaire sur ceux de ces Liégeois qu'il pourrait saisir, tandis qu'il lui prescrivait en secret de se bien garder de toute punition rigoureuse.

L'audace des Liégeois s'accrut au point que, sans songer qu'ils avaient trois cents otages entre les mains du duc de Bourgogne, ils s'en allèrent saisir dans son château un gentilhomme du pays

[1] Lettres de Dammartin.

de Luxembourg ; ils l'accusaient de leur avoir été contraire dans les dernières guerres, et lui firent souffrir de cruelles tortures avant de lui trancher la tête. Le Duc, apprenant ce nouveau méfait, jura d'en tirer une vengeance sévère. Mais comme il était encore dans l'embarras des affaires de Brabant, il lui fallait attendre qu'il se trouvât en force suffisante.

Dans les querelles continuelles des Liégeois avec leur évêque, la ville d'Hui s'était toujours montrée favorable au parti de l'évêque. Aussi, lorsqu'il avait fallu lever de forts impôts pour payer les sommes que le duc de Bourgogne avait exigées par le dernier traité, les gens d'Hui n'avaient pas été compris dans la taxe. Les Liégeois s'en irritèrent, et en firent un nouveau sujet de plainte contre l'évêque. Il n'y avait un prince plus doux, plus patient, un évêque plus indulgent et plus charitable que Louis de Bourbon, évêque de Liége[1]; si les gens sages lui faisaient quelque reproche, c'était d'encourager ce peuple à la sédition par sa trop grande bonté. Jamais il n'avait eu un moment de repos, toujours nouveaux murmures, sédition nouvelle contre lui. Ce n'était ni

[1] Amelgard.

sur sa demande ni de son gré que le duc de Bourgogne avait eu recours aux voies de rigueur et à la force des armes; pour lui, il s'en référait à des arbitres ou à l'autorité du saint-siége, dont ses rebelles sujets refusaient de reconnaître la sentence quand elle leur était contraire.

Lorsqu'il les vit de nouveau en révolte, il se retira dans sa ville d'Hui. Eux, oubliant leurs défaites récentes et la ruine de Dinant, qui fumait encore, prirent les armes et vinrent assiéger leur évêque. Dès que le Duc en fut informé, il chargea le sire de Bossut de s'en aller promptement avec quelques chevaliers du Hainaut s'enfermer dans la ville d'Hui pour la défendre contre les Liégeois. Elle manquait de munitions; la troupe du sire de Bossut n'était pas nombreuse. Après quelques rencontres, où elle combattit vaillamment les ennemis, elle se trouva enfermée dans les murs, la ville investie de toutes parts.

Tous les habitans n'étaient pas du même parti. Le petit peuple était plus favorable aux Liégeois qu'à l'évêque. Il y avait des intelligences entre le camp et la ville. Des murmures s'élevèrent. On parlait hautement de se rendre et d'ouvrir les portes aux assiégeans. L'évêque et ses serviteurs commencèrent à avoir peur. « Il faut me tirer

« d'ici, disait-il au sire de Bossut. Pour tout l'or « du monde je ne voudrais pas tomber entre les « mains de ces gens-là. » Le sire de Bossut se trouvait en grande perplexité. Le Duc lui avait recommandé de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Manquer à ses ordres en une telle occasion, c'était encourir sa disgrâce, c'était montrer peu de souci de son propre honneur. D'un autre côté, le noble prélat, le cousin germain de son maître, lui demandait à quitter une ville où la résistance était véritablement difficile; si, par suite de son refus, il arrivait quelque malheur à l'évêque, c'était à lui qu'on l'imputerait. Ce motif l'emporta; il fit une sortie à la tête de ses gens, et emmena ainsi sous bonne escorte l'évêque par la route de Bruxelles. Ce n'était pas sans regret, et la plupart des hommes d'armes du sire de Bossut s'étonnaient fort de la résolution qu'il avait prise. « Ah! monsieur, qu'avez-vous fait là? « lui disait un vaillant compagnon nommé Ber« trandon; vous faites grand tort à votre honneur « et à votre bonne renommée. Comment! pour « complaire à un prêtre, vous laissez là une ville « que le Duc a remise à votre garde! vous croyez « au conseil d'un clerc qui ne sait ce que c'est « qu'honneur ou blâme. Oh! monsieur de Bossut,

« vous aurez fort à faire pour réparer ceci. »

Le Duc fut du même avis que Bertrandon, et entra dans une grande colère quand il vit revenir sa garnison. L'évêque prit la défense du sire de Bossut : « Si l'on a mal fait, disait-il, toute la « faute en est à moi. Si ce vaillant chevalier a « quitté la ville, c'est moi qui l'en ai pressé, qui « l'y ai forcé. J'en porterai s'il le faut la peine en « mon corps et en mes biens quand je les aurai « retrouvés. » Toutes ces raisons ne touchaient guère le Duc, et rabrouant l'évêque sans nul égard, il lui reprochait sa couardise cléricale; puis revenant au sire de Bossut : « Vous aviez « bien affaire, disait-il, d'obéir à un lâche prê- « tre, quand il y va de mes ordres et de votre « honneur. »

En vain le sire de Bossut allégua-t-il qu'il avait cru avoir le temps de revenir après avoir conduit l'évêque, la chose était trop peu vraisemblable. En effet, le sire de Ravenstein, qui fut aussitôt envoyé pour essayer de faire lever le siége, arriva trop tard; les habitans avaient ouvert la porte aux Liégeois. Quelques chevaliers firent au milieu des rues une merveilleuse défense. Il y en eut un, entre autres, qui, acculé dans un étroit passage, faisait si bien tête à la foule qui le poursuivait,

que les Liégeois lui crièrent : « Que voulez-vous « faire? tous vos compagnons sont maintenant « partis. Croyez-vous donc regagner la ville à « vous seul? Ce serait à contre-cœur que nous « tuerions un si vaillant homme. Sauvez-vous, « sauvez-vous. »

Malgré cet avantage des Liégeois, les affaires du Duc devenaient chaque jour meilleures. Le bon ordre s'établissait en Brabant; les nobles et les hommes d'armes qu'il avait mandés dans toutes ses seigneuries arrivaient en foule; et ce qui était plus encore, le roi Édouard était bien plutôt disposé à s'allier avec lui qu'avec le roi de France. Il avait tout espoir d'obtenir madame Marguerite en mariage; déjà une alliance était conclue, et cinq cents Anglais venaient de Calais renforcer son armée.

Pendant ce temps-là, toutes les négociations et les subtilités du roi ne lui profitaient en rien; il aurait fallu se résoudre à faire avancer les compagnies du comte de Dammartin au secours des Liégeois, et c'est ce qu'on ne pouvait obtenir de lui, car il voulait tout gagner sans rien risquer. Les Liégeois eux-mêmes n'acceptaient point son arbitrage. Il leur avait fait demander d'envoyer quelques uns de leurs nobles et de leurs princi-

paux habitans pour traiter avec le sire de Dammartin et l'évêque de Langres, qu'il avait commis pour ouvrir des pourparlers avec des députés de l'évêque de Liége et des ambassadeurs de Bourgogne. Les Liégeois répondirent qu'il y avait bien peu de nobles chez eux, et qu'occupant tous des offices publics, ils n'avaient pas le loisir de s'absenter. Ils priaient les ambassadeurs de France de venir dans leur ville, et ceux-ci ne voulaient point s'y rendre, tant que le roi ne les chargerait pas d'y conduire les hommes d'armes qu'ils avaient, en son nom, fait espérer aux Liégeois. Ainsi aucune conférence ne pouvait commencer, puisqu'il ne se présentait de députés ni du Duc ni des gens de Liége. Le bon évêque seul avait aussitôt envoyé les siens. Cependant Dammartin voyait l'armée de Bourgogne s'augmenter chaque jour, et demandait au roi des renforts et des instructions, le pressant de lui faire savoir si son intention était de se saisir de quelques villes, tandis qu'il en était temps encore.

Les ambassadeurs que le roi avait envoyés au Duc étaient fort mal choisis. Ni Vanderiesche, ni le cardinal Balue ne pouvaient avoir grand crédit à la cour de Bourgogne. Le premier était un serviteur infidèle, chassé par le duc Philippe, et de

mauvaise renommée dans les pays de Flandre. Quant au cardinal, tout le monde l'avait en bien petite estime, et le Duc ne le pouvait souffrir. Alors le roi pensa que le connétable de Saint-Pol aurait une plus grande autorité dans cette affaire. C'était un puissant prince, ses seigneuries étaient placées entre les pays de France et de Flandre. Tout serviteur qu'il était du roi, et bien qu'il fût récemment devenu son beau-frère en épousant madame Marie de Savoie, il affectait une grande indépendance, et pouvait agir plus encore comme médiateur que comme ambassadeur. Le Duc lui-même avait eu désir de le voir, afin de savoir quel parti il prendrait et de connaître mieux les véritables intentions du roi. Les sires de La Roche et d'Émeries étaient allés le trouver dans sa ville de Bohaing pour l'engager à venir à Bruxelles. Il s'y rendit en effet avec une grande suite, et commença à traiter les affaires du roi en bon et loyal ambassadeur.

Il exposa au Duc les griefs du roi, l'alliance avec l'Angleterre et la guerre projetée contre les Liégeois, alliés de la France. Sur ces deux points et sur tous les autres il trouva ce prince inflexible, comme il l'avait prévu et annoncé au roi, tant il connaissait bien le caractère du duc

Charles. Lorsqu'on lui représentait que c'était une chose mal faite à lui, premier prince du royaume, petit-fils des rois de France, issu de la noble fleur de lis, de chercher et contracter alliance avec ses anciens ennemis, et de mettre ainsi le trône en péril, il répondait : « Si je me « suis allié à l'Angleterre, le roi ne peut s'en « prendre qu'à lui-même ; ce sont ses menaces, « ses propos étranges, et la diversité de sa con- « duite qui m'y ont contraint. N'a-t-il pas cherché « aussi à s'unir à l'Angleterre ? Maintenant je suis « au point de ne pouvoir reculer. Si le roi m'eût « reconnu et traité comme un prince de loyauté « et de foi, tel que je suis et tel que ceux dont je « descends, je l'aurais servi et aimé ; mais il n'a « cherché qu'à me déplaire, et il a fallu me pour- « voir ailleurs ; et tout de France que je suis, il « m'a forcé de devenir Anglais. D'ailleurs ma pa- « renté et mes affections n'étaient-elles pas pour « la maison de Lancastre et pour le roi Henri « contre la maison d'York et le roi Édouard ? « Si maintenant je veux épouser madame Mar- « guerite d'York, n'est-ce point la nécessité qui « m'a inspiré ce dessein ? »

Sur l'article des Liégeois, le Duc répondait plus impatiemment encore, et sans laisser même

le connétable achever tout ce qu'il avait à dire : « Mon cousin, tenez-vous-en là, disait-il ; qu'on « ne m'en parle plus. Quelque chose qui en puisse « arriver, quelque fortune que me réserve le plai- « sir de Dieu, je mettrai mon armée en cam- « pagne et j'irai à Liége ; je veux savoir une fois « si je suis maître ou valet. Qui voudra me dé- « tourner et m'empêcher, n'a qu'à venir, il trou- « vera à qui parler. » Puis, lorsque le comte de Saint-Pol essayait de le calmer et de lui parler du peu de prudence qu'il y aurait d'allumer une si grande guerre pour châtier quelques vilains, il répliquait : « Il n'y a ni sermon ni prêcheur « qui puisse rompre mon dessein. Si le roi vou- « lait du bien aux Liégeois, il n'avait qu'à leur « défendre de m'offenser. Ils sont venus ravager « mes terres ; ils ont traîtreusement saisi et mis à « la torture un de mes bravès gentilshommes ; ils « ont pris et saccagé la ville d'Hui. Eux et d'au- « tres ont voulu m'éprouver et m'épouvanter lors « de mon entrée en seigneurie. Il y avait là-des- « sous de plus grands projets, et je sais bien d'où « ils viennent. Aussi, ou je mourrai, ou je les « mettrai au fouet et au bâton ; je les perdrai, je « les ruinerai, et jamais je n'aurai joie au cœur « avant de m'être vengé d'eux. Il n'y a ni roi,

« ni empereur, ni soudan, ni personne pour qui « je veuille tarder d'un jour, et si le roi les veut « défendre, j'en ai peu de souci. Je serai dans « mon droit, qu'il vienne! La campagne est ou- « verte pour tout le monde; mais tenez pour cer- « tain que s'il me veut faire du mal, moi aussi je « lui en ferai tant, que le meilleur ne sera pas de « son côté. »

Lorsque le connétable voyait un tel courroux, il rappelait au Duc que les discours dont il s'irritait venaient du roi et non point de lui; qu'ainsi il ne serait pas juste de les lui imputer. Alors, quittant son caractère d'ambassadeur, il était le premier à se railler de sa commission, dont il avait d'avance annoncé au roi toute l'inutilité, et il remettait même le Duc en joyeuse humeur par les plaisanteries qu'il en faisait.

Le roi avait donné pour instruction au connétable de conclure pour le moins une trêve d'un an, qui aurait compris tous les alliés de part et d'autre; mais le Duc n'entendait pas plus à cette proposition qu'à toutes les autres. Son amitié avec l'Angleterre, les renforts qui lui arrivaient de Calais, ses nobles qui se rassemblaient de toutes parts, des lettres du roi de Castille qui, rompant sa vieille alliance avec le royaume de

France, se déclarait ennemi du roi Louis, tout augmentait l'orgueil du Duc et le rassurait contre ce que pourrait tenter son adversaire. Le cardinal Balue, Vanderiesche, le connétable, n'étaient pas plus écoutés l'un que l'autre. L'archevêque de Milan, légat du pape, envoyé par le saint-siége pour prévenir l'effusion du sang chrétien, arriva à Bruxelles et ne fut pas mieux entendu. Il était serviteur du duc de Milan, le plus fidèle allié du roi; il venait de passer long-temps à la cour de France; c'en était assez pour être grandement suspect de partialité au Duc. Il fit signifier à ce légat qu'il l'écouterait avec le respect dû au saint-siége sur tout autre objet que la guerre de Liége, mais qu'à cet égard toute parole était superflue. Puis le chancelier de Bourgogne et les autres conseillers du Duc firent si bien qu'ils rendirent peu à peu le légat favorable à sa cause[1].

Cependant le roi, avec son impatience accoutumée, envoyait message sur message au connétable pour savoir comment allaient les affaires. Rien n'avançait, le Duc ne voulait accorder qu'une trêve de six mois, à condition que du côté du roi elle ne comprendrait pas les Liégeois, et que de

[1] Legrand.

son côté elle s'appliquerait au duc de Bretagne et à monsieur Charles [1]. Or c'était précisément traverser la secrète intention du roi, qui aurait volontiers abandonné les Liégeois pour pouvoir librement entrer en Bretagne. Pour mieux savoir encore sa volonté véritable, ce qui n'était pas facile, le connétable s'en alla en toute hâte le trouver à Paris. Après avoir longuement devisé avec lui durant une nuit, sans prendre de repos il se remit en route, changeant de chevaux et les tuant de fatigue. Il arriva à Bruxelles au moment où le Duc, déjà revêtu de son haubergeon, montait à cheval pour aller à Louvain se mettre à la tête de son armée. « Je pars, dit-il à haute voix et publique-« ment aux ambassadeurs du roi, pour aller faire « ma guerre aux Liégeois, et je supplie le roi de « ne rien entreprendre contre mon cousin de « Bretagne. — Mais, monseigneur, vous ne choi-« sissez pas, vous prenez tout, lui dit le conné-« table; vous faites la guerre à nos amis, et vous « voulez que nous nous tenions en repos sans « courir sus à nos ennemis, comme vous faites « aux vôtres; cela ne peut être ainsi, le roi ne « le souffrira point. — Les Liégeois sont rassem-

[1] Comines.

« blés, repartit le Duc, et je m'attends à avoir « bataille avant qu'il soit trois jours. Si je la « perds, je crois bien que vous ferez à votre « guise; mais aussi, si je la gagne, vous laisserez « en paix les Bretons. » Il monta sur son cheval et partit.

Le connétable le suivit à Louvain; il y vit la plus belle armée et la mieux pourvue d'artillerie et de munitions qu'on eût rassemblée depuis long-temps. Ce n'était pas une circonstance qui pût rendre le Duc plus accommodant ou plus craintif à offenser le roi; cependant le comte de Saint-Pol continuait à le presser pour une trève de six mois, puisqu'il ne la voulait pas d'un an. Enfin le Duc s'étonna de le voir si pressant et si zélé pour les intérêts du roi. « Mon cousin, lui « disait-il, vous êtes bien mon ami, je vous « avertis donc de prendre garde que le roi ne « fasse pas de vous un jour ainsi qu'il a fait de « plusieurs autres. Si vous voulez demeurer de « notre côté, vous y serez le très-bien venu[1]. »

Le Duc, nonobstant sa témérité, aurait en effet souhaité ne pas courir le risque de voir le roi porter secours aux Liégeois et leur envoyer les

[1] Legrand.

troupes du comte de Dammartin. Pour détourner ce coup, il ne voyait rien de mieux que de mettre dans ses intérêts le connétable, qui pourrait ou dissuader le roi de cette guerre, ou l'embarrasser en se séparant de lui[1]. « Mon cousin, « lui dit-il lorsqu'il l'eut trouvé fidèle à son de- « voir d'ambassadeur, que le roi donne secours « aux Liégeois, cela ne m'importe guère; mais « souvenez-vous qu'encore que vous soyez con- « nétable de France, vous êtes mon sujet et avez « réservé votre foi à la maison de Bourgogne dans « le serment que vous avez fait au roi. Le comte « de Roussi, votre fils, est mon serviteur et mar- « che dans mon armée. Le plus beau et le meil- « leur de votre avoir est dans mes pays; s'il me « plaisait de vous sommer de votre devoir de vas- « sal, et si vous me refusiez obéissance, je sais ce « que j'aurais à faire; pensez-y bien. Si le roi se « mêle de ma guerre, ce pourra bien ne pas être « à votre profit. »

Il y avait en effet matière à réflexion pour le connétable. « Monseigneur, répondit-il, Dieu « vous accorde joie et bonne aventure dans votre « guerre; si le roi s'en mêle, croyez que j'en se-

[1] Chatelain.

« rai bien fâché pour vous et pour lui. Près de « vous je ne puis rien faire, et je vais partir en « toute hâte, vous promettant d'empêcher, au- « tant du moins qu'il sera en mon pouvoir, que « d'ici à quinze jours le roi ne décide rien ; « d'ici là vous saurez ce que vous avez à faire. « Avant une semaine, vous aurez de mes nou- « velles. — Je ne vous demande rien, ajouta le « Duc, je vous donne toute liberté; j'aimerais « mieux que le roi me laissât faire et se déportât « de secourir ces méchans vilains que le légat « vient d'interdire et d'excommunier; mais s'il « s'en mêle, Dieu est là-haut qui connaît les cœurs « et sait où est le bon droit; ainsi je vais me mettre « en peine de gagner la victoire. »

Le connétable partit et tint parole. La chose lui fut facile; il n'était déjà plus temps pour le roi d'envoyer du secours aux Liégeois; d'ailleurs le moment le plus favorable était passé, il eût fallu se décider plus tôt, et beaucoup de gens s'étonnèrent qu'il eût manqué une occasion qui leur semblait si bonne. Tel était son caractère : il se méfiait de la fortune comme de tout le monde, et ne voulait pas mettre sa puissance au hasard d'une guerre. D'ailleurs c'était avec raison qu'il avait craint que le parti des princes ne profitât de ce

moment pour se déclarer ouvertement. Encouragés par la puissante protection du duc de Bourgogne, ils avaient tous passé entre eux et avec lui de nouveaux traités d'alliance envers et contre tous, y compris expressément le roi [1]. Le traité du duc d'Alençon avec le duc de Bourgogne était plus formel encore; il portait : « Pour résister aux entreprises soudaines, lé« gères et traîtresses que monseigneur le roi, « par l'exhortation et la poursuite de nos ennemis « qui sont près de lui, pourrait faire sur nous et « notre très-cher fils René d'Alençon, comte du « Perche. »

Ce fut le 1er octobre qu'il scella cette alliance; et dès le 11 il ouvrit aux hommes d'armes bretons sa ville d'Alençon; de là ils se répandirent en Normandie; Caen, Bayeux, et tout le Cotentin tombèrent en leur pouvoir; Saint-Lô seul résista. C'était une ville dont les bourgeois s'étaient toujours montrés bons et courageux Français; ils avaient, quarante ans auparavant, chassé eux-mêmes les Anglais hors de chez eux. Cette fois ils repoussèrent les Bretons, et l'ardeur fut si grande, qu'une femme en tua plusieurs de sa main.

[1] Legrand.

Le roi envoya sur-le-champ le maréchal de Loheac en Normandie, écrivit aux bourgeois de Saint-Lô pour les remercier, fit une pension à cette vaillante femme, assembla les francs-archers, fit publier l'ordre d'armer les paysans pour qu'ils courussent sus aux Bretons, et dépêcha courriers sur courriers au roi René, au comte du Maine qui commandait en Poitou et en Anjou, et au connétable, pour qu'il se hâtât de conclure la trève avec le duc de Bourgogne; tout semblait si heureusement succéder à ses adversaires, qu'il s'occupa encore bien plus à traiter qu'à combattre.

L'armée du Duc était prête, et vers le milieu du mois d'octobre elle se mit en route. Avant de partir, il envoya des hérauts publier la guerre dans tout le pays, et durant la publication ils portaient l'épée nue d'une main et une torche de l'autre, pour signifier qu'on allait faire une guerre de feu et de sang. Le Duc assembla en même temps son conseil et délibéra sur ce qu'on ferait des trois cents otages donnés deux ans auparavant par les Liégeois [1]. Quelques uns proposaient de les faire tous mourir. Le sire de Contay sur-

[1] Comines.

tout soutint cette opinion d'une façon si dure et si cruelle, que les gens les plus sages en furent indignés. Deux ou trois conseillers seulement étaient de cet avis, accoutumés qu'ils étaient à l'autorité et au grand sens du sire de Contay. Le Duc demanda ensuite à Guy de Brimeu, sire d'Himbercourt, un des meilleurs chevaliers de Picardie, qui pendant quelque temps avait eu l'administration de la ville de Liége, ce qu'il pensait sur cette affaire; il répondit : « Monseigneur, « je pense qu'avant tout il faut mettre Dieu de « notre côté, et donner à connaître au monde « que vous n'êtes ni cruel ni vindicatif. Il vous « faut délivrer tous ces otages : ce sont de braves « gens, ils se sont mis en cette dure position à « bonne intention, espérant le maintien de la « paix. En leur annonçant la grâce que Monsei- « gneur leur fera, et en les renvoyant, on leur « dira qu'ils doivent s'employer à ramener tout « ce peuple à la paix, et que s'ils n'y peuvent « réussir, il faut du moins, en reconnaissance « d'une si grande bonté, qu'ils s'abstiennent « de prendre parti contre vous ou contre leur « évêque. »

Cette opinion prévalut dans l'esprit du Duc, et lui mérita de grandes louanges pour sa bonté et

sa douceur. On disait même que le vieux duc son père ne se serait pas montré si miséricordieux envers les Liégeois qui lui avaient si souvent faussé leur parole, et qu'assurément les otages n'auraient pas échappé à la mort. Tout le conseil se leva satisfait d'une si heureuse délibération. « Voyez-vous cet homme-là, disait tout bas au sire « Philippe de Comines un des conseillers, en lui « montrant le sire de Contay, il est vieux, mais de « forte santé; hé bien! je gagerais beaucoup que « d'ici à un an il ne sera pas en vie, et cela pour « cette terrible opinion qu'il a soutenue. »

Les Liégeois s'étaient avancés jusqu'à Saint-Tron, dans le pays de Hasbain, et y avaient établi une garnison de trois mille hommes. Il fallait commencer par assiéger cette ville. Le Duc l'investit avec son armée, prit soin de la tenir en grand ordre, et avec toutes les précautions nécessaires il assura son campement au milieu de cette contrée marécageuse. Il y avait trois jours seulement que le siége était commencé, lorsque les Liégeois arrivèrent au secours de la ville, au nombre d'environ trente mille. Il y avait en effet parmi eux un dicton populaire :

Qui passe dans le Hasbain
Est combattu le lendemain.

Le Duc se disposa à la bataille, et jamais ne montra autant de prudence et de connaissance de la guerre [1]. Ses deux ailes étaient appuyées et couvertes par des marais, et il y plaça en réserve sa cavalerie et les cinq cents Anglais qui lui étaient venus de Calais. Pour lui, il commandait en personne le corps de bataille, et le sire de Ravenstein marchait en tête de l'avant-garde.

Les Liégeois campaient au village de Bruestein, et s'y étaient fortement retranchés derrière de grands fossés pleins d'eau. Après que le Duc eut parcouru les rangs sur son petit cheval, et qu'il se fut assuré que chaque troupe était au lieu assigné par l'ordre de bataille qu'on lui voyait tenir écrit dans sa main, il ordonna l'attaque. L'avant-garde, formée d'archers et de quelque artillerie légère, s'avança vivement jusqu'au fossé, et tira si serré qu'elle fit reculer les Liégeois. Leur retranchement fut emporté; mais lorsqu'ils s'aperçurent que les Bourguignons avaient épuisé leurs traits, ils vinrent d'un grand courage, et avec leurs longues piques commencèrent à faire un terrible massacre parmi les

[1] Comines. — La Marche.

archers. Déjà les bannières reculaient et l'armée du Duc s'ébranlait, lorsqu'il fit avancer le reste de ses archers sous les ordres de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, et du sire d'Émeries. Ils rétablirent le combat, et quand les Liégeois furent ébranlés, quittant leurs arbalètes, ils tombèrent dessus avec leurs fortes épées, car ils étaient mieux armés que les premiers archers. Le sire de Wilde, qui commandait les Liégeois, fut tué, et bientôt la déroute commença.

Mais le Duc n'avait pas disposé son ordre de bataille pour en profiter; il n'avait voulu rien risquer. Si toute son armée avait été engagée, la garnison de Saint-Tron aurait pu faire quelque dangereuse sortie; d'ailleurs il importait, avant tout, de ménager son monde, car le roi pouvait bien joindre les troupes du comte de Dammartin aux Liégeois, et alors la guerre serait devenue bien autrement grave. François Soyer, bailli de Lyon, son ambassadeur, se trouvait même au moment du combat avec l'armée liégeoise. Les ailes et la cavalerie virent donc passer l'ennemi fugitif et en désordre le long des marais qui les en séparaient; il aurait fallu faire un long détour pour se lancer à sa poursuite; aussi y eut-il peu de prisonniers.

La bataille n'en fut pas moins gagnée, et la ville de Saint-Tron perdit tout espoir d'être secourue. Un brave chevalier, nommé Regnaud, sire de Rouvrai, y commandait. C'était lui qui, l'année précédente, avait plus que nul autre décidé les Liégeois à accepter les conditions que leur proposait le duc Philippe. Après avoir trois fois, pendant la bataille de Bruestein, courageusement tenté des sorties que les Anglais repoussèrent, il vit bien que toute défense serait désormais superflue, et traita d'une capitulation. La ville se soumit à la condition que ses murailles seraient démolies, qu'elle paierait vingt mille florins, et livrerait dix hommes au choix du Duc. Il y avait parmi eux six des otages que peu de jours auparavant il avait renvoyés; tous furent décapités.

Le Duc continua alors sa route vers Liége, après avoir, dès le soir de sa bataille, écrit au connétable que sans doute le roi ne serait plus si difficile. Tongres ne fit pas plus de résistance que Saint-Tron, et livra aussi quelques uns des anciens otages, et d'autres habitans connus par leur haine contre le parti du Duc; ils eurent aussi la tête tranchée. Le 11 novembre, les Bourguignons campèrent devant la ville de Liége.

Le trouble y était grand, ainsi que cela était facile à croire; les uns voulaient se défendre obstinément et à tout risque; les autres, voyant dévaster et détruire tout le pays, tremblaient de ce qui allait arriver à la ville, et voulaient traiter; chacun s'efforçait d'entraîner le peuple à son opinion, et de moment en moment on apercevait que chaque faction excitait ou apaisait la multitude. Quelques uns des otages travaillaient de tout leur pouvoir en faveur du Duc. Parmi les prisonniers qu'il avait faits, plusieurs s'employaient aussi à décider pour la paix leurs amis de la ville. Enfin, les gens les plus modérés semblèrent prendre le dessus, et l'on vit arriver au camp trois cents des plus riches et des plus considérables bourgeois en chemise, la tête et les pieds nus, apportant humblement au Duc les clefs de la ville, et se rendant à discrétion, sauf le feu et le pillage.

Il leur donna audience devant le sire de Mouy, ambassadeur du roi, qui venait signer la trève négociée par le connétable; et les recevant à merci, il chargea le sire d'Himbercourt d'entrer le premier dans la ville. Lui, plus que tout autre, avait conduit cette négociation; il avait la confiance des riches bourgeois de Liége, qui connais-

saient sa douceur et sa sagesse. C'était lui qui venait de sauver leurs otages ; nul ne pouvait mieux achever ce qu'il avait si bien commencé. Il prit avec lui deux cents hommes seulement, et s'achemina vers la ville.

Mais rien n'était si variable et si désordonné que ce peuple. Pendant que les principaux du parti de la paix étaient allés traiter avec le Duc, les partisans de la guerre avaient repris tout leur crédit, et allumé les esprits. On avait fermé les portes et résolu de se défendre.

Le sire d'Himbercourt ne perdit point patience et ne désespéra encore de rien, tant il connaissait bien ce peuple. Il se logea dans une forte abbaye, à deux traits d'arc de la porte, et fit dire au Duc de ne se point inquiéter de lui. Il était tard, la nuit était venue. Sur les neuf heures, on entendit sonner la cloche de l'évêché : c'était le signal ordinaire pour assembler le peuple, quand il avait quelque délibération à prendre. « Il nous veulent « attaquer, j'en suis assuré, dit le sire d'Himber- « court ; mais si nous pouvons les amuser jusqu'à « minuit, nous en serons quittes ; car, à cette « heure, ils seront fatigués, et l'envie de dormir « les prendra ; alors l'entreprise sera manquée, et « ceux qui nous sont contraires ne songeront plus

« qu'à se sauver. » Il avait avec lui quelques uns des otages; choisissant parmi eux deux honnêtes bourgeois, il les chargea d'aller porter aux Liégeois de nouvelles et favorables propositions. Les deux bourgeois se firent ouvrir la porte; ils trouvèrent tout le peuple en rumeur et courant les rues, les uns s'armant pour aller assaillir les Bourguignons, les autres parlant encore pour la paix. « Nous voulons parler au maire de la ville, « dirent-ils; nous apportons de bonnes nouvelles « de la part du seigneur d'Himbercourt. » La cloche de l'évêché fut encore sonnée. « Les voilà « en affaires, disait ce sage gentilhomme, la chose « va bien. »

Bientôt après, on entendit un grand bruit vers la porte. Beaucoup de gens montaient sur la muraille, et criaient des injures aux Bourguignons. Il était manifeste qu'à l'assemblée de l'évêché les partisans de la guerre avaient encore prévalu. Le péril était grand. Deux cents hommes d'armes ne pouvaient, certes, résister à cette foule furieuse. Le sire d'Himbercourt avait encore près de lui quatre otages. « Allez, mes amis, leur dit-il, « et parlez à ce peuple; dites-leur que vous venez « de ma part; faites-les souvenir que j'ai été gou« verneur de leur ville; que je les ai toujours

« traités doucement; que je ne voudrais pour « rien au monde consentir à leur ruine. Ne suis-je « pas un de leurs confrères? J'ai été reçu du « métier des forgerons; ils m'ont vu portant la « robe de livrée de leur corporation, et marchant « sous leur bannière. Ne doivent-ils pas se fier à « moi? Il faut sauver le pays et la ville : il faut te-« nir la parole que nous avons donnée ce matin à « monseigneur le Duc. Tenez, mes bonnes gens, « lisez-leur ce papier que je vous donne. »

Les otages trouvèrent la porte déjà ouverte; les gens armés allaient sortir sur les Bourguignons. Ils eurent bien de la peine à se faire entendre; beaucoup les huaient injurieusement et les nommaient traîtres. D'autres disaient : « Il les « faut écouter. » Après quelque tumulte, il fut résolu d'assembler encore le peuple : la cloche sonna. Le bruit qu'on entendait autour de la porte s'apaisa peu à peu. « C'est ville gagnée », s'écria le sage chevalier.

L'assemblée dura jusqu'à deux heures de la nuit, et enfin le parti de la paix l'emporta. Un gentilhomme, nommé le sire de la Rivière, qui était le plus ardent pour la guerre, s'enfuit au plus vite de la ville avec les principaux de ses amis. Le lendemain, à la pointe du jour, le sire

d'Himbercourt se rendit seul à l'assemblée de l'évêché, y jura les conditions qu'il avait promises, s'engagea à ce qu'il n'y aurait ni feu ni pillage; les portes lui furent livrées, et il envoya dire au duc de Bourgogne qu'il pouvait entrer.

Ce fut un grand concert de louanges et de gloire en l'honneur d'un si vaillant et si habile seigneur. Il s'était mis en un tel péril, et l'on trouvait qu'il avait tellement agi contre toutes les règles de la raison humaine, qu'on attribuait son bonheur à la grâce de Dieu[1]. « Il l'a mérité, di-« sait-on, par ce bon et charitable conseil qu'il a « donné à monseigneur au sujet des otages; et « l'on ne dira plus, comme tant de gens méchans « et lâches, que la clémence des princes leur porte « toujours préjudice. » Dans le même temps, le sire de Contay se mourait de maladie à Hui, où il avait été contraint de se retirer, après avoir, pour dernier service rendu à son maître, conseillé l'ordre de bataille qu'on avait suivi à Bruestein.

Le vulgaire ne connaissait pas même toute la grandeur du service que le sire d'Himbercourt

[1] Comines.

venait de rendre à son seigneur. La saison était avancée; les pluies commençaient; le sol des environs est fangeux; les provisions de vivres n'étaient pas suffisantes; l'argent manquait; l'armée n'était plus en bel ordre; la ville de Liége était grande; son enceinte forte. Il était impossible de l'emporter d'assaut : on n'aurait pas même pu l'assiéger. Deux jours de plus, il fallait décamper, et alors qu'aurait fait le roi de France, qui, sans combattre, se serait trouvé victorieux, comme peut-être il en avait l'espérance?

Le Duc ne voulut pas entrer à Liége par la porte; il fit démolir vingt brasses de mur et combler le fossé pour passer par la brèche. Il était en grand appareil de guerre, et portait par-dessus son armure un manteau couvert de pierreries. Il tenait l'épée nue et marchait au petit pas. Chaque habitant avait commandement de se tenir devant la porte de sa maison, la tête découverte et une torche à la main. Après avoir remercié Dieu dans l'église de Saint-Lambert, le Duc se logea à l'évêché. Cinq ou six des otages qui avaient manqué à leur promesse furent décapités, ainsi que le messager de la ville, que le Duc avait en grande haine. Il imposa une somme de cent vingt mille florins, fit abattre les tours et les remparts, dés-

arma les habitans, prit leurs bannières, emmena leur artillerie, et leur ôta la plupart de leurs privilèges. Liége n'eut plus aucune juridiction sur les cantons d'alentour. Aucun sujet de Bourgogne ne devait désormais s'établir à Liége sans y être autorisé, ni aucun Liégeois ne pouvait quitter son domicile sans permission. La cour ecclésiastique cessa d'être établie à Liége. Les biens des fugitifs furent confisqués. Enfin, pour dernier affront, le Duc fit emporter un ornement qui tenait fort à cœur aux gens de la ville : c'était une colonne de cuivre élevée dans la grande place sur des marches de marbre. On connaissait cet ornement dans tous les pays environnans sous le nom du *perron* de Liége. Il fut transporté à la Bourse de Bruges, et des inscriptions en latin et en français rappelèrent le souvenir du lieu où il avait été pris et de la victoire du duc Charles.

Après quelques jours passés à Liége, il revint en grand triomphe à Bruxelles le 24 décembre. Dès le lendemain, pour célébrer et son glorieux retour et la fête de Noël, il tint cour plénière, admit tous venans à sa présence, et fit donner à manger à plus de deux mille pauvres.

Ainsi que l'avaient prévu les gens sages de son conseil, toutes les contrariétés qu'il avait endu-

rées patiemment, tout ce qui lui avait causé trouble et embarras, tout ce qui avait semblé le menacer et le mettre en péril, tomba dès le lendemain de sa victoire, et d'un seul coup il se trouva en pleine voie de prospérité. Plus de rebellion dans les villes, plus de murmures parmi les peuples, plus d'espérance chez ses ennemis, plus de cabales tramées contre lui; c'était à qui montrerait plus d'empressement et de soumission; chacun rivalisait à célébrer sa victoire et sa renommée.

Tant de prospérité ne contribua pas peu à enfler l'orgueil où il était déjà fort enclin. Délivré des inquiétudes et des soins pressans qui l'avaient affligé au commencement de son règne, il s'occupa à donner un pompeux éclat à sa cour et à faire grande montre de son absolu pouvoir[1]. D'abord il songea à mettre bon ordre à ses finances, et s'attacha à faire cesser les désordres que la vieillesse et la complaisance du duc Philippe avaient tolérés depuis quelques années. Les trésors que ce prince avait laissés et les fortes sommes que les Liégeois devaient payer, rendaient le nouveau Duc puissamment riche. Mais, avec une extrême prévoyance, il voulut que tout cet argent

[1] Chatelain.

fût tenu en réserve, comme extraordinaire, afin de pourvoir, avec les aides qu'on lèverait selon l'occurrence, aux grandes affaires qu'il pourrait avoir à l'avenir. Il régla en même temps que tout le train de sa maison, plus splendide que celle d'aucun prince de la chrétienté, que les gages de cette foule d'écuyers, de chambellans, de domestiques de toute sorte, de chevaliers et de conseillers attachés à sa personne, que la solde de ses compagnies, seraient payés sur les revenus ordinaires de ses États.

Pour établir ainsi sur un pied stable et régulier toute sa finance, il prit lui-même connaissance des moindres détails; avec l'obstination de sa volonté, que rien ne pouvait jamais distraire de son but, il s'informa du revenu de chacun de ses domaines, des réparations qu'il y avait à faire, des abus qu'on devait réformer, du produit des tailles, péages, droits de toute sorte formant les impôts ordinaires. En même temps il faisait dresser sous ses yeux l'inventaire de ce que son père avait laissé d'or, d'argent, de joyaux, d'armes, de riches vêtemens : ce qui s'élevait à une si grande valeur, qu'on trouva pour dix-sept cents écus d'aiguillettes garnies d'or pour attacher les chausses au pourpoint.

Cette occupation, à laquelle le Duc se livrait assidûment, excitait beaucoup de surprise et de murmure. Les gens sages disaient, il est vrai, que nul soin n'était plus digne d'un bon et grand prince que de mettre l'ordre dans les dépenses et les recettes, et que c'était le meilleur moyen pour assurer la félicité des royaumes. Mais on voyait que le duc Charles n'agissait pas ainsi pour le bien de ses sujets, et qu'il ne cherchait qu'à augmenter son éclat, son pouvoir et sa force, puisque toute cette dureté de règlement n'aboutissait qu'à accroître les impôts. En même temps ses serviteurs et sa noblesse le trouvaient bien avare et peu libéral pour un prince si jeune et si nouveau. Ce n'est pas qu'il ne leur payât de forts gages, mais c'était sans courtoisie et sans bienveillance, non afin de les enrichir, de leur rendre bon office et de les voir contens, mais pour être bien et exactement servi. L'ordre et la discipline régnaient dans cette noble maison de la façon la plus sévère. Les chambellans, les écuyers, toutes les sortes de domestiques étaient divisés par quartiers et faisaient leur service à tour de rôle. Le premier chambellan, le premier maître

[1] 1467, v. st. L'année commença le 17 avril.

d'hôtel et tous les premiers officiers étaient à demeure près de la personne de leur seigneur. En outre, on voyait des princes et des grands seigneurs qui avaient aussi leurs serviteurs à eux, et augmentaient ainsi l'éclat de cette cour : tels étaient messire Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein; les sires d'Arguel et de Château-Guyon, de la maison de Châlons; les sires de Fiennes et de Roussi, fils du connétable de France; Thibaut de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne; le marquis de Rotthelin, de la maison de Hochberg. Chaque jour tout se passait avec le même faste et la même régularité. Tous les serviteurs étaient divisés par dizaines, et chaque dizaine avait sa table présidée par un officier de la maison. Ils dînaient avant le Duc, qui parfois allait de salle en salle voir comment ils étaient servis. Puis aussitôt après leur repas, ils venaient assister à son couvert. La chapelle, le conseil, la garde des archers, tout fut de même exactement réglé, et le Duc ne se montrait jamais qu'environné de son pompeux cortége.

Le lundi, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, il tenait son audience publique assis sur un fauteuil à grand dossier, couvert de drap d'or, et entouré de ses serviteurs et de son conseil. Là,

il recevait les plaintes de tout venant, même des plus pauvres gens; faisait souvent lire leurs requêtes tout haut devant lui, et signifiait sa volonté. Parfois ces audiences duraient trois ou quatre heures de temps, et personne n'aurait osé témoigner le moindre ennui, sous peine d'être fortement tancé, car le Duc n'épargnait pas les réprimandes à ceux qui s'écartaient de ce qu'il avait réglé. Il avait l'œil à tout; quiconque ne se serait pas trouvé à l'heure ou à la place prescrites, qui aurait manqué à la chapelle ou à l'audience, l'écuyer qui se serait mis entre les chevaliers, celui qui serait allé à l'offrande avant son tour, étaient bien assurés de quelque sévère leçon. Souvent même, lorsque ses serviteurs et ses nobles barons étaient rangés autour de son fauteuil, il leur faisait, ainsi qu'un orateur, des sermons sur la conduite qu'ils devaient tenir, sur les vertus de leur rang et de leur état, les admonestant avec gravité et hauteur.

Il se piquait aussi de maintenir une stricte police et une rude justice dans son armée et ses États, sans nulle acception de personnes. Pour y mieux réussir et réprimer les désordres qui étaient grands, il avait institué, à l'exemple de ce qui se faisait en France, un prevôt des maré-

chaux : c'était comme le Tristan du roi Louis, un gentilhomme, mais d'assez petite condition, tout propre à cet office, ne craignant personne, et capable des plus cruelles commissions, zélé et redoutable valet.

Après avoir réglé avec tant de faste sa cour et son gouvernement, le Duc assembla les États de Brabant et les quatre membres de Flandre pour en obtenir de l'argent. Il leur fit exposer qu'il lui en était dû pour trois causes, savoir : son avènement, le mariage qu'il allait conclure avec madame Marguerite d'York, et sa guerre contre les Liégeois, qui l'avait entraîné à de grands frais : circonstances où des sujets étaient tenus, selon toutes les coutumes, de payer aide à leur seigneur. Les demandes qu'il fit proposer étaient si exorbitantes, que chacun en demeura épouvanté. Toutefois on ne savait comment se garantir d'une telle exaction, tant on voyait peu d'apparence de résister. L'usage immémorial des comtes de Flandre était d'assembler les quatre membres à Gand, lorsqu'il s'agissait de demander des aides; mais le Duc tenait encore les Gantois dans sa disgrâce. Bien qu'après sa victoire de Liége ils fussent venus s'humilier devant lui, offrir leurs bannières et renoncer à leurs priviléges, il n'a-

vait pas voulu leur donner de réponse, et avait dit seulement qu'il s'aviserait. La crainte qu'inspirait sa rancune contribua encore à rendre les Gantois plus dociles. Ils consentirent les nouvelles aides, bien à contre-cœur, mais sans murmurer; et, lorsque Gand cédait, il ne pouvait y avoir nulle ville de Flandre qui songeât à refuser.

Il alla ensuite à Mons tenir les États de Hainaut; et, quelque remontrance qu'on lui fît en toute humilité, il n'exigea pas moins une aide telle qu'aucune pareille n'avait jamais pesé sur le pauvre peuple. Autant il en fit dans la seigneurie de Valenciennes; puis il se rendit à Lille : son entrée y fut solennelle, et la ville se mit en grands frais pour le recevoir. Entre autres mystères qui furent publiquement représentés, il y en eut un qui excita de grandes risées : c'était le Jugement de Pâris. On avait choisi, pour le personnage de Vénus, une grande et énorme femme, qui pesait plus de deux quintaux; Junon était de même taille, mais toute sèche et maigre; Minerve était bossue par devant et par derrière; les trois déesses étaient nues, et portaient de riches couronnes.

Le Duc, après avoir passé une seule journée à

Lille, s'en vint à Bruges pour y tenir son chapitre de la Toison-d'Or. Il y avait sept années que cette cérémonie n'avait été célébrée; plusieurs places étaient vacantes dans l'ordre; d'ailleurs le Duc n'avait pas encore pris possession de l'office de grand-maître. Tout se passa donc avec plus de pompe encore qu'à la coutume. Le premier chevalier élu par le chapitre fut Édouard, roi d'Angleterre, qui allait devenir le beau-frère du Duc. Les autres furent les sires de Château-Guyon, de Damas, Jacques de Bourbon, Jacques de Luxembourg, Claude de Montaigu, Philippe de Savoie et Philippe de Crèvecœur, seigneurs d'Esquerdes.

Tous les chevaliers de l'ordre avaient été convoqués pour ce chapitre, et presque tous s'y rendirent, sauf les seigneurs souverains, qui étaient retenus par le gouvernement de leurs États, comme le roi d'Aragon, le duc de Bretagne, le duc de Clèves, le duc de Gueldres. Le vieux comte d'Ostrevent, celui qui autrefois avait été le mari de madame Jacqueline de Hainaut, était tombé en enfance, et ne put y assister. Messieurs de Croy et le sire de Lannoy étaient venus siéger au chapitre, pour subir leur jugement sur ce qui pourrait leur être imputé. Le Duc refusa de les ad-



Chapitre de la Toison-d'Or.

mettre ni de leur faire donner aucune réponse; seulement on les cita pour le mois d'août suivant. Quant au comte de Nevers, il avait, au contraire, été ajourné par un héraut de l'ordre, pour venir répondre à plusieurs infâmes griefs à lui reprochés. Sa seule réponse avait été de renvoyer le collier. Lorsque son nom fut prononcé avant l'offrande, à son tour, le Duc ordonna à Toison-d'Or de barbouiller de noir l'écusson de ses armes suspendu au-dessus de la place où il devait siéger, et l'on écrivit par-dessous : « Jean, comte de Ne-
« vers, ajourné par lettres patentes de très-haut
« et très-excellent prince monseigneur le Duc,
« scellées du sceau de la Toison, à comparaître
« en personne au présent chapitre pour y répon-
« dre de son honneur, touchant plusieurs cas de
« sortilége, en abusant des saints sacremens de
« la sainte Église, ne s'est point présenté, au con-
« traire a fait défaut, et pour éviter le procès et
« privation de l'ordre, a renvoyé le collier; pour
« ce, a été et est déclaré hors de l'ordre, et non
« appelé à l'offrande. »

Cette façon de traiter le comte de Nevers, l'élection de monsieur Philippe de Savoie, et toute la conduite du Duc depuis son retour de Liége, montraient bien qu'il ne redoutait rien de la

puissance du roi, et qu'enorgueilli de sa victoire et de l'alliance du roi d'Angleterre, il était résolu de le braver sans nul ménagement. Les grandes sommes d'argent qu'il recueillait sur ses sujets, l'ordre qu'il mettait dans ses affaires, et surtout dans son armée, témoignaient assez qu'il souhaitait la guerre, ou du moins voulait être en mesure de ne la point craindre.

De là résultait que jamais autant de haine et de méfiance n'avait régné entre les princes et les grands seigneurs de France. Tous vivaient dans la perplexité, entre le roi d'une part, qu'on accusait d'avoir le premier répandu le trouble et mis chacun en alarme par ses projets et son caractère inquiet et variable; et d'autre part, le duc Charles, qui était le moins traitable et le plus obstiné des hommes [1]. Ce qui surtout semblait triste aux hommes sages, c'est que ces discordes et ces jalousies avaient jeté les princes de la chrétienté dans la plus honteuse perversité. Il n'y avait nul méfait, nul manque de foi dont on ne les crût capables. Les actions qu'on aurait rougi de proposer à un pauvre gentilhomme ou à un honnête bourgeois, et qui eussent excité leur indignation, semblaient sim-

[1] Chatelain.

ples et permises aux rois et aux princes. Ils avaient perdu toute estime de l'honneur et de la vertu, toute honte du vice et de la déloyauté. Ils ne songeaient qu'à se détruire les uns les autres par la guerre et la violence, ou bien par le fer et le poison. Ils avaient oublié les lois de Dieu, ou pensaient qu'elles n'étaient point faites pour eux, et qu'au dernier jour on les jugerait par une autre justice que le commnn des hommes. Il semblait que leur seigneurie leur eût été donnée pour la satisfaction de leurs propres désirs, et non pas pour le bien commun. Aussi n'avaient-ils aucun souci du pauvre peuple; jamais il n'avait été accablé d'autant d'impôts, tant au royaume de France que dans les États de Bourgogne; ces exactions, toujours plus lourdes, ne servaient point à assurer le bon ordre, à tenir le commerce en sécurité, comme au temps du roi Charles VII. Ce n'était point pour empêcher les ravages de la guerre qu'on payait ou qu'on assemblait les compagnies et les gens d'armes; c'était au contraire pour la recommencer sans cesse, ou en laisser la menace suspendue, de façon à tenir tous les esprits en alarmes.

Toutefois le roi Louis était plus habile et s'entendait mieux à ménager les peuples. Il savait les

flatter et leur donner bonne espérance, afin de les rendre, sinon satisfaits, du moins patiens, bien qu'il en tirât de plus forts impôts qu'aucuns des rois ses prédécesseurs, et encore sans le consentement des États du royaume. D'ailleurs, tout en le craignant, on le trouvait plus raisonnable que les autres princes, et personne n'était tenté d'avoir recours à eux.

Aussi la guerre qu'ils avaient commencée ne fut pas de longue durée. Le plus grand danger que courût le roi était de voir la maison d'Anjou faire cause commune avec son frère le duc de Bretagne et le duc d'Alençon. Il avait toujours trouvé le vieux roi René assez fidèle, bien qu'il écoutât souvent ses ennemis. Son fils, le duc de Calabre, était depuis un an occupé à conquérir la Catalogne, qui s'était donnée à lui en se révoltant contre le roi d'Aragon. Le roi le favorisait ouvertement et lui avait fourni des secours en hommes et en argent. Il lui promettait plus que jamais de donner madame Anne en mariage au marquis du Pont son fils, et lui avait même compté une partie de la dot; ainsi il était tranquille sur lui. Il n'en était pas ainsi de son oncle, le comte du Maine; dans la guerre du bien public, sa conduite avait toujours été équivoque et

sa foi douteuse. Encore en ce moment il recevait les envoyés du duc de Bretagne et de Monsieur, frère du roi; il leur avait, disait-on, promis de les assister en leur ouvrant ses villes, et leur donnait de l'argent[1]. Le roi avait envoyé son fauconnier, le sire de Courcillon, au roi René, lui dire ses griefs et ses soupçons contre le comte du Maine son frère. Il le chargeait, au nom de l'amour qu'il avait toujours montré à la maison d'Anjou, de faire venir ce prince et de lui faire jurer, sur la vraie croix de Saint-Laud, qu'il servirait le roi envers et contre tous, ne lui porterait jamais aucun dommage ni préjudice, et ne livrerait point ses places à monsieur Charles. Le comte du Maine protesta de la fausseté des rapports faits contre lui, jura ce que le roi avait souhaité, et le roi René se porta garant de son serment.

Le roi, un peu rassuré de ce côté et se contentant des apparences, s'efforça de détacher de l'alliance des princes le comte du Perche, fils du duc d'Alençon. Il était assiégé dans cette ville par les troupes du roi; la garnison de Breton qui y était enfermée avec lui s'était rendue odieuse

[1] Pièces de Comines.

aux bourgeois par ses violences et sa brutalité; elle ne montrait même pas plus d'égards pour lui, pour sa mère et sa sœur; à la moindre représentation, les Bretons ne parlaient que de le mettre, lui et toute sa famille, à la porte de la ville. Irrité de tant d'insolence, voyant toutes ses terres et châteaux confisqués, ses parcs dévastés, son gibier exterminé, il conspira avec les bourgeois pour le parti du roi, et lui livra la ville.

En même temps les nouvelles du Poitou étaient favorables aussi au parti du roi. Louis de Belleville, gouverneur de Montaigu, était parvenu à chasser jusqu'à Clisson une forte troupe de Bretons, après toutefois qu'elle eut pillé la ville de Saint-Gilles et dévasté le pays des environs, emmenant avec elle tout le bétail et plus de douze cents paysans pour les rançonner.

Le roi ne s'assurait pas cependant sur de tels avantages. Le duc de Bourgogne pouvait se déclarer; il tenait déjà une armée rassemblée aux environs de Saint-Quentin. Le comte de Dammartin, qui gardait la frontière de ce côté, donnait de fâcheuses informations sur le connétable. « Il est « bien déplaisant, écrivait-il, de ce que je fais tout « mon possible pour être en mesure et pour mu- « nir les villes contre toute attaque; l'autre jour

« il m'a fait dire un grand tas de folies par Tou-
« raine le héraut. »

Dans une situation si difficile, le roi s'empressa de conclure une trève de vingt-six jours d'abord, et de trois mois ensuite, avec le duc de Bretagne, en lui laissant entre les mains les villes dont il était saisi, lui payant seize mille livres pour l'entretien de son armée; consentant à diverses conditions avantageuses pour le duc, et remettant leurs différens à l'arbitrage de l'archevêque de Milan, légat du pape.

De part et d'autre la trève n'était qu'un délai que chacun se ménageait pour tout préparer contre le parti opposé. C'était le 3 mars que le duc de Bretagne avait signé la seconde trève, et le 2 avril son vice-chancelier Romillé conclut à Londres un traité d'alliance, par lequel le roi d'Angleterre promettait d'envoyer trois mille archers au duc de Bretagne, tandis que celui-ci s'obligeait à remettre aux Anglais trente villes ou forteresses prises sur le domaine de la couronne de France.

Le roi avait pour lors pour ambassadeur en Angleterre un fort habile homme nommé Mesnil Penil, sire de Concressault, qui savait bien voir tout ce qui s'y passait et le lui mandait. Il sut par

lui que malgré les offres du duc de Bretagne et la grande amitié que le roi Édouard montrait au duc de Bourgogne, il n'était nullement décidé à montrer un grand zèle pour le parti des princes de France. Il lui semblait, et il le disait même au sire de Concressault, que monsieur Charles, frère du roi, qu'on voulait lui opposer, n'était qu'un fou. En effet, le peu de sagesse de ce jeune prince le mettait à la merci des ennemis du roi; et leurs desseins, portant sur un appui si fragile, inspiraient peu de confiance. D'ailleurs le roi d'Angleterre ne pouvait se décider facilement à irriter le comte de Warwick et à le pousser à bout; il lui savait un grand parti dans le royaume; le comte de Rivers et la famille de la reine n'étaient pas aimés du peuple. Le comte de Warwick se regardait si bien comme le plus fort, qu'il refusait de se montrer à la cour tant que le roi Édouard n'en aurait pas renvoyé ses ennemis.

Tranquille sur l'Angleterre, le roi de France s'efforçait surtout de rompre la ligue des princes. Aucun ne lui montrait en ce moment plus de zèle à le bien servir que le duc de Bourbon; mais sa mère, la duchesse douairière, qui était tante du duc de Bourgogne, était si violente contre lui,

qu'elle s'efforçait d'exciter des rebellions, et qu'elle avait envoyé Pierre de Beaujeu, son fils, se joindre aux ennemis du roi. Il ne garda nul ménagement et donna ordre à Gaston du Lyon, sénéchal de Saintonge, de saisir, partout où il la pourrait trouver, la duchesse de Bourbon, ainsi que ses serviteurs, adhérens et complices, et de les lui amener quelque part qu'il fût. En même temps il écrivait au duc de Bourbon de la chasser de Moulins, de même que l'archevêque de Lyon, son frère, qui était aussi de ses ennemis, et de remettre le château au sénéchal de Saintonge. Il exigeait aussi que le château de Pierre-Encise, situé près de Lyon, fût occupé par un de ses officiers. Le duc de Bourbon s'empressa d'obéir au roi.

Il avait aussi dans son parti Gaston, comte de Foix, qui vint lui faire le serment de le servir envers et contre tous, nommément contre le duc de Bretagne.

Le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours n'étaient pas disposés non plus à entrer ouvertement dans la ligue des princes, comme ils avaient fait dans le temps de la guerre du bien public. Aussitôt après qu'elle fut terminée, tous deux, ainsi que le sire d'Albret, avaient

fait serment[1] au roi, sur les saintes reliques, de le servir, même contre monsieur Charles son frère[2]. Depuis, le comte d'Armagnac avait eu un nouveau motif pour s'éloigner du parti bourguignon. Il avait voulu épouser madame Jeanne de Bourbon, qui avait été élevée à la cour du bon duc Philippe, la même qui avait déjà refusé de se marier au connétable. La duchesse de Bourbon douairière, sa mère, et le duc de Bourbon, son frère, avaient consenti à cette demande et avaient envoyé des ambassadeurs pour faire connaître leur volonté à madame Jeanne; mais encouragée par la protection du duc de Bourgogne, chez qui elle se trouvait, elle répondit qu'elle aimait mieux se mettre dans un couvent, entrer en religion, ou même mourir, que d'épouser le comte d'Armagnac. C'était en effet un redoutable seigneur qui, ainsi que la plupart de ceux de sa race, avait toujours vécu dans le désordre et sans aucun respect des lois divines et humaines, comme il l'avait bien montré en épousant sa propre sœur quelques années auparavant. Le duc Charles déclara hautement qu'il ne souffrirait pas qu'on contrai-

[1] Pièces de Comines.

[2] Chatelain.

gnît en rien les volontés de madame Jeanne sa cousine, dont tous les gens de bien approuvaient fort le refus. C'en était assez pour mettre le comte d'Armagnac en grande fureur. Il n'y eut sorte de menaces qu'il ne proférât contre la maison de Bourgogne; mais sa puissance était lointaine et peu redoutable. Le Duc ne fit que rire de sa colère.

Dans une telle situation, le roi, afin d'arrêter la guerre déjà commencée, avait pris pour arbitres et médiateurs entre lui et son frère le légat du pape et le duc de Calabre[1]. Il jugea à propos en même temps d'assembler les États du royaume pour s'appuyer de leur volonté. Il ne manquait jamais de zélés serviteurs, gens de petite condition et de petite vertu, qui disaient que c'était un crime de lèse-majesté d'assembler les États, et que c'était diminuer l'autorité du roi. De pareils discours étaient tenus surtout par ceux qui étaient en crédit et en autorité sans l'avoir mérité. Ils aimaient bien mieux traiter les affaires par intrigue et en chuchotant à la cour, que de risquer à se faire connaître dans une grande assemblée et d'exposer leurs œuvres à un blâme public. Le

[1] Comines.

roi, qui n'était peut-être pas fort éloigné de penser comme eux en ce qui touchait son pouvoir, était cependant plus habile. Il ne voulait certes pas laisser les États examiner tout son gouvernement, et se serait bien gardé de proposer les impôts à leur consentement, ainsi qu'il aurait dû faire selon la coutume de France. Il ne voulait pas renoncer au privilége qu'il avait usurpé contre toute raison et toute justice, de lever ce qui lui plaisait sur ses sujets; car jamais ils n'eussent consenti à payer des sommes si énormes que rien de pareil ne s'était vu en aucun temps dans le royaume, puisqu'elles étaient déjà au double des dix-huit cent mille francs à quoi montaient les impôts sous le feu roi Charles. Mais le roi Louis entendait se servir des États à sa guise et contre ses ennemis seulement. Aussi se donna-t-il de grands soins pour que les trois députés que chaque ville devait envoyer fussent choisis partout selon son gré, et de telle sorte qu'il en fût aidé et point gêné [1].

La chose lui réussit, et le 6 avril les États furent assemblés dans la grand'salle de l'archevêché de Tours. Le roi en fit l'ouverture en per-

[1] Legrand. — Argentré.

sonne; il était vêtu d'une robe de damas blanc, brodée en or et fourrée de martre; il portait un chapeau noir orné d'une plume en or de Chypre; à sa gauche était le roi de Sicile, et à sa droite le cardinal Balue, qui, au grand étonnement et dépit de tous les seigneurs, avait, comme prince de l'Église, le pas sur les princes du royaume. Plusieurs étaient absens; on ne voyait point à cette assemblée les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ni les ducs de Bourbon et de Calabre, ni le comte du Maine, ni le connétable, ni le duc de Nemours. Au reste, presque toute la noblesse du royaume était présente.

Le chancelier, après s'être agenouillé devant le roi et avoir pris ses ordres, commença par un grand éloge des rois qui avaient toujours voulu le bonheur du peuple, et du peuple qui toujours leur avait été fidèle; passant au temps présent, il raconta tout ce que le roi avait fait pour le bien du royaume, son grand amour pour ses peuples et la confiance qu'il leur montrait en les consultant sur ses affaires. Puis il exposa les discordes qui régnaient dans le royaume, les attribuant surtout à monsieur Charles, frère du roi, et à la volonté obstinée qu'il avait de posséder la Normandie en apanage. C'était sur ce point que le roi

désirait avoir l'avis des États. Il voyait tant de danger pour le royaume à en détacher une si puissante province, que jusqu'ici il s'y était refusé.

Puis le roi s'étant retiré pour laisser l'assemblée plus libre, le chancelier reprit son discours, et il expliqua avec plus de détails encore tout ce qu'il venait d'exposer.

Les États furent assemblés huit jours seulement, et tout s'y passa comme le roi le souhaitait. Ils déclarèrent que la Normandie ne pouvait, en aucun cas, être détachée de la couronne; que le roi devait renouveler la déclaration de Charles V, qui réglait que l'apanage des fils de France ne s'élèverait jamais à plus de douze mille livres de rente; que toutefois, puisqu'on avait offert un revenu de soixante mille livres à monsieur Charles, il convenait de les lui donner, sans tirer à conséquence pour l'avenir, car de tels apanages seraient la ruine du royaume; que le duc de Bourgogne serait invité à se conformer à la délibération des États, et à presser monsieur Charles de s'en contenter. Quant au duc de Bretagne, ils s'exprimèrent plus fortement. Il leur parut que le roi ne devait point souffrir qu'un vassal lui eût ainsi déclaré la guerre et eût surpris les villes de

Normandie; que s'il était vrai qu'il eût en outre fait alliance avec les Anglais, c'était une chose si damnable qu'on ne devait rien épargner pour la punir; qu'enfin si le duc de Bretagne persistait dans ses criminelles alliances, les États étaient résolus de s'employer corps et biens, comme de loyaux sujets, pour porter secours au roi. La conclusion était que si, à l'avenir, monsieur Charles ou tout autre faisait la guerre au roi, il devait procéder contre ses ennemis sans être obligé d'assembler les États, ce qui ne pouvait se faire qu'avec de notables embarras.

Les États ne voulurent pas se séparer cependant sans avoir fait quelques remontrances dans l'intérêt du pauvre peuple. Ils se plaignirent des désordres des gens de guerre, de la façon dont la justice était rendue et de la mauvaise administration des finances. Le roi répondit que les séditions excitées par ses ennemis étaient la cause de ces désordres; qu'il voulait travailler à les corriger, et que pour cela il convenait que les États fissent choix de plusieurs sages personnes, afin de travailler à la réforme. Cette réponse excita de grandes protestations de reconnaissance, de zèle et de fidélité. Chacun, dans cette assemblée, célébrait à l'envi les louanges du roi,

et pour mieux montrer la confiance qu'on mettait en lui, les députés des États choisirent des commissaires qui ne pouvaient songer à contredire ses volontés. C'était le cardinal Balue, les comte d'Eu et de Dunois, le patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Rheims, les évêques de Langres et de Paris, le sire de Torcy, grand-maître des arbalétriers, un des gens du roi de Sicile, un député de chacune des villes de Paris, Rouen, Bordeaux, Lyon, Tournai, Toulouse, et des sénéchaussées de Carcassonne, Beaucaire et Basse-Normandie.

Aussitôt après les États, le connétable, l'évêque de Langres, le sire de Tancarville, le premier président du Parlement, et le sire Guillaume Cousinot, s'en allèrent en ambassade auprès du duc de Bourgogne pour lui faire part de ce qui avait été délibéré à Tours. Ils le supplièrent d'adhérer aux résolutions des États, de procurer ainsi le bienfait de la paix au royaume de France et à toute la chrétienté. Par-là, disaient-ils, il gagnerait le cœur de tous les sujets du roi, qui à l'avenir s'empresseraient de lui porter aide et secours quand il en aurait besoin.

Le Duc reçut cette illustre ambassade avec sa hauteur accoutumée; à peine voulut-il l'écouter;

et s'emportant sans nulle mesure, il reprit tous ses griefs contre le roi, lui reprochant surtout d'avoir le premier recherché une alliance avec les Anglais, afin de détruire le duc de Bretagne et les autres princes du royaume.

Le roi, qui ne cherchait qu'à montrer le bon droit et la raison de son côté, fit copier les dépêches où ses ambassadeurs lui racontaient toutes les violences du duc de Bourgogne, et les envoya aux bonnes villes du royaume, en faisant bien remarquer que ce n'était point sa faute s'il fallait encore se préparer à la guerre. En effet, la trêve allait finir. Cependant le Duc consentit à la prolonger de deux mois, jusqu'au 15 juillet, à condition que monsieur Charles, frère du roi, toucherait quatre mille livres par mois jusqu'au moment où son apanage serait réglé; car rien ne pouvait détacher le Duc de ses alliés; il n'entendait à aucune proposition sur ce sujet.

Le temps de son mariage approchait. Il avait enfin obtenu madame Marguerite d'York, et il l'attendait bientôt. Tout se disposait à Bruges pour les fêtes les plus magnifiques. La noblesse de ses États y arrivait de toutes parts. Le Duc désirait surtout d'y voir le connétable : il n'y avait alors en France ni en Bourgogne aucun seigneur

aussi grand et aussi puissant. Le roi semblait lui accorder toute confiance, ou du moins croyait avoir besoin de lui. Le Duc, qui n'écoutait personne, avait cependant une longue habitude de prendre les conseils de ce comte de Saint-Pol, qu'il avait vu autrefois, à la cour de son père, chef hautain de la faction opposée aux seigneurs de Croy. Aussi tout absolu qu'il fût dans ses volontés, souhaitait-il souvent de l'avoir auprès de lui. Le connétable, de son côté, qui ménageait à la fois les deux princes et se trouvait si bien de leurs discordes, redoutait de les voir venir à une rupture ouverte; car il eût fallu sans doute choisir entre les deux; et, quel que fût le parti qu'il adoptât, il avait fort à y perdre. Rien ne lui convenait donc mieux que de se faire envoyer en ambassade auprès du duc de Bourgogne. Il ne lui fut pas difficile de disposer le roi à lui donner l'ordre de se rendre à Bruges.

Personne n'aimait autant que lui à se montrer avec pompe et avec orgueil. L'occasion était belle pour paraître dans tout l'éclat de sa grandeur. Tous les gentilshommes des États de Bourgogne, qui avaient été témoins de sa disgrâce dans le temps du feu Duc, se trouvaient là réunis. Les ambassadeurs de toute la chrétienté étaient venus assister à cette grande solennité. Le comte

de Saint-Pol fit son entrée par la porte Sainte-Croix. Six trompettes à cheval ouvraient la marche. Devant lui on portait ses bannières et l'épée nue. Six pages le suivaient avec une foule de gentilshommes. Il semblait que ce fût le seigneur du pays qui entrât dans sa ville. Il suivit ainsi les rues et traversa la place du marché. Le peuple s'était porté en foule sur son passage, et il arriva fendant la presse jusqu'à son hôtel. Le bruit en vint aussitôt aux oreilles du Duc; son orgueil s'en irrita vivement, et il jura qu'il lui ferait payer une telle arrogance. Les gentilshommes qui l'entouraient n'étaient guère disposés à apaiser son courroux. « Qu'est-ce donc? « disaient-ils, n'est-il pas comme nous sujet et « serviteur? Se croit-il donc souverain? Aurait-il « eu une telle audace sous le duc Philippe? »

En effet, dès le lendemain, lorsqu'il se proposait de se présenter devant le Duc, il lui fut signifié qu'il ne serait pas reçu. Peut-être n'en fut-il pas fâché, tant il imaginait l'accueil qu'il recevrait. Cependant il essaya de s'excuser auprès des sires de la Roche et d'Émeries qui vinrent le trouver. « Ce n'était point, disait-il, comme comte de « Saint-Pol qu'il était venu en telle pompe, mais « comme connétable de France. C'était le droit et

« l'usage dans le royaume. Le roi serait-il à « Paris, le connétable y ferait son entrée avec « tout autant de solennité. Et comme Bruges re« levait du royaume de France, il avait dû en « agir de la sorte. »

Toutes ces raisons, bonnes ou mauvaises, n'apaisaient ni la colère du Duc ni la jalousie des seigneurs. Toute la ville en était émue; on n'y tenait pas d'autres discours. Le connétable vit bien qu'il ne pouvait rester; mais il ne pouvait risquer de partir avec le cortége qu'il avait eu en entrant. Il lui fallut remettre dans ses malles trompettes, bannières et livrées. Feignant un pèlerinage, il s'en alla à petit bruit à Ardenbourg. Le Duc se fit ainsi un ennemi d'un de ses plus puissans amis; car le connétable, tout en ménageant les deux partis, avait véritablement plus d'affection pour lui que pour le roi.

Dans le même temps, et pendant que toute la noblesse de ses États se trouvait réunie autour de lui, une circonstance advint où il se montra si dur et si absolu, qu'elle ne contribua pas peu à détacher de lui un grand nombre de gentilshommes, déjà mécontens de son orgueil et du peu de bienveillance qu'il leur témoignait.

Le bâtard de La Hamaide, fils de Jean de La

Hamaide, seigneur de Condé, un des plus nobles seigneurs du pays de Flandre, était chambellan du Duc. Nul parmi les jeunes gentilshommes de cette cour n'avait plus de beauté, de vaillance, ni de plus agréables façons. Il plaisait à tous et au Duc lui-même. Un jour qu'il jouait à la paume dans la ville de Condé, le coup étant douteux, on prit pour arbitre un chanoine qui était là à regarder la partie[1]. Le chanoine donna tort au bâtard de La Hamaide. Le jeune homme entra dans une extrême colère, et jura qu'il se vengerait. Le chanoine effrayé prit soin de se cacher. Il avait un frère qui habitait à la campagne. Le bâtard se transporta chez lui, et ne trouvant pas le chanoine, voulut satisfaire sa fureur sur ce frère. En vain il se jeta à genoux demandant la vie et remontrant son innocence. Le bâtard abattit d'un coup d'épée ses mains jointes pour le supplier, puis l'acheva sans miséricorde.

Un tel meurtre fit grand bruit; cependant le bâtard ne se mit pas en peine d'apaiser ni la voix publique ni la famille du mort. C'était dans la seigneurie de son père qu'il avait commis ce méfait; il espérait, grâce à sa famille et à ses

[1] Chatelain. — Histoire de Bourgogne.

amis, qu'il n'en serait plus question, croyant ainsi obtenir l'impunité par hauteur et par puissance.

Mais le Duc, qui recherchait avant tout la renommée d'un prince de justice, écouta les plaintes de la famille, fit prendre le bâtard de La Hamaide au milieu de sa cour, et l'envoya tenir prison chez le portier de la ville de Bruges, jurant par saint Georges qu'il en ferait bonne punition.

Le sire de La Hamaide son oncle, avec une foule de parens et d'amis, s'en vinrent aussitôt implorer le Duc. Ils le savaient fort rigoureux; ils confessèrent que c'était une action fort cruelle, et que le jeune homme aurait dû apaiser la famille du mort; mais ils supplièrent le prince de mitiger la raideur de sa justice; ils rappelaient la bonté qu'il avait toujours témoignée au coupable, l'excusaient sur sa bouillante jeunesse, remettaient en mémoire sa vaillance et surtout le grand honneur qu'il s'était acquis à la bataille de Montlhéri sous les yeux mêmes du Duc. Puis ils représentaient combien de services leur noble famille avait de tout temps rendus à ses souverains seigneurs. « Sire de La Hamaide, répondit le Duc, je sais « bien les services que vous et les vôtres m'avez

« rendus ; je les ai en mémoire, mais il ne m'est « pas permis de les récompenser aux dépens « d'autrui. Or, voici vos adverses parties qui re« quièrent justice pour leur frère mis à mort « piteusement et sans nul motif. C'était à eux de « faire grâce, car moi, je ne puis me montrer « libéral de leur droit. Si, lorsqu'il en était en« core temps, vous eussiez apaisé la famille, la « plainte ne serait pas venue jusqu'à moi, et « vous ne me demanderiez maintenant pas ce que « je ne puis accorder. Voulez-vous donc que je « vous donne le sang de leur frère qui crie vers « moi? En ce moment, quand même la partie « adverse serait contente, je sais la chose, j'en « suis instruit comme juge et seigneur; il y va « de mon intérêt et de ma conscience à ne la « point passer en oubli. Au surplus, arrangez« vous avec la famille, puis j'aviserai à ce que je « dois faire. »

Sur ce, il les laissa, et ceux qui le connaissaient bien n'espéraient guère en sa miséricorde. Toutefois on fit parler au chanoine et à la famille ; à force d'argent et de bonnes paroles, on obtint d'eux qu'ils iraient dire au Duc que satisfaction était faite, et qu'eux-mêmes demandaient la grâce du coupable. Il ne leur fit nulle réponse et conti-

nua à laisser la chose en suspens. Le jeune homme et ses parens ne concevaient cependant aucune crainte sérieuse. Il leur semblait impossible que le Duc voulût faire un tel affront à leur famille et à toute la chevalerie du Hainaut, dont ils étaient cousins et alliés, et qui se trouvait assemblée à Bruges en ce moment.

C'était se tromper grandement sur le caractère du Duc. Rien ne pouvait plus le porter à la rigueur que de se voir environné et regardé par cette foule qui remplissait la ville. Il lui plaisait de montrer aux yeux de tous ces ambassadeurs de la chrétienté, de ces étrangers de toute nation, de la noblesse de ses États, comment, dès le commencement de son règne, il savait rendre bonne et ferme justice, sans acception de personnes, à des gens de bas lieu contre le plus noble sang du pays, et comment il ne redoutait en rien les murmures de ses sujets les plus illustres et les plus puissans.

Tout était prêt au port de l'Écluse pour recevoir madame Marguerite; la duchesse douairière de Bourgogne et mademoiselle Marie, fille du Duc, s'y étaient déjà rendues. Il partit aussi pour s'y trouver au débarquement de la princesse; mais, avant son départ, il fit secrètement venir

l'escoutète ou magistrat de justice de la ville de Bruges. « Dès que la nuit sera arrivée, lui dit-il, « vous prendrez chez le portier le bâtard de « Condé et le conduirez dans la prison de la « ville. Le lendemain matin vous procéderez en « la forme accoutumée, et à neuf heures du ma-« tin vous le ferez exécuter, hors de la ville, « dans le lieu à ce destiné; car tel est mon « plaisir. »

« — Monseigneur, répondit humblement l'es-« coutète, mon devoir est d'obéir à vos comman-« demens, et Dieu me préserve d'y manquer. Mais « est-il possible que ce beau jeune gentilhomme, « issu de si haut lieu, n'ait pas obtenu votre « miséricorde? — Faites ce que j'ai dit, ré-« pliqua le Duc; le reste ne vous doit pas im-« porter. »

L'escoutète alla prendre le jeune homme, et lui annonça la volonté du Duc. Ce lui fut une douloureuse surprise. Jusque-là il s'était tenu joyeux et assuré, ne pouvant croire que, si jeune encore et appartenant à une telle famille, son seigneur pût le faire impitoyablement mourir pour un cas si graciable, et semblable à ceux dont le roi et tous les princes de la chrétienté accordaient chaque jour la rémission.

Cependant les parens avaient été prévenus par l'escoutète. Il avait même promis, nonobstant l'ordre du Duc, de différer l'exécution jusqu'à trois heures. Ils coururent à l'Écluse, et s'adressèrent à la bonne duchesse douairière, qui leur promit sa recommandation auprès de son fils. Mais le Duc était monté en un petit bateau et faisait une promenade en mer. Les heures s'avançaient, le moment du supplice approchait, et le Duc ne rentrait pas au port. Enfin il revint : sa mère le supplia d'accorder grâce au jeune homme. Il y consentit; mais il n'était plus temps, et lui-même le savait bien.

A deux heures l'escoutète était venu prendre le bâtard en sa prison ; après qu'il se fut confessé, il monta dans la charrette, et l'on s'achemina à travers la ville pour le lieu du supplice. La foule remplissait les rues et ne pouvait s'empêcher de plaindre le sort de ce jeune homme qu'elle voyait si beau, si noblement vêtu, sa chevelure blonde répandue sur ses épaules, les mains liées, les larmes aux yeux plus par honte de mourir ainsi que par crainte de la mort. « Il vaudrait mieux nous « le donner à épouser », criaient quelques femmes de la populace, admirant sa beauté. Les bourgeois et les magistrats eux-mêmes, quel que fût son

crime et la justice de son châtiment, étaient attendris de son sort, mais n'en disaient rien de peur d'offenser le prince. Plusieurs croyaient qu'il y avait dans cette rigueur plus d'orgueil, plus de volonté, ou même plus de secrète intrigue de cour, que de véritable amour pour la justice.

Arrivé au lieu de l'exécution, le jeune homme dépouilla son riche pourpoint de soie, assura le confesseur qu'il mourait dans la vraie foi et avec pleine espérance en Dieu et la Sainte Vierge; ajoutant que cette mort honteuse et pleine de confusion lui faisait espérer qu'il serait reçu à merci par son Créateur. Puis il salua le peuple, se laissa bander les yeux, et tendit le cou à la hache. Son corps fut ensuite partagé en quatre quartiers et exposé sur la roue comme pour les malfaiteurs. La miséricorde accordée par le Duc à la famille ne profita qu'à ses restes. On les retira de la roue, un service solennel fut célébré pour le repos de son âme.

Quant à son oncle, le sire de La Hamaide, pour rien dans le monde il n'eût voulu rester dans la ville lorsque son neveu y subissait un si honteux supplice. Indigné de l'ingratitude du Duc, qui oubliait ainsi les services et la noblesse de sa famille, il fit effacer les armoiries qui or-

naient la porte de son hôtel; puis, avec ses bagages et sa suite, il partit, retournant dans ses seigneuries, et désormais mortel ennemi du Duc.

Madame Marguerite arriva le 25 juin à l'Écluse, accompagnée de lord Scales, frère de la reine d'Angleterre, de lord Howard, de l'évêque de Salisbury, et d'une suite nombreuse et brillante de dames et de seigneurs anglais[1]. Dès le lendemain, la duchesse douairière, mademoiselle de Bourgogne et mademoiselle Jeanne de Bourbon allèrent lui rendre visite. Ce fut le 27 seulement que le Duc, accompagné de cinq ou six chevaliers de son ordre. vint lui présenter ses hommages, mais comme secrètement et sans solennité. Ils se rendirent mutuellement de grands honneurs, et devisèrent longuement entre eux assis sur le même banc; puis s'avança le comte de Charny, qui dès le premier moment avait été placé près de la princesse pour la servir. « Monsieur, dit-il, « vous avez enfin ce que vous avez tant désiré. « Dieu a amené cette noble dame au port du sa- « lut, et il me semble que vous ne devez point la « quitter sans lui montrer votre bonne affection,

[1] La Marche.

« et qu'à cette heure il convient de lui faire votre « promesse et de la fiancer. — Il ne tiendra « pas à moi », répondit le Duc. Pour lors l'évêque de Salisbury vint se mettre à genoux entre les deux futurs époux, leur fit les questions d'usage, leur joignit les mains et prononça les prières des fiançailles.

Après une semaine passée à l'Écluse, madame Marguerite monta sur un bateau richement décoré, et arriva par le canal au Dam près de Bruges. Ce fut là que le mariage fut célébré, le 2 juillet 1468, à cinq heures du matin. Vers dix heures, elle monta dans une riche litière couverte de drap d'or. La duchesse avait une robe de drap d'argent, couverte de pierreries, et portait une couronne de diamans. Autour de sa litière étaient plus de soixante des plus grandes dames d'Angleterre ou de Bourgogne montées sur des haquenées ou dans des chariots. Le seigneur de Ravenstein, le sire d'Arguel, son frère de Château-Guyon, le sire Jacques de Luxembourg, les fils du connétable de Saint-Pol, le comte de Nassau, le bâtard de Bourgogne l'escortaient en grand appareil.

Elle entra par la porte Sainte-Croix : les rues étaient tendues en tapisseries ou en drap d'or et

de soie. De distance en distance étaient de grands échafauds où l'on représentait des mystères, tous choisis pour la circonstance : tels qu'Adam recevant Ève des mains de Dieu, ou Cléopâtre offrant sa main à Antoine. Devant la porte de l'hôtel du Duc était l'écusson de ses armes de France, entouré de douze autres écussons de ses seigneuries, duchés ou comtés. Le collier de la Toison-d'Or environnait ce blason, avec la devise : « Je « l'ai entrepris (ou empris comme on disait « alors) », qu'avait choisie le Duc; deux lions servaient de support, et de chaque côté on voyait les statues de saint André et de saint Georges.

Arrivé devant l'hôtel, la litière s'arrêta; les archers de la garde dételèrent les chevaux, la chargèrent sur leurs épaules et vinrent la déposer doucement devant la porte où madame la duchesse douairière était venue attendre sa belle-fille. Elle lui donna la main pour sortir de la litière, et la conduisit en sa chambre au son des trompettes et des clairons.

Le festin des noces fut magnifique, et l'on y vit figurer toute cette riche argenterie qu'avait fait faire autrefois le duc Philippe et qu'on avait tant admirée à Paris, lorsqu'il était venu y tenir son état dans le temps du sacre du roi. Après le dîner,

on se rendit à la joûte. Le Duc était à cheval, vêtu d'une robe couverte de broderie et fourrée de martre ; des sonnettes d'or pendaient aux harnachemens de son cheval ; les chevaliers et les gentilshommes qui l'accompagnaient avaient aussi les plus riches vêtemens.

La lice était préparée sur la grande place de Bruges ; c'était le bâtard de Bourgogne qui était le tenant de la joûte ; il avait pris le personnage et le nom de chevalier de l'Arbre-d'Or. Dès le matin un poursuivant d'armes à la livrée de l'Arbre-d'Or avait remis au Duc une lettre de la part de la princesse de l'île Inconnue, où elle promettait sa bonne grâce au chevalier qui pourrait délivrer le géant enchaîné qu'elle avait mis sous la garde de son nain. En effet, dans la lice en face de la tribune des dames, était un grand sapin dont la tige était toute dorée, et qui s'élevait au-dessus d'un perron. Au pied de l'arbre était le nain, vêtu d'une robe mi-partie de blanc et de cramoisi, et le géant avait une robe de drap d'or et un chapeau à la mode des Provençaux. Il était enchaîné par le milieu du corps, et le nain le conduisait en laisse.

Bientôt on frappa à la porte de la lice, c'était Ravenstein, héraut de M. de Ravenstein : « Noble

« officier d'armes, que demandez-vous ? dit Arbre-« d'Or le poursuivant. — A cette porte est arrivé « haut et puissant seigneur, monsieur Adolphe « de Clèves, seigneur de Ravenstein, pour ac-« complir l'aventure de l'Arbre-d'Or. Je vous « présente le blason de ses armes, et vous prie « qu'ouverture lui soit faite et qu'il soit reçu. »

Arbre-d'Or s'agenouilla, prit respectueusement l'écusson du chevalier, alla le montrer aux juges, et puis le suspendit à l'arbre. Le nain et son géant allèrent eux-mêmes ouvrir la porte. Monsieur de Ravenstein fit alors la plus brillante entrée : ses trompettes, ses clairons, ses tambours ouvraient la marche ; puis venaient ses officiers d'armes et un chevalier de son conseil, tous vêtus de ses couleurs en velours bleu et argent. Pour lui, il était dans une litière cramoisi et or. Sa robe était de velours couleur de cuir, fourrée d'hermine, à collet renversé et à manches ouvertes. Il portait sur sa tête une barrette noire. Après la litière, un valet de pied conduisait en main son grand destrier magnifiquement enharnaché, puis venait un cheval de somme chargé de deux paniers qui renfermaient les armures du sire de Ravenstein. Son fou, qui était un enfant vêtu à sa livrée, était assis entre les deux paniers.

Lorsqu'il fut arrivé devant la Duchesse, il ôta sa barrette, mit un genou en terre, et lui tint un fort beau discours, où il racontait, selon le rôle qu'il avait pris, qu'il était un ancien chevalier, longuement éprouvé aux armes et aux aventures, mais tellement affaibli sur ses vieux jours, qu'il avait laissé le métier. Toutefois, dans une si belle occasion, il avait voulu tenter une dernière joûte, pour laquelle il demandait humblement son agrément.

Lorsque les chevaliers se furent armés, le nain sonna du cor pour donner le signal, et renversa un sablier pour mesurer le temps que la joûte devait durer. Après une demi-heure, il sonna encore pour arrêter le combat. C'était le bâtard de Bourgogne qui avait rompu le plus de lances; ce fut lui qui eut l'anneau d'or; et toute la cour retourna au banquet du soir, plus splendide encore que le dîner. Les entremets furent fort récréatifs; c'était une grande licorne, sur laquelle était monté un léopard portant la bannière d'Angleterre, et une fleur de marguerite qu'il vint présenter au Duc; c'était la petite naine de mademoiselle Marie de Bourgogne, habillée en bergère, montée sur un grand lion d'or qui ouvrait sa gueule par ressorts, et chanta un rondeau en

l'honneur de la belle bergère, espoir de la seigneurie de Bourgogne.

Ce fut pendant huit jours semblables fêtes, tournois, joûtes pour l'entreprise de l'Arbre-d'Or, en guise d'aventures de chevalerie, banquets et entremets de plus en plus merveilleux par l'imagination et les industrieuses mécaniques qui les faisaient mouvoir. Si bien que le dernier jour on vit entrer dans la salle une baleine de soixante pieds de long, escortée de deux grands géans. Son corps était si gros qu'un homme à cheval aurait pu s'y tenir caché. Elle remuait la queue et les nageoires; ses yeux étaient deux grands miroirs. Elle ouvrit la gueule et l'on en vit sortir des sirènes qui chantèrent merveilleusement, et douze chevaliers marins qui dansèrent, puis se combattirent les uns les autres, jusqu'à ce que les géans les fissent rentrer dans leur baleine. Enfin, après une semaine passée de la sorte, le Duc prit congé des seigneurs et dames d'Angleterre qui lui avaient amené la Duchesse, et partit pour la Hollande, où quelques affaires exigeaient sa présence.

FIN DU TOME HUITIÈME.